

SPÉCIAL HORLOGERIE

Notre supplément de 32 pages publié à l'occasion du 250^{me} anniversaire de la naissance de Pierre Jaquet-Droz

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Nouveau chapitre dans l'histoire de l'après-guerre

NIXON: OPÉRATION DÉGEL AVEC PÉKIN

Importantes mesures économiques et commerciales pour améliorer les rapports entre les deux pays

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a annoncé mercredi cinq mesures initiales pour améliorer les relations sino-américaines, dont une initiative d'échanges commerciaux directs entre les deux pays.

Les autres mesures prévues sont les suivantes :
● Les Etats-Unis sont prêts à adresser des visas aux visiteurs ou groupes de visiteurs de la République populaire de Chine désireux de se rendre en territoire américain.
● Les contrôles sur la monnaie américaine vont être assouplis pour permettre l'emploi de dollars par la République populaire de Chine. Jusqu'ici, le département américain au Trésor devait accorder une licence pour l'emploi des dollars.

● Cessation des restrictions imposées aux compagnies pétrolières américaines fournissant du carburant aux navires et aux avions se rendant en Chine ou partant de ce pays, à l'exception des navires chinois ou affrétés par la Chine se rendant au Viet-nam du Nord, en Corée du Nord et à Cuba ou au départ de ces pays.
● Les navires et avions américains pourront désormais transporter du fret chinois entre des ports non-chinois et les navires américains battant pavillon étranger pourront mouiller dans les ports chinois.

Le président Nixon a déclaré qu'il a demandé une liste de produits de nature non-stratégique qui pourraient être placés sous licence générale pour être directement exportés vers la République populaire de Chine.

COMMERCE

« Lorsque j'aurai étudié et approuvé les articles de cette liste, les importations directes de produits précis de Chine seront alors également autorisées », a ajouté le président.
Après étude des résultats de ces changements dans les restrictions apportées au commerce et aux déplacements, j'envisageai quelques mesures supplémentaires pourront être prises », a-t-il dit encore.

Au nombre des mesures ultérieures qui pourraient être prises figurent la cessation de l'opposition des Etats-Unis à l'admission de la Chine à l'ONU, pourvu que Formose ne perde pas son siège et une amorce de reconnaissance diplomatique entre les deux pays.

En ce qui concerne la venue de visiteurs chinois aux Etats-Unis, M. Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré qu'il croyait savoir qu'une invitation a été faite à l'équipe chinoise, de tennis de table.

« Nous serions heureux de sa venue, a-t-il déclaré, et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour faciliter une telle visite. »



L'incroyable photo : Chou En-lai s'entretenant avec une joueuse de l'équipe américaine de tennis de table. (Téléphoto AP)

Dans un Océan pacifié ?

C'est un événement d'une importance comparable à Pearl-Harbour, mais cette fois, il s'agit d'un Pearl-Harbour de la paix. En quelques minutes, le président Nixon a bouleversé la carte du Pacifique, et tout ce qu'elle pouvait encore cacher de périls. Nixon vient d'abattre un atout maître, prenant une initiative qui balaye 22 ans de politique américaine.
En fait, on s'aperçoit aujourd'hui que les Etats-Unis n'avaient pas de

véritable politique asiatique, qu'ils ne pouvaient vraiment pas en avoir, tant qu'ils n'auraient pas tourné la citadelle chinoise.

Nixon, mercredi après-midi, n'a pas seulement décidé que tout ce qui s'était passé depuis 1949 avait décidément beaucoup vieilli, il a tourné une nouvelle page de l'histoire de notre monde, où rien ne sera plus pareil, et pas seulement en Asie. Le discours de Washington, c'est certain, aura des répercussions dans toutes les capitales du monde, et, naturellement là où les forces de liberté et celle du communisme international se surveillent ou s'affrontent.

Mao avait lancé la première balle. C'est Nixon qui a pris le service. Tout donne à penser, d'ailleurs, qu'il y avait eu répétition générale, car ni Mao, ni Nixon, ne sont hommes à perdre beaucoup de « sets ». Ils n'en n'ont ni le goût, ni les moyens.

Voici que le tigre de papier sourit à celui qui, voici 22 ans, bouleversa une partie de l'histoire des hommes.

Je pense à Tchang Kai-shek seul dans son île avec son amertume. Je pense à Brejnev en son Kremlin. Pour l'un, comme pour l'autre, c'est un soleil qui se couche. Pour Washington, c'est un moyen de manœuvrer, plus à l'aise dans un Pacifique qui n'aura jamais mieux mérité son nom.

Mais, pour Mao, c'est l'heure de la revanche.
L. GRANGER

ALLO PÉKIN ?

NEW-YORK (AP-AFP). — Pour la première fois depuis deux ans et demi, un appel téléphonique lancé des Etats-Unis a été accepté en Chine continentale.
La compagnie American Telephone and Telegraph précise que l'appel avait été émis par une station de radio de Boston dont les rédacteurs désiraient parler à des membres de l'équipe américaine de ping-pong à Pékin. Le circuit a été établi en cinq heures et demie, via Tokio, et la communication a duré six minutes.
Par ailleurs, la Grande-Bretagne et la Chine populaire sont convenus, mercredi, de rétablir des liaisons téléphoniques interrompues depuis mai 1949. La mesure est intervenue à Londres comme se situant dans le cadre d'une série d'initiatives prises par Pékin en vue d'un rapprochement avec les pays occidentaux.
Les relations téléphoniques ont également été rétablies avec Paris.

EXÉCUTIONS MASSIVES CHAQUE NUIT DANS L'ENFER DE DACCA

Dennis Neeld, journaliste de l'Associated Press, a pu faire parvenir un nouvel article sur son séjour à Dacca, capitale du Pakistan oriental. Voici l'essentiel de sa dépêche :

Dans la prison de Kushtia sont détenus onze soldats pakistanais originaires du Balouchistan. Ils ont échappé au triste sort de leurs compagnons d'armes, hachés en morceaux alors qu'ils tentaient de regagner leur cantonnement à Jessore, mais leurs chances de s'en tirer paraissent aléatoires.

L'avance de l'armée pakistanaise sème la confusion. Des milliers de Bengalis s'enfuient de Kushtia, y compris les patriotes du « Bangla Desh » qui jettent leurs armes et leurs brassards vert-rouge-blanc.

A cinquante kilomètres de là, à Chuadanga, se trouve le Q.G. du commandant Osman, chef des combattants de la liberté de la région, dont les officiers ont juré de lutter jusqu'à la mort, mais le moral de leurs partisans fléchit.

L'HALLALI

La semaine dernière au bac de Goolondo Ghat, sur le Gange, les soldats bengalis ont hissé le drapeau pakistanaise vert et blanc. Le bruit ayant couru que des canonniers allaient arriver et que des unités de l'armée allaient traverser le fleuve, des partisans arrivés par carpièrent d'assaut le dernier train en partance.

Sur la rive orientale, le drapeau du « Bangla Desh » a disparu, partout flotte l'emblème national pakistanaise.

« Nous arborons le drapeau pakistanaise, m'a déclaré un vieux paysan, mais le « Bangla Desh » est au fond de notre cœur. Que pouvons-nous faire contre une armée qui dispose de chars et d'avions ? »

L'espionniste sévit. Des villageois m'ont persuadé que j'étais, ainsi que mon compagnon de route le photographe Michel

Laurent, surveillé par un indicateur travaillant pour l'armée pakistanaise et cela m'a amené à faire un long détour pour gagner Dacca, voyageant dans des chemins boueux en charrette à âne, en autocar et aussi à pied.

LA PEUR ET L'EXODE

La capitale du Pakistan oriental est la cité de la peur. Les habitants par centaines prennent la route de l'exode dans des véhicules hétéroclites, à bicyclette ou à pied.

Les habitations incendiées témoignent de

la violence de la répression par l'armée du mouvement de libération.

Les massacres d'Hindous continuent, ainsi que le pillage avec l'accord tacite de l'armée.

Un haut fonctionnaire m'a déclaré que de nombreux Bengalis avaient été hachés en pièces et que plusieurs avaient été enterrés vivants.

« Toutes les nuits, dit-il, ce sont des fusillades, des exécutions massives, c'est maintenant le règne de la Gestapo. »
Dennis NEELD



Fuyant leurs maisons en ruines, ces Bengalis vont être transportés dans des faubourgs de Dacca. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Washington : un pas vers le « Home Rule »

Pour la première fois dans son histoire depuis 98 ans, Washington vient de se choisir, électoralement, un délégué qui la représentera au Congrès.

Il s'agit d'un Noir, Walter Fauntroy, un pasteur qui milita jadis dans les rangs de Martin Luther King. Il aura, à la Chambre des représentants, les mêmes droits que ses collègues — salaire annuel de 42.500 dollars, bureaux, frais de secrétariat payés, participation aux commissions de travail. Sauf un seul, mais de taille : celui de vote.

La situation très particulière de Washington l'explique. La capitale fédérale, bien que plus peuplée que plusieurs Etats — que l'Alaska, par exemple, qui a deux sénateurs au Congrès — n'en a pas le statut, et ne l'aura vraisemblablement jamais. Il s'agit d'un district, le district de Columbia, d'où le sigle D.C. qu'on lui a ajouté, pour bien la distinguer de l'Etat du même nom, sur le Pacifique.

De ce district, on a toujours voulu faire un territoire neutre, pour éviter les complications politiques, les frictions entre les Etats ; une sorte d'oasis de paix où l'on pourrait, en toute sérénité, débattre des problèmes fédéraux.

C'était ainsi que le voulaient les « pères fondateurs » de la République, et notamment George Washington, qui posa le 15 avril 1791 la première borne délimitant la future cité, et lui laissa son nom. Mais son emplacement — offert par la Virginie et le Maryland — n'était alors qu'un territoire marécageux, faiblement habité.

Les choses ont changé, depuis. Un Washington (Walter) règne toujours sur la ville, en qualité de maire, mais c'est un Noir. La population du district dépasse aujourd'hui 760.000 habitants, dont plus de 70 % sont des gens de couleur. C'est, en fait, la ville des Etats-Unis qui compte la plus forte proportion de Noirs (et leur afflux a précipité le départ des Blancs, qui allèrent résider, soit de l'autre côté du Potomac, en Virginie, soit au-delà de Rock Creek Park, dans les banlieues du Maryland).

On a naturellement prétendu que le fait d'accorder à Washington le droit d'avoir un représentant au Congrès était une sorte de mesure d'apaisement de sa population de couleur, facilement encline à de terribles accès de violence, surtout l'été, quand la température devient celle d'un bain turc, température qu'on rend responsable du haut coefficient de criminalité (record aux Etats-Unis) dont la ville a le triste privilège. En réalité, c'est l'invocation maintes fois répétée d'un principe fondamental — à la base de l'esprit démocratique américain — qui en a décidé : « Pas de taxation sans représentation ».

La population du district paie des impôts, comme tout le monde, mais elle joint à divers égards d'un régime fiscal de faveur : pas de taxation indirecte, exonération fiscale pour beaucoup de bâtiments et de parcs qui sont propriété du gouvernement. D'un autre côté, il était impensable de hisser la ville au rang d'Etat.
On a donc trouvé cette formule d'un « délégué-qui-ne-vote-pas », qui est déjà celle appliquée à Porto-Rico. Il s'agit quand même d'un premier pas vers le « Home Rule ». L'avenir dira s'il faut poursuivre sur cette voie.
Pierre COURVILLE



Le colonel Bührle mis à disposition

BERNE (ATS). — Le département militaire fédéral communique que le Conseil fédéral a transféré le colonel Dietrich Bührle, de Zumikon, dès le 1er janvier 1971, dans le corps des officiers à disposition selon l'article 51 de l'organisation militaire. Ainsi, le colonel Bührle a non seulement quitté le corps des officiers d'état-major général, mais il n'assume plus aucune fonction dans l'armée.
(Réd.) On se souvient du scandale suivi du procès intenté aux dirigeants de la société Bührle à propos d'une affaire d'exportation illicite d'armes.
(Photo Archives.)



C'est l'opération « nettoyage » de la police zuricoise. (Téléphoto AP)

Nouveaux troubles à Zurich

ZURICH (ATS). — La police municipale de Zurich est intervenue avec force mercredi matin, à 5 heures, pour libérer les bâtiments de la Venedigstrasse de ses occupants. Le conseiller municipal, M. Hans Frick, l'inspecteur de la police, M. Rolf Bertschi, enfin, le chef de la police criminelle, M. Hubatka, se sont rendus personnellement sur place pour diriger les opérations. Un délai de 30 minutes a été accordé aux occupants pour « se rendre », faute de quoi, ils se verraient inculpés de violation de domicile.

Après un bref échange de propos par haut-parleur, mettant en garde les occupants contre leur attitude coupable à l'endroit du gérant des immeubles, après que la police eut aussi commencé d'actionner la pompe à incendie, le groupe (quelque 50 à 60 jeunes gens) devaient abandonner les lieux, scandant le slogan « le pouvoir du peuple ».

(Réd.) — Ce fait divers est la suite des événements qui eurent lieu à Zurich et dans la même rue le 1er avril. Ce jour-là, en effet, des locataires s'étaient barricadés dans leurs logements promis à la démolition, obligeant les autorités à interrompre les travaux. Les animateurs de la « république autonome du Bunker » avaient, alors, pris fait et cause pour les locataires.

Grèves en Italie : pauvres touristes !

ROME (AP). — Plus de 170.000 postiers italiens ont fait grève mercredi, arrêtant toutes les distributions de courrier et toutes les communications téléphoniques à longue distance.

Cette grève a coûté aux PTT italiens quelque 17 millions de francs. Les syndicats des postiers demandent des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail.

D'autre part, les ménagères ont fait mercredi des stocks de produits alimentaires et de cigarettes en vue de la fermeture, aujourd'hui, des magasins, restaurants et bars. La grève affectera durement les dizaines de milliers de touristes se trouvant actuellement dans la capitale italienne.

La grève des commerçants doit être suivie d'une grève générale le 28 avril. Une grève de quarante-huit heures de 400.000 travailleurs des transports se terminera mercredi, à minuit. Ce mouvement a arrêté les livraisons de produits alimentaires et autres.

LES JAPONAIS AUSSI...

Puisqu'un mémorable match de tennis de table nous entraîne en Chine populaire, profitons du voyage pour jeter un coup d'œil sur son voisin, le Japon... et sur sa redoutable campagne d'Europe.

Sans que les industriels ouest-européens s'en rendent compte, les Japonais sont en train d'investir notre citadelle économique et financière. L'invasion de l'Europe occidentale par la double arme des exportations japonaises et des investissements provoque d'ores et déjà des bouleversements dans la structure des échanges mondiaux, comme le note la revue mensuelle « Vision ». Beaucoup d'entreprises nipponnes, qui ont laissé des plumes sur le marché américain, concentrent désormais leurs efforts sur l'Europe.

Cette offensive pacifique ne se borne pas aux domaines des marchandises et des capitaux. Les services également ont déjà établi de solides têtes de pont en France, en Grande-Bretagne, en Hollande, etc. Depuis quelques mois s'installent en Europe occidentale des compagnies japonaises de navigation et d'assurances, ainsi que des banques, qui arrivent par dizaines.

La hausse, phénoménale dans certains secteurs, de l'exportation de produits « made in Japan » ne leur suffit pas et leur posant des problèmes à long terme, les Japonais font de l'investissement direct en Europe, l'objectif No 1 de leur campagne. Dans la banlieue parisienne, Dai Nippon Bungu fabrique des crayons-feutre pour tout le marché européen. Près de Karlsruhe s'est installée la firme Dorina Nähmaschinen (machines à coudre), entreprise combinée de Pfaff (allemande) et Janomé (japonaise). En Italie, Kanegafuchi prépare une association avec Snia Viscosa pour produire du cuir synthétique. Au Portugal, l'énorme trust nippon Mitsui possède quatre usines en association avec des partenaires locaux : polyester, fibres textiles, etc.

Pourquoi les Japonais implantent-ils leurs propres usines en Europe occidentale ? Pour tourner les barrières commerciales, se rapprocher des marchés, utiliser la main-d'œuvre locale étant donné que la japonaise se fait rare et coûte de plus en plus cher, réinvestir les bénéfices commerciaux, etc.

Pendant ce temps, pour lutter contre la concurrence nipponne, la firme ouest-allemande Rollei (matériel photo) a dû transférer en 1970 une partie de sa production à Singapour, où la main-d'œuvre coûte six fois moins cher qu'en Allemagne !
R. A.

Actualités régionales :

pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13

Les sports : pages 15 et 17

Les carnets du jour : page 23

La Bourse : page 25

Actualités suisses : page 27

Pages sportives :

Entraînement des footballeurs suisses : des buts à la Maladière

Pages régionales :

Importantes nouveautés horlogères présentées au Locle

Saint-Blaise : nouvel accident à un endroit fatal

A Neuchâtel et dans la région

Marché des fruits et légumes à Neuchâtel

Poireaux verts, raves, épinards, carottes, céleri, rampon : offre régulière.

Choux blancs, rouges et marcelins ; côtes de bettes, salades pommées, radis, cresson : offre faible.

Pommes Golden, Reinettes ; poires : offre régulière.

Pêche dans le lac de Neuchâtel

Perches, brochets, feras, lottes, truites, ombles, bondelles : faibles. Filets de brème, filets de gardon : bonnes.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 8 avril. Puskas, Alexandra-Mélisande, fille de Imre, médecin à Mar-
rin, et de Klara Piroksa, née Kollar. 9.
Wenger, Sarah-Muriel, fille de Luc-André,
professeur à Colombier, et d'Angelica, née
Ritter. 10. Cuche, Bastien-Henri, fils de
Pierre-Alexis, représentant aux Hauts-Genève-
voys, et de Mary-Claude, née Piémontesi.
Degoumois, Christophe, fils de Jean-François
Henri, mécanicien de précision à Neuchâtel,
et de Marianne-Jeanine, née l'Éplattier-
nier ; Palumbi, Paola, fille de Tonino, com-
merçant à Neuchâtel, et de Giuseppina-Angela-
Irene, née Franchi.
11. Ehmann, Scott, fils de Paul-James, étu-
diant à Valangin, et de Dora, née Classen.

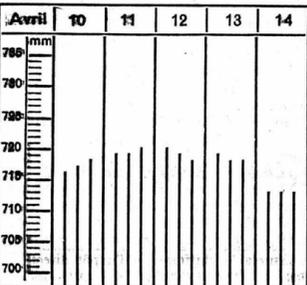
PUBLICATIONS DE MARIAGES. —
8 avril. Koller, Rudolf-Constantin, employé de
commerce, et Pelipieri, Jeanne-Andrée, le-
deux à Trimbach. 13. Kobel, Armin-
Erich, assistant et Stutter, Mireille, les deux
à Neuchâtel, Spilmann, Pierre-Werner-He-
ric, candidat médecin à Zug, et Richter, Lau-
rence, à Zurich ; Niklaus, Ernest, mécanicien
à Cerlier, et Dardel Denise, à Vinelz ; Bes-
son, Richard-Georges, peintre en lettres à
Genève, et Borel, Alicia-Josefina, à Bernex.

MARIAGE. — 10 avril. Chappuis, Jean-
Claude-Nicolas, employé de commerce à
Neuchâtel, et Courbat, Gabrielle-Josette-Mar-
the, à Buis.

DÉCÈS. — 12 avril. Steudler née Cre-
lier, Marthe-Louise-Julia, née en 1891, mé-
nagère à Neuchâtel, veuve de Steudler, Tell-
Albert ; Loup, Henri, né en 1892, courtier
en publicité à Neuchâtel, époux de Ida-
Louisa, née Thiébaud ; Napoli, Patricia, née
en 1971, fille de Napoli, Francesco, et de
Cosette Louise, née Leuba, à Fleurier.
13. Hurmi, Marthe, née en 1897, ancienne
institutrice à Neuchâtel, célibataire.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 14 avril 1971.—
Température : Moyenne : 14,1 ; min. : 7,4 ;
max. : 21. Baromètre : Moyenne : 721,2.
Vent dominant : Direction : nord-est ; force :
faible à modéré. Etat du ciel : clair.



Prévisions du temps. — Beau temps sur
l'ensemble du pays. La température, voisi-
ne de 5 degrés la nuit au nord des Al-
pes et de 8 degrés au sud, atteindra 18
à 23 degrés l'après-midi.

Vent d'est, généralement faible, isother-
me zéro degré vers 3000 mètres.

Evolution pour vendredi et samedi : en-
soleillé et chaud, quelques passages nuageux
possibles au nord des Alpes.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

HOTEL DU POISSON
Auvier
Aujourd'hui : FERMÉ
Caveau des Abbesses
Quartette « THE CRIQUET'S »
OUVERT

Boucherie-Charcuterie Rohrer
Hôpital 15
Neuchâtel
Bas-de-Sachet
Cortaillod

Afin de respecter la semaine de cinq jours
et le repos du personnel
fermeture hebdomadaire
Mercredi toute la journée
Cortaillod, ouvert le samedi jusqu'à
16 heures

STADE DE LA MALADIERE
Samedi, dès 19 h 45
Manifestation d'inauguration
des nouvelles installations
Présentation des équipes
Dès 20 h 15
AARAU
Parade
de la Musique militaire
A la fin du match,
visite des nouvelles installations.

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL
En attraction : Et quelle attraction !
MARCONICK
Grand prix TV Paris
et STRIP - TEASE

Naissances
Monsieur et Madame
Charles NYDEGGER-BAUMANN ont
la grande joie d'annoncer la naissance
de leur fille
Véronique
14 avril 1971
Maternité des Cadolles Charmettes 36
Neuchâtel

Monsieur et Madame
Kurt BOFINGER-WIDMER ainsi que
Nadine ont la grande joie d'annoncer
la naissance de
Laurent - Frédéric
13 avril 1971
Frauenspital Schafmattweg 61-5
Bâle 4102 Binningen (BL)

LIBRES OPINIONS

De l'usage « responsable » de la violence

Dans toutes ses parties, le monde se trouve quotidiennement confronté à la violence sous maintes formes. Les plus spectaculaires se manifestent sur les théâtres d'opérations militaires classiques ou de caractère subversif, de l'Asie à l'Amérique du Sud, en passant par la jungle africaine, dans un lieu d'après-controverses. M. Denys de Perrot, nous fait part de ce propos de son point de vue, qui ne manquera pas d'intéresser vivement nos lecteurs. Notre correspondant nous signale notamment que le Conseil académique des Eglises a cru devoir protester récemment contre la seule entrée des Vietnamiens du Sud au Laos, mais qu'il n'a rien dit de ceux du Nord, qui y sont pourtant incrustés depuis de longues années. Pourquoi, se demande M. de Perrot, le COE ne proteste-t-il pas contre toutes les pénétrations au Laos, d'où qu'elles viennent ?

Et M. Denys de Perrot poursuit : « Dans son numéro du 13 novembre, la « Vie protestante » a traité abondamment le problème du soutien financier, par le Conseil académique, d'organisations engagées contre le racisme. » I. Il s'agit en particulier des mouvements insurrectionnels du Mozambique et de l'Angola. A ce propos, M. J. Rossel, interviewé, répond, entre autres, « ... La question n'est finalement pas violence ou non-violence, mais celle de l'usage responsable de la violence... »

« Ecoutant par hasard les informations de la Radio romande, le 22 novembre, à 18 heures, j'entends un communiqué annonçant le massacre, par le mouvement de libération de

l'Angola, d'une trentaine de personnes civiles dans un village de cette colonie portugaise.

« Est-ce cela l'usage « responsable » de la violence ?
» 2. Les milieux bien disposés à l'égard de l'objection de conscience chez nous semblent d'accord avec cet usage « responsable » de la violence (tout au moins n'ai-je pas entendu jusqu'ici d'opinion discordante à ce propos émanant de tels cercles). Ils acceptent donc avec faveur la décision précitée du COE, parce que les mouvements subventionnés combattent pour la libération de leur pays respectif. Mais ces mêmes milieux estiment normal que l'objeteur refuse de servir dans notre armée, purement défensive, en particulier en cas de guerre imposée par un agresseur étranger. Le statut du militaire non armé n'est pas accepté non plus, même si ledit militaire fonctionne uniquement comme bon samaritain, tentant d'adoucir les souffrances de ses camarades blessés, amis ou ennemis, ainsi que des civils victimes des opérations de guerre.

« En autres termes, il est « responsable » et recommandable, pour les indigènes, de lutter les armes à la main contre ceux, civils compris, qu'ils considèrent comme leurs oppresseurs, mais il est bien entendu déshonorant, pour les citoyens de notre pays, de se défendre contre une agression étrangère tendant à la suppression de notre indépendance et de nos libertés.

« Le comble de la logique, du sérieux et du bon sens, non ? »
Denys de PERROT

BOUDRY Pour l'œuvre de la sœur visitante

Le nombre de soins dispensés par Mmes Lafitte et Biedermann, les deux infirmières de Boudry, s'est élevé pour 1970 à 2767. A cela, il faut ajouter plusieurs transferts à l'hôpital et de nombreuses visites à but social faites auprès de personnes seules ou convalescentes. Les nombreux témoignages de reconnaissance reçus prouvent que le rôle de cette œuvre, créée il y a bientôt dix ans, est profitable à l'ensemble de la population.

Les charges financières sont évidemment élevées. L'aide de la population et l'apport du produit du loto ne suffisent pas à couvrir tous les frais. Cette institution ne pourrait subsister en tant qu'œuvre privée ; l'autorité communale participant uniquement à la charge partielle de l'appartement de l'infirmière principale. C'est pourquoi la population a été invitée récemment par une circulaire à apporter à nouveau son aide. De plus, il est à signaler que la fanfare donnera un concert vendredi soir à la salle de spectacles. Des attractions destinées à la population boudryenne figurent au programme. L'entrée sera gratuite et une collecte aura lieu à la sortie, dont le montant intégral sera versé à l'œuvre.

Des rues de Boudry embellies

(c) Les travaux entrepris l'année dernière dans le cadre de l'installation de canaux collecteurs à apporter à nouveau son aide à la commune de Boudry, par la même occasion, d'améliorer une partie de son réseau routier. Exemple : la rue du Pré-Landry, qui est devenue une artère agréable à parcourir, bien éclairée et dotée de trottoirs. Il a fallu bien sûr sacrifier l'allée d'arbres qui bordait la rue au nord, ce qui avait fait couler pas mal d'encre à l'époque. Il ne nous reste plus qu'à espérer que certains quartiers laissés dans l'oubli bénéficieront également de telles améliorations, ne serait-ce que la rue Oscar Huguenin où le trafic automobile devient de plus en plus dense, créant un réel danger à certains endroits pour les piétons, spécialement le soir, différentes zones étant mal éclairées. De graves problèmes se posent certainement dans le même sens en ce qui concerne la rue Louis-Favre. La population se rend toutefois compte que tout ne peut se faire en même temps et patiente stoïquement.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Les maîtres de l'école primaire

(c) A la suite de l'ouverture d'une nouvelle classe de première année à l'école primaire, et du départ de quatre membres du corps enseignant, la nouvelle répartition des classes pour l'année scolaire 1971-1972 est la suivante :
Classe 1 a : Mme Gagnebin ; classe 1 b : Mme Reinhardt ; classe 1 C : Mlle Zing ; classe 2a : Mme Rossé ; classe 2b : Mlle Aeschmann ; classe 3a : M. Berberat ; classe 3b : M. Gerber ; classe 4a : M. Koller ; classe 4b : M. Rossé ; classe 5 : M. Baillif ; classe 6 : M. Mathez ; classe 7-8 : M. Chevrolet ; classe 9 : M. Chopard ; classe auxiliaire M. Pfander ; maîtresse de gymnastique : Mme Althaus ; maîtresse d'ouvrages : Mlle Luthi (classes 3-7) ; Mme Dubois (classes 8 et 9) ; maîtresse ménagère : Mme Friedli.
Le directeur de l'école est M. Chevrolet. Les classes reprendront lundi 19 avril.

Naissances

Monsieur et Madame
Charles NYDEGGER-BAUMANN ont
la grande joie d'annoncer la naissance
de leur fille
Véronique
14 avril 1971
Maternité des Cadolles Charmettes 36
Neuchâtel

Monsieur et Madame
Kurt BOFINGER-WIDMER ainsi que
Nadine ont la grande joie d'annoncer
la naissance de
Laurent - Frédéric
13 avril 1971
Frauenspital Schafmattweg 61-5
Bâle 4102 Binningen (BL)

BOUDRY Concours d'affiches chez les éclaireurs

(sp) Avant leur soirée, les éclaireurs de Boudry ont lancé un concours d'affiches, sur le thème « Soirée ». Un jury, formé des chefs responsables a sélectionné les projets. Le concours a été remporté par Jean-Philippe Guinhard, précédant Michel Weber et André Jacobelli. Le lauréat a ensuite réalisé son projet en grandeur nature, sur un filtre de sérigraphie. Il a imprimé ses affiches sur un cadre manuel. On peut les voir actuellement exposées dans les magasins de Boudry.
L'affiche de J.-Ph. Guinhard représente dans un graphisme très simple, une capsule « Apollo » en descente, retenue par trois parachutes de freinage. Le commandant de bord dit : « Vive ! Sinon nous raterons... » et le reste de l'affiche se conclut par le mot « Soirée » barrant l'affiche horizontalement.
L'intérêt de ce projet réside dans le fait que le graphisme « parachutes et capsules » représente une fleur de lys, le symbole des éclaireurs.

BOUDRY AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

Un voleur de voiture condamné
R., en revanche, déclare que B. savait qu'il s'agissait d'une voiture volée car, ayant quitté le café en même temps que lui, il attendit R. à 500 mètres du lieu où l'automobile avait été volée. Le tribunal retient cette dernière version comme plus vraisemblable, mais il n'est pas convaincu que B. ait conduit lui-même la voiture. Le casier judiciaire du prévenu est très chargé ; il a été interné par suite de nombreuses condamnations. Mais, volontairement, il s'est fait soigner. Il est marié et semble s'être stabilisé sur le plan professionnel ; son patron est content de lui. Il est probable qu'il ait commis ce délit sous l'influence de l'alcool. Le tribunal veut être indulgent et condamne H. B. à une amende de 300 fr. et à 200 fr. de frais.

HOMICIDE PAR NÉGLIGENCE
D. L. est prévenu d'homicide par négligence pour contrevention à la loi sur la circulation. Le 15 octobre 1970, vers 14 heures 15, il circulait en automobile de Cortaillod à Areuse. A la hauteur de la rue des Planches, un cyclomotoriste était arrêté au signal « stop ». Au moment où la voiture de D. se trouvait à quelques mètres de cette bifurcation, le cyclomotoriste, V. C., a soudainement quitté le « stop » et s'est engagé sur la route d'Areuse en coupant la route à l'automobiliste L. Ce dernier a freiné, mais n'a pu éviter la collision. V. C. a été heurté par l'avant droit de l'automobile et projeté en avant pour retomber sur la chaussée, à 20 mètres environ du point du choc. Relevé sans connaissance, souffrant de multiples fractures, il a été transporté à l'hôpital où il est décédé. L'automobiliste circulait en état normal, le trafic était alors faible, et il avait la priorité. On lui reproche d'avoir circulé à une vitesse supérieure à 60 km/h. Le tribunal se prononcera sur ce fait dans son jugement qui sera rendu mercredi prochain.

« Terre des hommes » : plus de 12,000 francs

La vente organisée récemment par « Terre des hommes » a connu un grand succès. Dans la ville de Neuchâtel, la recette brute s'est élevée à 12,118 fr. 55, soit quelques francs de plus qu'en 1970. La traditionnelle vente d'oranges permet à « Terre des hommes » de poursuivre ses activités, notamment de faire soigner dans nos hôpitaux des enfants gravement atteints dans leur santé, victimes de guerres ou de catastrophes.

Quand les travaux publics vont...

LES TRAVAUX publics suivants sont terminés ou sur le point de l'être :
● la réfection de la rue des Parcs, à l'ouest du carrefour de la Rosière, ce qui suppose une prochaine réouverture de cette rue à la circulation ;
● la réfection de la moitié est de la rue Louis-Favre ;
● l'assainissement de la piste sud du quai Ph.-Godet ;
● l'aménagement de la moitié nord de la rue du Plan ;
● la réfection de la partie supérieure du chemin des Pavés.
En prévision de la mise en service de la signalisation au carrefour de la Maladière et à l'avenue du Premier-Mars, la réfection des chaussées des rues J.-J. Lallemand et Pourtales sera commencée sous peu.
Dans un proche avenir, seront également repris les travaux de réfection de la chaussée et la pose d'une conduite de gaz à la rue G.-A.-Matten.

Tourisme : le nombre des nuitées à Neuchâtel a augmenté de près de 7% en 1970

Après avoir subi, ces dernières années, une sensible baisse des nuitées, 1970 a marqué un réel progrès, de près de 7 %, par rapport à 1969. Cette augmentation est très sensible sur le plan des hôtes étrangers, notamment pour la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. La nouvelle est heureuse, mais il ne faut pas oublier que ce phénomène ne fait que compenser partiellement la perte de l'année précédente. Il ne faut donc en rien diminuer les efforts de propagande, bien au contraire, précise le rapport d'activité de l'Association pour le développement de Neuchâtel (ADEN). Car les raisons profondes qui ont influencé défavorablement le mouvement hôtelier durant ces dernières saisons subsistent. Elles se résument dans deux termes : propagande et équipement, et c'est dans ces deux domaines que l'effort doit être poursuivi sans cesse.

Grâce au travail continu de l'Office neuchâtelois du tourisme, de l'ADEN, et de l'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds, un premier objectif est sur le point d'être atteint par le lancement d'un carnet de séjour « Le pays de Neuchâtel à la carte ». Une institution, « Tours-Neuchâtel » allant dans le même sens, prouve également que l'on renonce à s'en tenir aux seules positions acquises. Nous en parlons par ailleurs. La signalisation de renseignements, complémentaire de la signalisation routière, fait également quelques progrès et le fait que le Conseil communal de Neuchâtel ait chargé l'un de ses membres d'une section touristique

Tours-Neuchâtel lance son séjour à forfait

Aujourd'hui, les promoteurs, groupés en société coopérative, sont sept, représentant cinq hôtels ou restaurants de Neuchâtel, Chaumont et Enges et, parmi eux, un administrateur professionnel des voyages et du tourisme.
Faire connaître, aussi loin que possible, Neuchâtel et sa région, leurs attraits touristiques non négligeables, et lancer sur le marché le forfait journalier que l'on peut renouveler à sa guise, tels sont les buts de cette initiative privée.

Tours-Neuchâtel, après sa création officielle, après avoir fait venir ici les chefs de quelques-unes des plus grandes agences de voyages et compagnies aériennes, va lancer son forfait journalier. Il sera présent dans quatre cents agences réparties dans le monde entier, sous la forme de portefeuille contenant le forfait (hébergement avec trois repas valables pour l'un ou l'autre des établissements membres de la coopérative), une documentation touristique et une liste de commerçants spécialistes recommandés dans leur branche, quelques avantages étant par ailleurs offerts aux porteurs de ce forfait. Enfin, ultérieurement, sont prévues des excursions dans le canton, des torréries dans le Jura, des visites, etc. : montrer le pays, ses coutumes les plus pittoresques, ses spécialités, ses vins, ses produits, bref faire rayonner Neuchâtel et le canton et ouvrir leurs portes à ce tourisme nouveau que, pour leur équilibre et leur santé, des estivants de plus en plus nombreux recherchent.

Un prospectus richement illustré, rédigé en français, en allemand et en anglais, doit prochainement étayer la démarche publicitaire de Tours-Neuchâtel dans les cinq continents.
« Vouloir, c'est pouvoir » : les promoteurs de cette entreprise ont peut-être voulu vérifier la justesse de cet adage, contre l'avis de leurs détracteurs.

CRESSIER Une église rénovée pour la Pentecôte

Les travaux de rénovation de l'église de Cressier avancent bon train. Les vitraux de Yoggi sont maintenant posés. Les travaux de maçonnerie sont également terminés ; il ne reste plus que le dallage à exécuter et la pose du maître-autel.
Les paroissiens de Cressier seront récompensés de leur longue attente. Ils pourront certainement revenir à leur église pour la fête de la Pentecôte. Les travaux auront coûté à environ 130.000 fr. Grâce à la générosité des paroissiens, une somme de 25.000 fr. a déjà été recueillie. Pour diminuer les charges paroissiales déjà très importantes, un comité présidé par M. Cyril Persoz a mis sur pied un loto qui aura lieu le samedi 24 avril 1971 à la maison Vallier.

CORTAILLOD Accident de Pouzilhat Une troisième victime

(c) Mme Georges Vouga, hospitalisée à Neuchâtel depuis le terrible accident survenu à Pouzilhat, département du Gard, en novembre dernier, est décédée hier. Le drame de la route a ainsi coûté la vie à trois habitants de Cortaillod. Le conducteur, M. Gaston Renaud, avait été tué sur le coup. M. Georges Vouga devait décéder quelques jours plus tard à l'hôpital de Montpellier. Mme Vouga, grièvement blessée, avait pu être rapatriée.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Marthe GRAU-BEGUN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, avril 1971.

AVIS MORTUAIRES

Monsieur et Madame Georges Vouga-Borlengi et leurs filles Anne-Marie et Marina, à Cortaillod ;
Madame Françoise Vouga-Freschi et ses fils Charles et Maurice, à Cortaillod ;
Mademoiselle Marie-Louise Vouga, à Genève ;
Madame Berthe Balzaretto, ses enfants et petits-enfants, à Bevaix et Neuchâtel ;
Madame Félix Vouga, ses enfants et petits-enfants, à Cortaillod et Genève ;
Monsieur et Madame Max Vouga, leurs enfants et petits-enfants, à Versoix, Zurich et en Australie ;
Monsieur et Madame Jean Vouga, à Renens ;
Les enfants et petits-enfants de Madame Elisa Lampert-Vouga, à Cortaillod et Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame Georges VOUGA
née Augusta SCHERTENLIEB
leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, qui Dieu a rappelée à Lui, dans sa 70^{ème} année, des suites d'un accident.
2016 Petit-Cortaillod, le 14 avril 1971.
Maintenant l'Éternel, mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.
L'enterrement aura lieu vendredi 16 avril. Culte à l'aula du collège, à 13 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Georges VOUGA

Le groupe de la Société dames paysannes de Cortaillod a le profond chagrin d'annoncer le décès de
Madame Georges VOUGA
leur fidèle membre.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
L'Union instrumentale de Cortaillod a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de
Madame Georges VOUGA
mère de Monsieur Georges Vouga, membre dévoué de la société.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Auguste van KEMPEN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 80 ans.
Zeist (Pays-Bas), 6 avril 1971.
(Van Tuyl-Iaan 62)
Dieu est amour.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part
Madame veuve Mathilde Rast-Hess et son fils Anton, à Frauenfeld ;
Monsieur et Madame Jakob Hess-Schweizer et leurs enfants, à Steckborn ;
Madame veuve Bertha Scheidegger-Hess, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Robert Hess-Weder et leurs enfants, à Wald ;
Monsieur et Madame Edmund Luthy-Hess et leurs enfants, à Brigue ;
Les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de
Madame Stéphanie TÜRK
née HESS
leur bien chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 80^{ème} année.
2003 Neuchâtel, le 14 avril 1971.
(Pierre-De-Vinglé 22)
Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12.
L'incinération aura lieu vendredi 16 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part
La Fanfare de Boudry a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur James FAVRE
membre de la société.
La cérémonie aura lieu le 15 avril 1971, à 10 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Marthe GRAU-BEGUN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, avril 1971.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Marthe GRAU-BEGUN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, avril 1971.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Marthe GRAU-BEGUN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, avril 1971.

une nouvelle unité de la Société de navigation à l'aménagement d'un parc verdoyant sur les nouvelles rives, on découvre bien des signes de vitalité.
Nous le savons, il existe des problèmes encore : théâtre, Musée d'art et d'histoire, Nationale 5, maison des congrès, piscine couverte et d'autres. Si l'ADEN ne possède pas la baguette magique qui réaliserait des miracles, elle croit toutefois que son attitude et ses interventions jouent en faveur des solutions heureuses.
Rappelons enfin qu'en 1970, Neuchâtel a enregistré 53.656 arrivées (20.755 Suisses et 32.901 étrangers) contre 50.415 en 1969 mais 54.060 en 1968 et 59.580 en 1964. En ce qui concerne les nuitées, on en a dénombré toujours pour 1970, 94.307 (étrangers, 59.601 et Suisses, 34.706) contre 88.238 en 1969, 97.692 en 1968 mais 117.823 en 1964.

AVIS MORTUAIRES

Monsieur et Madame Georges Vouga-Borlengi et leurs filles Anne-Marie et Marina, à Cortaillod ;
Madame Françoise Vouga-Freschi et ses fils Charles et Maurice, à Cortaillod ;
Mademoiselle Marie-Louise Vouga, à Genève ;
Madame Berthe Balzaretto, ses enfants et petits-enfants, à Bevaix et Neuchâtel ;
Madame Félix Vouga, ses enfants et petits-enfants, à Cortaillod et Genève ;
Monsieur et Madame Max Vouga, leurs enfants et petits-enfants, à Versoix, Zurich et en Australie ;
Monsieur et Madame Jean Vouga, à Renens ;
Les enfants et petits-enfants de Madame Elisa Lampert-Vouga, à Cortaillod et Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame Georges VOUGA
née Augusta SCHERTENLIEB
leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, qui Dieu a rappelée à Lui, dans sa 70^{ème} année, des suites d'un accident.
2016 Petit-Cortaillod, le 14 avril 1971.
Maintenant l'Éternel, mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.
L'enterrement aura lieu vendredi 16 avril. Culte à l'aula du collège, à 13 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Georges VOUGA

Le groupe de la Société dames paysannes de Cortaillod a le profond chagrin d'annoncer le décès de
Madame Georges VOUGA
leur fidèle membre.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
L'Union instrumentale de Cortaillod a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de
Madame Georges VOUGA
mère de Monsieur Georges Vouga, membre dévoué de la société.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Auguste van KEMPEN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 80 ans.
Zeist (Pays-Bas), 6 avril 1971.
(Van Tuyl-Iaan 62)
Dieu est amour.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part
Madame veuve Mathilde Rast-Hess et son fils Anton, à Frauenfeld ;
Monsieur et Madame Jakob Hess-Schweizer et leurs enfants, à Steckborn ;
Madame veuve Bertha Scheidegger-Hess, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Robert Hess-Weder et leurs enfants, à Wald ;
Monsieur et Madame Edmund Luthy-Hess et leurs enfants, à Brigue ;
Les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de
Madame Stéphanie TÜRK
née HESS
leur bien chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 80^{ème} année.
2003 Neuchâtel, le 14 avril 1971.
(Pierre-De-Vinglé 22)
Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12.
L'incinération aura lieu vendredi 16 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part
La Fanfare de Boudry a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur James FAVRE
membre de la société.
La cérémonie aura lieu le 15 avril 1971, à 10 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Marthe GRAU-BEGUN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, avril 1971.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Marthe GRAU-BEGUN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, avril 1971.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Marthe GRAU-BEGUN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, avril 1971.

A Neuchâtel et dans la région

Encore un accident sur la N5 entre Saint-Blaise et Cornaux!

DEUX PERSONNES SÉRIEUSEMENT BLESSÉES

De notre correspondant : Une nouvelle fois, hier après-midi, à 16 h 45, un grave accident s'est produit sur la N 5, entre Saint-Blaise et Cornaux. A une centaine de mètres du lieu du dramatique choc de mardi après-midi, deux voitures sont brutalement entrées en collision. Deux personnes ont été grièvement blessées.

M. Mario Calvi, domicilié à Saint-Blaise, roulait en direction de Bière. Il avait l'intention, peu avant les maisons de la Maladière, d'obliquer pour s'engager dans le chemin d'Esgeri qui rejoint le haut du village de Saint-Blaise. Il fit fonctionner son clignoteur.

La voiture de M. Mario Calvi était suivie par celle de M. Elvio Borrini, domicilié à Cornaux. Celui-ci ne vit probablement pas, en raison du soleil, les clignoteurs de l'automobile qui le précédait et entreprit un dépassement au moment où M. Calvi bifurquait. Le choc fut très violent. Le véhicule de M. Borrini enfonça le flanc droit de l'auto de M. Calvi qui fut encore projetée contre le talus de la voie ferrée Neuchâtel-Bière.

Mlle Evelynne Bourqui, domiciliée à Cornaux, qui était assise à côté de M. E. Borrini, fut sérieusement touchée. Elle souffre de multiples contusions sur tout le corps et de profondes plaies à la tête. Elle fut transportée avec M. Mario Calvi, fortement commotionné et marqué par des plaies au visage, à l'hôpital de la Providence à Neuchâtel, par l'ambulance de la police de la ville. M. E. Borrini s'en tira avec quelques contusions.

Les deux automobiles sont hors d'usage. Sur place, on a noté la présence du Dr F. Bernoulli de Saint-Blaise, présent avant l'arrivée de l'ambulance. La brigade de la circulation, en collaboration avec les gendarmes du Landeron et de Saint-Blaise ont fait le constat d'usage.

La sagesse... et le sang!

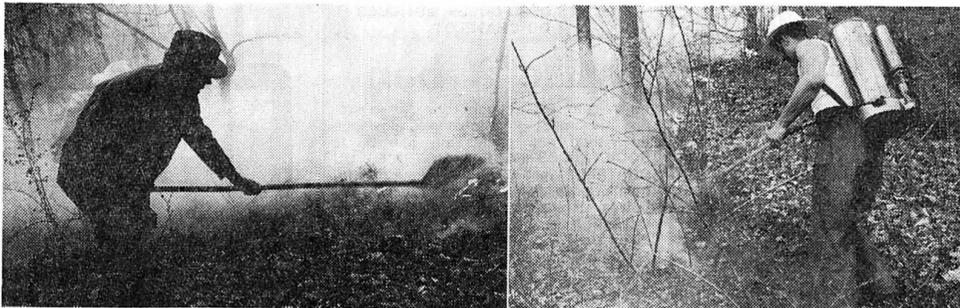
(Réd.) — Cette partie de la N5 serait-elle le théâtre d'autres tragédies de la route, telle celle qui a coûté la vie, mardi, à un Neuchâtelois? On peut se poser cette question après le second accident, faisant deux blessés, à une centaine de mètres du lieu de la première collision. Force est de constater que le tronçon Saint-Blaise - Landeron présente des inégalités de parcours et, partant, des virages masqués et des dos d'âne, pouvant conduire à ces drames, si les règles de la circulation ne sont plus respectées!

La collision entre la voiture bernoise et l'automobile vaudoise a sensibilisé l'opinion publique: comment peut-on autoriser une fourgonnette à obliquer à gauche pour se rendre dans un chemin vicinal public et, de ce fait, perturber la fluidité du trafic, cela 40 mètres après la sortie d'un virage fréquemment abordé à des vitesses supérieures à 60 km/h? Ne pourrait-on poser le signal « interdiction de tourner à gauche » et obliger le conducteur d'un véhicule, désirant pénétrer dans le chemin du Buisson, à changer de voie et de route, cent mètres plus loin? Certes, si chaque automobiliste respectait le code de la route, il n'y aurait peut-être plus d'accidents... Seroient-ils de moindre importance. Peut-être. Mais il n'est pas non plus question que la sagesse des uns s'achète par le sang des autres...

Bref, situé à environ 10 km du centre d'une ville (ce « chausse-trape », comme d'aucuns ont baptisé le virage du Souillon), la configuration de ce « piège mortel » devrait être signalée de manière appropriée.



Deux occupants ont été grièvement blessés. (Avipress - J.-P. Baillod)



Les hommes luttent contre le feu. (Avipress - J.-P. Baillod)

Plus de 25,000m² de sous-bois en feu à mi-hauteur de Chaumont

De notre correspondant :

Hier en fin d'après-midi, quelque 25 mille mètres carrés de sous-bois ont pris feu, à mi-côte de Chaumont. Le feu a commencé sur le territoire communal de Saint-Blaise et, attisé par la bise, s'est déplacé sur celui d'Hauterive. Il s'est répandu avec une très grande rapidité. Arrivés sur place, les pompiers ont été immédiatement aux prises avec une grande surface enflammée.

Les premiers secours de Neuchâtel étaient sur les lieux avec leur camion tonne-pompe ainsi qu'un véhicule de commandement. Simultanément, les états-majors des corps des sapeurs-pompiers de Saint-Blaise, sous les ordres des capitaines Edouard Buret et Willy Zwahlen et d'Hauterive commandés par le capitaine J. Held tentaient d'éteindre les nombreux foyers au moyen de pelles et de seaux-pompes.

Mais la tâche des pompiers se révéla très difficile. A cet endroit de la côte de Chaumont, la pente est très raide. Pendant presque deux heures, le feu n'a pas pu être éteint. Des foyers éteints se rallumaient.

Finalement, les pompiers furent contraints de placer le camion tonne-pompe sur le chemin du Torret situé au-dessus du brasier et d'installer une conduite d'environ deux cents mètres de longueur, à travers bois, et d'éteindre systématiquement tous les petits feux. Pendant ce temps, un agriculteur de Saint-Blaise se chargeait de ravitailler le tonne-pompe en faisant un va-et-vient avec son tracteur et une benne à lisier. Vers 21 heures, soit quatre heures

après l'alarme, on pouvait considérer que l'incendie était maîtrisé.

On notait sur place la présence du major R. Habersaat, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Neuchâtel, de M. Georges Kaltenrieder, président de commune d'Hauterive, de M. Blaise Kuntzer, conseiller communal, directeur des forêts à Saint-Blaise et de M. David-Louis BarDET, inspecteur forestier.

En fait, les dégâts ne sont pas extrêmement importants. Seul le sous-bois a été touché. Le feu s'est développé dans un secteur aride et très buissonneux.

La police cantonale mène une enquête pour connaître les causes de cet incendie. On peut émettre l'hypothèse d'une imprudence.

Il convient de rappeler le grand danger d'extension des feux de forêts en cette période de sécheresse et d'active bise.



Un tourbillon de feuilles enflammées emportées par le vent, active encore le sinistre. (Avipress - J.-P. Baillod)

ÉTAPE IMPORTANTE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE LA MONTRE « TOUT PLASTIQUE » EST NÉE AU LOCLE

Tout part du Locle, même les révolutions, mais pour retrouver l'origine de la montre « tout plastique », il faut remonter à 1950 et descendre le cours de l'Arques et de la Varenne. Car, c'est à Dieppe que Jean-Pierre Dubois, un Loclois de 20 ans et qui a la tête encore bien pleine des leçons du Technicum, débarque un jour. Il a été engagé par une entreprise spécialisée dans l'entretien des instruments de bord des navires. Et comme presque tous les bananiers du monde passent une fois au moins par Dieppe, le travail ne manque pas. Tout de suite, un problème se pose: les paliers des antennes radar sont trop vite attaqués par le sel et les embruns. Comment faire? Dubois creuse la question et propose de les fabriquer en matière plastique. L'idée était bonne.

Deux ans plus tard, lorsque le jeune homme revient dans les Montagnes, il a toujours du plastique dans ses valises. Il n'en démont pas. Le hasard veut aussi qu'il arrive au Locle peu après Edouard-Louis Tissot, rentré d'Amérique du Sud pour reprendre la tête de la fabrique que la mort de son cousin Paul avait laissée sans directeur.

Edouard-Louis Tissot n'est pas horloger. C'est sa chance. En Argentine, il a travaillé dans l'industrie électrique.

Lorsqu'il reprend les rênes de la fabrique centenaire, il ne se sent nullement lié par le conformisme, les tabous ou les snobismes propres à certains milieux horlogers. L'homme va de l'avant, sans détours. On aime encore entendre aujourd'hui ce septuagénaire dire à ses collaborateurs, alors qu'il sait qu'il n'en verra peut-être pas l'aboutissement: — Mais oui, allons-y! Le procédé est intéressant. Cela réussira dans dix ou vingt ans...

LE DÉPART: LES PALIERS

C'est sans doute ce qu'il répondit à Jean-Pierre Dubois lorsque celui-ci lui parla de matière plastique et de résines copolymérisées. Le département « Tissot-Synthétique » était né. Ses premiers pas furent modestes, mais ils donneront, sans que l'on en saisisse encore toute l'importance, une orientation nouvelle à l'entreprise. Pour éviter le choc, en quoi fabriquer les paliers traditionnels sinon, propose Dubois, en polyamide autolubrifiant? C'est le départ. Peu à peu, au fur et à mesure que le département prendra de l'extension, des essais seront faits sur la majeure partie des pièces constituant le mouvement et, tout doucement, on en arrivera à cette « As-

tronlon » que Tissot présentait hier à la presse.

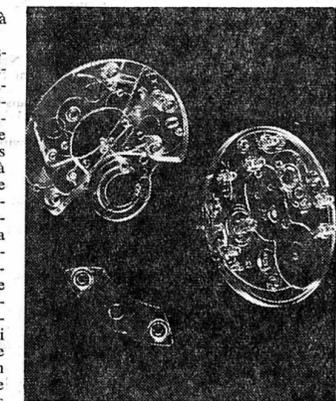
A part quelques éléments tels le ressort, le remontoir ou le spiral, la montre est presque entièrement faite en matière synthétique de haute résistance, supportant des amplitudes thermiques considérables. La fabrication des pièces ne nécessite plus de nombreuses opérations mécaniques successives, mais grâce à l'injection, elle est réalisée en une seule opération. Cette technologie nouvelle, révolutionnaire en tout cas dans la branche, a permis de revoir entièrement la construction de la montre afin de faciliter la mécanisation de l'assemblage, notamment par la suppression de toute vis. Autre avantage: la matière synthétique est autolubrifiante, donc le mouvement n'a plus besoin d'être huilé, ni « rehuilé ». Elle est aussi amagnétique et inoxydable. De plus, l'injection en une seule fois réduit, pour la platine par exemple, le nombre des opérations de 40 à... une seule! L'ancêtre traditionnelle, qui comprend généralement six pièces, s'obtient aussi par une unique injection.

MANUELLE, PUIS AUTOMATIQUE

Tissot espère pouvoir fabriquer de trois à cinq millions d'« Astrolon » avant la fin de l'année prochaine. Vendue à un prix défiant toute concurrence, d'une précision moyenne, la montre « tout plastique » ou presque est promise à un succès sans précédent et elle marquera sans doute une date importante dans l'histoire de l'industrie horlogère suisse. Elle donnera aussi à réfléchir à certains concurrents étrangers qui croyaient trop facilement le vieil empire à leur portée.

Pour le moment, seul un calibre à remontage manuel est fabriqué au Locle, mais les techniciens de Tissot pensent que, sans devoir en augmenter la hauteur, ils pourront prochainement réaliser une « Astrolon » automatique. Quant à la précision, elle variera selon les soins apportés à la terminaison et au réglage. En utilisant des fournitures et un habillement Roskopf, cette montre concurrencera, pour reprendre l'expression de M. E.-L. Tissot, « les montres les meilleurs marchés offertes sur le marché ». A l'inverse, réglée en chronomètre, équipée de spiral et de balancier plus riches, elle vaudra la montre soignée.

Mais surtout, cette montre répond aux préoccupations dont s'est ouvert M. Tissot:



Pour la platine, une seule opération au lieu de 40 avec la technologie traditionnelle!

— ...Beaucoup se posent la question de savoir, ici dans les Montagnes, si l'avenir est encore assuré pour l'horlogerie. Bien que notre chiffre de production augmente chaque année, une faiblesse se fait jour, car nous ne progressons pas au rythme de l'augmentation des autres industries.

Et puis, il y a la concurrence étrangère, américaine et japonaise. Alors? Alors, Tissot et la S.S.I.H. ont trouvé la parade, l'un cherchant une technologie nouvelle pour abaisser le coût du produit fini, l'autre travaillant aux antipodes et présentant, au cours de cette même conférence de presse, un chronographe digital portatif avec affichage à cristaux liquides, l'« Omega Octoscope », né d'une collaboration américano-suisse.

DU BOUCHON AU 100me DE MILLIMÈTRE...

Lancée il y a trois ans, la « Sideral » de Tissot fut une première approche de la matière synthétique, la montre comprenant un boîtier de plastique armé en fibre de verre. Avec leur dernière, les Loclois ont franchi un pas de géant. Pour en arriver là, on imagine que la fabrique a dû maîtriser bien des problèmes, créant son propre département « plastique » que dirige aujourd'hui M. Jean-Pierre Dubois et où M. Willy Amey, son principal collaborateur, règne sur la fabrication des moules et des machines à injecter. Si le département s'est spécialisé dans le coulage des pièces d'horlogerie qui constitue plus de 90 % de sa production, il travaille aussi pour d'autres branches, ainsi l'industrie des compteurs, du cinéma et de la photographie, pour le jouet technique et même l'aérospatial, les paliers des satellites de télécommunication sortant des moules du Locle.

Une anecdote permettra de mieux juger du chemin parcouru en moins de vingt ans. Avant de construire ses propres machines à injection, Tissot fut bien obligé d'aller voir ce que l'on faisait ailleurs. A l'époque héroïque, on en commanda ainsi à une entreprise lyonnaise alors vouée à la fabrication des... bouchons. Aujourd'hui, la plus petite pièce injectée au Locle a un diamètre de 50/100me de millimètre et est percée d'un trou de 12/100...

La nouvelle montre sera commercialisée au cours du deuxième semestre. Transparente, son cœur bat sous les yeux de celui qui la porte.

CL.-P. CHAMBERT

Effort de rationalisation en 1970 au département des finances

Dans le rapport du département des finances qui vient de sortir de presse, nous lisons cette phrase en préambule: « Les fonds propres de l'Etat ne permettant pas un autofinancement total des dépenses extraordinaires, nous sommes placés devant une alternative: réduire les investissements ou emprunter. »

L'amélioration de la gestion est cependant un moyen de ménager les fonds disponibles. A cet égard, une des solutions envisagées consiste dans l'ouverture de comptes courants à la comptabilité de l'Etat, pour chacune des communes neuchâtelaises. Ces dernières, consultées, ont, dans leur ensemble, accueilli favorablement le projet.

Au cours de l'année, plusieurs motions et postulats tendant vers le même but de rationalisation ont été déposés et développés. Deux problèmes essentiels furent au centre des discussions: la lutte contre la progression à froid et la répartition des charges entre l'Etat et les communes.

La commission de rationalisation a siégé douze fois dans le courant de l'exercice. Ses travaux furent essentiellement consacrés au bâtiment administratif et à la mécanisation. Par la construction d'un centre administratif, souligne le rapport, « nous pouvons intervenir favorablement sur l'organisation des méthodes et des structures de notre entité administrative et augmenter sa productivité ».

Lors d'études comparatives, le choix de l'emplacement du bâtiment s'est porté dans le quartier de Vauseyon, au nord de l'avenue E.-Dubois. Le projet le meilleur a été soumis, au printemps dernier, aux autorités compétentes de la ville de Neuchâtel avec la demande d'étude générale du plan de quartier.

Dans une première étape de réalisation, il est prévu de créer 400 à 450 places de travail.

Un effort particulier est accompli dans

le domaine de la mécanisation des travaux administratifs afin de comprimer l'accroissement des effectifs. Dès 1972, la mécanisation assurera le chiffrage de l'impôt direct cantonal et éventuellement, la tenue des comptes courants des contribuables à l'impôt fédéral de défense nationale. En 1973, ce seront les salaires et les taxes pour véhicules à moteur qui seront pris en charge par l'ordinateur. En 1974, on s'occupera du fichier des contrôles techniques de véhicules, et en 1975, l'intégration des différents fichiers avec la comptabilité générale sera envisagée.

L'ordinateur actuellement en fonction est déjà surchargé et sa configuration ne permet pas d'envisager de l'utiliser pour les applications ci-dessus mentionnées. C'est pourquoi un nouvel ordinateur devrait pouvoir entrer en service à la fin de l'exercice prochain.

Au chapitre de la taxe militaire, relevons que le nombre des assujettis dans le canton s'élève à 10,710. Le produit correspondant pour 1970 se monte à 1,676,370 francs 05, dont 20 % revient au canton. La mise sur ordinateur de la facturation est en voie d'achèvement.

La contribution ecclésiastique s'est montée en 1970 à 5,429,426 fr. 76. Cette somme se répartit de la manière suivante: Eglise réformée neuchâtelaise: 4,169,548 fr. 69; Eglise catholique romaine: 1,197,874 fr. 07; Eglise catholique chrétienne: 62,004 francs. En pour-cent, la part revenant à chaque Eglise prend respectivement les valeurs suivantes: 76,91 %; 22 %; 1,09 %.

Le subside de 200,000 francs accordé par l'Etat se répartit ainsi: 68,7375 %; 28,725 %; 2,5 %.

Le nouveau tableau des fonctionnaires compte 1312 postes dont 1206 fonctionnaires ou employés surnuméraires. Il y a donc encore 106 postes vacants.

Le nombre de personnes au bénéfice d'une pension payée par le budget était de 82 au 31 décembre 1970.

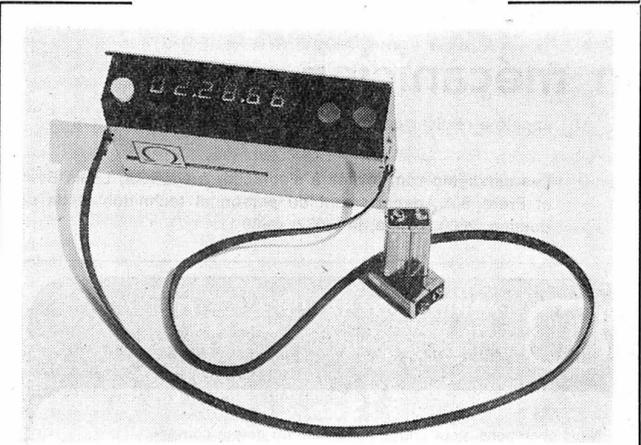
Les résultats de la taxation et de la perception de l'année fiscale 1970 se présentent comme suit: sur fortune: 9,918,841 francs 60 (dont 5,640,440 fr. 60 pour les personnes physiques); sur revenu: 77 millions 668,118 francs 30 (dont 59,476,175 francs 15 pour les personnes physiques).

Les taux moyens de l'impôt direct cantonal ont été les suivants: personnes physiques: impôt sur le revenu: 5 %; sur la fortune: 2,27 %; personnes morales: impôt sur le bénéfice: 11,75 %; sur le capital: 2,5 %; fonds de prévoyance et caisses de retraite: impôt sur la fortune: 0,72 %.

Les contributions aux charges sociales ont produit en 1970, 21,599,069 fr. 56, qui représentent 24,501 % du produit de la taxation de l'impôt direct cantonal (87,586,959 fr. 90).

Remarquons que le district de Neuchâtel fournit avec 29,167 contribuables (dont 953 personnes morales) 38,39 % du produit de l'impôt direct global dans le canton. Le district de Boudry, 15,99 % avec 15,276 contribuables (dont 244 personnes morales). Le district du Val-de-Travers, 6,71 % avec 7830 contribuables (dont 182 personnes morales). Le district du Val-de-Ruz, 5,60 % avec 5653 contribuables (dont 105 personnes morales). Le district du Locle, 9,78 % avec 10,003 contribuables (dont 203 personnes morales). Le district de la Chaux-de-Fonds, 23,53 % avec 24,997 contribuables (dont 651 personnes morales).

Le résultat de la taxation de l'impôt fédéral de la défense nationale pour la quinzième période 1969-70 fait ressortir un total de 49,582,726 fr. 65. Protection civile: 122 décomptes concernant la construction d'abris privés ont été liquidés durant l'année. Ces ouvrages permettront d'abriter en cas de besoin 4981 personnes. Le montant total des subventions versées aux intéressés s'élève à 596,940 fr. Le nombre des abris privés construits depuis 1953 s'élève actuellement à 2124. Ils permettent de recevoir 72,677 personnes, soit 43,52 % de la population totale du canton de Neuchâtel. Le nombre des projets de construction d'abris se monte à 809 pour 28,879 personnes. Sur le plan de l'instruction l'Office cantonal de la protection civile disposait à fin 1970 de 36 instructeurs cantonaux et de 146 instructeurs communaux.



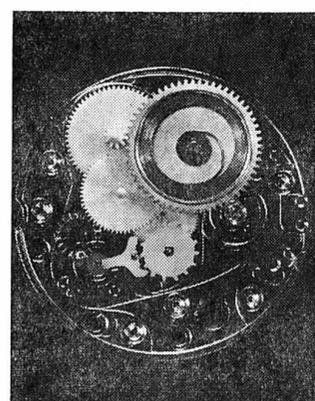
L'« octoscope » ouvre la voie à la montre 100% électronique

Dans les années 1870, aux Etats-Unis, un brevet concernant le « cristal liquide » fut déposé par un inventeur. La découverte passa totalement inaperçue et elle ne sera reprise que près de cent ans plus tard par l'entreprise américaine OPTEL qui, en collaboration avec Omega, vient de mettre au point un chronographe digital portatif avec affichage à cristaux liquides. L'« Octoscope ». L'« Octoscope » ne pèse que 560 grammes et il affiche le temps au 1/100me de seconde jusqu'à 59 minutes. Il englobe toutes les fonctions d'un véritable chronographe avec rattrapante utilisable aussi bien en fonction totalisateur qu'en fonction mémoire, et procure un affichage permanent. Il utilise deux appareils en un seul, étant utilisable comme chronomètre manuel et comme appareil de chronométrage électronique.

Mais son plus grand avantage est la

faible consommation en énergie électrique: avec quelques microwatts, on peut réaliser un affichage de six chiffres. Cette faible consommation est tout à fait à portée de l'horlogerie pour une montre à affichage électronique.

En effet, toutes les montres électroniques ont encore des transducteurs (moteurs ou relais) qui transforment les impulsions électroniques en pas mécaniques pour faire tourner les aiguilles. Bref, l'affichage reste encore mécanique. Avec l'affichage optoelectronique, c'est-à-dire celui dans lequel les signaux électroniques ont pour effet direct le changement optique d'un élément sans l'intermédiaire d'un dispositif mécanique, on commence par le compteur industriel présenté hier pour en arriver, un jour, à la montre-bracelet. Ce serait donc la première montre 100% électronique ne comportant plus aucune pièce mécanique mobile.



L'« Astrolon »: vue sur le mouvement. (Photo Tissot)

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole des Arts et Métiers
Année scolaire 1971-1972

Ouverture des cours obligatoires pour apprentis :

lundi 19 avril 1971

Inscription des nouveaux élèves au secrétariat de l'école, dès la rentrée.

IMPORTANT : Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de suivre les cours dès le premier jour de leur apprentissage, sans attendre que les contrats soient signés. Le directeur : F. WERNER

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DU CHATELOT

Mise à ban

En raison des dangers que les ouvrages présentent pour le public, ainsi que du risque des chutes de pierres, la SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DU CHATELOT met à ban la ligne du funiculaire de l'usine et ses abords déboisés depuis le chemin des Moulins-Calame (passage sous-voile No 1) jusqu'au Doubs.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite de pénétrer dans cette zone.

Le public est invité à ne pas s'écarter du chemin des Moulins-Calame et du sentier de la rive du Doubs. La zone interdite est signalée par des écriteaux.

Neuchâtel, le 31 mars 1971.

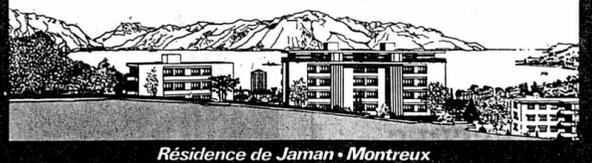
Société des Forces Motrices du Châtelot par mandat : Blaise CLERC

AUTORISATION

Mise à ban autorisée. La Chaux-de-Fonds, le 5 avril 1971. Le président du Tribunal II Frédy BOARD

Dans le plus beau panorama de la Riviera vaudoise

APPARTEMENTS A VENDRE



Résidence de Jaman - Montreux

Immeubles grand standing construction soignée, matériaux de qualité, aménagements aux choix de l'acheteur

Face au panorama, piscine chauffée Utilisable été comme hiver.

Exemples de prix : Studio à partir de Fr. 74 000.—
2 pièces à partir de Fr. 102 000.—
3 pièces à partir de Fr. 129 000.—
4 pièces à partir de Fr. 208 000.—
5 pièces à partir de Fr. 259 000.—

Attiques de 5 pièces avec terrasses Fr. 428 000.—

PROFITEZ DES PRIX DE LANCEMENT

VENEZ VISITER SUR PLACE.

Permanence sur place

le samedi 17 et dimanche 18 avril, de 11 h. à 17 h.

Bureau de vente : Ancien Stand 30, Montreux (à deux pas de l'Hôtel Jolimont)

RENSEIGNEZ-VOUS SANS TARDER.

DAGESCO SA

Promoteur-Constructeur

Spécialisé dans la copropriété



5 bis, Chemin des Trois Rois ☎ 202861, Lausanne

Particulier cherche

terrain

pour villa, 600 m² au minimum. Adresser offres écrites à FT 845 au bureau du journal.

ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

Année scolaire 1971-1972

Rentrée des classes

Lundi 19 avril, à 14 h 00

à l'aula du collège du Mail, tous les élèves de 2^{me} moderne (élèves, garçons et filles, sortant de 1^{re} moderne préprofessionnelle), ainsi que les élèves restant ou passant en 2^{me} moderne.

Mardi 20 avril, à 8 h 00

à l'aula du collège du Mail, tous les élèves inscrits en 1^{re} classique (garçons et filles, sortant de 5^{me} primaire ou éventuellement de 1^{re} moderne préprofessionnelle), ainsi que les élèves restant ou passant en 1^{re} classique.

Mardi 20 avril, à 9 h 15

à l'aula du collège du Mail, tous les élèves inscrits en 1^{re} scientifique (garçons et filles, sortant de 5^{me} primaire ou éventuellement de 1^{re} moderne préprofessionnelle), ainsi que les élèves restant ou passant en 1^{re} scientifique.

Mardi 20 avril, à 14 h 00

dans les salles de classe indiquées dans les bulletins, tous les élèves de 2^{me}, 3^{me}, 4^{me} classique et scientifique, ainsi que ceux de 3^{me} et 4^{me} moderne.

Mercredi 21 avril, à 8 h 15

reprise des leçons pour toutes les classes selon l'horare indiqué par les professeurs.

Lundi 19 avril, à 8 h 15

inscription des nouveaux élèves au secrétariat du collège du Mail. (Ceci ne concerne que les nouveaux élèves non encore inscrits.)

LE DIRECTEUR

CENTRE SCOLAIRE SECONDAIRE DE COLOMBIER ET ENVIRONS

Année scolaire 1971-1972

(avril 1971 - juillet 1972)

Les élèves désirant entrer au Centre secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) se présenteront, dans le préau couvert du collège :

mardi 20 avril 1971, à 08 h 10

classes de 1^{re} classique, 1^{re} scientifique et 1^{re} moderne-préprofessionnelle ;

mardi 20 avril 1971, à 14 h 10

classes de 2^{me} classique, 2^{me} scientifique, 2^{me} moderne et 2^{me} préprofessionnelle ;

mercredi 21 avril 1971, à 08 h 10

classes de 3^{me} classique, 3^{me} scientifique, 3^{me} et 4^{me} moderne et 3^{me} et 4^{me} préprofessionnelle.

Les nouveaux élèves qui n'ont pas encore remis leur bulletin au secrétariat de l'école voudront bien le faire parvenir sans tarder.

Les parents des nouveaux élèves de CESCOLE sont priés d'assister à la séance d'information organisée à leur intention, dans le bâtiment principal, et selon l'horare suivant :

1^{re} classique : mardi 20 avril 1971, à 20 h 151^{re} scientifique : vendredi 23 avril 1971, à 20 h 151^{re} moderne-préprofessionnelle : mardi 27 avril 1971, 20 h 152^{me} moderne : mercredi 28 avril 1971, à 20 h 15

2^{me} préprofessionnelle : mardi 4 mai 1971, à 20 h 15. Les leçons commenceront selon l'horare normal le jeudi 22 avril 1971.

Le secrétariat est ouvert de 07 h 30 à 11 h 55 et de 14 h à 17 h 45 (tél. 41 18 77 ou 41 18 78).

Les abonnements de tram et de bus peuvent être obtenus pour l'année scolaire 1971-1972 directement auprès des compagnies Tn et BBB S.A.

Le directeur B. GRANDJEAN

IMMEUBLES

Ancienne ferme

à Saules

sera vendue par voie d'enchères publiques, le jeudi 29 avril 1971, à 14 heures, au restaurant Jacot, à Saules.

Le bâtiment, nécessitant des réparations, comprend un appartement d'une cuisine et cinq chambres, grange, écurie, nombreuses dépendances, verger de 1601 m². Habitation tranquille et ensoleillée. Entrée en jouissance le 1er mai 1971.

Visite du bâtiment, les samedis 17 et 24 avril 1971, de 14 à 16 heures.

Le préposé aux enchères : Me Paul JEANNERET, notaire à Cernier.

A vendre, à Villars-Burquin, joli

CHALET

entièrement meublé, eau sous pression, écoulements, électricité. Surface du terrain : 1403 m².

Prix de vente : Fr. 98.000.—

S'adresser à la Banque PIGUET & CIE, service immobilier, tél. (024) 2 51 71, Yverdon.

A vendre, de particulier, une occasion rare à saisir,

VILLA

à Neuchâtel : 2 appartements de 6 pièces, tout confort, balcon, garage, beau jardin clôturé, 480.000 fr. Belle situation, vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Ecrire sous chiffres FI 748 au bureau du journal.

A vendre

immeubles locatifs

à l'ouest de Neuchâtel, bâtiments de 9 et 21 logements, excellente situation.

S'adresser : Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél (038) 25 76 71.



Fiduciaire Antonietti et Böhlinger, service immobilier Pierre Girardier rue du Château 13 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 25 25

offre à vendre :

A Neuchâtel

Villa de 4 pièces, avec dépendances, chauffage central général au mazout. Terrain de 203 m². Vue partielle sur le lac et les Alpes.

A Auvernier

Très beau terrain à bâtir de 1500 m² environ. Services publics sur place. Vue très étendue sur le lac et les Alpes.

Au Landeron

Parcelles de terrains à bâtir pour la construction de villas. Belle vue sur le lac de Biègne. Situation tranquille. Services publics et route d'accès. Prix intéressants.

A partir du 1er septembre 1971, immeuble locatif neuf de 24 appartements. Les renseignements, à ce sujet peuvent déjà être obtenus.

Auvernier (NE)

Villa de plain-pied, 1950, 5 pièces, vestibule, 2 W.-C., garage séparé. Possibilité d'agrandissement ; 1800 m². Vue dominante - Transports publics à proximité.

Ecrire sous chiffres F 313032-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.



NEUCHÂTEL

8, rue de l'Orangerie
Tél. (038) 25 13 13

offre à vendre

Hôtel
Café-Restaurant
avec immeuble

situé dans une importante localité du Jura neuchâtelois. Agencement et appareils modernes.

Une entreprise de la place cherche à acquérir

UN IMMEUBLE

à Neuchâtel, pour y loger ses bureaux. Le choix se porterait de préférence sur une maison ancienne comprenant une vingtaine de pièces. Adresser offres écrites à HW 847 au bureau du journal.

A vendre ou à louer, sur Sainte-Croix,

HÔTEL du CHASSERON

café, salle à manger, terrasse, chambres, dortoirs, chauffage général. 2001 Neuchâtel, case postale 304.

A vendre ou à louer, à Cressier (NE).

villa moderne

avec 750 m² de terrain. Situation ensoleillée. Libre le 24 avril. Téléphoner au (038) 25 98 65.

ENCHÈRES

ENCHÈRES DE BÉTAIL ET CHÉDAIL

à Tivoli - 2115 BUTTES

Le jeudi 22 avril 1971 dès 9 heures précises, M. Emile EMERY, Tivoli-BUTTES, vendra par voie d'enchères publiques à son domicile de Tivoli à BUTTES, pour cause de cessation de culture, le bétail et matériel ci-après :

Dès 9 heures : MATÉRIEL. Un tracteur Hürlimann avec relevage faucheuse, type D 85 état de neuf, mais plus sous garantie. Un tracteur Bührer spécial, benzine avec faucheuse. Une botteuse Fahr. Une piroquette 4 éléments. Un râteau fane Agrar. Un râteau à cheval. Une moto-faucheuse Aebi A 52. Une charrue Althaus internationale, un semoir 9 sacs, une herse à champs, une herse étrille et à prairie. Un rouleau. Un semoir à engrais. Un cultivateur. Une bêche-herse, un silo chevaux, 1 buttoir, un van. Un arrache-pommes de terre, un tourniquet, 2 chars à pneu avec éponge, une caisse à gravier, une machine à fumer, une bossette à purin Agrar 2000 litres. Un coffre à grains 3000 kg, 2 petits coffres, une balance 200 kg, 2 colliers, bidons à lait, baquets, garde bétail « Rex », piquets en fer, une grande bâche ainsi que petit matériel dont le détail est supprimé.

Dès 13 h 15 : MATÉRIEL et BÉTAIL : 11 vaches et deux génisses portantes ; 2 génisses à saillir ; 2 élèves. Bétail indemne de TBC, bang, vacciné contre la fièvre aphteuse. PAIEMENT COMPTANT.

Le greffier du Tribunal : G. SANCEY

DEMANDES A LOUER

L'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, cherche pour les mois de mai ou juin 1971, à Neuchâtel,

un appartement de 2 à 3 pièces

avec confort, pour un infirmier-chef, marié, sans enfants.

Prière de s'adresser au secrétaire administratif de l'hôpital Pourtalès, rue de la Maladière 45, Neuchâtel, tél. 24 75 75, interne 514.

Nous cherchons à louer, à Boudry

une belle chambre

pour un de nos chefs.

Faire offres à :

Machines fonctionnelles, Addoz 56, 2017 Boudry. Tél. 42 18 05

LA NEUCHATELOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie cherche pour le 1er mai 1971

4 chambres ou studios à un lit

(3 jeunes filles, 1 jeune homme) Téléphoner au 21 11 71, interne 287

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

A LOUER

LA SUISSE

pour vous aussi cette année pour vos vacances, choisissez un

CHALET

selon vos goûts, louez-le en « prêt-à-vivre » dans votre région préférée : le Valais ensoleillé le Tessin pittoresque les lacs tranquilles les vallées sauvages Indiquez nombre de personnes, date, région, prix envisagé. Vous recevrez des offres détaillées et illustrées sans engagement. RENT AGENCY, organisation spécialisée, 4, Grand-Saint-Jean. Tél. (021) 22 46 31, 1003 Lausanne.

A louer

petit appartement

de 2 pièces, au sud, confort, libre le 24 avril. Prix : Fr. 255.— par mois, charges comprises. Tél. (038) 42 14 22.



L'annonce reflet vivant du marché

DRAÏZE

A LOUER

LOCAUX COMMERCIAUX

3 pièces rénovées et W.-C. au chemin des Péreuses 6.

Libre immédiatement.

Loyer mensuel : Fr. 300.—.

S'adresser à :

DRAÏZE S.A.,
rue des Draïzes 51, Neuchâtel,
tél. (038) 31 24 15 Interne 17.

DRAÏZE

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche immédiatement

un tôlier

sachant travailler seul.

Faire offres à la carrosserie du Patinage, René Mauron-Yersin, Fleurier. Tél. (038) 61 24 31 ou 61 25 86.

On cherche

jeune vendeuse

ou aide-vendeuse.

S'adresser à la fromagerie BILL, rue du Trésor, Neuchâtel. Tél. 25 26 36.



Pour notre département RECHERCHE HABILLAGE, spécialisé dans les études de nouvelles conceptions de l'habillement de la montre, nous cherchons à engager

un dessinateur technique

qui se verra confier des tâches liées à la construction de pièces d'habillement,

ainsi que

un mécanicien

appelé à réaliser des prototypes de pièces d'habillement.

Les candidats sont invités à s'adresser à OMEGA, Louis Brandt et Frère S.A., département du personnel technique et de production, 2500 Blenne, tél. (032) 41 09 11.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 8 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

pour notre fabrication

mécanicien - outilleur

en qualité de chef d'un département de fabrication

pour notre mécanique :

micromécanicien

ayant la possibilité de travailler sur la machine à pointer et sur la machine à électro-érosion

ouvrier non spécialisé

destiné à être formé pour la fabrication de fraises et pour la trempe.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

L'AMBASSADEUR

QUELLE EXCELLENCE!!

est le prestigieux APÉRITIF de **CUSENIER**
l'invité de marque de tous les foyers aux heures joyeuses
de la détente et des réceptions cordiales.



L'image de marque de **CUSENIER** est la QUALITÉ SOUVERAINE. Vous la retrouverez dans ses SIROPS PUR SUCRE : grenadine, siromint, alizé, « JUS DE FRUITS : cassis, framboises, etc... dans ses «FREEZOR» : citron, orange, mandarine, etc... SON GUIGNOLET, liqueur - apéritif à base de cerises SON CALVADOS «ROY D'YVETOT», SES LIQUEURS : Crème de Cassis de Dijon, Cusenier Orange, SES EAUX-DE-VIE : Framboise d'Alsace, Mirabelle, Marc de Bourgogne «PAPA VICTOR», Armagnac «JANNEAU», Cognac CUSENIER, Grog au Rhum, etc...

CUSENIER : la joie de vivre en bouteille!

Youthcraft

Panty 27⁵⁰
(avec jambes longues)

Gaine 18⁹⁰

Slip 22⁵⁰

Fabriqués en Suisse, dans un tulle suisse, de Bally.

La spécialiste de YOUTHCRAFT est à votre disposition jusqu'au 17 avril à notre rayon corseterie au 2^{me} étage

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

Société Suisse de Ciment Portland S.A. Neuchâtel

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

le vendredi 30 avril 1971, à 11 h 30, à Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital No 3 (Immeuble d'Ebauches S.A., 4^{me} étage, salle 108)

Ordre du jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et des contrôleurs sur les comptes de l'exercice 1970.
2. Approbation de ces rapports et votations sur les propositions qu'ils contiennent.
3. Nominations statutaires.

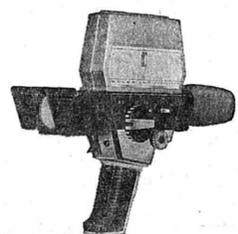
Les actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter sont priés de déposer leurs actions au plus tard jusqu'au **mardi 27 avril 1971**, à midi, au siège social, aux domiciles de la Société de Banques Suisses et de la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, de la Société de Banque Suisse, à Bâle, ainsi qu'à tous les sièges, succursales et agences de ces banques. Ils recevront en échange une carte d'admission.

Le bilan, le compte de profits et pertes au 31 décembre 1970, le rapport de gestion et le rapport des contrôleurs, sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Neuchâtel, le 3 mars 1971. Le Conseil d'administration

deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



898.-

Offre

BOLEX 160 Macrozoom

la caméra suisse aux performances optiques exceptionnelles

Facilités de paiement

UNIPHOTO SA

- Photo-Ciné Agliassa, Sainte-Croix
- Photo-Ciné Américain, Neuchâtel
- Photo-Ciné Castellani, Neuchâtel
- Photo-Ciné Curchod, le Locle
- Photo-Ciné Gloor, Neuchâtel
- Photo-Ciné Lanzoni, Saint-Imier
- Photo-Ciné Moret, Saint-Imier
- Photo-Ciné Nicolet, la Chaux-de-Fonds
- Photo-Ciné Nicolet, le Locle
- Photo-Ciné Schneider, Cernier
- Photo-Ciné Schneider, Peseux

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

LES PROBLÈMES DU TROISIÈME ÂGE

Les Bayards : une vie consacrée au dévouement

Le home Piaget est le premier hospice pour vieillards fondé au Val-de-Travers. Actuellement, il est géré par la commune et subventionné par elle. On doit sa création à Jean-François Piaget, décédé le 6 février 1844 à Yverdon. Le legs laissé à cette fondation, destiné à l'origine aux vieillards nécessiteux de la commune, a été capitalisé jusqu'en 1879. C'est à cette date que l'ancien bâtiment scolaire fut aménagé pour y accueillir des pensionnaires.

Le home Piaget est modeste, mais situé dans un lieu paisible. Ces temps-ci, il n'accueille que quatre pensionnaires. Mme Arthur Baehler s'en occupe depuis 42 ans. Lorsque nous lui avons demandé son opinion sur les problèmes du troisième âge, elle a été très émue :

MODESTE MAIS CONFORTABLE
— Ici, c'est modeste, mais assez confortable. Le coût de la pension est à la portée de toutes les bourses : 9 fr. par jour. La commune subventionne l'établissement et veille à ce que les pensionnaires ne manquent de rien. Je m'occupe du home depuis plus de 40 ans et sur le plan humain, je me suis attachée profondément à mes pensionnaires. Parmi eux, par exemple, il y en a un qui vit ici depuis 38 ans. Je considère que le problème le plus crucial qui se pose aux personnes du troisième âge est celui des loisirs.

Je m'efforce de trouver une petite occupation à mes pensionnaires. Je leur demande de s'occuper du jardin ou de donner un « coup de main » à la cuisine.

Mme Baehler a tenu à donner quelques autres précisions :
— Ici, les pensionnaires sont débarrassés des soucis quotidiens. Ils sont logés décentement, nourris, blanchis. Le home se trouve au centre du village. Ils peuvent donc avoir des contacts permanents avec la population et avoir ainsi le sentiment de participer à la vie courante.

Mais Mme Baehler ne se limite pas à satisfaire les besoins matériels de ses « hôtes ». Elle s'occupe d'eux lorsqu'ils sont malades et partage leurs soucis personnels. Son plus cher souhait serait que les personnes du troisième âge écoulent une vieillesse heureuse et bien remplie.

Mme Baehler a refusé de se laisser photographier. Elle ne tient pas à la publicité. Mais le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre est justement ces 42 années consacrées au dévouement quotidien.

J. P. et G. D.



Un havre de paix, mais à condition de meubler la vie... (Avipress - Schelling)

CHRONIQUE DE SAINT-SULPICE

C'est dans l'esprit de ceux qui l'habitent que se joue le sort d'un village...

Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'insister sur l'avenir de Saint-Sulpice par comparaison à son passé industriel. A ce propos, le pasteur Nègre, conducteur spirituel de la localité nous écrit :

« Pauvres de nous... Saint-Sulpice se meurt... Saint-Sulpice est mort... Et l'on va enterrer et répétant ce même slogan qui ferait effectivement mourir toute créature un peu sensible. Oh !... bien sûr, la fermeture de la fabrique de pâte de Doux après celle de la cimenterie était un coup dur ! On pouvait alors se demander si Saint-Sulpice ne deviendrait pas un village abandonné comme tant d'autres, en Provence, par exemple ? Si l'eau n'y manque pas, si les truites survivent encore dans l'Aréuse, il n'en demeure pas moins que les ressources économiques du village s'amenuisent singulièrement. Or, voilà que certaines perspectives s'ouvrent à nouveau... Voilà que le silence sépulcral des bâtiments des fabriques est rompu.

C'EST DANS L'ESPRIT...
C'est le moment de se poser quelques questions, car s'il est vrai que « l'homme ne vit pas de pain seulement », un village ne vit pas que de ressources économiques, commerciales... et d'impôts ! Il faut autre chose.

C'est ce « quelque chose d'autre et de plus » qui fait qu'un village vit ou meurt et c'est dans l'esprit de ceux qui s'étonnent de voir combien de Saint-Sulpiciens « émigrés » tiennent à leur village et combien d'entre eux sont revenus, et de fort loin souvent, pour y finir leurs jours. Et je suis encore plus étonné quand j'entends des jeunes affirmer qu'ils n'ont aucun goût pour la ville ou « le

Bas » ; qu'on est bien à Saint-Sulpice et qu'on n'a aucune envie de le quitter.

Et pourquoi donc sont-ils incapables d'apprécier « les bienfaits » de notre monde de consommation ou plutôt, ne sentent-ils pas mieux que beaucoup d'autres, que la vie n'est pas faite seulement de ce qu'on a, mais de ce qu'on est ? Non, un village ne meurt pas quand ceux qui l'habitent savent apprécier ce qui s'y passe et ne s'imaginent pas toujours qu'on serait mieux ailleurs. Pour celui qui sait ce que vivre veut dire, ce sont les villes et leurs banlieues sans âmes qui secrètent l'ennui, mais pas les villages.

Encore faut-il savoir apprécier ce qui est offert à tous, aussi bien la forêt que la rivière, les jonquilles que les champignons, les chamois et les chevreuils que le milan noir qu'affrontent les corbeaux jaloux de leur terrain de chasse, la neige ou le vent, le ciel étoilé et les soirées où tous ensemble on jouit de ce qu'ont préparé les « sociétés locales » et le concert que l'Union offre à chacun samedi prochain. Or, chacun

(sp) Hier, en fin d'après-midi, un incendie de forêt s'est déclaré au-dessus de la ferme des Combes, en bordure de la route cantonale Buttes - la Côte-aux-Fèdes. Des cantonniers ont donné l'alarme à la maison de commune d'où l'administrateur a fait mobiliser les premiers secours commandés par le lieutenant Charly Zaugg. Les sapeurs ont dû transporter de l'eau sur place pour se rendre maîtres du sinistre. Les dégâts ne sont pas importants.

Le Conseil communal de Buttes attire une fois de plus l'attention du public de

fait que cette fanfare est composée par moitié de Saint-Sulpiciens « émigrés » et de Saint-Sulpiciens « locaux ». Il faut le faire !

LE JOUR OU LE DERNIER MUSICIEN...

Quant à moi, je pense que le jour où le dernier musicien rendra son dernier piston, le chanteur sa dernière partition, le tireur sa dernière cartouche, le gymnaste son dernier maillot et le footballeur sa dernière paire de chaussures, alors là... Saint-Sulpice ne sera plus qu'un village-dortoir, même avec feuillet de télévision et envol de « bagnon-bien » tous les dimanches... et remarquez bien que je n'ai rien dit ni prêché, « pour ma paroisse », ce qui mériterait, avouez-le, un autre chapitre.

E. NÈGRE

Une fois n'est pas coutume, nous a encore dit M. Nègre, mais il faut bien une fois rompre le silence saint-sulpicien. « Je le fais surtout sur l'incitation de quelques-uns et j'espère exprimer en leur nom ce qu'ils ressentent. » G.D.

Incendie de forêt au-dessus de Buttes

façon qu'il ne commette aucune imprudence avec des allumettes ou des mégots, soit en forêt, soit à l'orée des bois, car le risque d'incendie est grand par la période actuelle de sécheresse.

Avant-hier, les premiers secours avaient déjà dû être mobilisés pour un incendie aux gadoues qui sont, à Buttes, à proximité de la forêt.

LES VERRIÈRES

Service communal des eaux : satisfaction

(c) L'an dernier, le chapitre des eaux se soldait par un revenu net de 21,525 fr. 65 alors que le budget laissait plutôt entrevoir une charge de 4800 francs. Le Conseil communal relève qu'il n'y eut en 1970 aucun de frais d'entretien des installations, alors qu'aucun transport d'eau ne fut nécessaire. En service depuis Noël, l'adduction d'eau française de complément arriva à point et l'on se félicite au village-frontière de la solution adoptée. Cette belle réalisation qui met désormais la région à l'abri de toute pénurie, est un atout important pour les Verrières.

Bétail de qualité

(c) Une mise publique, la première de la région cette année, vient de se dérouler aux Grands-Cernets. Le bétail, de belle qualité, s'est facilement vendu.

Fêtes de Pâques à Couvet

(c) Les cultes de la semaine sainte ont été très fréquentés à Couvet. Le jour des Rameaux, vingt catéchumènes ont ratifié le vœu de leur baptême au cours d'un service divin présidé par le pasteur Tissot et embellie par des chants du chœur mixte dirigé par M. André Jeanneret.

Jeudi soir, au cours d'un culte liturgique, M. A. Jeanneret, violoniste et Mlle Suzanne Ducommun, organiste, ont joué quelques pages de musique. Le chœur mixte a chanté au culte de Vendredi-Saint et à celui de Pâques au cours duquel les catéchumènes ont participé pour la première fois à la communion. Ces deux derniers services ont été présidés par le pasteur Perriard.

Fête cantonale missionnaire

(c) La paroisse réformée de Couvet organisera dimanche prochain, la fête cantonale missionnaire. Le culte du matin comprendra un service de cène.

VAUD - VAUD - VAUD

Mécontentement de l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Lausanne

De notre correspondant :
L'Association du corps intermédiaire de l'Université de Lausanne, l'Association suisse des médecins-assistants, section vaudoise, et l'Association suisse des jeunes chercheurs, section de Lausanne, avaient invité la presse, hier soir, pour lui expliquer les difficultés auxquelles elles doivent faire face dans la politique générale de l'Université de Lausanne.

Ces associations réunissent environ 400 membres actifs qui se recrutent parmi l'ensemble des professeurs-assistants et associés, maîtres-assistants, chargés de cours, privat-docents, assistants, chefs de clinique, médecins assistants de l'Université de Lausanne. Jusqu'à l'élaboration de la nouvelle loi

sur l'Université, on avait proposé un certain nombre d'années expérimentales dans le but de mettre à l'épreuve les nouvelles structures de l'Université vaudoise. Une des expériences les plus importantes devait être l'introduction d'une participation effective du corps intermédiaire et des étudiants à la conduite des affaires universitaires.

Or, les associations en question ont constaté que tout effort dans ce sens se heurte à l'opposition d'une grande partie du corps professoral et que les quelques propositions faites par le rectorat restaient bien en deçà des expériences réalisées dans d'autres villes universitaires du pays.

Il y a donc une partie importante qui se joue, sans doute décisive pour l'avenir de l'Université.

de conséquences : elles font savoir qu'elles se retirent de toutes les commissions universitaires où elles sont actuellement engagées et qu'elles refusent toute forme de participation nouvelle qu'elles considèrent trop en retrait des propositions faites par elles.

Ces associations demandent avant tout que les années expérimentales servent à mettre en place de nouveaux organes de décision et de gestion, et que l'on fasse à Lausanne ce qui existe déjà dans les autres universités suisses. Elles demandent aussi que l'on restreigne le nombre des membres des organes de décision (Sénat, conseils de facultés) et que l'on introduise des représentants du corps intermédiaire et des étudiants dans ces organes de décision.

Les associations se plaignent du fait que le rectorat se borne à les consulter. Elles veulent être des membres du pouvoir exécutif de l'Université à part entière. Le prochain avenir dira sans doute ce qui se passera. Il est certain que la comme ailleurs, on assiste à une évolution à laquelle il est difficile d'échapper.

Attention aux cobayes!

LAUSANNE (ATS). — La police cantonale vaudoise a annoncé hier que, durant les fêtes de Pâques, trois cobayes avaient disparu des locaux annexes de l'Institut de microbiologie, rue César Roux 23, à Lausanne. Ces animaux servaient au diagnostic de maladies infectieuses. Ils sont donc contagieux.

De plus, la santé de trois malades dépend de l'observation des animaux. Dans l'intérêt des malades, comme dans celui des familles des enfants qui pourraient avoir pris ces cobayes, il est urgent que ceux-ci soient rapportés à l'Institut susmentionné, auquel tous renseignements ou observations peuvent être communiqués (numéro de téléphone 22 33 91).

Les obsèques de Charles Veillon

Hier à Lausanne, une foule nombreuse a rendu un dernier hommage à Charles Veillon, médecin et industriel connu. C'est à l'église de la Croix-d'Ouchy que s'est déroulée la cérémonie funèbre.

Trois foyers d'incendie provoqués par les tirs des recrues d'Yverdon

(c) Hier, à 12 h 30, trois foyers d'incendie se sont déclarés derrière les butts de la place de tir de Vuaggles, soit entre celle-ci et la Crochère. L'incendie a été provoqué par les tirs de l'infanterie de l'Ecole de recrues d'Yverdon. Les trois foyers se sont étendus finalement jusqu'au premier chemin sur environ 300 mètres et une surface de quatre hectares.

Les pompiers d'Yverdon, groupes I et II, sous les ordres du major Crépon, ont réussi à maîtriser le sinistre aux environs de 15 heures. L'entreprise Landi, de Grandson, s'est rendue sur place avec un camion citerne, les quelque 2000 litres des pompiers d'Yverdon ne suffisant pas et la topographie du terrain très escarpé, loin de toute prise d'eau, rendant très difficile une attaque immédiate des foyers.

L'incendie a dû être attaqué par le chemin au-dessus de la place de tir, la côte ayant une inclinaison de quelque 30°. Les dégâts sont limités, cet endroit ne comprenant que des talus ras et peu de feuillus ceci en raison des tirs très fréquents.

critique **L'écriture par l'image**

GLAND

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 19 h 25, à Gland, M. Bernard Desponds, domicilié dans ce village, qui roulait à motocyclette rue de la Gare, s'est jeté contre l'avant d'une voiture venant du chemin des Vignes, après avoir observé le « stop » au débouché de ce chemin sur l'avenue de la Gare.

M. Desponds tomba lourdement sur la chaussée et fut transporté à l'hôpital de Nyon souffrant de plusieurs fractures au bassin, de plaies au cuir chevelu et de contusions.

PAYERNE

Les cascadeurs ont la cote

(c) Hier soir, à Payerne, sur la place de fête, quelque cinq cents personnes ont assisté à une brillante démonstration des cascadeurs faisant partie de l'équipe des voitures volantes des « hell drivers ».

A moto ou en auto, sept pilotes téméraires ont présenté une série d'acrobaties impressionnantes. Friand de ce genre de spectacle, le public en a eu pour son argent, vivant des moments d'intense émotion dans un nuage de poussière et de fumée malodorante.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

OFFRES D'EMPLOIS

LONGINES engage pour entrée immédiate ou à convenir :

EMPLOYÉ COMMERCIAL -
Réf. 22,050

Ce collaborateur sera appelé à seconder le chef de notre département Facturation. Il aura possibilité d'acquérir des connaissances en informatique.

Nous demandons une bonne formation commerciale, de l'initiative et le sens de la précision.

SECRÉTAIRE -
EMPLOYÉE COMMERCIALE -
Réf. 22,051

pour nos services commerciaux et de Public Relations
Adresser offres, en mentionnant le No de réf., à :

Compagnie des Montres
LONGINES
Francillon S.A.
Service du personnel
2610 Saint-Imier
Tél. (039) 41 24 22.

Longines chronométrier officiel aux Jeux Olympiques Munich 1972

OMEGA

Notre département Iigne pilote cherche à engager

un ingénieur-technicien ETS en électronique

si possible au bénéfice de quelques années de pratique.

Le titulaire se verra confier des travaux de développement et de construction liés à la fabrication de la montre électronique.

Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer, sans engagement, à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11.

Discrétion assurée.

LES SPORTS AU VALLON

Les comités de l'Union gymnastique du Val-de-Travers (comité de district et commission technique) se sont réunis dernièrement à l'hôtel Central à Couvet sous la présidence de M. Robert Jeanneret. A l'ordre du jour de cette séance figurait l'organisation de la 4^e fête des individus de l'UGVT, qui aura lieu à Saint-Sulpice les 4 et 5 septembre prochains.

Le comité d'organisation de cette fête, qui sera présidée par M. Marcel Ryser, a déjà siégé en présence des deux « patrons » de l'UGVT, MM. Robert Jeanneret et Alexandre Zangrando. Le cahier des charges a été mis au point. Les techniciens de l'association régionale ont dressé la liste des disciplines qui seront demandées aux gymnastes dans les catégories : artistique, nationale, athlétisme, jeunesse et dames.

Deux innovations ont été apportées au programme. Les dames auront le choix entre un concours « artistique » de trois branches et un concours « athlétisme » de trois branches également. Le concours « Jeunesse » sera scindé en deux classes d'âge : en catégorie « A », y participeront les jeunes gens nés en 1954 et plus jeunes, tandis qu'en catégorie « B » pourront s'inscrire les pupilles nés en 1958 et plus jeunes.

De cette façon, les dirigeants de l'UGVT espèrent attirer encore un plus grand nombre de jeunes gymnastes à cette fête des individus de l'UGVT qui tend à devenir une manifestation traditionnelle.

CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : « La nuit la plus chaude ».

Médecin et pharmacien habituels.

AVIS DIVERS

GRANDE LOTERIE
du 15.3 au 17.4.71
Fr. 14,000.—
de prix au Val-de-Travers

TOUS LES MATINS dans la FAN
votre publicité atteint la plupart des ménages du Val-de-Travers

René GRIZE
notre représentant à Fleurier, est à votre disposition pour vous conseiller.
Tél. 61 15 22.

Kodak Instamatic 233 X
Photographie au flash sans batterie. Complet avec film et cube flash.
Fr. 89.—

Schelling
photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

Du 15 mars au 17 avril, vous recevrez des billets gratuits de la loterie des détaillants.

OFFRES D'EMPLOIS

La Société suisse d'assurance contre les accidents à Winterthur met au concours les postes

d'inspecteurs d'acquisition et de collaborateurs au service du portefeuille pour les villes de Neuchâtel, le Locle et la Chaux-de-Fonds

NOUS OFFRONS :

- Une formation approfondie
- Une activité intéressante
- Un contact permanent avec une importante clientèle
- Un climat de travail agréable

NOS DEMANDONS :

- Formation commerciale
- Esprit d'initiative
- Sens des contacts humains et des responsabilités
- Nationalité suisse
- Age idéal : 25-35 ans

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par écrit ou par téléphone.



Agence générale de Neuchâtel - Direction : M. André Berthoud, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, téléphone (038) 25 78 21. Direction générale à Winterthur, service de l'organisation externe, Général-Guisanstrasse 40, 8401 Winterthur, tél. (052) 85 11 11.



EXPOSITION PERMANENTE
à l'aller... meubles de jardin...
COLOMBIER
Tél. (038) 41 23 12

tosali

On demande pour le 15 mai
sommelière

2 jours de congé par semaine et 2 week-ends par mois. Gain élevé. Vie de famille assurée.

Faire offres à :
Hôtel de la Gare,
Cortailod
Tél. 42 11 98.

Nous cherchons, immédiatement ou pour date à convenir,

un boucher
pour le magasin.

Faire offres à
la Boucherie chevaline,
P.-A. Challandes,
Moulin 4, Neuchâtel,
ou téléphoner au 25 33 74 le soir, au 25 41 03.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres
à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

DECATECNIC S.A.

cherche

2 OUVRIERS

pour travaux en atelier ;

1 OUVRIÈRE

à mi-temps (le matin).
Semaine de 4 1/2 jours (du lundi au vendredi à midi).

Faire offres à la direction :
Saint-Nicolas 8, Neuchâtel.
Tél. 24 09 20.

Caractères S.A. Neuchâtel

cherche :

ouvrières

pour différents travaux en atelier

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

**mécaniciens faiseurs d'étampes
mécaniciens-outilleurs**

mécaniciens et aides-mécaniciens

pour différents travaux tels que :

- POINTAGE
- FRAISAGE
- RECTIFIAGE
- AFFUTAGE
- TOURNAGE
- MONTAGE
- et
- CONTROLE

Nous offrons un travail très varié et la possibilité de muter sur les différentes machines de notre atelier de mécanique.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, le jeudi excepté, à notre usine, rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL



Nous plaçons l'homme au premier plan

Nos différents départements de production offrent des possibilités d'emploi intéressantes pour du

PERSONNEL de MANUTENTION

Venez nous voir. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement à ce sujet.



OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :

SERVICE DU PERSONNEL

TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous désirons engager pour notre département technique

une employée de bureau

de langue maternelle française, ayant le goût des chiffres et de la précision.

Une formation complète sera assurée par nos soins.

Nous offrons :

- place stable
- travail intéressant et varié
- avantages sociaux modernes
- semaine de 5 jours

Date d'entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact par téléphone avec

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71 interne 208.

- Transport
- Accidents
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Bateaux
- Incendie
- Chômage incendie
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Bagages
- Bijoux et fourrures
- Machines

NOTRE FEUILLETON

LA PERLE ET LE GRANIT

par

SUZANNE CLAUSSE

Sa beauté avait ce caractère à la fois fier et émouvant auquel, sans jamais l'avouer, Renaud était particulièrement sensible. Elle possédait aussi des yeux parlants aux paupières ourlées de cils drus et si longs qu'ils versaient une ombre palpitante et secrète sur leur nuance incomparable. Il voyait encore trembler sa bouche enfantine et peut-être était-ce ce détail attendrissant qui avait été le facteur principal de sa défaite.

Maintenant, les dés étaient jetés. Son avenir et celui de Christine dépendraient de la décision de la jeune fille. Quelle serait-elle ? La mâchoire de Renaud se serra. Sa nature orgueilleuse, autoritaire, supportait mal la contradiction. Sans doute un tel homme eût-il été d'un commerce difficile s'il n'avait possédé une intelligence hors de pair, dont la lucidité refrenait le plus souvent la violence impulsive de son premier mouvement.

L'auto filait à présent sur la route ombragée par des peupliers superbes, une belle route qui courait à flanc de coteau, large, à peine ondulante, et le bruit du moteur berçait la rêverie de Renaud.

Fils et neveu d'industriel, il menait une vie active
EDITIONS DU DAUPHIN

d'où le plaisir et l'agrément n'étaient point exclus. Une mort subite lui avait enlevé son père alors que lui-même atteignait ses vingt ans. Jusqu'à ce qu'il eût en main les diplômes nécessaires, son oncle avait continué de diriger l'usine qui lui appartenait d'ailleurs pour moitié, les deux frères ayant pris eux-mêmes la suite de leur père.

D'un naturel indépendant mais, malgré cela, aimable, insouciant, l'oncle Etienne ne s'était pas marié. Le foyer de son frère lui suffisait, disait-il, pour se retremper de temps à autre dans une ambiance familiale. De plus, il chérissait Renaud. Lorsqu'il mourut à son tour, dans un accident d'automobile, le jeune homme se trouva, à vingt-six ans, à la tête d'une situation importante autant que florissante. Sa mère lui restait mais celle-ci n'avait jamais eu de pouvoir sur lui. Très mondaine, assez dynamique, elle s'étonnait la première d'avoir donné la vie à ce garçon distant, peu malléable, volontiers taciturne, qu'elle jugeait trop sérieux. Elle occupait dans l'immeuble de son fils un appartement indépendant où elle vivait absolument comme elle l'entendait.

De temps à autre, Renaud apparaissait dans son salon, au cours d'un thé ou d'une réception. Ils dinaient ensemble à jour fixe. Là se bornaient les relations de la mère et du fils. De cet état de choses, ils ne souffraient d'ailleurs ni l'un ni l'autre. Elle, parce qu'elle était trop superficielle pour être l'esclave d'un sentiment profond, lui, parce qu'il se savait incapable de supporter un joug quelconque, si léger fût-il.

Arrivé à ce point de ses réflexions, Desforges ne put retenir un sourire d'ironie. C'était bien la peine, en vérité, d'avoir organisé son existence selon ses goûts, d'avoir su protéger sa chère indépendance, sa précieuse liberté, pour s'enchaîner au seul regard d'une petite fille dont il ignorait tout, qu'il n'aimait même pas... oui, de cela, il était sûr. D'ailleurs l'amour n'était, à ses yeux, qu'un sentiment d'exalté, de névro-

pathie. Il prétendait posséder une nature trop équilibrée pour se lancer dans une aventure de cette sorte. Il abhorrait ces regards mourants, ces roucoulements de joveux qui lui semblaient le comble du ridicule. Il espérait bien que Christine se contenterait de la cour discrète qu'il se sentait tout disposé à lui faire.

Leurs fiançailles seraient courtes. Autant en finir rapidement avec cette histoire de mariage qu'il ne pouvait plus, hélas ! éluder.

Une fois unis, il établirait leur mode de vie selon ses goûts personnels et tout à fait dans l'esprit qui l'avait toujours animé lorsqu'il avait créé, dans son usine, un service nouveau. A bien réfléchir, puisqu'il devait un jour se marier, afin de perpétuer sa lignée, autant que ce fût avec cette charmante fille, assez jeune pour être encore malléable et assez belle aussi pour qu'il en soit fier. Oui, vraiment, tout était pour le mieux. En achetant le château de ses rêves, il venait de trouver la femme de sa vie. Pour un peu il eût siffloté tant il se sentait satisfait.

L'idée que Mlle de Lornac pouvait repousser sa demande n'effleurait sa pensée qu'un court instant. Sa confiance en lui-même était trop grande, sa volonté trop déterminée pour qu'il pût s'attarder longtemps à cette éventualité désagréable. Mais non, cette petite provinciale serait trop heureuse d'être recherchée par un homme de sa trempe. Ce n'était pas Me Morand, tel qu'il le connaissait, qui viendrait mettre des bâtons dans les roues. Chargé de famille, l'excellent homme devait trop aux Desforges pour ne pas chercher à arranger les choses au mieux des intérêts de Christine et de Renaud.

Homme d'affaires accompli, habitué à tout voir sous l'angle commercial, le jeune homme n'était pas loin de dédaigner le côté sentimental de la vie. Jusqu'à ce jour, trop occupé pour avoir eu à souffrir de cette carence, il mettait toutes ses forces vives au service du travail. Payant beaucoup de sa personne, il exi-

geait aussi beaucoup de ses ingénieurs, de ses employés et de ses ouvriers. Malgré cela, tous l'estimaient, car il se montrait, en toute circonstance, scrupuleusement juste à leur égard.

Sur la belle route ombragée l'auto filait toujours. Le jeune homme conduisait machinalement, l'esprit obsédé par la gracieuse image de Christine. Il lui souriait sans même s'en rendre compte. Il la trouvait vraiment très jolie. Il n'avait jamais pris le temps d'évoquer la future compagne de sa vie. Aurait-elle eu ce petit nez fin, impertinent, ces yeux clairs qui, si vite, se chargeaient d'orage ? Il retrouvait aussi dans son souvenir, le geste qu'elle avait fait fréquemment pour rejeter en arrière la masse sans apprêt de sa magnifique chevelure, et c'était pour admirer ce mouvement un peu altier qui lui donnait une séduction de plus.

— Eh bien ! mon vieux Renaud, que te prend-il ? Stupéfié par la hantise de cette vision, le jeune homme venait de parler tout haut. Une crainte obscure l'assailit tout à coup, mais d'un effort de volonté, il l'écarta résolument.

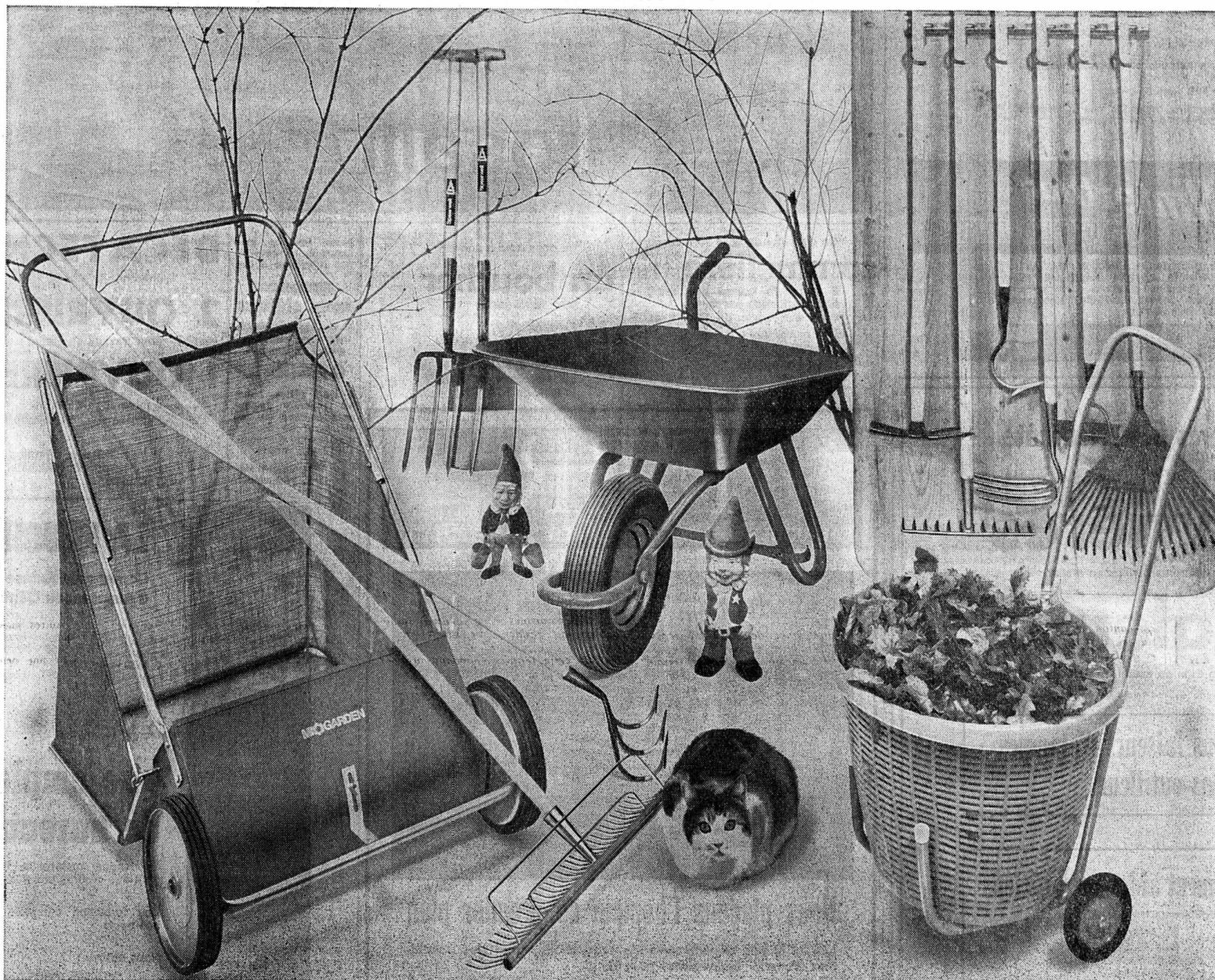
Il passa en trombe devant la maison du notaire avec lequel il avait rendez-vous le soir même. Il ne se sentait nullement disposé à le voir. Tant pis, il téléphonerait pour s'excuser en prétextant un empêchement quelconque et lui demanderait un nouveau rendez-vous. Puis, dans deux jours, il reviendrait à Boisrivière chercher la réponse de Christine.

Que savait-il de la jeune fille ? Peu de choses, à la vérité. Simplement qu'elle avait été élevée par ses grands-parents, son père et sa mère ayant été tués dans un bombardement alors qu'ils accomplissaient un voyage de quelques jours. Il savait aussi que Christine avait un frère, lequel lui donnait souvent du fil à retordre, car il était d'un naturel assez insouciant et dépensait sans compter. Les deux enfants avaient été très gâtés par leurs grands-parents qui les idolâtraient.

(A suivre)

Votre outillage de jardin est-il complet?

Nous avons à votre disposition un large assortiment: De l'outil à manche court et à manche long jusqu'à la tondeuse à gazon électrique. Vous aurez beaucoup plus de plaisir à effectuer vos travaux de jardinage si vous utilisez les outils appropriés. Et il vaut la peine de comparer les prix!



Ramasse-gazon MIO GARDEN

Nouveau!
Construction robuste en tube d'acier, roues en aluminium garnies de caoutchouc, Ø 26 cm, 4 brosses interchangeables en soie naturelle à hauteur réglable, largeur de ramassage 55 cm, corbeille en tissu plastifié très solide, pliable, avec 2 roulettes de support à l'arrière

seulement **120.-** (au lieu de 140.-)

Brouette

Armature en tube d'acier, avec roue pneumatique et barre d'appui, cuvette en tôle d'acier emboutie, contenance 85 l

seulement **60.-** (au lieu de 70.-)

Corbeille à roues

Nouveau!
pour l'intérieur et le jardin. Idéale pour ramasser et transporter les déchets tels que feuilles, herbes, papiers, etc. En tube d'acier, avec 2 roues caoutchoutées, corbeille de 50 litres en matière plastique (en vente aussi séparément)

seulement **22.-** (au lieu de 25.-)

D'autres exemples de prix parmi notre riche assortiment:

Porte-outils FIX **8.30** Râteau à feuilles mortes **4.50** Râteau à gazon **12.50**
Binette **4.50** Binette double **10.-** Cultivateur à main avec 1 dent **4.30**
Cultivateur à main avec 3 dents **5.30** Serfouette **9.-** Râteau de jardin **10.50**
Croc à quatre dents **11.50** Bêche **18.-** Bêche carrée **15.-**

Tondeuse à moteur CORONADO DE LUXE

Moteur à benzine Aspera, 3 CV, 4 temps. Avec ses nombreux avantages!

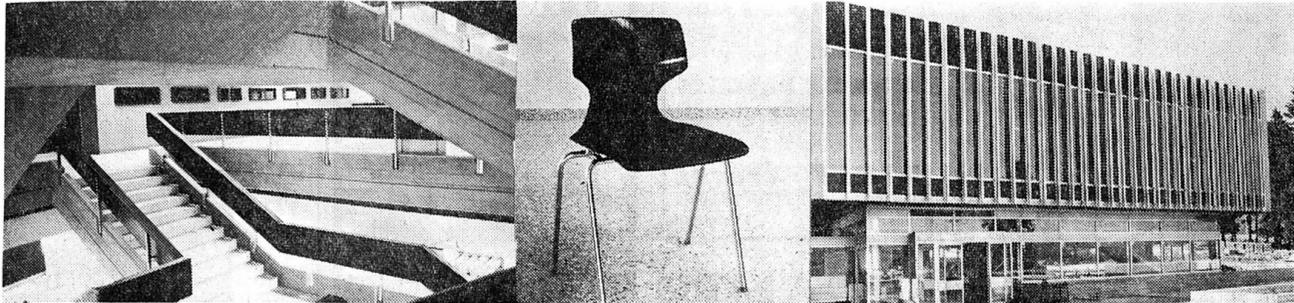
250.-



Do it yourself
MIGROS

avenue des Portes-Rouges

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS



A droite: cette façade abrite l'aula; au centre: un siège... «design»; à gauche: l'intérieur du bâtiment avec, au fond, les hublots donnant sur les aquariums.

Le nouveau gymnase comme si vous y étiez...

De notre correspondant :
Rarement l'on aura rencontré chantier aussi animé que celui du Gymnase cantonal au Bois-Noir, au nord-ouest de la ville, à proximité des pistes de ski du Chapecu-Rabli.

Il s'agit en effet de mettre un terme aux travaux d'aménagement afin que la rentrée scolaire, qui aura lieu lundi, puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

M. Jean-Marie Boichat, président de la commission scolaire, en bleu de travail, est affirmatif :

— Tout sera prêt, enfin presque tout. Jusqu'ici, les délais ont été respectés, mais il s'agissait de mettre le mobilier en place, d'achever quelques réparations et puis surtout de déménager meubles et matériel de l'ancien bâtiment, ce qui ne représente pas une petite affaire.

Les aménagements extérieurs seront terminés dans quelques mois, et les deux salles de gymnastique seront accessibles en mai. Quant à l'aula et au réfectoire, il faudra attendre l'automne.

Trente-neuf classes accueilleront les gymnasiens, mais également, dans la partie inférieure, des élèves des écoles secondaires du degré inférieur, chassés de leur collège primaire voué à la démolition. Cette solution, comme nous l'avons déjà souligné, n'est que provisoire.

A ce total viennent s'ajouter 24 salles spéciales (laboratoires de sciences, de langues, de chimie et bureaux). Pour s'occu-

per de ce petit monde, le gymnase a engagé trois concierges, mais vraisemblablement ce nombre devra être augmenté.

De forme allongée, accroché à la montagne, il se rétrécit par une succession de terrasses richement décorées d'arbustes et de fleurs. Ce qui n'enlève rien au coup d'œil unique sur la ville et toutes les chaînes du Jura. Au sud et à l'ouest, donc dans la partie ensoleillée, se trouvent les classes, au nord et à l'est, les locaux réservés à la chimie ou à la physique. De vastes rideaux métalliques retiennent les rayons de soleil sans supprimer la vue sur l'environnement.

Dans quelques mois, tout sera achevé et l'on pourra songer sérieusement à l'inauguration officielle. D'ici là, les élèves auront largement eu le temps d'apprécier l'une des belles réalisations de la région.

tions, une pour les collections et une pour les acides; ● au deuxième étage : la physique, avec deux laboratoires, deux auditorios, une salle pour la préparation, un atelier et une dernière salle pour la collection. On trouve également un laboratoire de langues, une salle de cours et une autre pour la collection, les deux à l'usage de la géographie.

● Au premier étage : la biologie : deux laboratoires, deux salles de préparation, deux auditorios et des aquariums. Plus un laboratoire de photo, deux salles de cours pour l'histoire ainsi qu'une salle de collection.

● Au premier étage inférieur : un laboratoire pour l'audio-visuel. Les travaux manuels comprendront une menuiserie, une réserve de bois, une salle pour le cartonnage et une réserve de carton. Le dessin artistique occupe deux salles de cours et une autre de collection, et le dessin technique, une salle de cours.

● Au deuxième étage inférieur : pour la musique, on trouve une salle de cours et des studios. Viennent s'ajouter à cet étage deux salles d'épreuves, les salles de gymnastique avec les vestiaires, au nombre de quatre, un local pour des sociétés, une infirmerie et, enfin, une salle pour les professeurs.

● Au rez-de-chaussée : outre une infirmerie, indispensable, il y a à ce rez-de-chaussée qui correspond en fait à l'étage situé au milieu du bâtiment (lequel est à l'usage de cuisine), trois salles d'études, une bibliothèque et salle de lecture, le secrétariat-réception du gymnase et l'économat, la direction et la sous-direction, et puis le secrétariat des écoles secondaires et la sous-direction, puisque ce degré occupera une vingtaine de classes en attendant la construction du centre Numa-Droz. Enfin, un parloir complète l'éventail.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Excès de vitesse mais fausse interprétation

Encore une histoire de circulation, pourrait-on dire en lisant le rôle de l'une des affaires qui occupait hier matin le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, présidé par M. Daniel Blaser, suppléant, qu'assistait M. Urs Aeschbacher, greffier.

Le jeune F.V. se voit reprocher une infraction à la LCR et à l'OCR. Un lundi de mars, vers 1 heure, V., accompagné d'amis, roulait en voiture en direction du centre de la ville. A l'intersection de la rue de l'Hôtel de ville et la place du même nom, il remarque sur sa droite un cyclomotoriste qui, lui semble-t-il, ne manifeste pas l'intention de s'arrêter au signal. «Cédez le passage». Dans un réflexe, il braque à gauche. Roulant à ce moment à 75 km/h, vitesse nettement exagérée, il perd la maîtrise de sa machine qui, après avoir touché le bord du trottoir, est renvoyée de l'autre côté et finit sa course contre une voiture en stationnement. Résultat : des dégâts matériels. Quant au cycliste motorisé, il s'est arrêté tout à fait normalement.

F.V. se souvient nettement que cette nuit-là il y avait une légère couche de verglas sur la chaussée. Mais il admet, comme il l'a toujours fait, qu'il roulait trop vite. Le gendarme, auteur du constat, parle également d'une couche de glace sur la chaussée, mais pas très visible. Une jeune femme et un ami, passagers de l'automobile, parlent de chute de neige mais ne se souviennent pas des circonstances exactes de l'accident. Le prévenu conduisait-il sous l'influence de l'alcool? Les analyses restèrent négatives. Il semble bien, comme le soutiendra son défenseur, que l'on se trouve devant une perte de maîtrise aux éléments subjectifs, à savoir un concours de circonstances ayant pour thèmes la glace et le cyclomotoriste. Hormis la vitesse trop élevée, le conducteur a manifesté une large

prudence et il a interprété, à faux mais tant pis, l'intention du cycliste. L'avocat demande donc une réduction de la peine.

Le tribunal, dans son jugement, relève que deux dispositions légales ont été violées. D'une part, le non-respect du 60 km à l'heure dans les villes et la vitesse inadaptée aux conditions de la chaussée. Il retient par ailleurs la perte de maîtrise. Aussi est-ce à 60 fr. d'amende et à 30 fr. de frais que se voit condamner F.V. La facture des analyses ne peut être mise à sa charge puisqu'elles se sont révélées négatives.

L'audience s'est poursuivie par une affaire en soi assez grave bien que le prévenu soit assez sympathique par sa franchise. D.L., actuellement détenu, se voit reprocher des dommages à la propriété, une escroquerie, des infractions à l'interdiction des débits de boissons, un vol d'usage et une infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire. Le procureur requiert contre lui trois mois d'emprisonnement.

Quelques-uns des faits reprochés sont antérieurs à une condamnation à dix mois d'emprisonnement par un tribunal correctionnel. En effet, ce jeune homme, qui purgeait sa peine, s'est vu libérer conditionnellement; il en profite pour commettre quelques délits, ce qui fait que tout revient en surface, les affaires passées, le reste de peine et une future condamnation! Il faut du souffle pour accepter sans broncher cette longue énumération qui fait de D.L. ce que l'on appelle un vieux cheval de retour...

A une banque, il emprunte 3000 fr. en ne mentionnant nullement sa situation délicate, son absence d'emploi. Il reconnaît qu'il n'avait nullement l'intention de rembourser les mensualités nécessaires. La taxe militaire non payée atteint la somme de 125 fr. 10 et concerne l'année 1969. Malgré les sommations d'usage, il ne manifeste aucun zèle et sera poursuivi pour cela. A une autre occasion, et à peine libéré, il se précipite vers son ancienne chambre, à la recherche d'effets personnels. Pour les récupérer, bien qu'ils ne se trouvent pas dans la pièce, il force une serrure. Comme il accepte de payer les 85 fr. de réparations, la plainte est retirée. Enfin, malgré une interdiction d'auberge, il sera vu à de nombreuses reprises dans des établissements publics, consommant de l'alcool.

Dernier délit : un vol d'usage ou plutôt une voiture «empruntée» à un ami et qui lui permettra une petite virée vers le bas du canton.

— Vous êtes sur la pente savonneuse, relève le président Blaser.

Ce qu'admet de bonne grâce le prévenu qui admet fondée la réquisition du procureur. Aussi, en fin de compte, est-ce à une peine de 75 jours d'emprisonnement ferme, moins 26 jours de préventive et à 250 fr. de frais qu'est condamné D.L. Il regagnera donc les prisons de la ville et purgera en plus la centaine de jours que la liberté conditionnelle lui avait permis d'esquiver. Au total : une demi-année.

Il s'en va, décontracté. La nourriture de la prison lui convient et puis, il travaille à l'atelier... Récupérable pour la société? Sans aucun doute, mais à condition qu'il parvienne rapidement à trouver un équilibre qu'il n'a jamais connu.

● Autres jugements : J.G. a vu le surris qui lui avait été accordé le 1er octobre 1969 révoqué et elle devra donc accomplir une peine de deux mois d'emprisonnement. C.R.N., pour lésions corporelles simples, voies de fait et ivresse publique, a été condamné à trois jours d'arrêts avec sursis pendant un an, à 30 fr. de frais et à six mois d'interdiction des débits de boissons. Ph. N.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Centre du Louverain : un habit trop petit et une ferme à transformer pour 450,000 francs

L'habit, taillé par les Chantiers de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise pour le Louverain, craque de toutes parts. En quatre ans d'activité, ce centre, primitivement prévu pour la jeunesse du canton, a vu défiler dans ses murs, à la lisière de la forêt au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, tous les âges de la vie, toutes les professions et des représentants de tous les milieux.

L'idée née en 1956 de créer au centre du canton, à l'écart des agglomérations, un tel lieu de formation, de rencontre et d'accueil de la jeunesse a tellement fait son chemin, une fois le bâtiment construit et inauguré, qu'aujourd'hui le Louverain doit rejeter du monde. Il ne pourrait jamais loger tous ceux qui ont le désir d'aller sur les hauteurs du Val-de-Ruz, passer quelques jours de détente, et de réflexion dans une ambiance propice.

Il avait été prévu à l'origine qu'une deuxième étape suivrait la première que représentent les installations actuelles. Mais cette deuxième étape ne sera pas exactement celle que l'on croyait. Les finances ont rapidement convaincu les membres du collège du Louverain que les deux pavillons qui formaient cette seconde étape pouvaient encore attendre, et qu'ils constitueraient la troisième étape.

L'extension étant devenue indispensable, il fallait trouver une solution au problème des locaux. Or, sur le terrain du Louverain, acquis en 1962 par le capital de 250,000 fr. patiemment réuni, en six ans, par la jeunesse protestante neuchâteloise, se trouve une vieille ferme. L'idée de la restaurer et de la transformer intérieurement, moyennant une dépense de 450,000 fr. s'est rapidement imposée comme la meilleure, en attendant de pouvoir réaliser les deux pavillons de béton dans le voisinage immédiat du Louverain.

mis complètement à la disposition d'une organisation, par exemple la commission de jeunesse.

● Un groupe «logement» qui comprendrait : un logement pour une famille de collaborateurs; trois chambres indépendantes pour des stagiaires.

Une salle de 60 places pouvant être divisée en deux (20 et 40 places), une salle de jeux, des dortoirs pour 60 personnes, des cuisines et le logement pour l'adjoint du résident du Louverain et le personnel auxiliaire, tel serait l'intérieur de cette ferme, répondant aux besoins les plus immédiats du Louverain en matière d'accueil.

La réalisation de ces travaux, projetés par le collège du Louverain et la commission de jeunesse, suppose évidemment un investissement : il faut trouver 450,000 francs en six mois environ. Aussi, une campagne d'information va-t-elle commencer, très prochainement, sur le plan cantonal, afin qu'au printemps prochain, la restauration et la transformation de la ferme commencent.

Il est intéressant de savoir que cette extension du Louverain a surtout été réclamée par la jeunesse qui, appartenant à des groupements structurés et encadrés réunissant des enfants de 7 à 15 ans et des jeunes de 16 à 20 ans, ou encore à des groupes de catéchumènes, s'est plainte de l'absence de dortoirs qui leur permettent de passer plus qu'un jour au Louverain. A l'heure où les responsables désirent mettre l'accent, de plus en plus, sur la vocation de lieu de rencontre et d'accueil de cette institution, la nouvelle entreprise, qu'il appartient au Louverain seul (les Cahiers de l'Eglise ayant terminé leur tâche à la fin de l'année passée) de mener à chef, mérite d'être non seulement encouragée mais efficacement aidée. Pour que, comme l'a relevé le conseiller d'Etat François Jeanneret, ancien président des Chantiers, la rencontre, l'accueil et les échanges soient au service de tous, mais aussi pour permettre aux jeunes qui empruntent cette ferme d'être demain d'abord des responsables du pays.

Année Jaquet-Droz : Ce qui sera publié

De notre correspondant :
Le comité d'organisation des fêtes et cérémonies consacrées à Pierre, Henry-Louis Jaquet-Droz et à Jean-Frédéric Leschot, est en train de préparer diverses publications, en particulier deux ouvrages qui, réunis en une seule édition, constitueront l'édition originale de l'année jubilaire Jaquet-Droz 1971. Il s'agit en effet de l'œuvre la plus complète réalisée jusqu'à ce jour sur le génial mécanicien-horloger chaux-de-fondien de naissance et loclois d'origine.

VOLUME JAQUET-DROZ ET SON TEMPS

Cet ouvrage comprendra des préfaces du conseiller fédéral Pierre Graber, du président du gouvernement neuchâtelois Carlos Grosjean, du président de la Chambre suisse de l'horlogerie Blaise Clerc, tous deux conseillers aux Etats, des études de François Faessler, Samuel Guye et Edmond Droz : «Pierre Jaquet-Droz et son temps», «influence sur l'horlogerie neuchâteloise naissante», «histoire et technique des androïdes du musée d'art et d'histoire de Neuchâtel», un volume de 100 pages, avec des illustrations, une iconographie et l'arbre généalogique et des quartiers de P.-A. Borel.

CATALOGUE DES OEUVRES DES JAQUET-DROZ

Ce catalogue comprendra 50 à 60 pages, une cinquantaine d'illustrations, dont huit quadrichromies et les œuvres exposées au musée des Beaux-arts de la Chaux-de-Fonds (automates-androïdes, montres, documents), au château des Monts (horloges et pendules, documents), au musée des Beaux-arts du Locle (les plus vieilles gravures du Locle et de la Chaux-de-Fonds, des documents d'époque). La bibliographie la plus complète des manuscrits, livres contemporains, études et articles sur les Jaquet-Droz, sommaire de leurs œuvres et l'endroit où elles se trouvent; des préfaces des présidents des Conseils communaux du Locle et de la Chaux-de-Fonds, MM. René Felber et Maurice Payot, le texte désormais classique de Jean-Paul Zimmermann sur les automates. Le tout sous une couverture du portrait en quadrichromie de Pierre Jaquet-Droz.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Ce programme complet, gratuit, contiendra tous les renseignements sur les cérémonies, expositions, création des partitions d'Emile de Ceuninck sur des airs de «la Musicienne», androïde, de la médaille de l'Ecole d'art, réalisée par Huguenin frères, et de l'enveloppe spéciale munie du sceau postal du 12 juin.

Et la priorité ?

● UNE voiture conduite par Mme Y.W., des Frères, circulait hier, vers 13 h 50, rue de la Ruche en direction sud. A la hauteur de la rue des Crêtes, elle a bifurqué à gauche, sans accorder la priorité à une auto conduite par M. M.V.A., de la ville, qui venait en sens inverse. Collision; dégâts.

Jeune fille blessée

● HIER, vers 11 h 35, une jeune cyclomotoriste, Antoinette Rossier, âgée de 17 ans, domiciliée en ville, circulait rue du Maire-Sandoz en direction nord. A la hauteur de la rue de la Paix, elle n'a pas accordé la priorité de droite à un bus, piloté par M. Charles Currit, du Locle, qui roulait en direction ouest.

Une collision se produisit et Mlle Rossier fut superficiellement blessée. Souffrant de contusions au bras et au genou droit, elle a été conduite à l'hôpital, mais elle a pu regagner son domicile.

UN HABIT TROP PETIT...

En quatre ans donc, le Louverain s'est fait une telle renommée qu'il est chaque jour sollicité d'accueillir des groupes; il y en eut 73, ce qui représente 6150 présences journalières en 212 jours d'occupation! Mais le succès de cette entreprise protestante qui s'est épanouie hissée au rang d'institution ecuménique et qui a ouvert toutes grandes ses portes, place les responsables devant certaines difficultés.

L'habit est trop petit.

ACCUEIL

Cette ferme, distante de quelques centaines de mètres du centre, et dont le toit et les murs sont en très bon état, sera aménagée en trois groupes de locaux :

● Un groupe «formation et colonies» qui recevra divers cours de formation pour les mouvements de jeunesse, des colonies d'enfants et d'adolescents et qui servirait aussi d'extension au bâtiment principal.

● Un groupe «chalet» à la disposition des groupes de jeunes pour des soirées, des week-ends ou des séjours de plus longue durée. Il pourrait être

SAINT-MARTIN Deux voitures démolies

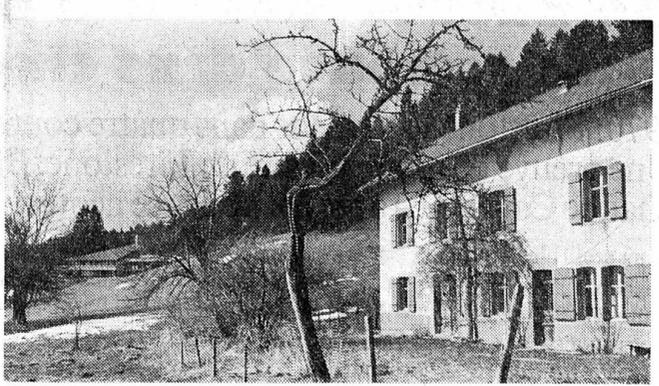
Hier, vers 19 h 50, M. V. B. de Winterlingen (Bâle-Campagne) qui circulait en direction de Dombresson au volant de sa voiture, a voulu faire demi-tour, à la sortie de Saint-Martin, au moment où survenait la voiture de M. E. M. de Dombresson qui entreprenait le dépassement du véhicule bâlois.

Les deux voitures sont entrées en collision. M. E. M. a été légèrement blessé et les deux véhicules sont hors d'usage.

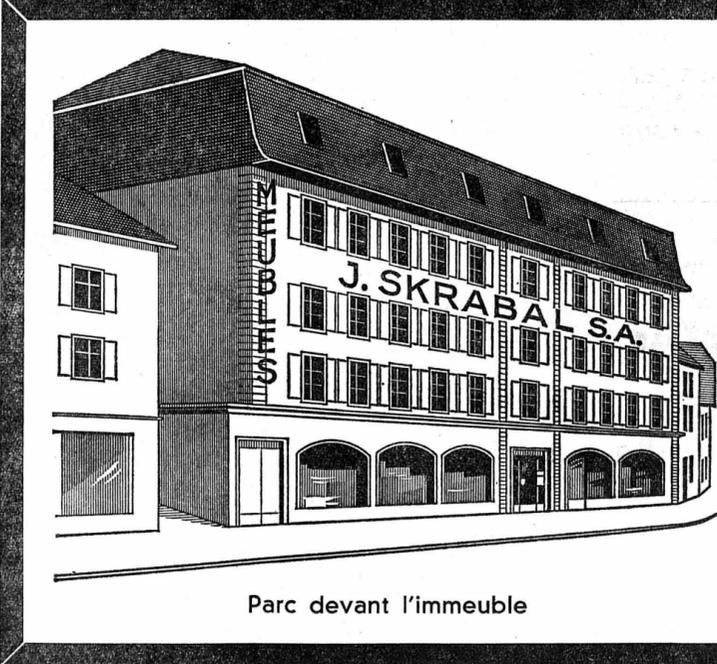
CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.



La vieille ferme qui deviendra la seconde étape du Centre de jeunesse du Louverain, dont on aperçoit le bâtiment à gauche, à l'arrière-plan. (Avipress - F. Perret)



A PESEUX visitez nos 6 étages d'exposition : 3000 m²

Le samedi ouvert sans interruption de 8 à 17 h. MEUBLES CLASSIQUES, MODERNES, DE STYLE - TAPIS - RIDEAUX

Meubles J. Skrabal SA

Peseux Grand-Rue 38 Tél. (038) 31 13 33
Neuchâtel fbg du Lac 31 Tél. (038) 24 06 55

BON Veuillez m'envoyer votre catalogue illustré

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

Ciao Le bon sens sur 2 roues

A partir de Fr. **595.-**



Grande variété dans les couleurs mode
Venez le voir et le réserver

AU CENTRE DES DEUX ROUES

Maison GEORGES CORDEY & Fils

Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 25 34 27



ancien nouveau
Transformation de vestons croisés
au prix de 53 fr. 50

R. POFRET - Tailleur

NEUCHÂTEL
Ecluse 10 - Tél. 25 90 17

Poissons frais
du lac de Neuchâtel
recommandés cette semaine

FILETS DE PERCHES
BONDELLES et filets

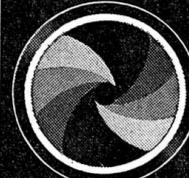
Lehnherr frères
POISSONNERIE Tél. 25 30 92
Place des Halles Neuchâtel

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité.
Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

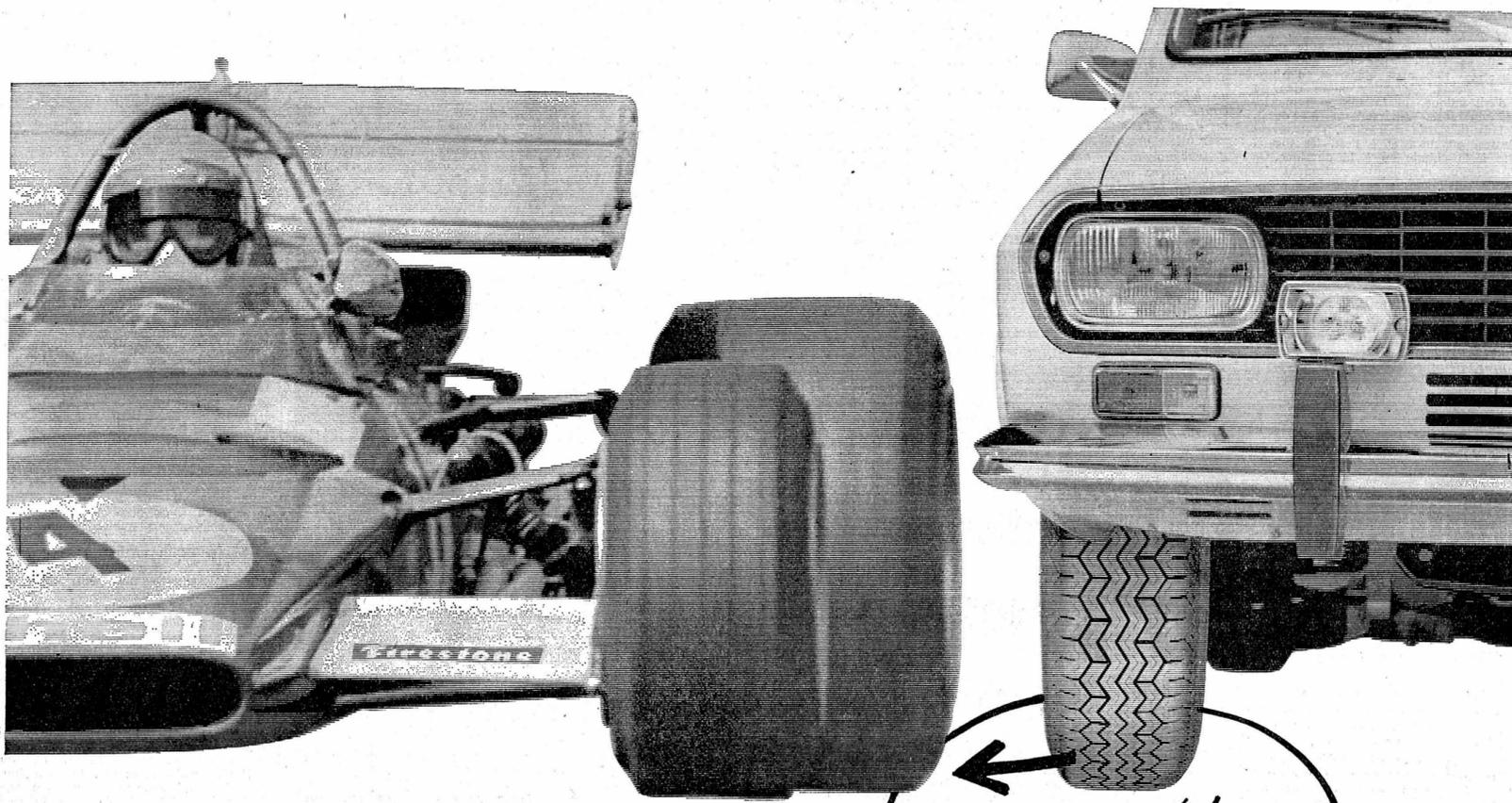
Feuille d'avis de Neuchâtel

PHOTEXPO 71



EXPOSITION PHOTO-CINÉ
ZÜRICH 16-25 avril
Züspa-Halles

Jours ouvrables 13-22 h
samedi et dimanche 10.30-22 h
dimanche 25 avril 10.30-18.00 h



cette tenue de route

se retrouve dans chaque Cavallino

1970: Firestone vainqueur dans quatre courses sur cinq.
Une preuve de la supériorité de Firestone. Et vous trouvez dans
chaque Cavallino toute l'expérience acquise en compétition.

- un profil bloc crocheur extraordinaire tenue de route grâce à ses 1152 blocs - vous sentirez vous-même votre voiture devenir plus fidèle
- des canaux de drainage spéciaux fidélité de la trajectoire, sur routes mouillées également
- une carcasse radiale flexible pas de décrochage dans les virages - fidélité dans les zones limites
- une ceinture textile centrée électriquement pas de vibrations et sécurité améliorée sur autoroutes Pneu radial-ceinturé

les professionnels ont confiance en Firestone

Brillant début de saison! Les pneumatiques Firestone ont remporté en 1971, entre autres:

Race of Champions, Brands Hatch, 21 mars
1. Clay Regazzoni, Ferrari 312 B/2 (Firestone)

12-h Sebring, 20 mars
1. Elford/Larousse, Porsche 917-5000 (Firestone)

GP d'Afrique du Sud, 6 mars
1. Mario Andretti, Ferrari 312 B (Firestone)



Cavallino

Pneu radial-ceinturé

Firestone
performances et sécurité



Ces petites dont on raffole.



Délicieuses petites, friandises exquises, mini-chocolats Ragusa fourrés aux noisettes. Les unes entières, les autres broyées. Un vrai régal. Comme tous ces petits plaisirs qui font le charme de la vie. Ragusa - rien de tel pour mettre en appétit et croquer de plus belle.



Camille Bloch

En si bonne compagnie, Ragusa ne saurait durer.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

JURA

JURA

Le lait et les fromages suisses : s'agit-il de produits « dangereux » ?

II. VOIR NOTRE ÉDITION DU 13 AVRIL

De notre correspondant : La Centrale cantonale de Grangeneuve ne prétend pas que tout soit parfait. Elle écrit : « Tant pour les laits de consommation que pour les laits de fromagerie, nous avons quelques fraudes à signaler et nous déplorons les lenteurs et lacunes de la procédure des sanctions. L'acquitte-

recherchée sur le plan de la distribution. Les commerces, spécialisés ou non, les supermarchés, portent ici une lourde responsabilité.

Et puis, approche le jour où, même en Suisse, il va falloir se méfier des contrefaçons ! Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie, on fabrique du lait de consommation, imitation et synthétique. Les Anglais absorberaient, bon an mal an 7000 tonnes de faux lait en poudre. Quant aux crèmes glacées, la méfiance est de mise dans de nombreux pays...

CE QU'ILS EN PENSENT

Mlle Anne-Marie Kœhli, laborantine en chimie à Grangeneuve : « Dans une exploitation modèle, il suffit parfois d'un joint infecté dans une machine à traire pour causer des problèmes redoutables. De toute manière, on ne peut interpréter une analyse qu'en toute connaissance de cause. Notez que, dans le lait maternel, on trouve davantage de traces d'insecticides — DDT

notamment — que dans le fromage que mangent les adultes ! Les contrôles alimentaires, si j'en crois mon expérience, sont très stricts en Suisse. Les problèmes de l'eau sont plus ardues... »

M. Georges Rime, inspecteur de laiterie, ajoute :

Chez nous, il n'est guère possible de lutter avec l'étranger, quant aux prix. Pour ce qui est de la qualité, en revanche, nous sommes bien armés. Nous fabriquons nos fromages à pâte dure avec du lait non pasteurisé, ce qui leur donne tout leur caractère. Le jour où cela ne serait plus possible (mais nous n'avons pas encore à le craindre), nous n'aurions plus qu'une production standardisée, sans personnalité.

Le chef de la Centrale de Grangeneuve, M. Claude Steiner, renchérit :

« On craint les antibiotiques dans le fromage et le yogourt, par exemple. C'est un non-sens ! La fabrication serait impossible, tout simplement ! Quant aux pesticides, l'Union suisse du fromage contrôle



Sonde en main, l'inspecteur vérifie tout. (Avipress - Gremaud)

chaque lot. Mais le problème existe, nous le suivons de près. Une liste des produits interdits a été dressée. De toute manière, le consommateur doit être rassuré. Ces produits ne contiennent pas d'hydrocarbures chlorés.

Enfin, M. Paul Bourqui, ingénieur agronome EPF, déclare :

« Cette affaire de qualité des laits n'est qu'un des aspects du malaise paysan. En matière d'agriculture, tout tombe dans le domaine public. Quand une entreprise va mal, on ne le crie pas sur les toits. Il s'agit de remettre les choses à leur place. Alors, producteurs et consommateurs pourront être satisfaits. »

Voiez-vous, le consommateur a peur de mourir en mangeant. C'est une psychose ! A côté de cela, pour se « soigner » notamment, il ingurgite quotidiennement des substances autrement plus dangereuses.

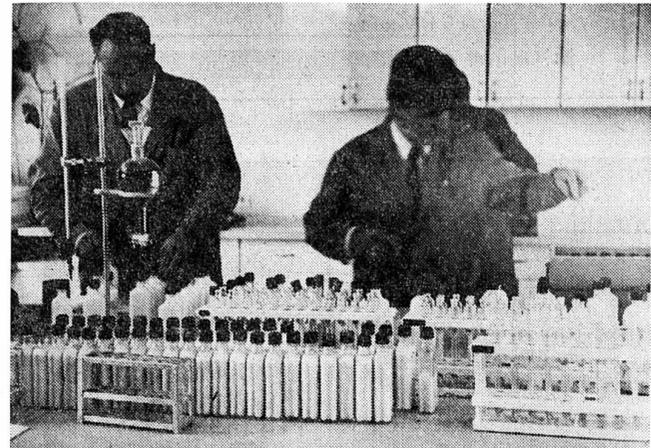
« Il est certain que, dans l'activité des producteurs de lait, il subsiste toujours des erreurs et des négligences », dit encore M. Bourqui. « Mais, comme dans toute activité humaine, il y a des impondérables. En fin de compte, l'intérêt du producteur, du transformateur et du consommateur est identique. C'est un même front, sur lequel nous combattons... »

M. G.

Notre enquête

ment de certains producteurs n'a pas été compris dans les milieux concernés. (...) Le fraudeur devrait être puni sur-le-champ.

Puisse cet appel être entendu ! Trop de mansuétude est néfaste à l'ensemble des producteurs et jette le discrédit sur tout le système. D'autre part, il faut se rendre compte qu'une politique de la qualité limitée au niveau de la production est insuffisante. On pourrait être tenté d'imputer aux producteurs des maux dont l'origine doit être



Au laboratoire de Grangeneuve, les échantillons prélevés peu avant sont scientifiquement examinés par les inspecteurs. (Avipress - Gremaud)

Nettoyage des rives du lac de Morat

(c) Les délégués des communes riveraines du district d'Avenches, de Morat et de l'Etat de Vaud, se sont réunis, sous la présidence du préfet Pidoux, à Faoug, afin de mettre au point la campagne de nettoyage des rives du lac de Morat.

Au cours de la séance, M. Gaschen, du service cantonal des eaux, a annoncé qu'un important dragage à l'embouchure de la Broye allait commencer ces prochains jours. Il durera cinq ans. Quelque deux millions de mètres cubes de terre et de sable seront enlevés. Toutes les mesures de sécurité nécessaires seront prises pendant la durée des travaux. Comme les eaux du lac sont actuellement très basses, les délégués des communes se sont déclarés d'accord d'entreprendre immédiatement une campagne de nettoyage des rives du lac et des forêts avoisinantes avec l'aide des enfants des écoles et du personnel de l'Etat de Vaud, qui mettra à disposition son matériel.

Avec les musiciens de Saint-Aubin

De notre correspondant : C'est à l'hôtel des Carabiniers, à Saint-Aubin (Fr), que les sociétés de chant et de musique du grand village broyard ont donné le soir de Pâques leur concert annuel. Dirigé par M. Louis Colomb, le chœur mixte exécuta une suite de productions fort applaudies. Au cours du concert, M. Charles Guerry, président, remit plusieurs diplômes de membres d'honneur. La seconde partie de la soirée fut réservée à la société de musique

« La Caecilia » que dirigeait pour la première fois M. Fritz Tschannen, de Sainte-Croix, successeur de M. Bernard Roulin. Professeur de chant de musique, M. Tschannen dirigea durant une douzaine d'années l'orchestre de la radio et de la télévision de Montréal. Il établit en outre, en 1948, le record du monde de... saut à skis ! Les musiciens de la fanfare saint-albinoise interprétèrent notamment deux œuvres signées de leur nouveau directeur.



La cérémonie à l'église. (Avipress - Périsset)

BIENNE

Tôles froissées

(c) Hier, vers 12 heures, une collision entre deux voitures s'est produite à l'intersection du quai du Haut - rue du Jura. Dégâts : 1000 fr. Vers 13 h 40, deux véhicules se sont heurtés à la croisée des routes de l'Hôpital - faubourg du Jura. Dégâts : 3900 francs.

SOLEURE

Cambrioleurs arrêtés

La police cantonale soleuroise a arrêté mardi les cambrioleurs qui avaient dérobé une somme de 389,979 francs dans un coffre-fort de la maison Autophon, à Soleure, dans la nuit du 24 au 25 février dernier.

Une piste devait être découverte peu avant Pâques. Une personne fut surveillée, puis arrêtée mardi matin. On devait rapidement se rendre compte qu'elle était l'auteur de vols commis dans un magasin de Derendingen, dans une fabrique d'Oberdorf et dans des ateliers de Soleure. On devait cependant constater qu'elle n'avait pas agi seule. Un complice a été arrêté. L'enquête ayant été étendue au cambriolage d'Autophon, la police apprenait qu'il y avait un troisième complice et c'est chez ce dernier que l'on découvrit une somme de 361,000 francs.

Les trois cambrioleurs arrêtés sont des jeunes gens âgés de 20 à 21 ans, habitant la région soleuroise, mais ne travaillant pas chez Autophon.

La police la recherche

(c) Hier, Mlle Urs Gœtschi, âgée de 18 ans, a disparu du domicile de ses parents avec une somme de 3000 francs.

Passante renversée

(c) Hier, vers 18 heures, Mlle Lina Botta, âgée de 72 ans, traversait la chaussée dans le quartier de la Neuveville, à Fribourg, lorsqu'elle fut renversée par un motocycliste. Souffrant d'une commotion et de plaies à la tête, elle a été hospitalisée.

Un jeune typographe se noie au Tchad

(c) On vient d'apprendre la mort accidentelle survenue sur le fleuve Chaéri, près de Fort-Lamy, d'un jeune conducteur-typographe fribourgeois, M. Bernard Sonney, de Vuisternens-en-Ogoz. Le défunt avait achevé son apprentissage à Fribourg et avait quitté la Suisse il y a un mois pour travailler à l'imprimerie du Tchad. Lundi de Pâques, le jeune typographe s'est noyé dans le fleuve Chaéri.

VAUD

ORBE

Relations coupables

(c) La police de sûreté est intervenue à l'égard d'un habitant d'Orbe qui avait entretenu des relations coupables avec une jeune fille de moins de 16 ans ; précisons toutefois que cette dernière était consentante. Il a été déferé aux autorités judiciaires.

SAINTE-CROIX Arrestation

(c) La gendarmerie de Sainte-Croix a arrêté un habitant du village qui était recherché par le juge d'instruction de Schaffhouse pour des affaires d'escroquerie. Il a été incarcéré dans les prisons d'Yverdon avant d'être transféré sur les bords du Rhin.

VAUD - VAUD - VAUD

Payerne : les comptes communaux de 1970

De notre correspondant :

La municipalité de Payerne a remis aux membres du Conseil communal son rapport sur la gestion 1970, ainsi qu'un extrait des comptes communaux. Les recettes totales se sont élevées à 6,249,243 fr. 70 et les dépenses à 6,522,541 fr. 80. L'excédent des dépenses est ainsi de 138,298 fr. 10. Les intérêts généraux se sont élevés à 547,000 fr. (recettes : 258,000 fr.). Les écoles ont coûté 1,249,000 fr. (recettes : 423,000 fr.). Les dépenses pour les bâtiments se sont élevées à 246,000 fr. (recettes : 171,000 fr.). Si les domaines ont coûté

52,000 fr. en revanche, ils ont rapporté 175,000 francs. Les vignes ont occasionné des dépenses pour une somme de 409,000 francs, mais ont rapporté 435,000 francs. Le compte des forêts est à peu près équilibré avec 90,000 fr. aux dépenses et 91,000 francs de recettes. La voirie occupe la première place dans les dépenses de la commune avec 1,862,000 fr. (recettes : 471,000 francs). Le compte des eaux prend toujours plus d'importance avec 334,000 fr. de recettes et 243,000 fr. de dépenses. Si la police a coûté 383,000 fr., elle a en revanche encaissé 222,000 francs. Le service du feu présente des comptes presque équilibrés : 60,000 fr. de recettes et 71,000 fr. de dépenses. Les dépenses se sont élevées à 727,000 fr. (recettes diverses : 95,000 fr.). L'administration communale a coûté 330,000 francs (recettes : 23,000 fr.). Les dépenses occasionnées par le stade municipal ont atteint 36,000 fr. (recettes : 4498 francs). Les abattoirs ont coûté 128,490 fr. tandis qu'ils rapportaient 128,000 fr. Le rendement des impôts s'est élevé à 3,489,000 fr., en augmentation de 132,000 fr., en chiffre rond, sur l'année précédente.

La fortune communale, qui était de 2,504,149 fr. 08 au 1er janvier 1970, avait diminué de 148,297 fr. 10 au 31 décembre de la même année.

La prochaine « marche romaine » d'Avenches

De notre correspondant :

Il y a une année, la première « marche romaine » d'Avenches fut un succès. Près de 2000 personnes y prirent part, apprenant à connaître une partie du canton particulièrement riche en monuments historiques. Le bénéfice de cette marche avait été versé intégralement à l'association « Pro Avenches » pour la recherche archéologique et au musée du Vieil-Avenches, de création récente.

Cette année, la seconde « marche romaine » des 22 et 23 mai sera tout à la fois culturelle, populaire et sportive. Afin d'honorer la vigne et le vin, elle a été placée sous le signe de Bacchus, dont l'effigie se trouvera sur la médaille remise aux participants. La « marche romaine » permettra à ses participants de se documenter sur de nombreux monuments historiques situés dans une région chevauchant les cantons de Vaud, Fribourg et Berne. Le ravitaillement sera gratuit et, à l'arrivée, ceux qui le voudront pourront même boire un verre au gûllon, offert par les vignerons du Vully.

Les sportifs auront également pleine satisfaction, un parcours de 20 kilomètres étant préparé à leur intention (le parcours populaire représentant une distance de 12 à 14 kilomètres). Un concours doté de prix et de plusieurs challenges a été mis sur pied pour les jeunes ne comme pour les aînés. La « marche romaine » 1971 se présente sous d'heureux auspices et les organisateurs, qui travaillent bénévolement, ont décidé que le bénéfice éventuel serait partagé entre « Pro Avenches », le musée du Vieil-Avenches et des départs de l'aviation en Suisse, et les œuvres sociales de la commune.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Avant deux importants procès

De notre correspondant :

La Chambre criminelle du Jura a siégé, hier, sous la présidence de M. Henri Béguelin et en présence des juges Vallat et Boinat, du procureur Trähler et de trois avocats.

Elle a procédé au tirage au sort des jurés qui constitueront, à la fin de ce mois, la Cour d'assises devant laquelle comparaitront Dominique Marguerite, l'auteur de l'agression de la poste de Develier, ainsi que Borrutt et Yvonne Bernard, les assassins de Mme Henriette Rebetez, du Prédame.

Le sort a désigné les jurés suivants : André Kneuss, mandataire, Sonviller, André Maître, marchand de bétail, Montmelon-Dessus, Georges Guillaume, industriel, Courgenay, Germain Joray, secrétaire communal, les Enfers, Hubert Boillat, maître secondaire, Lovresse, Charles Buhler, agriculteur Renan, Georges Guerdat, tourneur, Bassecourt, Fernand Gobat, agriculteur, Crémines, et, en tant que suppléant, Eugène Maurer, électricien, Courtelary.

GLOVELIER

On recherchait Coulon, ou trouve un trafiquant

(c) La police avait été avertie hier que l'évadé des prisons de Porrentruy se trouvait dans la région. Elle organisa une battue et découvrit un individu louche qu'elle arrêta car il était porteur de stupéfiants achetés à Bâle. Il s'agit d'un jeune homme de 18 ans qui rôdait depuis plusieurs semaines dans la région de Moutier, Courtelary et Delémont.

UNDERVELIER

Fillette grièvement blessée

(c) Hier, au début de l'après-midi, Anita Simon, 9 ans, fille de M. Edmond Simon, ouvrier de fabrique, qui marchait au bord de la route avec deux camarades, entre Undervelier et Soule, a subitement fait un écart à gauche au moment où arrivait derrière elle une voiture. L'enfant fut happée par le véhicule et transportée une quarantaine de mètres sur le capot avant de retomber sur la chaussée. Souffrant notamment de lésions à la colonne vertébrale et d'une fracture ouverte de la jambe droite, elle a été hospitalisée à Delémont.

Feu de forêt

(c) Hier, au début de l'après-midi, des enfants ont mis le feu à des broussailles au bord de la route Undervelier-le Pichoux, au lieu dit « Les Corbes ». Les flammes se propagèrent rapidement à une pépinière de sapins et il fallut l'intervention des premiers secours de Delémont, venus avec un camion-citerne, pour en venir à bout. Le feu a ravagé environ 30 ares. Les dégâts s'élèvent à plusieurs milliers de francs.

SAINTE-IMIER

La fête du travail

(c) M. Fernand Donzé, député au Grand conseil et bibliothécaire à la Chaux-de-Fonds, sera l'orateur officiel du 1er mai à Saint-Imier.

Manifestation valaisanne

(c) La « Chanson du Rhône » et « Le Feuillu » donneront samedi soir un concert à la salle de spectacles. La soirée se déroulera sous le thème du « Valais chante et danse ».

Horaire variable

(c) La Fabrique des balanciers réunis S.A. introduira l'horaire variable jusqu'à la fin de l'année, à titre expérimental. C'est la première expérience de ce genre tentée dans la localité.

Collision : 8000 fr. de dégâts

(c) Hier, vers 7 heures, une collision s'est produite entre deux automobiles sur la route cantonale à la sortie de Saint-Imier, près du garage « Chasseral ». Pas de blessés, mais 8000 fr. de dégâts.

Le 26 avril, comparaitra Dominique Marguerite. La Cour sera composée des juges Béguelin, Vallat et Boinat, tandis que dès le 28 avril, pour le procès Borrutt - Bernard, ce sont les juges Béguelin, Vallat et Auroi qui constitueront la Cour d'assises avec les jurés désignés.

Réorganisation forestière dans le Jura

Le Jura s'achemine vers une réorganisation de ses arrondissements forestiers qui sera marquée par la création d'un nouvel arrondissement comprenant les communes du Val-Terbi et du plateau de Pleigne. La nouvelle organisation devrait résoudre les problèmes linguistiques posés par l'existence d'arrondissements bilingues. Un décret permettant cette restructuration sera soumis au Grand conseil bernois.

C'est à la suite de l'acceptation d'un postulat du député Fernand Rollier (agrarier), maire de Nods, développé en février 1970 devant le Grand conseil bernois, demandant notamment le rattachement à la conservation des forêts du Jura des communes du district francophone de la Neuveville, que la conservation des forêts du Jura a été amenée à proposer une réorganisation des arrondissements forestiers. Celle-ci prévoit notamment la réduction aux seules communes alémaniques du Jura (district de Laufen et deux localités du district de Delémont) de l'actuel arrondissement de Laufen et le rattachement à un important arrondissement « Chasseral » des communes du district de la Neuveville jusqu'ici intégrées à l'arrondissement du Seeland.

DELÉMONT

Exposition d'estampes

(c) Depuis quelques semaines, et jusqu'au 18 avril prochain, la Galerie Paul Bové, de Delémont, présente une exposition d'estampes modernes, lithographies, eaux-fortes, sérigraphies, signées des plus grands maîtres actuels. En effet, à côté de Picasso, on trouve des œuvres signées Miro, Braue, Giacometti, Manes-roy, Bazaine, Marini, Ernst, Kano, Lansky et Tapiès. Cette juxtaposition d'œuvres de styles totalement différents est intéressante à plus d'un titre, même si certaines des estampes présentées ne sont pas ce que leur auteur a fait de meilleur. C'est déjà à la fin de cette semaine que les différentes estampes gagneront les musées et les collections d'où elles ont été tirées pour le plaisir des amateurs jurassiens.



Un « personnage » de Picasso. (Avipress - Bévi)

Disparition d'un jeune

(c) Alexis Broquet, 17 ans, a disparu du domicile de ses parents depuis le lundi de Pâques.

Advertisement for BESANÇON, Capitale de la Franche-Comté, Mois d'Avril 1971. Lists various events from Saturday 17th to Friday 30th, including sports, theater, and music performances at various venues like the Palais des sports and Stade municipal.

Au tribunal correctionnel de Lausanne Condamnation du fournisseur des antiquaires

De notre correspondant : Le tribunal correctionnel de Lausanne a rendu son jugement hier soir, dans l'affaire de vol et d'escroquerie dont nous avons parlé hier. G.M., le principal accusé, que l'expertise psychiatrique qualifie d'antisocial et d'infantile, a eu droit à la compréhension de la cour bien qu'il ne puisse invoquer aucune circonstance atténuante. Retenu coupable de vol, escroquerie et tentative d'escroquerie par métier, de faux dans les titres, M. a été condamné à 18 mois de réclusion moins 289 jours de préventive, à payer 100 fr. d'amende, à l'expulsion du territoire suisse pendant cinq ans, à la privation des droits civiques pendant la même durée, avec les trois quarts des frais de la cause à sa charge.

ment d'un dixième des frais. Sa concubine, A.F., condamnée également par défaut, pour vol et recel, devra subir quatre mois de prison, si on l'attrape, puis sera expulsée de Suisse pour cinq ans, et devra payer un vingtième des frais.

Enfin, E.G., pour recel, est condamné à 41 jours de prison moins 12 jours de préventive, à trois ans d'expulsion de Suisse, avec 3 ans de sursis et au paiement d'un dixième des frais.

FAOUG

Déviation du trafic

(c) Depuis mardi, pour cause de réfection de la chaussée sur la route cantonale, à Faoug, le trafic en provenance de Berne - Morat à destination de Lausanne est dévié dans la localité. Cette restriction de circulation durera environ deux mois.

LA VIE HORLOGÈRE

INDUSTRIE HORLOGÈRE VAUDOISE Une première mondiale...

De notre correspondant : La société Deperaz-Faure, fabrique d'horlogerie à Renens, a présenté à la presse, hier soir, une réalisation inédite dans le secteur horloger, la pendulette « Space Quartz », électronique, à affichage digital, qui permet d'obtenir immédiatement l'heure dans les principales capitales du monde.

Créée à l'origine par un pilote, cette montre nouvelle peut également servir au sportif, à l'ingénieur et à toute personne devant minutier une opération donnée. Grâce à ses deux lunettes tournantes, l'une graduée dans l'ordre croissant, l'autre dans l'ordre décroissant des minutes, il est possible d'un coup d'œil de se rendre compte du temps écoulé depuis le début d'une opération, mais aussi du temps restant.

La division du cadran est particulièrement bien étudiée, avec aiguilles spéciales, donnant une importance primordiale à la minute. La pendulette « Space Quartz » indique l'heure sur cinq fuseaux horaires différents. La précision du quartz donne une minute d'écart par an. Son utilisation se justifie dans les bureaux des compagnies aériennes, les bureaux de voyages, les agences : sur

contre la toux

un bon remède vaut bien une grimace

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais !) et par son action rapide et bienfaisante. Le sirop Famel a conservé intact le goût d'origine des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

SIROP FAMEL

FLYMO STANDARD
FLYMO PROFESSIONNEL
FLYMO CONTRACTOR

**Nouveau:
 Flymo Electrique**

L'unique tondeuse
 au monde
 à coussin d'air
 porte ce signe



Lavedette parmi les tondeuses. La Flymo Electrique plane littéralement sur un coussin d'air. Sans roues, sans laisser de trace. Elle est très légère, ne pesant que 7,5 kg. Et aussi facile à mettre en marche et à manier qu'un aspirateur. La Flymo Electrique (agrée par l'ASE, 220 volts, 1000 watts) tond silencieusement et sûrement. Elle est doublement isolée, antiparasitée et équipée d'un indicateur de courant et d'un dispositif automatique contre la surcharge. Hauteur de coupe réglable de 1,5 à 4 cm, largeur de tonte 38 cm. La Flymo tond en avant, en arrière, de côté, en cercle, par-dessus collines et talus. Qu'il s'agisse de gazon sec ou humide, dense ou clairsemé, la Flymo tond vite, très vite.

Le conseil avisé d'un mécanicien-démonstrateur expérimenté est le garant d'un choix sûr.

Achetez juste

Achetez chez vous, lors d'une démonstration sur votre terrain.

Voyez notre importante exposition permanente et demandez notre catalogue gratuit.

TOSALLI

COLOMBIER
 Tél. 41 23 12

Entreprise de nettoyages
Molliet
 Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

JURAZUR air taxi

FOIRE DE BÂLE
 Echantillons
 du 17 au 27 avril
 Tél. (038) 24 71 31

J.-J. LUDI
CLÔTURES

Bois - Métal - Béton
 Fer forgé
 Neuf - Réparation - Rénovation
 CORCELLES (NE)
 Tél. (038) 31 76 78 ou 41 26 15



L'annonce
 reflet vivant du marché

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 3

L'obtention d'un crédit rapide ne rend service qu'une fois. Vous en profiterez encore mieux si vous bénéficiez aussi d'une limite de crédit supplémentaire — car vous pourrez ainsi obtenir en tout temps de l'argent frais en 10 minutes.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône 8021 Zurich, Widdergasse 1
 Téléphone 022/24 63 53 Téléphone 051/23 03 34

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos

formules de demande de crédit.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP Domicile _____

T/ 391

chez tous les marchands de fraîcheur Yoplait

cadeau
 pour les enfants
 un **puzzle**
 passionnant et éducatif

Yoplait

YOGOURTS DESSERTS ET FROMAGES FRAIS



Ohé les enfants! Les revoilà les fameux maillots et ballons "jus de pomme"!

Coupon Envoyer à: „Campagne jus de pomme“ case postale 253, 8045 Zürich

Veuillez m'envoyer jusqu'à épuisement du stock:

___ maillots „grande“ pour adultes
 ___ maillots „moyenne“ pour adultes
 ___ maillots „petite“ pour enfants de 9-12 ans
 ___ maillots „mini“ pour enfants de 5-8 ans
 ___ ballons „jus de pomme“ en couleurs, Ø 40 cm contre remboursement, port et frais compris Fr. 5.90 par maillot — Fr. 3.50 par ballon (pour les commandes à partir de 10 maillots: Fr. 5.50/pièce)

Nom: _____

Rue: _____

NP/localité: _____

Son prix... une gageure

Nous nous étions fixé comme but de construire une voiture de conception et de technique ultramodernes... et pourtant accessible à toutes les bourses.

La Sunbeam 1250/1500 a tenu cette gageure. Constatez par vous-même ce qu'elle offre: Une carrosserie monocoque de ligne moderne, 2 moteurs au choix (1248 et 1498 cm³), des freins à disque à l'avant, un diamètre de braquage réduit (9,7 m), un coffre spacieux. Livrable en 4 versions, toutes avec 4 portes donnant facilement accès à un intérieur généreux et agréable, aux sièges confortables.

Une voiture dont les 3 qualités principales: confort, robustesse et sécurité sont complétées par une multitude d'autres.

Enfin, pour couronner le tout, un prix étonnamment avantageux:

Sunbeam 1250 De Luxe Fr. 7990.-

Livrable aussi en versions Sunbeam 1500 De Luxe, Sunbeam 1500 Super et Sunbeam 1500 GT.

En vente partout où vous voyez ce panneau: dans toutes les agences qui représentent aussi Simca et la première Chrysler européenne. Grâce à la fusion de ces 3 marques, vous disposez d'une intéressante gamme d'automobiles avec, à coup sûr, celle qui convient à votre budget. En Suisse, le réseau de vente et d'entretien met ses 250 points et ses spécialistes compétents à votre service.



CHRYSLER

SIMCA

SUNBEAM



Votre distributeur Chrysler/Simca/Sunbeam:

NEUCHÂTEL - PESEUX :
 NEUCHÂTEL :
 LA CHAUX-DE-FONDS :
 DELÉMONT :
 FLEURIER :
 LE LANDERON :
 MALLERAY :

Garage de la Côte S. A.,
 A. Waldherr,
 Garage de l'Etoile, E. Frey S. A.,
 Garages Réunis S. A.,
 E. Gonard,
 J.-B. Ritter,
 G. Brancucci.

(038) 31 23 85
 (038) 24 19 55
 (039) 23 13 62
 (066) 22 49 31
 (038) 61 29 22
 (038) 51 23 24
 (038) 92 17 61

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

Les anciens instruments de l'église de Sornetan

De notre rédaction biennoise :

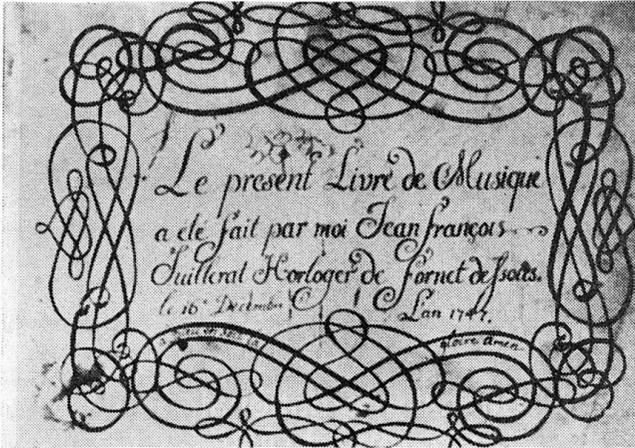
Vendredi-Saint s'est donné en l'église de Sornetan un concert « ALLELUIA DES TROMPETTES », concert donné par l'ensemble instrumental Gérald Gorgerat (bois, cuivre et orgue), exécuté sur les anciens instruments de la paroisse. Les œuvres interprétées ont été composées spécialement pour cette occasion.

Il s'agit de 3 musettes (ou trompettes en bois, env. 70 cm de long) et de 2 basses (anciennement appelées cornets ou « souqueboutes », environ 1 m de long) qui ont servi pendant le culte à l'accompagnement des psaumes, de 1709 à 1849 avant d'être remplacés par un harmonium.

Ces instruments ont été, par bonheur, conservés, en partie mis à mal par le temps, mais remis en état par un spécialiste de l'ensemble Gorgerat, M. Wiltli.

Dans le cadre de ce concert assez spécial, les ACTUALITÉS PROTESTANTES nous adressent les quelques lignes suivantes : DEDICACE DU TEMPLE DE SORNETAN, 1709.

« Environ le 3me octobre 1709, notre temple fut parachevé, et le 10me jour du mois de novembre après, la dédicace se fit très solennellement en présence d'une grosse assemblée de peuple, par le très honoré Monsieur d'Aubigné et Monsieur Faigaux, les deux ministres du Saint-Evangile dans nos lieux, en telle façon que Monsieur d'Aubigné monta en chaire et fit un assez long discours au nom de Dieu. Et Monsieur Faigaux était dressé près de la table qui répondait aux demandes que Monsieur d'Aubigné faisait au nom de tout le peuple, cela avec de grandes prières à genoux et des chants des psaumes avec les instruments de musique, savoir 7 trompettes et 6 cornets. Et après avoir retrouvé à un prêche que Monsieur Fai-



La première page du vieux cahier de musique.

(Avipress - Guggisberg)

goux devait faire dans une heure à demy, lequel nous a expliqué le verset 19me et 20me du chapitre 18 de Saint Matthieu le plus clairement qu'il luy a esté possible. Et ensuite on a encore chanté à la sortie de l'action tout comme un autre dimanche.»

(Extrait d'un manuscrit de Jean-Pierre Juillierat, de Châtelat).

Notes — Samuel d'Aubigné: cousin germain de Mme de Maintenon, épouse de Louis XIV, banni de France en 1685 lors de la révocation de l'Edit de Nantes. — Davit Faigaux: son gendre et suffragant, de Sorvilier.

DE 1709 A 1849 OU LES « AFFREUSES TROMPETTES »

« Sept trompettes et six cornets soutenaient le chant de la grande assemblée lors de la dédicace du temple en 1709. C'étaient là probablement des musiciens occasionnels et bénévoles et il y a lieu de penser qu'au début on eut recours au service d'un chanteur, le régent du village. Un précieux document conservé aux archives de la paroisse intitulé: « Règlement pour l'organisation de la société des chantres de l'église de Sornetan » atteste plus tard l'existence d'une société de musique formée de 8 membres. Le président, auquel les autres membres promettent de manifester de la déférence, note les absences et perçoit les amendes.

Les instruments dont se servent les musiciens... sont: 3 voix humaines, 2 bassons (en réalité un double basson et un hautbois d'amour), 3 clarinettes qu'on appelait alors bassettes et qui auraient été, paraît-il, les instruments préférés de Mozart. Le jour de leur engagement et les musiciens promettaient de se distinguer

par la régularité de leurs moeurs et de leur conduite ». Cette belle discipline connut parfois des éclipses. On raconte qu'en 1816, par un beau dimanche d'hiver, mécontents de n'avoir reçu aucun traitement depuis quatre ans, ils firent la grève du culte au grand détriment du chant des psaumes et à la grande stupefaction du pasteur et de ses paroissiens.

... Un important contribua certainement à modifier le mode d'accompagnement du chant cultuel. Vers 1830... Félix Neff, le bouillant évangéliste français, vint prêcher dans quelques villages de la Prévôté. Il diait et pensait beaucoup de mal de la musique d'Eglise telle qu'elle était en usage dans nos pa-

roisses. Faisant allusion à un psaume... qu'il avait entendu chanter à Bévillard: « Ces paroles, écrivait-il à Ami Bost, braillées à toute force, au son d'affreuses trompettes, semblaient plutôt une musique d'enfer qu'un concert spirituel ». A ses yeux, ces bassons, ces hautbois d'amour, ces clarinettes et ces trompettes étaient des instruments damnés puisqu'ils servaient aussi bien à la musique sacrée qu'à la musique de danse. ... On a vu dès lors apparaître dans nos églises la musique un peu fade de l'harmonium..... »

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h: Festival Charlie Chaplin à 20 h 15: Hurra... wir sind wieder Junggesellen, jusqu'au 18 avril.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15, samedi, dimanche à 15 h: Le Gendarme en balade (jusqu'au 15 avril).
Elite (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h: The Boy in the Band, jusqu'au 17 avril.
Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15: Les Novices.
Métro (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h: Tue-les tous... et revient seul - Mise à sac, jusqu'au 20 avril.

Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h: Une messe pour Dracula.
Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h 15: Love, jusqu'au 20 avril.

Roxy (tél. 2 11 77), La Vie sexuelle de Dracula, à 15 h et 21 h. Eros Centre, à 19 h, jusqu'au 18 avril.
Scala (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15: Le Docteur Jivago.
Studio (tél. 2 17 37), à 14 h 30 et 20 h: F.U.C.K.

DIVERTISSEMENTS
Astoria: L'orchestre Lechtaler Buam.
Bonne Anberge: Chaque samedi soir, divertissement musical.

Café-bar Saint-Paul: mercredi, vendredi, samedi et dimanche: divertissement musical. Mercredi soirée dansante.

City Center: vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club: Le pianiste Tony Cirasa.

Domino: L'orchestre Denise and The Jaguars.

Fantasio: Orchestre 7 Mladis.

Seefelds: Disc-Jockey Ringo, Light-show.

Hôtel Rotonde: Samedi, dimanche, divertissement musical.

La Chartreuse: Bar à l'étage, tous les soirs, ambiance créée par des pianistes amateurs.

Stadthaus Nidau: Le pianiste Renato Ghezzi.

Club-Hôtel Palace: Le pianiste Jean Cravedi.

Médecin de service: tél. 6 55 66 (police renseignée).

Dentiste: dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

Pharmacie de nuit et du dimanche: Pharmacie Schurch, rue de Nidau 36, tél. 2 43 54.

Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr Jolissaint, rue de l'Union 16. Téléphone 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Marchaux 9, téléphone 2 40 05.

Théâtre allemandique: 20 h 15: Die Geschichte vom Soldaten von Igor Stravinsky.

Avec l'Association des fanfares biennoises, en avant la musique!

De notre rédaction biennoise :

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, l'Association des fanfares de la Ville de Bienne, que préside M. Roger Daverio a dressé le programme de la saison.

CONCERTS PUBLICS AU PARC DE LA VILLE

La Musique de la Croix-bleue donnera son concert d'ouverture au parc de la ville dans la semaine du 18 au 25 avril. Le deuxième concert aura lieu dans la semaine du 14 au 20 juin. Viennent ensuite la Musique de Madretsch, dans les semaines du 26 avril au 1er mai et du 21 au 26 juin, la Musique Ouvrière (2.5 au 9.5 et 15 au 12.8) la Musique de la Ville (10 au 16.5 et 6 au 12.9), la Filarmonica la Concordia (17 au 23.5 et 22 au 29.8) la Musique de Boujean (24 au 29.5 et 13 au 18.9), la Musique de Mâche (30.5 au 6.6 et 19 au 26.9) et l'Union instrumentale 7 au 13.6 et 30.8 au 5.9). Chaque société a le droit de donner son 2me concert au Ring pour remplacer le concert de Sylvestre.

FETE DES MERES

A l'occasion de la Fête des Mères toutes les sociétés joueront aux endroits suivants: l'Union Instrumentale à l'hôpital du district, la Musique Ouvrière à l'Asile du Ried, la Musique de la Croix-bleue dans le quartier quai du Bas-Gare, La Filarmonica Concordia à la rue du Marché-Rue Dufour, la Musique de la Ville au Pasquart, la Musique de Boujean à Boujean, la Musique de Mâche à l'Asile Gottesgnad et à Mâche et la Mu-

sique de Madretsch à la clinique des Tilleuls et dans le quartier de Madretsch.

Le matin du dimanche de la Braderie on pourra entendre des concerts aux emplacements suivants: Musique Ouvrière vers la place du général Guisan, Musique de la Croix-bleue à la rue Neuhaus-Quai du Bas, Musique de Boujean au Pont du Moulin, Musique de Madretsch à la place de la gare, Musique de Mâche vers la poste du Marché-Neuf, Filarmonica la Concordia à la rue du Marché, la Musique de la ville à la place de la Fontaine et l'Union Instrumentale près du Palais des congrès. Ces musiques joueront puis marcheront en direction de la place Centrale en formation d'Etoile pour terminer le concert avec deux marches d'ensemble, « Mein Biel » et « Colonel Bogey ». Tous les corps de musique prendront part au cortège de l'après-midi.

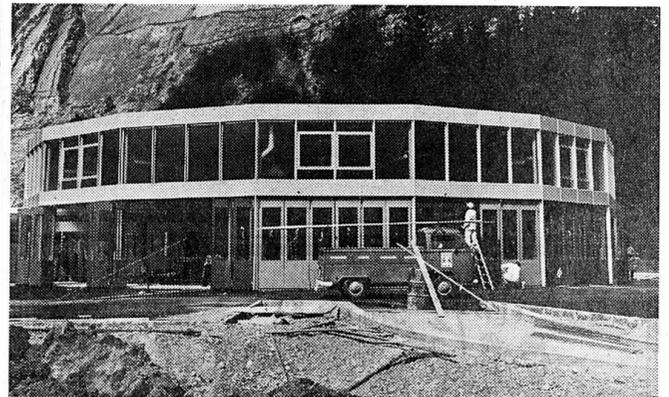
NOUVEAUX EQUIPEMENTS ET FETE FEDERALE DE LUCERNE

Les 15 et 16 mai la Musique de Mâche inaugurera ses nouveaux uniformes. Les sociétés suivantes participeront à la Fête fédérale de musique à Lucerne, qui aura lieu durant 2 week-ends. La musique de Madretsch, les 12 et 13 juin, la Filarmonica Concordia, la Musique de Mâche, la Musique de la Ville et l'Union Instrumentale les 19 et 20 juin.

CONCERT D'ENSEMBLE

Le traditionnel concert d'ensemble des fanfares de l'Association aura lieu au Palais des congrès le vendredi 10 septembre.

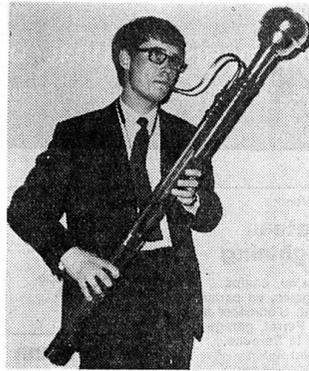
TOUT EN ROND...



On construit actuellement, à la route de Soleure, la première maison biennoise « tout en rond ». Un style qui en vaut certes d'autres... (Avipress - Guggisberg)



Le cornet ou « souqueboute ».



L'instrument qu'on nommait alors la trompette.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

HAEFLIGER + KAESER S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,



MAGASINIER

pour son service « Quincaillerie » au Mail.

Congé tous les samedis après-midi et un samedi matin sur deux.

Faire offres ou téléphoner : Seyon 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 21.

Nous avons toujours un emploi intéressant à vous proposer dans nos différents services. Nous avons besoin de

1 EMPLOYÉE

pour le contrôle de la manutention. Nous offrons des conditions d'engagement très avantageuses comprenant :

- salaire élevé
- rabais sur achats
- prime de fidélité
- caisses maladie, accidents et pensions

à personne qualifiée, désireuse de trouver un emploi stable.

Adresser offres de service ou se présenter



Neuchâtel — Tél. (038) 25 02 52

Le poste de

chef du département galvanique

d'une fabrique de cadrans en plein développement est à repouvoir pour date à convenir.

Le titulaire, après environ une année d'activité dans la maison mère à Bienne, devra assumer la responsabilité de l'atelier galvanique et de traitement de surface d'une nouvelle fabrique à Sion.

Nous exigeons :

- Maîtrise absolue du métier de galvanoplaste, avec si possible de l'expérience dans la fabrication du cadran ; caractère de chef.

Nous offrons :

- salaire adapté aux exigences de l'emploi ;
- prestations sociales d'une entreprise moderne ;
- frais de déménagement.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir faire leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae, sous chiffres 80.0.19020 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2501 Bienne.

Fondation d'Ebauches S.A.



2000 NEUCHATEL — Case postale 1157
Tél. (038) 25 74 01

engagerait, immédiatement ou pour date à convenir

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Faire offres en joignant copies de certificats, curriculum vitae et photographie.

On cherche

une sommelière

Bon gain. Entrée immédiate ou à convenir.
Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. 41 34 21.

J'engage

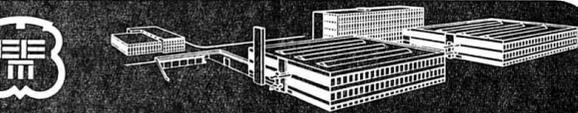
ouvriers

pour travaux de garage et de démolition. S'adresser à Bruno Borer, démolition d'autos, 2006 Neuchâtel. Tél. 31 66 66.

Le restaurant Beaulac 1re classe cherche :

chef de rang
commis de rang
sommelier (ère)
fille ou garçon de buffet
garçon de cuisine

(débutants acceptés)
Téléphoner au 24 42 42 ou se présenter au restaurant.



Pour notre département d'outillage nécessaire à la production de nos mouvements électroniques, nous engageons :

UN MÉCANICIEN faiseur de moules
UN MÉCANICIEN faiseur d'étampes
UN MÉCANICIEN spécialiste
(sur machines à pointer et érosion)

Une formation sur les postes précités peut être envisagée pour jeunes

MÉCANICIENS de précision

cherchant une place intéressante et stable. Si vous désirez assurer votre avenir dans un secteur industriel en pleine expansion et bénéficier de la stabilité d'une entreprise de format international, nous vous invitons à faire vos offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel .

Tél. (038) 33 44 33, 2074 Marin.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international





Une référence internationale...

Dunhill International,
la cigarette de luxe.
Un mélange parfait de tabacs légers
pour le plaisir raffiné du fumeur.

Fr.1.60 for 20



Imported from
the most distinguished tobacco house in the world
Alfred Dunhill Ltd., Duke Street St. James's, London. Also Paris and New York.

**GARAGE
DE LA
CÔTE S.A.
PESEUX
Tél. 312385**



CHRYSLER

SIMCA

SUNBEAM

Distributeur officiel
**CHRYSLER -
SIMCA - SUNBEAM**
Nous sommes
spécialisés dans
la remise en
état et la vente
des

**VOITURES
D'OCCASION**

...c'est pour
vous, une

GARANTIE!

**VOITURES EN STOCK,
EXPERTISÉES ET
LIVRABLES
IMMÉDIATEMENT:**

voitures de service :

- ◆ MATRA M 530
jaune, 1970
- ◆ CHRYSLER 180
or métallisé, 1971
- ◆ SIMCA 1000
rallye, rouge, 1971

voitures d'occasion :

- ◆ SIMCA 1501
blanche, 1968
- ◆ SIMCA 1100 GLS
beige, 1968
- ◆ FORD 17 MS
bleue, 1967
- ◆ FORD 17 RS 2,3
blanche, 1969
- ◆ CITROËN 2 CV
grise, 1966
- ◆ TRIUMPH HERALD
blanche, 1965
- ◆ CITROËN ID 19
beige, 1968
- ◆ SUNBEAM IMP.
or, 1969
- ◆ SIMCA 1200 S
blanche, 1968
- ◆ DATSUN 1600
grise, 1968
- ◆ PEUGEOT 404
verte, 1968

Nos voitures sont
provisoirement
exposées à

**L'HÔTEL-RESTAURANT
DE LA CHARRUE
VILARS (NE)**

☎ 36 12 21

Hélas !
Si cela vous arrive, adressez-vous à la
Carrosserie Paul Schœlly
2068 HAUTERIVE/NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 93 33

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Armes : infanterie sans lance-mines.

Régions : **LES PRADIÈRES - MONT-RACINE** (carte nationale suisse au 1:50,000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

Dates et heures :

| | | |
|----------|---------|----------------|
| Lundi | 19.4.71 | de 0730 à 2200 |
| Mardi | 20.4.71 | de 0730 à 2200 |
| Mercredi | 21.4.71 | de 0730 à 2200 |
| Jeudi | 22.4.71 | de 0730 à 2200 |
| Vendredi | 23.4.71 | de 0730 à 2200 |
| Lundi | 26.4.71 | de 0730 à 2200 |
| Mardi | 27.4.71 | de 0730 à 2200 |
| Mercredi | 28.4.71 | de 0730 à 2200 |

Zones dangereuses :

Limitées par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - lisière forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél du poste de cmdt pendant les tirs : (038) 53 30 13

MISE EN GARDE :

- Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
- Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
- PROJECTILES NON ÉCLATÉS :**
 - En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
 - La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
 - Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
- Les demandes d'indemnités pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
- Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :

Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00

Le commandant de troupe :

tél. (037) 22 51 22

Lieu et date :

Neuchâtel, le 22 mars 1971.

**Foire Suisse
Bâle
17-27 avril 1971**

L'offre la plus importante
des produits suisses de qualité.
En 1971:
participation des groupes
transport et manutention
technique; chaudronnerie et
radiateurs, chauffage au mazout.
Heures d'ouverture:
8.30 à 18 heures.
Cartes journalières Fr. 5.-,
ne sont pas valables les 21,
22, 23 avril, journées réservées
aux commerçants. Les
billets de simple course sont
valables pour le retour dans
les six jours; ils doivent
toutefois être timbrés
à la Foire

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête
pour vos problèmes de publi-
cité. Nous avons pour les
résoudre un service à votre
disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

**PAS DE
SOUÇIS**
NOUS SOMMES LA

**VÉLOS
MOTOS**
Pour l'entretien de
vos vélos, vélo-
moteurs, motos
Vente - Achat
Réparations

G. CORDEY
Ecluse 47 - 49
Tél. 25 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

Décoration * Papiers
peints * Plâtrerie *
Peinture

ROOSLI
NEUCHÂTEL - Dime 14
Tél. 41 36 50 - BOLE, Chanet 2

**GOUT
DES
MOINES
GODET VINS
AUVERNIER**

**Machine à
laver à céder**

bas prix, avec ou
sans fixation.
100 % automatique
modèle d'exposition
garantie comme
neuve, pose,
installation, service
après vente assurés.
Reprise et facilités
éventuelles.
Ainsi que quelques
occasions révisées.
Tél. (021) 26 15 95
ou 27 84 10.

Véhicules à moteur
et accessoires

A vendre
VW 1302 S
Modèle 1971,
12,000 km, avec
tapis, radio,
pneus neige,
7200 fr comptant.
Tél. 33 20 27, aux
heures des repas.

MERCEDES BENZ
250 CE 1970
Très beau coupé, vert métallisé, 5
places, première main. Comme neuf.
Voiture équipée, direction assistée,
boîte manuelle, radio, ceintures, etc.
TRES BELLE VOITURE
Fr. 21,900.-
Garage **PLACE CLAPARÈDE S.A.**
25, rue Sautter, 1211 Genève 12
Tél. (022) 46 08 44

A vendre
**bateau
Lightning**

acajou, équipé
régates, en parfait
état. S'adresser à
S. Perret, garage
de la Béroche,
Saint-Aubin.
Tél. 55 13 52.

A vendre
Alfa 1600 SS
carrosserie en
aluminium;
expertisée.
Tél. 24 14 98, dès
18 heures.

A vendre
Dyane 6
modèle récent.
Tél. 24 27 90.

A vendre
Dyane 6
1970, rouge,
14,000 km.
Tél. (039) 26 74 61.

A vendre
Moto BSA
250 CC, ancien
modèle. Bon état.
P. Blandenier,
Ecluse 45, Neuchâtel

A vendre
Simca 1300
1963, bon état.
Tél. 24 74 12, dès
19 heures.

A vendre
**Alfa 1600
GTV**

modèle 1967,
gris métallisé,
intérieur cuir,
45,000 km, voiture
expertisée.
Prix : 7800 fr.
Tél. (038) 47 14 30,
à partir
de 19 heures.

A vendre
Caravane
modèle Wolf,
480 T, 5 places,
tout confort,
parfait état.
S'adresser à
S. Perret, garage
de la Béroche,
Saint-Aubin.
Tél. 55 13 52.

A vendre
Hors-Bord
Crescent 4 CV,
avec garantie.
Garage
Frédéric FATTON,
Pesieux.
Tél. 31 72 50.

A vendre
Fiat 124
1967, expertisée.
Facilités de
paiement. Garage
Frédéric FATTON,
Pesieux.
Tél. 31 72 50.

VW Karmann
1500, 1962,
expertisée.
Tél. 51 37 49.

A vendre
**MORRIS
1000**
modèle 1968,
première main,
25,000 km.
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : 3900 fr.
Grandes
facilités
de paiement.
Garage
R. WASER
Rue du Seyon
34-38,
2000 Neuchâtel.
Tél. 25 12 28.

A vendre
Porsche 911 S
58,000 km,
peinture neuve,
4 pneus neufs.
Prix intéressant.
Tél. (038) 41 37 48.

AVANTAGEUX

Amag-Bienne offre les voitures suivantes:

VALIANT SPORT COUP, modèle 1971
27 CV, automatique, direction assistée et ser-
vo-frein. Argent. Intérieur rouge. Sièges
noirs.
Voiture de direction. 4800 km.

VALIANT-SIGNET, modèle 1971, 19 CV,
automatique, direction assistée et ser-
vo-frein. Argent. Intérieur rouge. Sièges
individuels.
Voiture de démonstration 5000 km.

VALIANT-SIGNET, modèle 1970, 14 CV,
automatique, or. Intérieur vert.
Etat de neuf. Prix particulièrement avan-
tageux.

Toutes ces voitures avec garantie de
fabrique.

Possibilités d'échange et de finance-
ment à conditions avantageuses.



Tél (032) 3 57 51
(interne 71 ou 13)

Particulier vend, au plus offrant,
SIMCA ARIANE

1961, 6.5 CV, 6 places, en bon état.
Téléphoner au 42 18 20 après 19 heures.

OCCASIONS

PEUGEOT
EXPERTISÉES ET GARANTIES

204 1968 6 CV, verte, toit ouvrant,
intérieur simili.

304 1970 7 CV, rouge, toit ouvrant,
intérieur drap, 50,000 km.

304 1970 7 CV, blanche, toit ouvrant,
intérieur cuir, 32,000 km.

404 SUPERLUXE INJECTION 1967
9 CV, beige métallisé, toit ouvrant,
intérieur cuir.

404 BREAK 1968 9 CV, beige, 5 por-
tes, intérieur simili, 60,000 km.

504 AUTOMATIQUE 1969 10 CV, blan-
che, toit ouvrant, intérieur drap,
50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche,
toit ouvrant, intérieur drap, 50,000 km.



GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie
Distributeur PEUGEOT depuis 40 ans
Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel ☎ 25 99 91

FAN SPORTS



L'EXPRESS

football

Avant Suisse - Malte: examen pour les cadres de Maurer à la Maladière

Suisse A - La Chaux-de-Fonds 5-3 ou... quand le but va, tout va !

SUISSE A - LA CHAUX-DE-FONDS 5-3 (1-2)
MARQUEURS: Kunzli 56me et 80me Risi 57me; Chiandussi 33me; Odermatt 65me; Schneeberger 86me.
SUISSE A: Kunz, Straudemann, Citherlet, Chapuisat, Ramseier; Odermatt, Kuhn, Groebli; Kunzli, Muller, Quentin. Entraîneur: Maurer.
LA CHAUX-DE-FONDS: Eichmann; Gut, Thomann, Richard, Mérillat; Chiandussi, Brossard, Haldemann; Risi, Jeandupeux, Hasanagic. Entraîneur: Georgiadis.
ARBITRE: M. Droz, de Marin.
NOTES: stade de la Maladière. Terrain en bon état. Temps agréable. 3000 spectateurs. A la pause, Kunz, Groebli et Quentin sont remplacés par Deck, « Bigi » Meyer et Schneeberger, respectivement. Deux modifications à La Chaux-de-Fonds: Frêche et Zurcher prennent la place de Haldemann et Hasanagic. A la 53me minute, violent tir de Muller contre le poteau; répétition sur un coup de coin de Schneeberger, juste avant la fin de la partie. Coups de coin 14-4 (2-1).
PRÉLUDE EN FANFARE
 Quand le but va, tout va, permet-

tant ainsi au public de rentrer chez lui content, public d'autant plus gâté, que ces matches d'entraînement toujours critiqués, se terminent rarement par un résultat si élevé. Prélude en fanfare, puis après soixante seconde de jeu, les équipes en étaient déjà à un but pour chacune. La Chaux-de-Fonds tenait le bon bout, face à une équipe nationale réfugiée dans une discrète jouerie. Elle ne forçait pas son talent, c'est le moins qu'on puisse dire. A sa décharge, l'absence de plusieurs titulaires à part entière, Maurer ayant dû renoncer aux Luganais, comme aux Genevois.

LES OCCASIONS DE QUENTIN
 Citherlet, le revenant, s'est imposé de nouveau, comme du reste

FOOTBALL ACTUALITÉS

- Allemagne, Bundesliga: Borussia Mönchengladbach - Bayern Munich 3-1.
- Autriche, première division: Wiener Sportclub - Grazer AK 2-2; Simmering-Radenthein 1-0; Rapid Vienne - ASK Linz 0-1.
- Match international à Arad: UT Arad (Rou) - Equipe nationale de Hongrie 1-3 (1-2).
- Championnat suisse des réserves: Bruhl-Young Fellows 5-2.
- Match amical à Fribourg: Fribourg - Minerva Berne 2-1 (0-0).
- Quart de finale de la Mitropacup: Skoda Pilsen - Csepel Budapest 1-1 (1-1). Csepel Budapest est qualifié pour les demi-finales.
- Championnat de France de première division: Saint-Etienne - Rennes 1-0; Marseille - Valenciennes 5-2; Sedan - Metz 1-0; Angoulême - Sochaux 1-0; Nîmes - Nice 1-1; Ajaccio - Reims 1-0; Angers - Red Star 3-1; Strasbourg - Bordeaux 0-1.
- Quart de finale de la Mitropacup à Salzburg: Austria Salzburg - Lanerossi Vicenza 3-1 (2-1). Austria est qualifié pour les demi-finales sur le résultat total de 5-4.
- Tour préliminaire du tournoi pour juniors de l'UEFA: Italie - Allemagne de l'Ouest 0-1 (0-1). L'Allemagne de l'Ouest est qualifiée pour le tour final qui aura lieu en Tchécoslovaquie.

Quantin qui prépare d'excellentes occasions de but. Son remplacement à la mi-temps, n'est dû qu'à la politique de Maurer et de Thommen, politique visant, de part la création d'une forte équipe B, à donner une chance aux titulaires de celle-ci, en les incorporant à tour de rôle dans la A.
 A l'image de Bâle, donc, où les réservistes ont la même conception de jeu que la première équipe. Il fallait voir Schneeberger. En deuxième mi-temps, les « Suisses » donnèrent davantage de vapeur, probablement sermonnés par Maurer. La Chaux-de-Fonds, sans s'effondrer, rendait coup pour coup, mais l'adversaire était trop fort. Le résultat est assez juste, même si certains buts durent beaucoup à la chance.

PETITE VICTOIRE DE SUISSE B DANS LE MATCH D'OUVERTURE Burgener fait échec à Neuchâtel - Xamax

SUISSE B - NEUCHÂTEL XAMAX 1-0 (1-0)
MARQUEUR: Dufour 34me.
SUISSE B: Burgener; Ducret, Munsch, Siegenthaler, Luscher; Dufour, Rahmen, Demarmels; Pfister, Scacchi, Allio. Responsable: Michaud.
NEUCHÂTEL XAMAX: Jaccottet; Egli, Mantoan, Paulsson, Monnier; Heim II, Widmer; Claude, Manzoni, Stutz, Krömer. Entraîneur: Garbani.
ARBITRE: M. Despland, d'Yverdon.
NOTES: Stade de la Maladière. Terrain en parfait état. Beau temps. 500 spectateurs. Match joué en lever de rideau de Suisse A - La Chaux-de-Fonds. Le gardien Jaccottet fête ses 37 ans. Neuchâtel Xamax se passe des services de Brunnenmeier, légèrement blessé. Il se présente par contre, avec un joueur allemand annoncé sous le pseudonyme de Heim II. Changements à la mi-temps: pour Suisse B: Muller (Carrouge), Guggisberg et Hasler remplacent, respectivement Scacchi, Demarmels et Rahmen; pour Neuchâtel Xamax: M. Favre remplace Stutz. A la 65me minute, Heim



PAS CETTE FOIS. — Risi a faussé compagnie aux défenseurs suisses, parmi lesquels on reconnaît Chapuisat (à droite) et Kuhn, mais son tir ne pénétrera pas dans la cage de Kunz. (Avipress - J.-P. Baillo)

cede son poste à Stutz. A la 80me, Bonny remplace Manzoni. Coups de coin: 9-8 (6-3).
SANS PASSION
 Cette rencontre entre « petits » n'a guère soulevé les passions. Les sélectionnés de Michaud, peu habitués à évoluer ensemble, ne sont pas parvenus à élever le débat à un niveau supérieur à celui de la ligue B.
 Relativement bons en première mi-temps, de par la présence, au milieu du terrain, du duo bâlois Demarmels-Rahmen, les Suisses méritaient l'avantage du but acquis, mais celui-ci était dû autant à l'inattention de la défense neuchâteloise qu'à l'opportunisme de Dufour. De fait, les hommes de Michaud dominaient, mais se montraient rarement capables d'inquiéter Jaccottet.
BURGENER BRILLANT
 Après la pause, les Neuchâtelois ont

pris résolument les opérations en main et Burgener, qui avait déjà été l'auteur d'un bon arrêt à la 34me minute (tir en demi-volée de Heim), dut montrer tout son savoir, à plusieurs reprises, afin d'éviter l'égalisation, voire la défaite. Sans étaler une science particulière et en pesant à peine sur le champignon, les « rouge et noir » ont fait leur cette seconde partie d'un match dont il n'est pas possible de tirer un enseignement.
 Neuchâtel Xamax a joué son rôle de « sparring partner » à la perfection. Nous ne pouvons pas décerner le même compliment à son adversaire. Chez les « jaunes », en effet, Burgener, Dufour, Pfister et Siegenthaler, qui a écarté Manzoni, ont été les seuls à se mettre quelque peu en évidence. L'esprit des autres devait être ailleurs...
 F.P.

motocross

Belle participation aux courses de Saint-Blaise (12-13 juin)
 Le 16me motocross de Saint-Blaise se prépare dans les coulisses. A l'heure actuelle, deux mois avant la grande manifestation de Fouches, les organisateurs peuvent dresser la liste des coureurs engagés; sa lecture laisse augurer un nouveau succès.
 Le passage des épreuves de Saint-Blaise dans la catégorie internationale a permis, en effet, aux organisateurs, de faire appel à un plus grand nombre de coureurs étrangers que les années précédentes. C'est là un argument de poids qui donnera sans doute encore plus de crédit à ces courses, fixées aux 12 et 13 juin.
 Dans la liste des concurrents inscrits, on relève le nom du brillant vainqueur de l'an dernier, l'Anglais, Dick Clayton,

et de son compatriote John Pease, membre de l'équipe britannique pour le Trophée des Nations. Autres noms connus: ceux du Tchécoslovaque Frantisek Stanek, de l'Allemand Walter Heubach, du Français Georges Thiévoz, de l'Italien Benso Stefano, du Suédois Keith Franzen et de l'Américain Bryan Kenney, le champion des Etats-Unis en 1970 représentant son pays dans les différentes courses européennes. Une belle affiche à laquelle il faut encore ajouter toutes les « vedettes » suisses de cette catégorie internationale. Signalons encore la participation de près de 80 autres coureurs, dans les catégories débutants et nationale notamment des Romands.

canoë

L'équipe de Suisse en évidence
 L'équipe suisse qui participait, aux côtés de la Belgique, du Luxembourg et de la France, à des épreuves sur l'Eyrieux, près de Saint-Sauveur-de-Montaut, a obtenu de bons résultats.
 Sur des eaux tumultueuses, Gérard Grillon s'est classé 7me de la descente en kayak-monoplace (69 concurrents), suivi de Heinz Wyder à la 10me place et de Robert Singer à la 14me, alors qu'en canadien-monoplace, Ulrich Vetsch a obtenu également le 7me rang. La meilleure performance a toutefois été réalisée par Marita Bally/Heinz Bally qui ont remporté l'épreuve de slalom en canadien mixte. En kayak-monoplace Eddy Heiz et Peter Baum sont classés respectivement 2me et 3me derrière le Français Patric Maccari, 6me des cham-

pionnats du monde, tandis qu'Edy Paul a obtenu la troisième place en canadien-monoplace. Chez les dames Danielle Kamber et Rita Blaettler, classées respectivement 2me et 3me en canadien-monoplace, ont complété les excellents résultats de nos participants.
 A la suite de ces épreuves, les cadres de l'équipe nationale (slalom et descente) se retrouveront vendredi à Macolin, où ils participeront à un camp d'entraînement, avant de participer (dimanche) au derby de la Murg près de Murgenthal (descente). Les dames elles (Danielle Kamber, Rita Blaettler, Elisabeth Kasser) et les juniors (Martin Borst, René Zimmermann, Andreas Binkerd) participeront dimanche à Thann en Alsace (Fr) à un slalom international.

Coupe des champions: Etoile Rouge Belgrade prend une option pour la finale

ATLETICO MADRID - AJAX AMSTERDAM 1-0 (1-0)
MARQUEUR: — Irureta.
ATLETICO MADRID: — Rodri; Melo, Jayo, Avejero, Calleja; Adelardo, Irureta; Ufarte, Luis, Garate, Alberto.
AJAX AMSTERDAM: — Stuy; Suurbier, Vasovic, Krol, Hushoff; Neeskens, Muehrens, Rynders; Swart (Van Dijk), Cruyff (Blankenburg) et Keizer.
ARBITRE: — M. Valdenburg, d'Allemagne.
NOTES: — Stade Manzanara. 60,000 spectateurs. Plusieurs changements en cours de rencontre: Capon pour Calleja et Salcedo pour Alberto chez les Espagnols; Van Dijk pour Swart et Blankenburg pour Cruyff chez les Hollandais.

Contre Ajax un but d'avance suffira-t-il à l'Atletico ?

L'Atletico Madrid a pris un but d'avance sur Ajax Amsterdam dans le match aller des demi-finales de la coupe d'Europe qui opposait les deux équipes. Cette avance risque bien d'être insuffisante pour permettre aux Espagnols de se qualifier. S'ils ont souvent été en danger, les Hollandais n'ont en effet jamais donné l'impression d'être dépassés par les événements et ils semblent capables de renverser la situation

lors du match retour du 28 avril à Amsterdam.
 C'est en première mi-temps principalement que l'Atletico Madrid a laissé passer sa chance. Souvent maîtres au centre du terrain, les Espagnols ne parvinrent jamais à mener leurs actions plus loin que la ligne des seize mètres hollandaise. En défense, chaque percée de Cruyff semait le désarroi au sein de leur défense. Après

une demi-heure de jeu, les champions d'Espagne cédèrent même l'initiative des opérations aux Hollandais. Ce n'est qu'en fin de première mi-temps que les Espagnols se reprirent. Ils réussirent alors ce qui devait être le seul but du match, par l'intermédiaire d'Irureta, sur un excellent service de Garate, qui avait échappé au marquage de Suurbier.
 En deuxième mi-temps, la pression espagnole fut très vive par moments mais la défense hollandaise ne commit plus alors la moindre erreur, profitant en outre au maximum de sa suprématie dans le jeu de tête. Les occasions de buts furent plus rares durant la deuxième partie. Les défenseurs prenant nettement le pas sur les attaquants en se regroupant à la moindre alerte.
 Avant la rencontre, l'entraîneur de l'Atletico, Marcel Domingo, estimait qu'il fallait deux buts d'avance à son équipe pour avoir une chance d'atteindre la finale. Il risque bien de ne pas s'être trompé. Au retour, lorsque Ajax Amsterdam se décidera à prendre quelques risques sur le plan offensif, la défense de Domingo ne sera sans doute pas à la hauteur.

cyclisme

Merckx signe un exploit et gagne à nouveau
 Une nouvelle fois, Merckx et ses équipiers ont entièrement contrôlé la quatrième et avant dernière étape du Tour de Belgique, course par une température quasi estivale sur les routes des Ardennes.
 Si, longtemps, la course se déroula à faible allure, elle fut finalement marquée par un exploit de Merckx qui, à l'occasion d'une forte montée, laissa ses adversaires sur place et enleva avec 1'34" d'avance sa troisième victoire d'étape. Le sprint du premier groupe des poursuivants, fort de

C'est la routine au Tour de Belgique !

37 hommes, fut enlevé par Eric Leman. Merckx a construit sa victoire à l'entrée du circuit de Terme, long de 19 km, en prenant la tête et en imposant un train rapide. Le peloton s'étira alors considérablement. Merckx attaqua une nouvelle fois pour prendre rapidement 45" d'avance.
 Il ne devait plus être rejoint. Cet exploit a permis à Merckx de porter à plus de trois minutes son avance sur le deuxième du classement général, son équipier Hermann Van Springel.

classements

- Classement de l'étape**
 1. Eddy Merckx (Be) 5 h 09'50 (avec bonification); 2. E. Leman (Be) 5 h 11'24 (5 h 11'09"); 3. G. Karstens (Ho), 4. R. Rosiers (Be), 5. D. Dewitte (Be), 6. A. Poppe (B), 7. W. Planckaert (Be), 8. L. Van Impe (Be), 9. P. Nassen (Be), 10. W. Bilsland (GB), 11. H. van Springel, 12. W. de Geest (Be), 13. S. Vasseur (Fr), 14. J. Bkyere (Be), 15. J. Janssen (Ho), 16. E. Cambre (Be), 17. J. Tschan (ALL), 18. E. Dolman (Ho), 19. R. Swerts (Be), 20. A. Vasseur (Fr), tous même temps que Leman.
- Classement général**
 1. Eddy Merckx (Be) 15 h 15'09"; 2. Van Springel (Be) 15 h 53'51"; 3. Bracke (Be) 15 h 55'06"; 4. Verbeek (Be) 15 h 55'16"; 5. Rosiers (Be) 15 h 55'17"; 6. van Malderghem (Be) 15 h 55'53"; 7. Planckaert (Be) 15 h 56'12"; 8. Pintens (Be) 15 h 56'33"; 9. In't Ven (Be) 15 h 56'44"; 10. Schepers (Ho) 15 h 57'56".

TOUR DE ROMANDIE Nouvelles équipes

Deux nouvelles équipes ont été définitivement engagées pour le prochain Tour de Romandie, qui se courra du 4 au 9 mai prochain.
 Il s'agit des formations dirigées par Gino Bartali (qui fut notamment vainqueur du Tour de Romandie en 1949) et par l'ex-champion du monde de Brick Schotte. La première sera formée de Wladimiro Panizza, Enrico Maggioni, Roberto Sorlini, Fabrizio Fabri, Cipriano Chemello et Selvino Poloni (tous Italiens). La deuxième sera cent pour cent belge avec Gérard David, Marco Lievens, Roger Loysch, Georges Claes, Victor Nuelant et Marc Devos.

dernière SPORTS dernière

TENNIS
 ● Les Australiens Ken Rosewall, grand favori, et Fred Stolle se sont qualifiés pour la finale simple messieurs des championnats « open » d'Afrique du Sud. Rosewall n'a eu aucun mal à disposer de l'Espagnol Andres Gimeno alors que Stolle eut beau-

coup plus de mal à venir à bout du coriace Sud-Africain Ray Moore.

HOCKEY SUR TERRE
 ● Au tournoi international féminin de Francfort, l'équipe suisse a perdu son premier match. Elle s'est inclinée par 0-4 devant l'Allemagne « B ».

YACHTING
 ● La Belgique a remporté une triple victoire aux championnats d'Europe des 490. Classement: 1. Coppieters-Coppieters (Be), 2. Bosmans-Anrys (Be) tenants du titre, 3. Ruyssveldt-Thierry (Be), 4. Kleinkopf-Grieken (All.O), 5. Krekels-Van Doo-ren (Be).

BOXE
 ● Le champion d'Europe des poids lourds, le Britannique Joe Bugner, rencontrera, en jeu, son compatriote Jack Bodell à la fin du mois de juin, probablement le 29, à l'Empire Pool de Wembley, à la condition qu'il conserve sa couronne devant l'Allemand Juergen Blin le 11 mai, également à Wembley.

COUPE D'EUROPE: LES DEMI-FINALES

Vainqueurs de coupe
 PSV Eindhoven - Real Madrid 0-0; Chelsea - Manchester City 1-0 (0-0).
 Matchs retour le 28 avril à Madrid et le 26 avril à Manchester.

Villes de foire
 Liverpool - Leeds United 0-1 (0-0);

Des champions
 F.C. Cologne - Juventus Turin 1-1 (0-1).
 Matchs retour le 28 avril.

Etoile Rouge Belgrade - Panathinaïkos Athènes 4-1 (2-0); Atletico Madrid - Ajax Amsterdam 1-0 (1-0). Matchs retour le 28 avril.

GRECS DÉCEVANTS
 La chance des Yougoslaves est cependant d'avoir trouvé un homme capable de terminer des actions souvent brillantes en la personne d'Ostovic, un finisseur redoutable toujours à la pointe de l'attaque.
 Les Grecs ont été décevants, notamment en défense. Ils n'ont réussi à éviter une défaite plus sévère encore que grâce à leurs domis Elefterakis et Domos, qui empêchèrent les Yougoslaves de s'attribuer à cent pour cent le centre du terrain.

Panathinaïkos pratiquement éliminé par les Yougoslaves

ETOILE ROUGE BELGRADE - PANATHINAÏKOS ATHÈNES 4-1 (2-0).
MARQUEURS: Ostovic 14me, 46me et 68me; Jankovic 36me; Kamaras 55me.
ETOILE ROUGE BELGRADE: Djukovic; Klenkovic, Paulovic, Bogovic, Djoric; Novkovic, Acimovic; Jankovic, Karasi, Ostovic, Filipovic.
PANATHINAÏKOS ATHÈNES: Ikonomopoulos; (Constantinos dès la 71me minute), Sourpis, Tomaras, Kamaras, Vlachos; Elefterakis, Paksis, Domasos; Grammos, Antoniadis, Filakiris.
ARBITRE: M. Linemeyer (Autriche).
NOTES: Stade de Belgrade. 11,500 spectateurs, dont une forte cohorte (25,000!) de Grecs. A la 9me minute, Elefterakis tire sur un montant.

DOMINATION YUGOSLAVE
 A l'exception des premières minutes de la rencontre, les Grecs ne semblèrent jamais en mesure de s'imposer. Les Yougoslaves dominèrent dans tous les compartiments du jeu. Leur défense ne fut que très rarement mise en péril. Très élégants,

le Yougoslaves se montrèrent surtout redoutables par leurs brusques accélérations et par des changements de jeu inattendus. Leur principal atout fut le petit ailier Jankovic qui fut, et de loin, le meilleur homme sur le terrain. Jankovic s'est d'ailleurs trouvé à l'origine de deux des quatre buts et il a marqué lui-même le deuxième. Avec lui, Acimovic fut le plus brillant.

Coupe des coupes: de l'incertitude pour les matches retour

Real Madrid et Eindhoven: blanchissage
 EINDHOVEN - REAL MADRID 0-0
 EINDHOVEN: Van Beveren; Van den Dungen, Strik, Radovic, Vos; Van Tilburg.

Van der Kuylen, Veenstra; Schmidt, Devrindt, Mulders.
REAL MADRID: Junquera; Zunzunegui, Benito, Sanchez, Zocco; Sanchis, Grande, Velasquez; Grosso, Amancio, Pirri, Gento.

Manchester City battu à Chelsea
 CHELSEA - MANCHESTER CITY 1-0 (0-0).

motocyclisme
Allemagne: deux pilotes se tuent
 Deux pilotes ouest-allemands se ont tués cette semaine, l'un à l'entraînement, l'autre en course.
 Peter Wimmer (29 ans) a trouvé la mort mercredi au guidon d'une Yamaha alors qu'il se préparait pour la traditionnelle « Course du port » de Bremerhaven qui doit se courir le 24 avril.
 Au cours d'une épreuve de side-car à Avereest en Hollande, le Hambourgeois Klaus Karsch (33 ans) s'est également tué. Le conducteur de l'engin, Juergen Niebuhr, a été grièvement blessé au cours de cet accident.

DEUX OCCASIONS !
 Le Real Madrid a conservé ses chances de qualification pour la finale de la coupe des vainqueurs de coupe en obtenant le match nul à Eindhoven. Les Hollandais dominèrent tout au long de la rencontre mais ils se heurtèrent à une défense très bien organisée. Par ailleurs, les attaquants bataves se montrèrent souvent maladroits, dans leurs passes comme dans leurs tirs.
 Les occasions les plus dangereuses furent finalement pour les Espagnols, dont les contre-attaques semèrent régulièrement la panique au sein de la défense hollandaise. C'est ainsi qu'en première mi-temps, Amancio fut à deux reprises près d'ouvrir la marque, à la 25me minute sur un tir tendu, à la 38me minute d'un coup de tête sur un coup de coin (le ballon fut renvoyé par la transversale).

A Stamford Brige, Manchester City, tenant du trophée, a dû s'incliner par 1-0 devant Chelsea en match aller des demi-finales de la coupe des vainqueurs de coupe, devant 46,000 spectateur. Manchester City, qui devait se passer de son international Bell, a été largement dominé mais il a réussi à limiter les dégâts.
 Les Londoniens, qui ont obtenu quinze coups de coin contre un seul à leurs adversaires, ont dû se contenter d'un seul but, marqué par Smethurst à la 46me minute.

● Douleurs?
 ● Grippe?
 ● Maux de tête?

Aspro

soulage vite

Nouveau!
 Egalement présenté en comprimés effervescents. Recommandé même pour les estomacs délicats.

Votre convalescence ira plus vite...

... si vous l'accompagnez d'un bon remontant. Le VIN DE VIAL est justement le tonique qui vous conviendra. Il est à base de quinquina, extrait de viande et lactophosphate.

VIN DE VIAL



Exposition avec l'étoile de l'année: la Triumph Stag

Cette exposition s'adresse aux connaisseurs et amoureux de la puissance et du tempérament des chevaux moteur: nous y montrons une gamme complète des modèles Triumph, MG et Morris. Dans ce cadre, la nouvelle Stag tient tout naturellement la vedette, et cela aussi bien pour ceux qui pensent à une voiture parfaite que pour ceux qui peuvent réaliser leurs rêves.

Exposition spéciale au Casino de la Rotonde, Neuchâtel

Mercredi 14 avril 10.00 - 22.00 h

Jeudi 15 avril 10.00 - 22.00 h

Vendredi 16 avril 10.00 - 22.00 h Apéritif: Mercredi dès 18.00 h

MORRIS TRIUMPH 

Garage du Seyon, Neuchâtel, R. Waser, Tél. 25 16 28 / 25 00 98

Fabrique suisse cherche pour son service extérieur

jeunes représentants

qui seraient formés par ses soins.

Après deux mois, situation stable et très bien rétribuée. Suisses ou permis C.

Remplir le questionnaire et le retourner sous chiffres P 900109 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Nom : _____
Prénom : _____
Rue et No : _____
Domicile : _____
Profession : _____
No de tél. : _____

Institut Romand de Recherches et de Documentation Pédagogiques (IRDP)

NEUCHÂTEL

(Institution officielle dépendant des départements de l'instruction publique des cantons romands)

En raison de la création, à l'IRDP, d'une troisième section consacrée à l'élaboration des moyens d'enseignement destinés aux écoles de la Suisse romande, le poste de

Responsable de la Section 3

(moyens d'enseignement)

est à repourvoir (entrée immédiate ou pour une date à convenir). Préférence sera accordée à un enseignant romand ayant une bonne pratique de l'enseignement, connaissant l'allemand et si possible, l'anglais, ouvert aux problèmes psychopédagogiques, doué d'initiative et possédant des qualités d'animateur (création de groupes de travail; coordination, contrôles). Traitement de base: Fr. 30,000 à 40,000 selon les qualifications et l'expérience.

Adresser offres accompagnées d'un curriculum vitae détaillé à la direction de l'IRDP, 43, fbg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.
Le président du Conseil de direction F. JEANNERET, conseiller d'Etat

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous avons toujours un emploi intéressant à vous proposer dans nos différents services.

Nous avons besoin de

1 VENDEUSE CONFECTION
1 VENDEUSE AMEUBLEMENT
1 VENDEUSE JOUETS

pour l'après-midi seulement.

Nous offrons des conditions d'engagement très avantageuses comprenant:

salaires élevés
rabais sur achats
prime de fidélité
caisses maladie, accidents et pensions

à personnes qualifiées, désireuses de trouver un emploi stable.

Adresser offres de service ou se présenter

Gonset

Neuchâtel — Tél. (038) 25 02 52

INTERFOOD

(anciennement Suchard Holding S.A.)

cherche pour son laboratoire de bactériologie

LABORANTINE

qualifiée, ayant de l'initiative et capable de prendre des responsabilités. Il serait souhaitable mais pas indispensable, que notre future collaboratrice ait une certaine expérience dans la bactériologie.

Nous offrons un travail intéressant et varié dans le climat agréable d'une entreprise possédant des conditions sociales d'avant-garde, telles que horaire variable dans les limites de la réglementation interne.

Selon ses penchants et ses capacités, notre future collaboratrice aura la possibilité d'étendre son activité à d'autres domaines.

Les candidates intéressées à ce poste sont priées de soumettre leurs offres, en joignant curriculum vitae, copies de certificats, photographie et en indiquant références, date d'entrée désirée et prétentions de salaire à: Direction Interfood S.A., 2003 Neuchâtel.

Etude d'avocats

cherche

une secrétaire

pour date à convenir. Travail intéressant dans une atmosphère agréable.

Adresser offres écrites à DR 843 au bureau du journal.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion:

monteurs d'appareils électroniques et de télécommunications

pour travaux de contrôle et dépannage dans son département de contrôle d'appareils électriques et électroniques;

mécanicien-électricien ou installateur-électricien

pour travaux de contrôle et réparations;

mécanicien

pour l'entretien de son parc de machines et pour la fabrication d'outils et de gabarits.

Nous offrons:

Situations stables, ambiance de travail agréable; prestations sociales d'une grande entreprise. Semaine de 5 jours.

Les candidats parlant le français ou l'allemand, possédant les connaissances requises ou désireux de les acquérir, sont priés de faire leurs offres à

 ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE),
Tél. (038) 42 15 15.


ZENITH
maison affiliée au groupement
MOVADO - ZENITH - MONDIA
Holding Horloger S.A.

désire engager, pour ses services commerciaux,

Au Locle

SECRETARE

de langue maternelle française ayant si possible de bonnes notions d'anglais, appelée à seconder un chef de marchés et à exécuter de manière autonome la correspondance.

A la Chaux-de-Fonds

JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU

de langue maternelle allemande pour travaux variés de secrétariat, correspondance et statistiques.

— Entrée immédiate ou à convenir
— Chambre ou studio à disposition

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître par écrit ou par téléphone (039) 31 44 22 au Service du personnel des Fabriques des Montres ZENITH S.A., 2400 Le Locle.

Etablissement de la ville engagerait immédiatement ou pour date à convenir:

cuisinier (ère)

pour restauration à la carte et sur assiettes

garçon de cuisine

dame de buffet

garçon de buffet

jeune fille pour le ménage

Congé le samedi.

Nourris, logés.

Tél. (038) 25 66 15.

Garage Carrosserie
Moderne
G.-H. Rossetti - Boudevilliers
Agence Lamborghini

engagerait

SERVICEMAN

suisse ou étranger
Bon salaire assuré

Prendre rendez-vous par
téléphone au (038) 36 15 36

Neuchâtel

Premier (ère) coiffeur (euse)

sachant travailler de façon indépendante est cherché (e) en qualité de

gérant (e)

Très bon salaire et pour cent sur le chiffre d'affaires.

Adresser offres écrites à IX 848 au bureau du journal.

DISCOUNT DE LA CÔTE

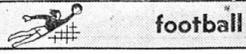
cherche

dame ou demoiselle

pour divers travaux d'étiquetage et de mise en place.

Horaire minimal: tous les matins de 8 h à 12 h (samedi y compris)

Adresser offres à Ph. Berthoud & Cie, Gare 7, Corcelles, tél. (038) 31 13 69.



Le championnat sous la loupe



La dix-neuvième journée s'annonce d'un intérêt inégal Il reste encore des points décisifs à glaner pour quelques clubs menacés par la relégation

Fiche technique: huit parties à jouer d'ici au cinq juin, seize points à distribuer. A vous, messieurs les comptables!

Pour certains, le temps presse, pour quelques autres, le recours à la roue libre n'est plus utopique. En cette fin de semaine, le programme du trois avril sera retourné, les deux aspirants au titre restant dans leurs terres: le combat singulier entre Bâle et Grasshoppers n'avancera pas d'un pouce vers sa solution.

Bâle - Bienne (1-1)

Invaincu chez lui depuis le premier juin 1968, Bâle attend toujours de mettre un nom sur sa prochaine pelure d'orange. Sera-ce Bienne? Difficile à imaginer, à moins que Bâle ne se laisse gagner par la nervosité. La poursuite, c'est bien joli, pour autant que le levrier ne sache pas le lièvre inatteignable; Bâle pourrait bien se convaincre que pour rattraper Grasshoppers, c'est tinter!

Grasshoppers - Fribourg (5-0)

Qui peut le plus, peut le moins. Grasshoppers n'étant guère enclin aux fantaisies tout parle en sa faveur, bien que Fribourg ait réussi à partager à Lugano et à Zurich.

Bellinzona - La Chaux-de-Fonds (2-2)

A part le point pris à Young Boys, Bellinzona a gagné le soldo sur le dos romand: La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Sion, Servette, Bienne. La conjoncture n'est donc pas mauvaise pour lui, mais croit-il encore au miracle? Lucerne est à cinq points, c'est beaucoup et La Chaux-de-Fonds ne se laissera pas manger tout cru.

Servette - Lausanne (2-2)

Deux à un pour la demi-finale de la coupe encore en mémoire. Choc de prestige et rien d'autre. Servette, avec ses cinq points d'avance sur l'avant-dernier ne peut plus être tenu pour menacé. Lausanne trahi dans sa préparation pour le renvoi intempestif du

match de la demi-finale, rêve de revanche.

Comme les Genevois ne sont guère désireux de s'en laisser conter, un partage, comme à la Pontaise, arrangerait tout le monde. Pronostic point sot, Servette ne s'étant imposé en coupe, que par un coup de chance, deux minutes avant la fin.

Sion - Winterthur (0-3)

Doucètement, Sion court vers la géhenne. Le rajeunissement à tour de bras ne porte pas les fruits escomptés. Deux lourdes échecs se profilent à l'horizon, deux voyages: au Cornaredo et au Wankdorf. Battre Winterthur est une impérieuse nécessité. Qu'il n'oublie pas que si Winterthur est hors de souci, ce même Winterthur a battu La Chaux-

de-Fonds à la Charrière. Or, à Tourbillon, Sion vient de subir la loi neuchâteloise.

Lucerne - Lugano (1-4)

Pas gâté, Lucerne! Après Bâle et Grasshoppers, voici Lugano et déjà, en point de mire, Saint-Léonard et le match de vérité. Pour mater Lugano, il faudrait un jeu autrement plus efficace que celui des derniers dimanches, où même le but d'honneur ne fut marqué.

Young Boys - Zurich (0-2)

Le seul match «pour rire». Soigner la manière, est-ce fol espoir? A moins que l'ours, n'ayant jamais entendu parler de société anonyme ne prenne Zurich pour un pot de miel et en fasse ses délices!



AUTRES PRÉOCCUPATIONS. — Hauser, le Bâlois, et les Fribourgeois Jungo (en blanc) et Dafflon, se batront pour des raisons bien différentes, ce week-end. (ASL)

Nouveau tour favorable à Saint-Gall et Granges en ligue B? Un prétendant à l'ascension à la Maladière

Après la trêve de Pâques, les deux prétendants à la promotion en ligue A et à titre, Saint-Gall (1er) et Granges (2me) reprendront l'un et l'autre le col-

lier dans des conditions plus favorables que ce ne sera le cas pour leur plus proche poursuivant Aarau. Les Saint-Gallois auront la visite de Mendrisio-star (4me), qui compte huit points de retard sur lui mais qu'il ne faut évidemment pas sous-estimer pour cela. D'ailleurs, au match-aller, le résultat resta nul à 1.

Les Soleurois recevront, eux aussi, l'adversaire semble ici moins coriace: il s'agit de Young Fellows. Mais, ce 12me du classement cherche à s'extraire au plus vite de la zone de relégation et sa venue à Granges n'est guère une sinécure pour l'équipe locale! A l'aller, 2-1 pour Granges, à Zurich. La saison dernière: 1-1.

COMME L'AN PASSE?

Neuchâtel Xamax (7me) recevra Aarau (3me), auquel cette expédition risque de coûter ses dernières chances de profiter encore d'une éventuelle défaillance de Saint-Gall ou de Granges... Au premier tour, les Argoviens l'emportèrent, chez eux, par 2 à 0. La saison dernière, ils furent nettement battus par le Xamax de Serrières (0-3). Voilà donc un match aux développements intéressants.

Derby romand de qualité, en Copet, où Vevey (11me) qui, défend sa «peau» en ligue B, recevra les stylistes de Carouge (5me), devant lesquels il dut capituler (1-3) au premier tour. Vevey n'a perdu, jusqu'ici, que deux fois sur son terrain (contre Granges et Wettingen) et ce match-ci est pour lui des plus importants car il se trouve au bord de la zone de relégation.

Urania (avant-dernier) sera, lui aussi, en déplacement: il est attendu à Chiasso (9me). Le club tessinois respire: le spectre d'une «descente aux enfers» s'éloigne de lui. Peut-être se montrera-t-il un peu conciliant avec les infortunés Eaux-Viviens, contre lesquels il gagna au premier tour, par 2 à 0. Saison dernière, Chiasso - Urania 3-0...

MARTIGNY EN PÉRIL

Monthey (8me) qui, pour le moment, est, lui aussi, à l'abri des grands soucis comme des grandes ambitions, recevra Bruhl (6me), dont l'étoile a nettement pâli après un début de saison plutôt fracassant. A l'aller, les Saint-Gallois avaient, d'ailleurs, battu le benjamin montheyan, par 2-0. Mais il en ira peut-être tout autrement, aux bords de la Vieuz...

L'autre club valaisan, Martigny (qui tient la «lanterne rouge»), fera le déplacement de Wettingen (10me), à un moment où ces Argoviens s'interrogent sur leur avenir. Au premier tour, les Martignerais l'emportèrent par 1 à 0. Si Wettingen veut se mettre à l'abri, il lui faut gagner ce match à tout prix.

Ces chiffres vous intéressent

| Ligue A | | | | | | | |
|--|---------|------|-----------------------|----|----|----|----|
| Classement après la dix-huitième journée | | | | | | | |
| | Matches | Buts | J. G. N. P. p. c. Pts | | | | |
| 1. Grasshoppers | 18 | 14 | 2 | 2 | 37 | 14 | 30 |
| 2. Bâle | 18 | 11 | 5 | 2 | 49 | 22 | 27 |
| 3. Lugano | 18 | 8 | 7 | 3 | 33 | 23 | 23 |
| 4. Lausanne | 18 | 9 | 4 | 5 | 42 | 32 | 22 |
| 5. Zurich | 18 | 8 | 5 | 5 | 31 | 31 | 21 |
| 6. Young Boys | 18 | 7 | 4 | 7 | 32 | 36 | 18 |
| 7. Winterthur | 18 | 7 | 4 | 7 | 22 | 26 | 18 |
| 8. Servette | 18 | 4 | 8 | 6 | 28 | 29 | 16 |
| 9. Chx-de-Fonds | 18 | 5 | 6 | 7 | 29 | 31 | 16 |
| 10. Bienne | 18 | 3 | 9 | 6 | 23 | 26 | 15 |
| 11. Sion | 18 | 4 | 6 | 8 | 25 | 32 | 14 |
| 12. Lucerne | 18 | 5 | 3 | 10 | 26 | 34 | 13 |
| 13. Fribourg | 18 | 3 | 5 | 10 | 20 | 41 | 11 |
| 14. Bellinzona | 18 | 1 | 6 | 11 | 18 | 38 | 8 |

| La saison dernière | | | | | | | |
|--------------------|---------|------|-----------------------|----|----|----|----|
| | Matches | Buts | J. G. N. P. p. c. Pts | | | | |
| 1. Grasshoppers | 18 | 9 | 5 | 4 | 26 | 15 | 23 |
| 2. Zurich | 16 | 9 | 4 | 3 | 33 | 19 | 22 |
| 3. Servette | 17 | 7 | 7 | 3 | 39 | 23 | 21 |
| 4. Lausanne | 18 | 5 | 11 | 3 | 32 | 28 | 21 |
| 5. Winterthur | 18 | 8 | 4 | 6 | 33 | 26 | 20 |
| 6. Bâle | 16 | 7 | 5 | 4 | 32 | 21 | 19 |
| 7. Lugano | 17 | 7 | 5 | 5 | 29 | 24 | 19 |
| 8. Bienne | 18 | 6 | 5 | 7 | 20 | 29 | 17 |
| 9. Young Boys | 17 | 6 | 4 | 7 | 27 | 30 | 16 |
| 10. Fribourg | 17 | 6 | 3 | 8 | 20 | 19 | 15 |
| 11. Bellinzona | 16 | 3 | 6 | 7 | 14 | 25 | 12 |
| 12. Chx-de-Fonds | 15 | 5 | 1 | 9 | 20 | 35 | 11 |
| 13. Wettingen | 17 | 4 | 3 | 10 | 18 | 33 | 11 |
| 14. Saint-Gall | 16 | 4 | 1 | 11 | 17 | 33 | 9 |

| Notre classement | | | |
|--|-----------|--------|-------|
| Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement: | | | |
| Victoire = 2 points | | | |
| Egalité = 1 point | | | |
| Défaite = 0 point | | | |
| Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire. | | | |
| Aucun but marqué = 1 point en moins. | | | |
| Match nul 0-0 = moins 1 point. | | | |
| | Résultats | Points | Total |
| 1. Bâle | 3-2 | 3 | 36 |
| 2. Grasshoppers | 2-0 | 2 | 33 |
| 3. Lausanne | 3-1 | 2 | 27 |
| 4. Lugano | 3-1 | 3 | 24 |
| 5. Zurich | 3-0 | 3 | 23 |
| 6. Young Boys | 1-1 | 1 | 21 |
| 7. La Chx-de-Fds | 1-1 | 1 | 17 |
| 8. Servette | 2-2 | 1 | 15 |
| Winterthur | 1-3 | — | 15 |
| 10. Bienne | 2-2 | — | 13 |
| 11. Lucerne | 0-2 | — | 12 |
| Sion | 0-3 | — | 12 |
| 13. Fribourg | 2-3 | — | 5 |
| 14. Bellinzona | 1-3 | — | 2 |

| Ligue B | | | | | | | |
|-------------------|---------|------|-----------------------|----|----|----|----|
| | Matches | Buts | J. G. N. P. p. c. Pts | | | | |
| 1. Saint-Gall | 18 | 12 | 4 | 2 | 41 | 17 | 28 |
| 2. Granges | 18 | 13 | 0 | 5 | 37 | 15 | 26 |
| 3. Aarau | 18 | 7 | 8 | 3 | 22 | 18 | 22 |
| 4. Mendrisio-star | 18 | 7 | 6 | 5 | 19 | 17 | 20 |
| 5. Carouge | 18 | 7 | 6 | 5 | 30 | 30 | 20 |
| 6. Bruhl | 18 | 7 | 5 | 6 | 29 | 21 | 19 |
| 7. Neuchâtel | 18 | 8 | 3 | 7 | 28 | 23 | 19 |
| 8. Monthey | 18 | 7 | 3 | 8 | 26 | 27 | 17 |
| 9. Chiasso | 18 | 4 | 9 | 5 | 12 | 18 | 17 |
| 10. Wettingen | 18 | 5 | 5 | 8 | 34 | 33 | 15 |
| 11. Vevey | 18 | 5 | 4 | 9 | 17 | 29 | 14 |
| 12. Young Fellows | 18 | 4 | 4 | 10 | 18 | 22 | 12 |
| 13. Urania | 18 | 3 | 6 | 9 | 14 | 36 | 12 |
| 14. Martigny | 18 | 3 | 5 | 10 | 11 | 32 | 11 |

| Autobuts | | | |
|-------------------|------|----------|-------|
| | Buts | Autobuts | Total |
| Bellinzona | 1 | 0 | 1 |
| Lausanne | 1 | 0 | 1 |
| Lugano | 1 | 0 | 1 |
| Sion | 1 | 0 | 1 |
| Contre | 1 | 0 | 1 |
| Bâle | 1 | 0 | 1 |
| La Chaux-de-Fonds | 1 | 0 | 1 |
| Fribourg | 1 | 0 | 1 |
| Servette | 1 | 0 | 1 |
| Young Boys | 1 | 0 | 1 |

Penalties

| | | |
|-------------------|---|---|
| Bâle | 4 | 4 |
| Bellinzona | 2 | 2 |
| Bienne | 2 | 2 |
| La Chaux-de-Fonds | 2 | 2 |
| Fribourg | 1 | 1 |
| Grasshoppers | 1 | 1 |
| Lausanne | 3 | 3 |
| Lucerne | 2 | 1 |
| Lugano | 1 | 1 |
| Servette | 1 | 1 |
| Sion | 3 | 2 |
| Winterthur | 5 | 5 |
| Zurich | 4 | 3 |

Expulsés

| | |
|-------------------------|---|
| Zapico (Bienne) | 2 |
| Tholen (Lucerne) | 2 |
| Valentini Mathez (Sion) | 1 |
| Pullica (Lugano) | 1 |

Joueurs utilisés

| | |
|--------------|----|
| Grasshoppers | 15 |
| Zurich | 16 |
| Servette | 17 |
| Lausanne | 18 |
| Lugano | 19 |
| Winterthur | 19 |
| Bâle | 20 |
| Bienne | 20 |
| Sion | 20 |
| Young Boys | 20 |
| Servette | 21 |
| Chx-de-Fonds | 21 |
| Bellinzona | 22 |
| Lucerne | 24 |
| Fribourg | 23 |
| Lucerne | 23 |

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- Bâle-Bienne.** - On voit mal comment les Biennois pourraient résister au champion, qui a encore un brin d'espoir de conserver son titre. 1 1 1
- Bellinzona-La Chaux-de-Fonds.** - Voyage périlleux pour la Chaux-de-Fonds. Mais on doit se souvenir que les «Meuqueux» se tirent généralement bien d'affaire dans la capitale tessinoise. X X X
- Grasshoppers-Fribourg.** - Le «leader» reçoit un des principaux candidats à la relégation. Les «Pinguins» sont ils capables de jouer un mauvais tour aux «Sauterelles»? Laissons une toute petite place à la sensation. 1 X 1
- Lucerne-Lugano.** - Le finaliste (déçu) de la coupe voudra démontrer que son moral n'est pas atteint. Une partie pénible en vue pour Lucerne. 2 2 X
- Servette-Lausanne.** - Nouveau derby lémanique. Cette fois, bien que le match ait lieu aux Charmilles, Lausanne a des chances de vaincre, Servette pouvant être «à plat» après le magnifique effort fourni lundi. X 2 2
- Sion-Winterthur.** - Les Sédunois doivent absolument gagner s'ils entendent connaître une fin de championnat relativement calme. 1 1 X
- Young Boys-Zurich.** - Un gentil match en vue. L'un et l'autre son à l'abri... et sans ambition. Zurich est percutant, au Wankdorf. X X 1

- Chiasso-Urania.** - Déplacement périlleux pour les Genevois qui pourraient bien s'en retourner les poches vides. 1 1 1
- Granges-Young Fellows.** - Les Soleurois doivent encore récolter quelques points pour assurer leur ascension. La visite de Young Fellows devrait permettre cet avancement. 1 1 1
- Monthey-Bruhl.** - Un partage semble se profiler à l'horizon. Bruhl n'est plus ce qu'il était, alors que Monthey connaît, lui aussi, une légère baisse de régime. X 1 X
- Neuchâtel Xamax-Aarau.** - Cette première nocturne devrait être favorable aux hommes de Garbani. Mais Aarau, qui espère encore monter en ligue A, sera un os dur à croquer. 1 1 1
- Saint-Gall-Mendrisio-star.** - Létonnant Mendrisio-star ne serait pas fâché de faire une entourloupe au chef de file, surtout en pays saint-gallois! X X 1
- Vevey-Carouge.** - Les Vaudois luttent contre la relégation. Carouge, pour sa part, est en dehors de tout souci. Un partage en vue? X X 1

boxe

F. Chervet abandonne (momentanément) les gants pour les marmites

Il refuse une offre alléchante

Le Bernois Fritz Chervet a reçu une offre pour rencontrer le Philippin Erbito Salavarría, champion du monde des poids mouche (version W.B.C.), le 19 juin prochain, à Manille. Cette offre lui est parvenue par l'intermédiaire de l'Association professionnelle des Philippines et elle est signée par son président, Marcellino Dizon, qui avait vu boxer Chervet contre Masao Ohba, au Japon, et qui avait, d'ailleurs, déjà eu, à l'époque, un premier contact avec Charly Buhler.

Ce dernier ne pense pas que cette offre pourra être acceptée (celle pour boxer le 30 avril à Genève a déjà été repoussée). Fritz Chervet suit, en effet, actuellement, une école de restaurateur et il a été obligé de ralentir son entraînement. Il a décidé de ne pas boxer avant fin mai.

Un autre «poulain» de Buhler, le welter Max Hebeisen, boxera, quant à lui, le 7 mai, à Berne. A cette occasion, pour la première fois de sa carrière, il se mesurera à une première série italienne (son adversaire n'a pas encore été désigné), dans un combat en dix reprises.

«BEN OUI, C'EST MOI!» — C'est ce que Fritz Chervet semble dire au lecteur étonné. (Photo Balsiger)

Dix experts vous proposent...

| | 1 | x | 2 |
|---------------------------------|---|---|---|
| 1. Bâle - Bienne | 8 | 1 | 1 |
| 2. Bellinzona - Chaux-de-Fonds | 2 | 6 | 2 |
| 3. Grasshoppers - Fribourg | 7 | 2 | 1 |
| 4. Lucerne - Lugano | 2 | 5 | 3 |
| 5. Servette - Lausanne | 2 | 5 | 3 |
| 6. Sion - Winterthur | 7 | 2 | 1 |
| 7. Young Boys - Zurich | 3 | 5 | 2 |
| 8. Chiasso - Urania | 6 | 3 | 1 |
| 9. Granges - Young Fellows | 8 | 1 | 1 |
| 10. Monthey - Bruhl | 5 | 4 | 1 |
| 11. Neuchâtel Xamax - Aarau | 2 | 7 | 1 |
| 12. Saint-Gall - Mendrisio-star | 7 | 2 | 1 |
| 13. Vevey - Etoile Carouge | 7 | 2 | 1 |

Noyez vos problèmes d'estomac dans un verre d'eau

Une sauce savoureuse, un dessert étonnant.

Tout devrait aller pour le mieux. Et pourtant, vous avez la tête lourde et la torpeur vous gagne... Vous avez des problèmes d'estomac. Alors, noyez-les!

Un grand verre de VICHY-Célestins, douce, pétillante, avant chaque repas... et votre digestion deviendra toute simple.

vichy

Hôpital + Grande Grille

Eau minérale bicarbonatée sodique

olympisme

A quelques 500 jours de l'ouverture des Jeux d'été de 1972 Le plus gros travail est fait

Il reste exactement 499 jours avant l'ouverture des jeux olympiques d'été 1972, à Munich et à Kiel, en République fédérale allemande.

A l'occasion du début de ce compte à rebours, M. Carl Merz, directeur de la société des constructions olympiques, a présenté un «bilan intermédiaire» d'où il ressort que 700 millions de marks ont été dépensés pour les divers chantiers et qu'il dispose encore de crédits se montant à 650 millions de marks. Quant aux travaux, ils ont fortement avancé. Le gros œuvre des installations de l'Oberwiesfeld est pratiquement terminé en ce qui concerne le stade (à 97%), la halle fermée (à 92%). Les villages où seront hébergés athlètes et officiels (à 92%). Il en est de même pour la piscine, les aménagements du futur complexe de l'institut des sports et la chapelle. Les assises du vélodrome sont achevées à 60 pour cent.

Des spécialistes s'activent au montage de la carcasse métallique du «toit-tente» translucide qui recouvrira le stade, la piscine et la halle et qui sera, avec ses 74,800 m², le plus grand ainsi que le plus cher du monde. Ils tissent, présentement, les quel-

ques 1700 km de câbles nécessaires à cette toile d'araignée géante sur laquelle seront ultérieurement fixées des plaques de plexiglas acryl comparable à du verre pour lunettes antisolaires.

constipation

les Dragées dix-neuf aident sûrement et rapidement.

Dragées 19
selon le Prof. Dr méd. Much

40 Dragées
Fr. 3.30 dans les pharmacies et les drogueries.

71.144.1.21



**Union Carbide
Finance and Trading S.A.
Genève**

**Emprunt 6 3/4 % 1971-86
de fr. 35,000,000**

AVEC CAUTION SOLIDAIRE DE

Union Carbide Corporation
New-York, USA

But de l'emprunt Financement de projets d'investissements des sociétés du groupe Union Carbide

Durée maximum 15 ans

Amortissements rachats annuels de fr. 2,000,000 au maximum à partir de 1979

Cotation à Zurich, Bâle et Genève

Prix d'émission 100.40 % + 0.60 % moitié du timbre fédéral = 101 %

Délai de souscription du 15 au 21 avril 1971 à midi

Libération au 30 avril 1971

Crédit Suisse

Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Julius Bär & Co

Union de Banques Suisses
Banque Leu S.A.
A. Sarasin & Cie
Rahn & Bodmer

Les banques susmentionnées tiennent à la disposition des personnes intéressées des prospectus d'émission, ainsi que les bulletins de souscription.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—



Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN



Frigidaire

Voyez les nouveaux modèles

**CLAUDE
DUCOMMUN**

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 Ø 25 28 00 Neuchâtel

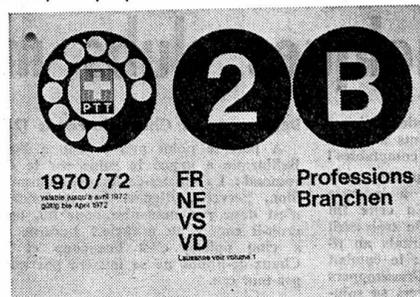
COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour vous résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Prévenir?

Consultez l'annuaire téléphonique professionnel PTT sous **A** comme Assurances



L'annuaire téléphonique professionnel des PTT, en bref le volume B, vous renseigne sur tout: entreprises, magasins, artisans, médecins, etc. Le volume B est un véritable répertoire, toujours à portée de main. Des milliers d'abonnés y figurent, classés par rubriques. Cherchez-vous une adresse commerciale? Avez-vous oublié le nom d'un artisan ou d'une entreprise?

Consultez simplement le volume B. Grâce à l'annuaire téléphonique professionnel des PTT, les spécialistes sont à votre portée!

Pensez-y: **Un conseil clef - le volume B**

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

SAVOIR ET CONNAÎTRE S.A.

Notre société en pleine expansion cherche personne masculine ou féminine, dynamique et ambitieuse.

Conditions :

être libre rapidement, bonne culture générale, posséder véhicule et téléphone.

Avantages :

**SALAIRE
EXCEPTIONNEL**

Larges prestations sociales, vacances, fixe proportionnel, travail stable, passionnant et indépendant.

Secteur d'activité entièrement nouveau. Formation assurée (même pour débutants) par nos spécialistes dans l'entreprise avec salaire de formation.

Dans votre intérêt, téléphonez-nous immédiatement entre 8 h 30 et 12 h 30.

Si vous habitez :

Neuchâtel : (038) 24 70 65
Genève : (022) 44 73 04
Lausanne : (021) 24 97 43
Valais : (027) 2 61 64
Zurich : (051) 40 39 18

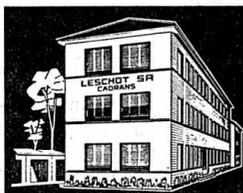
CAVIAR HOUSE GENÈVE

cherche

VENDEUSE

même débutante pour son département alimentation fine.
Horaire : 45 heures par semaine.
Bon salaire.

Faire offres à M. Pierre Dacquin,
avenue Liotard 69, 1200 Genève,
tél. (022) 34 39 53.



LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

Un poste est vacant pour la préparation du travail de notre atelier de

zapponnage

Nous cherchons également des

**décalqueuses
et ouvrières**

pour nos ateliers.

Travaux intéressants et variés.

Prière de faire offres ou de se présenter à l'adresse ci-dessus.
Tél. 25 84 44.

Constructeur

de formation mécanicien ou dessinateur ayant de l'expérience dans la construction mécanique serait engagé pour le

— développement de projets dans le domaine des appareils cinématographiques 8 et 16 millimètres.

Travail intéressant et indépendant.
Horaire flexible.

Adresser offres ou téléphoner à

**BOLEX
INTERNATIONAL S.A.**

Département des études,
avenue des Sports
1400 Yverdon
Tél. No (024) 2 23 39.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

mécaniciens sur auto

pour notre contrôle des appareils de frein ;

mécaniciens-tourneurs

**ouvriers d'usine
manœuvres**

ouvrières

Semaine de 5 jours.

Avantages sociaux.

Prière de se présenter ou d'adresser les offres à **BEKA Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin.**
Tél. (038) 55 18 51.

SAGITER S.A.

engage

COMMISSIONNAIRE

à temps partiel (2 heures par jour en moyenne)
Horaire à déterminer.

Se présenter : 9, route des Gouttes-d'Or,
à Neuchâtel.

Tél. (038) 24 22 66.

PRODUITS PERFECTONE S.A.

Manufacture d'appareils d'enregistrement professionnels cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**1 monteur
électronicien**

pour exécuter des contrôles de mesures.

Travail très varié, climat agréable, poste intéressant et bien rétribué pour un jeune homme capable et consciencieux désirant acquérir de bonnes connaissances en électronique.

Faire offres ou téléphoner à : **PRODUITS PERFECTONE S.A.,**
rue de Morat 7,
2500 Bienne, tél. (032) 3 09 34, interne 35.

Maison d'arts graphiques de Suisse romande, d'ancienne réputation, cherche

chef de vente dynamique

Formation et expérience commerciales.

Langues : français et allemand.

Si possible connaissance de la branche ou de branches similaires.

Faire offres sous chiffres 11-130376, à Publicitas, Bienne.

MIGROS

Nous CHERCHONS

pour nos succursales de Pesex et Neuchâtel

vendeuses

(dépts charcuterie, etc.)

vendeuses-caissières

Possibilité de formation par nos soins.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, éventuellement à temps partiel, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Demander feuille d'inscription aux gérants des succursales ou à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL**, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

**LES ÉDITIONS LIVRETHÈQUE
Pully/Lausanne - Tél. (021) 28 42 79**

désirent s'adjoindre, pour la diffusion de différents ouvrages inédits à caractère pédagogique et familial,

2 COLLABORATEURS (trices)

débutant (e) s accepté (e) s.

Nous proposons : Fixe + Frais de transport + frais de voyages + commissions + mise au courant + appui publicitaire + comptoirs et expositions.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

LIVREUR

consciencieux, ayant connaissance éventuelle du meuble, permis de conduire pas nécessaire.

Bon salaire. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae et photo, ou se présenter

meubles meyer neuchâtel
17g de l'hôpital
tel. 038/257505



digestive
diurétique



non gazeuse

en verre

bouteille classique
(verre repris)

maxi
1 1/2 litre

pratique pour les
grandes familles
légère
ni dépôt
ni retour

Ses vertus digestives
et diurétiques,
sa minéralisation
bien équilibrée, sa
saveur agréable,
font de l'Henneiez
l'eau minérale
la plus demandée
en Suisse.



Henneiez Lithinée SA Sources minérales

OFFRES D'EMPLOIS

L'ESCARPIN

chaussures, Neuchâtel, cherche

vendeuse

présentant bien, connaissant de
préférence la branche chaussu-
res. Place stable. Rémunération
correspondant aux qualités offe-
rtes.

Faire offres ou prendre rendez-
vous au (038) 25 01 22,
Saint-Maurice 1.

Home de la ville cherche

2 employées de maison

ou couple, pour le 1er juillet.
Adresser offres écrites à BM 831 au
bureau du journal.

RETRAITÉS

seraient engagés pour travaux
faciles.
Tél. (038) 42 12 42, interne 218.

Nous désirons engager une

aide de bureau

pour le classement et divers tra-
vaux de bureau.

Emploi stable, à mi-temps, de
préférence l'après-midi.

Prière d'adresser offres avec pré-
tentions de salaire à :

GRANUM S.A.
Appareils de chauffage
Av. Rousseau 5, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons

ouvriers

pour différents travaux d'atelier ;
mise au courant facile.

Adresser offres à la fabrique
C. HUGUENIN-SANDOZ,
Plan 3, tél. 25 24 75.

Atelier mécanique à Corcelles
cherche, pour entrée immédiate
ou à convenir,

ouvrière

pour travaux faciles. Horaire par-
tiel accepté.
Bon salaire. Caisse de retraite.

Offres par tél. 31 13 05.

Pour le 1er mai ou date à con-
venir, on demande une

fillette de buffet

Libre le soir et tous les diman-
ches. S'adresser à la

Confiserie tea-room
Wodey-Suchard,
Neuchâtel, tél. 25 10 92.

CADRAL S.A.

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL
FABRIQUE DE CADRANS

engage tout de suite ou pour date
à convenir

OUVRIÈRES

suisse et étrangères.

Travaux faciles à l'atelier.

La mise au courant est assurée par
nos soins.
Possibilité de travailler à la demi-
journal.

Tél. (038) 33 33 22.

Nous cherchons

aides-livreurs

R. Voegeli,

Eaux minérales, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 11 25.

Important garage de la place
engage

UN SERVICEMAN

Personnel féminin pas exclu.
Entrée immédiate ou à convenir.
Permis de conduire souhaité.
Horaire fixe, bon salaire.

Faire offres au
Garage Hubert PATTHEY,
1, Pierre-à-Mazel,
Neuchâtel, Tél. 24 44 24.

ENTREPRISE DE TRANSPORT

Récupération et livraison petites mar-
chandises, cherche

chauffeur

Bon salaire.
Tél. (038) 45 12 22.

Bar Cafignon, chez Franco,
cherche

sommelière

Débutante acceptée.
Chambre à disposition.
Urgent.

Tél. (038) 33 45 45 entre 8 et
23 heures.

CARAVANES SCHAUB

LA PLUS GRANDE EXPOSITION
DE SUISSE ROMANDE

sur 10.000 m2 de terrain aménagé.
Choix incomparable, plus de 70 modèles
différents de 3 à 10 mètres.

Les marques les plus réputées :

JET - JOMI - KNAUS - LA COLOMBE - VFW
TE (King - Sprinter - Weltbummer)
Mobilhomes : ALBATROSS - MARDON -
PEMBERTON - RIVIERA «Etoile des Neiges»

Tél. 021 60 20 30

1844 RENNAZ

VILLENEUVE

Pour le

pour le pique-nique, les

SAUCISSES
SÈCHES

à la
Boucherie-
charcuterie

GUTMANN
avenue
du 1er-Mars

Baux à loyer
en vente au bureau
du journal

10 ans
de garantie

Tél. (038) 25 29 57



CHEMISAGE ET TUBAGE DE CHEMINÉES

Pour tous vos

problèmes de

CHEMINÉE

appelez sans

tarder

le spécialiste

W. OBRIST

Service RUTZ

pour la Suisse

romande.

NEUCHÂTEL

13, chemin
des Grands-Pins

R. WYSS Tapis
ET FILS Rideaux
Décoration
Rue de L'ORANGERIE 4
NEUCHÂTEL ☎ 2455 16

6 cyl., 142 CV

Nous admettons très volontiers que la Ranger n'est pas la seule voiture de grande puissance. Qu'elle n'est pas la seule à avoir des performances aussi élevées tant en vitesse de pointe qu'en vitesse de croisière.

Nous savons qu'elle n'est pas la seule à être robuste, confortable, économique. Ce qui la distingue tient à de petites différences qui n'apparaissent pas au premier coup d'œil. Des différences dans l'équipement, dans le confort, dans les lignes, dans la finition (elle est montée en Suisse et c'est tout dire!). Des différences qui ne sont petites qu'en apparence mais qui font, en fin de compte, que vous éprouvez plus de plaisir à la conduire. Vous pouvez avoir toute confiance dans la Ranger. C'est une voiture sans problèmes, d'une fabrication éprouvée. Une voiture de la General Motors, le constructeur d'automobiles le plus important du monde. C'est une voiture de classe, vous en ferez l'expérience au volant. Quand viendrez-vous faire un essai?

GM Ranger
dès Fr. 11.395.-*



Ranger 2500 GTS Coupé

Ranger 1900: 1,9 l. 4 cyl., 103 CV, à partir de Fr. 11.395.-*
Ranger 2500: 2,5 l. 6 cyl., 137 CV, à partir de Fr. 15.225.-* Ranger 2500 GTS: 2,5 l. 6 cyl., 142 CV, à partir de Fr. 16.400.-* Prix indicatifs. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.

L'entretien de la Ranger est assuré par le réseau européen de la General Motors (Euroservice). Vente et service dans votre région: Neuchâtel, M. Facchinetti, tél. (038) 24 21 33. Bienne, H. Burkhalter, tél. (032) 2 25 24. Courtételle, Garage et Carrosserie du Moulin S.A., tél. (066) 2 43 51. Payerne, P. Ducry, tél. (037) 61 20 42. Saint-Imier, Garage du Chasseral, tél. (039) 41 26 75. Yverdon, P. et J.-P. Humbert fils, tél. (024) 2 35 35.

Par suite du développement de son usine de Cormondrèche,

MOVOMATIC

désire engager des

mécaniciens de précision mécaniciens et 1 monteur en appareils électroniques

Notre entreprise construit des appareils de mesure de précision pour l'automatisation de machines-outils. Elle offre les conditions de travail et les avantages sociaux d'une usine moderne, ainsi que l'horaire variable.

Nous attendons votre appel téléphonique et vous fournirons volontiers les renseignements désirés au No (038) 31 44 33 (M. Bercher).

Movomatic S.A., case postale, 2034 Pesoux

Electronique - PRÉCISION - Mécanique

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS: collaborateur débrouillard ayant de l'initiative, pour seconder nos compositeurs typographes.

NOUS OFFRONS: place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures, ou service de nuit de 41 heures.

Veillez téléphoner au chef technique de l'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., No 25 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

On cherche, immédiatement ou pour date à convenir :

ouvrières ou jeunes filles

pour travaux faciles, éventuellement à la demi-journée.

ouvriers

pour petits travaux de mécanique
Logements à disposition.

Se présenter à :
COSMO S.A.
Charrière 12, 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 26 36.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Christofle
Fabrique de couverts et d'orfèvrerie

Cherchez-vous une place stable dans une ambiance de travail agréable ?

Nous engageons, pour date à convenir :

argenteur ou aide-argenteur

Mise au courant possible pour collaborateur désireux de se spécialiser dans ce domaine

polisseur-aviveur

travail varié pour collaborateur capable de fonctionner également dans d'autres ateliers

ouvrières

pour notre atelier de brunissage (oxydation, contrôle, retouches et emballage).
Horaire partiel éventuellement accepté

Nous offrons les avantages sociaux d'une entreprise moderne. N'hésitez pas à prendre contact avec notre chef du personnel qui se fera un plaisir de vous renseigner.

SICODOR S.A., PESEUX

Tél. (038) 31 13 01.

QUARTIER Fabrique de moteurs

Nous cherchons pour travaux d'électro-mécanique :

MÉCANICIENS OUVRIERS D'ATELIER

Places stables et bien rémunérées.
Avantages sociaux.

Faire offres ou s'adresser à :
Fabrique de moteurs **QUARTIER**
2015 Areuse, tél. 42 12 66.

SUPERBE TV

Couleur Pal-Secam

d'occasion, ébénisterie de luxe, écran géant 65 cm, Suisse-France. Etat de neuf, valeur Fr. 4615.-, cédée à

Fr. 2990.-

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 25 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 215772

CHAPPUIS & Cie

NEUCHÂTEL — Place de la Gare
Téléphone (038) 25 18 19

- DÉMÉNAGEMENTS dans toutes directions
- GARDE-MEUBLES
- CAMIONNAGES

GODET VINS

Auvernier

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Aujourd'hui

un repas vite cuit
Pot-au-feu cuit
dès 10 heures
bouillon gratuit

OFFRES D'EMPLOIS

Le buffet de la gare R.V.T., Couvet, cherche

sommelière

pour entrée immédiate, débutante acceptée. Nourrie, logée. Congés réguliers.

Tél. (038) 63 11 16.

SOMECO S.A

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX, engagerait une

visiteuse

et une

décalqueuse

Prière de téléphoner au (038) 31 23 31, ou de se présenter à la fabrique.

Fondation d'Ebauches S.A.

2000 NEUCHÂTEL — Case postale 1157

Tél. (038) 25 74 01

cherche

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres en joignant copies de certificats, curriculum vitae et photographie.

Industrie de décolletage se réorganisant dans de nouveaux locaux cherche

1 décolleteur qualifié

pour l'extension de son programme.

Faire offres sous chiffres P 20920 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

On cherche

SOMMELIÈRE

connaissant si possible, les deux services, pour la saison d'été. Faire offres à : Famille S. Hänni, Buffet de la Gare, 2610 Mont-Soleil. Tél. (039) 41 23 77.



LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

Suite à l'extension de notre service EDP dans de nouveaux locaux, nous désirons engager, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UN OPÉRATEUR

sur ordinateur IBM 360/25
souhaitant élargir son champ d'activité.

Nous demandons :

- une formation commerciale (pas indispensable)
- sérieux et précision dans le travail
- collaboration dynamique
- pouvoir d'intégration
- facilité à comprendre le langage des chiffres

Nous offrons :

- situation stable et d'avenir
- climat de travail agréable
- conditions d'engagement et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats de langue française ou allemande, connaissant si possible la seconde de ces langues, voudront bien adresser leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à

LA NEUCHÂTELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 208.

LONGINES

LONGINES engage pour ses départements d'Équipement et d'Entretien :

mécanicien de précision

Réf. 33,116
détenteur du certificat fédéral de capacité

aide-mécanicien

Réf. 33,117

mécanicien-outilleur

Réf. 33,119

mécanicien en étampes

Réf. 33,120
si possible spécialisé dans la confection d'étampes et d'outillages horlogers.

Adresser les offres ou demandes de renseignements, en mentionnant le numéro de référence, à :

Longines
chronométrier officiel
aux Jeux Olympiques
Munich 1972



Compagnie des Montres
LONGINES
Francillon S.A.
Service du personnel
2610 Saint-Imier
Tél. (039) 41 24 22.

DEMANDES D'EMPLOIS

COIFFEUSE

sachant le français, cherche place intéressante, dans salon de coiffure à Neuchâtel. Entrée : début mai. Faire offres sous chiffres 33-302863, Publicitas S.A., 9001 Saint-Gall.

VENDEUSE

(Suisse allemande)
cherche place à Neuchâtel dans
BOUCHERIE
Entrée à convenir.
Tél. (064) 22 20 60,
aux heures de magasin.

Employée de bureau

(jeune Suisse allemande)
cherche place à Neuchâtel.
Adresser offres écrites sous chiffres B 465210 à Publicitas S.A., 2540 Granges.

Jeune fille anglaise cherche
place au pair

dans famille avec enfants, dès le 24 mai, jusqu'au début de septembre. Adresser offres écrites à AN 840 au bureau du journal.

Jeune
employée de commerce

Suisse allemande, cherche emploi à Neuchâtel. Adresser offres écrites à BO 841 au bureau du journal.

Sommelière 31 ans

cherche place avec chambre, comme barmaid ou sommelière, du jeudi au dimanche. Faire offres sous chiffres C 03-352008 à Publicitas S.A., 4001 Bâle.

Prof. médicales

Francine Huguenin PÉDICURE À DOMICILE

☎ (038) 33 48 78

Centre Clarins

Trésor 9
Jeudi - Samedi
☎ (038) 25 61 73

Foire d'échantillons Bâle

Ne prenez qu'un billet de simple course pour Bâle et faites-le timbrer à la Foire. Il donne alors droit au retour gratuit

Un horaire spécial des meilleures correspondances pour la Foire de Bâle est à votre disposition au guichets des gares et dans les agences de voyages.



Service de publicité CFF



tout pour la rentrée des classes!

- Sac d'école à partir de **19⁸⁰**
- Serviette d'école » **27⁸⁰**
- College-Bag, crush-lack **15⁸⁰**
- Sac de training **7⁵⁰**

Cahiers - Stylos - Neocolors Primalos - Blocs-notes - Plumes réservoir à cartouche - Plumiers Etais - Crayons - Garniture de géométrie, etc.

Timbres coop ou 5% rabais



La Treille

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20,000.—

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discretion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit



Chemin de Champ - Coco
NEUCHÂTEL Tél. 25 20 17

4 1/4 %

INTÉRÊT S/ÉPARGNE
dès le 1^{er} avril 1971

BANQUE HYPOTHÉCAIRE ET COMMERCIALE SUISSE
Seyon 4 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 04 04

KOCHER'S HÔTEL

Washington 6903 Lugano

Bonne maison bourgeoise, rénovée, situation tranquille, grand jardin et parc à autos, boxes, ascenseur. Cuisine très soignée. Forfait: Fr. 30.— à 35.—; avec bain et W.-C., Fr. 38.— à 40.—, Famille Kocher. Tél. (091) 2 49 14.

COURS DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Sept leçons en piscine - lac - rivière

Une leçon de théorie

Cours donné par les moniteurs du Centre d'étude et de sports subaquatiques, de Neuchâtel
Possibilité d'obtenir le brevet élémentaire de la Fédération suisse

Les leçons en piscine ont lieu le

lundi soir de 20 h à 22 h. — Prix du cours: Fr. 100.—, équipement compris

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTION à envoyer à

ÉCOLE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital, 2000 NEUCHÂTEL - Tél. 25 83 48

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ c/o: _____

Localité / No: _____ Tél.: _____

S'inscrit pour le cours de plongée subaquatique

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Le salaire de la perfection

Lors du lancement de la BMW 2000, la presse spécialisée a déclaré: «...on est trop tenté de parler de cette voiture en utilisant des superlatifs...» ou encore «... c'est l'âme d'une voiture de course en élégante tenue de ville...» Quand, aujourd'hui, on conduit la 71ème version de la BMW 2000, on ne peut ajouter aucun commentaire à ceux des spécialistes. Les avantages d'une limousine confortable s'allient aux caractéristiques d'une voiture de sport racée. Nouveau: La BMW 2000 est également livrable, sur demande, en version sport «ti» équipée du puissant moteur à injection, 2 litres, de 130 CV DIN (145 CV SAE).

BMW: pour le plaisir de conduire.

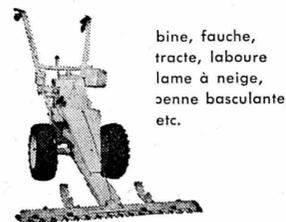
Modèles BMW, version suisse, à partir de Fr. 12.950.—

1M1571E



Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fhg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

«JONKIE»

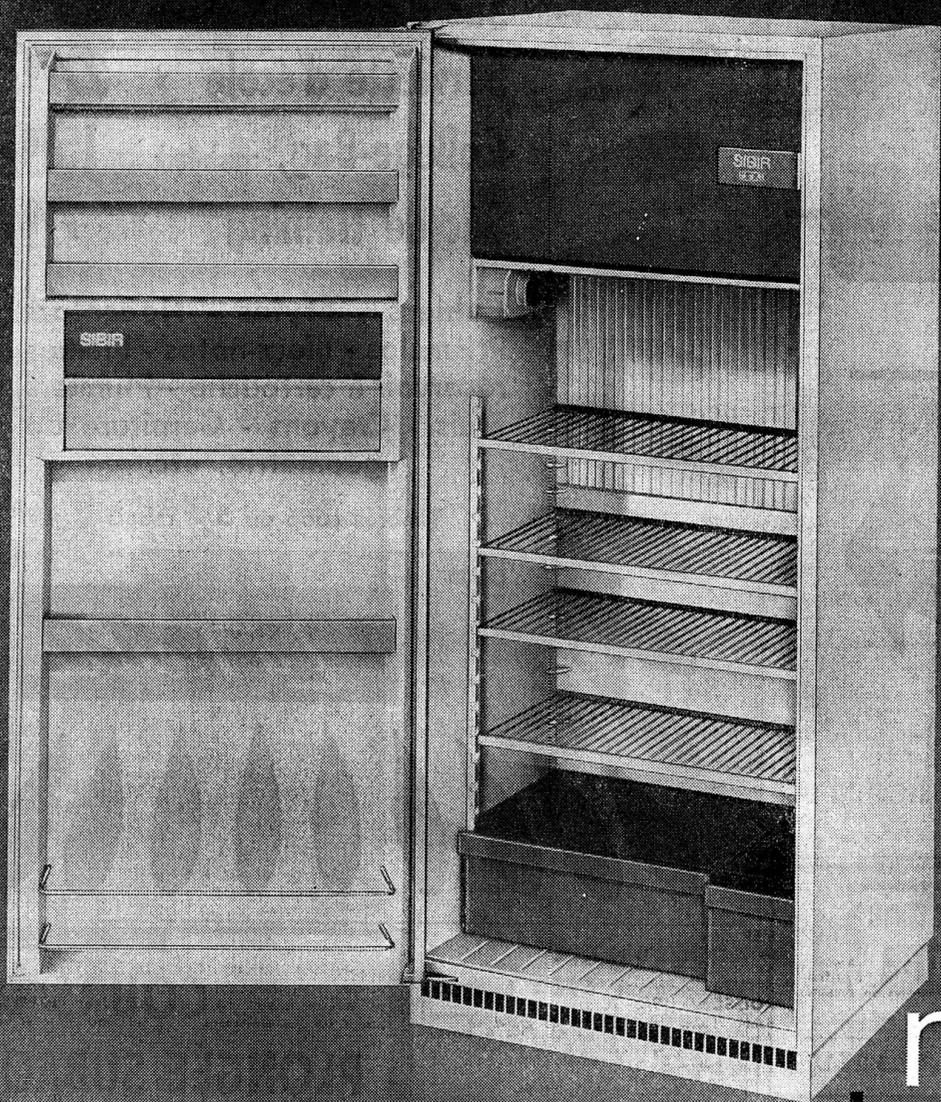


bine, fauche, tracte, laboureur, lame à neige, benne basculante, etc.

Demandez la liste de nos agents en Suisse.



Démonstration sur demande. Service après-vente assuré. Importateur général: J.-C. CHALUT - 1524 Jussy (GE) Tél. (022) 59 14 30



le ^{***}
nouveau
de
SIBIR

Nouvelle succursale à Cheseaux

225 litres
avec compartiment
congélateur^{***}
de 25 litres
au
prix sensationnel
de
Fr. 495.-

le
réfrigérateur
le plus moderne
d'Europe

Vaud-Valais-Fribourg-Neuchâtel-Jura:
SIBIR, 1033 CHESEAUX, Tel. 021 91 31 61

Genève:
ORMAX S.A. rue Simon Durand.

ISS 117 Ombres sur le Bosphore

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy
RESUME: A l'heure où Vassif Arıkoglu est assassiné, Grégory se présente chez le commissaire Hayri.

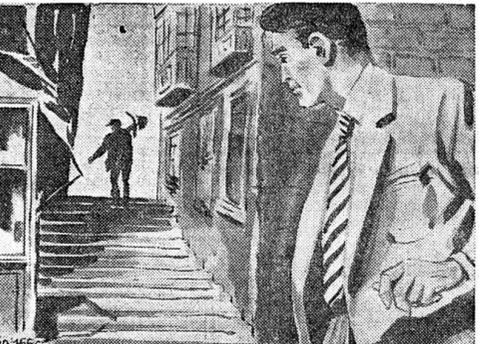
La pelle et la pioche



Il y eut un bruit de porte fermée, puis des pas faisant crisser le gravier de l'allée, et enfin le choc métallique de la grille. Paula était partie. Cyrille Akilas se leva du fauteuil où il attendait, monta rapidement à sa chambre où Véronica était couchée, à bout de forces. Il trouva son uniforme contre un costume civil, choisit de vieilles chaussures, se couvra d'une casquette et se munit d'une paire de gants usagés. « Je pars, dit-il à Véronica. J'essaierai d'être ici avant minuit. Sinon j'attendrai que Paula soit endormie pour rentrer. »



Il sortit de la maison par la porte de derrière, et alluma sa lampe de poche dans l'appentis situé au fond du jardin. Parmi les outils qui s'y trouvaient rangés, il prit une pelle et une pioche qu'il chargea sur son épaule. La nuit était sans lune, et sombre à souhait. Les rares passants qui suivaient le boulevard n'accordèrent aucune attention à l'homme de peine qui rentrait chez lui. Tandis qu'il attendait le départ de Paula, Cyrille avait bu la moitié d'une bouteille de whisky. Il n'était plus effrayé et ne redoutait pas l'instant où il allait se trouver dans le souterrain, devant le corps décapité de l'homme qu'il avait étranglé avec une corde à piano, comme le faisaient les partisans pendant la guerre civile en Grèce.



Grégory le suivait à une centaine de mètres de distance, souple et silencieux comme un tigre. Depuis une heure, dans l'ombre épaisse d'un acacia, il guettait la sortie du capitaine Akilas. Dans la rue qui, partant d'Anafartalar Caddesi, rejoint le mur nord de l'Agora, celui-ci se glissa entre deux vieilles maisons écroulées. Des cuisses empilées contre le mur lui servirent de marchepied. Il lança sa pelle et sa pioche de l'autre côté de la rue, puis s'engagea ensuite. Trente secondes plus tard, Grégory en fit autant. Mais l'homme qu'il suivait s'était évanoui dans l'obscurité. Tandis qu'il s'interrogeait sur la direction à prendre, il entendit les premiers coups de pioche.



Au bout du plan incliné, il distingua une faible lueur. Sa lampe électrique posée en équilibre sur une grosse pierre, Cyrille Akilas creusait le sol, près d'un corps étendu dans la poussière. Grégory identifia sans peine la victime, bien qu'elle n'eût plus de tête. Le costume pied-de-poule ensanglanté, le chapeau clair à bord roulé et gansé qui gisait à deux mètres du cadavre, suffisaient à désigner Vassif Arıkoglu. Comme fasciné par ce spectacle grand-guignolesque, Grégory demeura immobile durant une longue minute. Puis il s'éloigna, à pas de loup, laissant le Grec à son sinistre travail.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: La bouteille d'éther

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux légumes
Rognons de génisse aux oignons
Carottes sautées
Pâtisserie

Le plat du jour : Rognons de génisse aux oignons

Acheter des rognons de génisse de 700 g environ, le découper en lamelles après avoir retiré les parties grasses et nerveuses. Le faire blanchir deux minutes à l'eau bouillante salée, puis l'égoutter et l'essuyer. Dans une sauteuse, faire fondre 50 g de beurre et y faire revenir 5 échalotes finement émincées, saler, poivrer, arroser avec un verre de vin blanc, laisser mijoter un quart d'heure. Lorsque la sauce a bien réduit, ajouter les rognons et les faire sauter à feu vif pendant 6 minutes, saupoudrer de persil haché et arroser avec le jus d'un demi-citron. Servir très chaud, accompagné de croûtons dorés au beurre et frottés d'ail.

Tissus artificiels

Comment entretenir, nettoyer les tissus artificiels et synthétiques?
Acétate. — Le lavage s'effectue avec de l'eau tiède sans trop essorer pour éviter les plis. Se repasse comme la soie, avec un fer modérément chaud L'acétate peut se nettoyer à sec avec du perchloréthylène, de l'essence minérale mais craint l'acétone. — On le lave avec de l'eau tiède ou froide savonneuse ou additionnée d'un détergent. Ne pas tordre. Eviter le repassage ou alors n'utiliser qu'un fer très doux sur le tissu sec. Pour les mélanges acryline-laine, on utilise une pattemouille. — Se lave à l'eau tiède ou froide savonneuse. Ne pas tordre et ne pas laisser stagner à l'état mouillé.

HOROSCOPE

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé: Risque de foulures. Amour: Ne vous montrez pas trop sûr de vous. Affaires: Vos ennemis agiront ouvertement et loyalement.
TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Votre foie est à surveiller. Amour: Votre partenaire peut vous blesser. Affaires: Bonnes influences pour augmenter vos gains.
GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Mieux de tête à redouter. Amour: Vous serez admiré et envié. Affaires: Soyez plus audacieux et plus entreprenant.
CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Soignez vos nerfs et prenez plus de repos. Amour: Confiez vos ennemis à vos amis. Affaires: Des sympathies efficaces se manifesteront.
LION (23/7 - 23/8)
Santé: Pratiquez la relaxation. Amour: Provoquez une franche explication. Affaires: Ne négligez aucun moyen de réussite.
VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Faites des respirations profondes. Amour: Ne remettez pas votre amour en question. Affaires: Vos décisions doivent être sûres et rapides.

Etendre tout de suite après le rinçage, sécher loin d'une source de chaleur. Pas de repassage, éventuellement sur un tissu sec avec un fer réglé sur rayonne.

Visage

Le massage du visage doit toujours être très doux et consiste plutôt à un effleurement léger. Pour le front, massez du bout des doigts, de la racine du nez jusqu'au menton. Contre le rictus de la bouche, avec deux doigts, de la racine du nez jusqu'au menton. Pour la patte d'oie, massez circulairement du coin externe vers le coin interne de l'œil. Pour le menton et le maxillaire, remontez du menton vers l'oreille.

Moiteur

Si vos mains sont moites, cela peut être l'effet d'un déséquilibre neurovégétatif encore aggravé par les émotions. C'est aussi parfois le tribut payé à certains métiers, coiffeuse, chimiste, etc. Le traitement est avant tout d'ordre médical. Vous-mêmes, vous pouvez lutter contre la moiteur des mains par des frictions d'alcool à brûler, d'alcool camphré, ou, mieux, l'emploi d'un savon pharmaceutique au tannin. Efficaces sont également les légères applications d'un antiperspirant ou d'un talc déodorant.

Votre prénom : Marianne

Marianne est la réunion de Marie et d'Anne. Ce nom est difficile à analyser en raison de sa complexité. On dit que les Marianne sont indépendantes et capricieuses, exigeantes et qu'elles ne sont pas des femmes de tout repos.

A méditer

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres. LA BRUYÈRE

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

20.00 Téléjournal
20.20 Pour les jeunes téléspectateurs
21.05 Contact
21.50 Téléjournal
22.00 Prochainement

Funérailles d'Igor Strawinsky
La Télévision suisse romande retransmettra en direct et en couleur de l'église Saint-Jean et Paul de Venise, les funérailles d'Igor Strawinsky, jeudi 15 avril 1971, selon l'horaire suivant:
12.10 - 12.40 Messe écrite par Strawinsky avec double quintette à vent et chœur de chambre dirigé par M. Antonelli
12.40 - 13.00 - 13.15 Cérémonie religieuse de rite orthodoxe durant laquelle l'orchestre exécutera des œuvres du compositeur défunt.
14.00 A la carte
14.00 (C) Guillaume Apollinaire
14.20 (C) Les galas Karsenty Herbert
15.10 (C) Portrait francophone: Monique Leyrac
15.35 (C) Jean Baier
16.10 Vroom
17.00 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 Vie et métier
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Plum-Plum
19.05 Candice, ce n'est pas sérieux
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Temps présent

FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
15.45 Emissions pour la jeunesse
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.45 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir
20.15 Un soir chez Norris
20.30 Une histoire de brigands
22.40 Le temps de lire
23.30 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Flipper le dauphin
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 Journal
20.30 (C) Arsène Lupin
21.30 (C) Match sur la II
22.30 (C) Chef-d'œuvre en péri
23.15 (C) A propos
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA
18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 (C) Avventura in Tanzania
20.20 Telegiornale
20.40 Il punto
21.30 La scelta
22.30 (C) The Benny Hill Show
23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I
16.10, téléjournal. 16.15, pour les enfants. 17.10, les hommes du Mississippi. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, la plus grande affaire de Maigret. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, le pianiste Andor Foldes.

ALLEMAGNE II

17.05, la petite maison. 17.30, informations, météo. 17.35, dans les coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.40, la jeune fille de la péنية. 19.10, la vie — un film. 19.45, informations, météo. 20.15, Bhakti. 21.35, bilan de vie économique. 22.20, informations, météo, commentaires.

SUISSE ALÉMANIQUE

15.45 Da capo
17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.44 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Tractandum de la semaine

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

MOTS CROISÉS

Problème No 377

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

HORIZONTALLEMENT
1. Fait perdre du temps à un cœur. 2. Menacé par la corruption. 3. Mère d'Isaac. 4. Sur la Marche. 5. Bias ou Solon. — Qui a tout quitté. 6. Coupa court. — Vient du four ou de la broche. 5. Détruit partiellement. — Général vaincu. 6. Termine un alphabet. — Est produit par des baguettes. 7. Après bis. — Sur la Save. 8. Camille le fut par son frère. — Marchera. 9. Fin d'infinifit. — Flèche d'arbalète. 10. Qui manque de douceur. — Abréviation religieuse.

VERTICALEMENT
1. Sont engourdies pendant l'hiver. 2. Pièce prolongant le chevron. — Se jette dans la Seine. 3. Participe. — Se lève et se baisse devant une fenêtre. 4. S'en va avec une reine. — Fut sans égale. 5. En passant par. — Près de. — Symbole. 6. Se dit d'un instinct qui fait perdre toute individualité. 7. Lac de Lombardie. — Voiles et vergues en font partie. 8. Possessif. — Symbole. — N'est pas large. 9. Trace d'un passage répété. — Informateur. 10. Reppoussant.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS: Galerie des Amis des arts: Peintures de Edouard et Gil Henriod.
Musée cantonal d'archéologie (hôtel du Peyrou): Exposition.
TPN, Centre de culture: Exposition Bijoux.
CINÉMAS
Arcades: 15 h et 20 h 30, Trop tard pour les héros. 16 ans.
Rex: 15 h et 20 h 30, Prostitution aujourd'hui. 18 ans. (Prolongation).
Studio: 15 h et 20 h 30, Les Intouchables. 18 ans.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Le Voyou. 16 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Compte à rebours. 18 ans.
Palace: 15 h et 20 h 30, La Grande Vadrouille. 12 ans. (Prolongation).
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs.
De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.
En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Solution du No 376

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| C | O | M | P | E | T | E | N | C | E |
| A | L | E | R | I | T | E | O | | |
| S | E | C | E | T | G | E | L | | |
| E | M | E | R | O | U | G | E | | |
| M | O | U | S | S | E | U | S | E | |
| A | R | E | O | S | E | E | U | | |
| T | I | S | O | N | D | E | N | T | |
| E | R | R | A | F | U | N | I | | |
| S | U | R | E | T | E | S | E | L | |
| S | C | L | E | R | E | U | S | E | |

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route ce matin et le concours roulez sur 6. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique 11 h, informations. 12 h, le journal de midi. Informations. 12.05, aujourd'hui, ou cause, ou cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réélités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.
16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Maria Chapdelaine. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, sur les scènes de Suisse. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le défi. 20.30, La Finta Giardiniera, drame, livret de R. Calzabigi et M. Coltellini, musique de Mozart. 22.40, informations. 22.45, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

2me programme
10 h, la semaine des quatre jeudis, œuvres de Rimsky-Korsakov. 10.15, Le Jongleur à l'école. 10.30, œuvres de Rimsky-Korsakov. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays fribois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, légèrement vôte. 20.30, jeunes auteurs (2). 21 h, carte blanche. 22 h, au

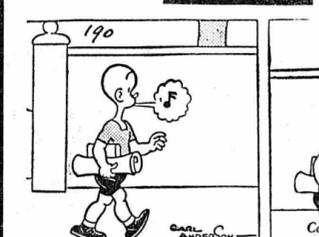
Beromünster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Beethoven. 9 h, Piccadilly. 10.05, d'une mélodie à l'autre. 11.05, pour votre plaisir. 12 h, orchestre récréatif de Beromünster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, chansons et danses tchèques. 15.05, Von Haus zu Haus.
16.05, lecture, Die Sache mit dem Kind, de K. Capek. 16.30, télé-concert. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, musique champêtre, accordéon et jodels. 20.45, magie de l'opérette. 21.30, sciences, individu et société. 22.05, Le Tricorne, suite, M. de Falla. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

Les saumons ont aussi de l'odorat
Pour retrouver leur chemin le long des torrents, les saumons « repèrent » les odeurs qu'ils ont enregistrées lorsqu'ils descendent vers la mer. Nés en eau douce, les petits saumons rejoignent la mer où ils grandissent, mais reviennent dans le torrent où ils sont nés pour y frayer. Or, il semble bien que leur odorat leur permette de retrouver avec certitude leur lieu d'origine, au cours d'une brève période, d'après les zoologistes canadiens qui ont étudié les saumons, durant une dizaine de jours. Après quoi, ils oublieraient de nouveau.

HENRY



SUPERMAN
OFF. CES FEMMES PORTENT TELLEMENT DE BIEN QUE QU'ON DIRAIT BIEN QUE ELLES VEULRAIENT ENTRER EN COMPÉTITION AVEC CES FLEURS POUR CE QUI EST DU CHÂTIMENT ET DES COULEURS... ET CET HOMME, LA, AVEC SES PETITS YEUX CHAPOULINS... JE NE SUIS PAS DU TOUT RAÇEURSSE DE LE VOIR TOURNER AUTOUR DE CES PRÉCIEUSES ORCHIDÉES...
C'EST BIEN CE QUE JE PRÉVOYAIS / QUELLE ÉMOTION!... COMMENTRE UN VOI, AINSI, JUSTE SOUS MON NEZ!
NÉ! / QU'IL QUOI / L'ACHÈTEZ-MOI!
PENDANT CE TEMPS... JE CROIS QUE JE VAIS FAIRE BEAU COUP D'IMPRESSION QUAND JE VAIS ARRIVER A L'EXPOSITION FLOREALE AVEC CETTE COLLECTION DE PLANTES TROPICALES RARES...
1274
Copyright Mondial-Press

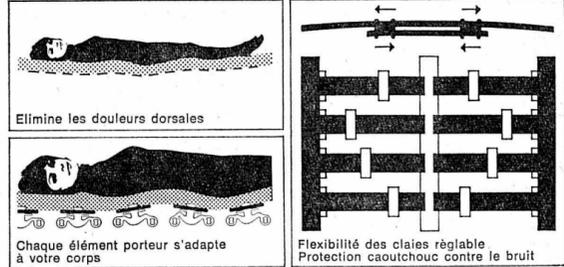
L'annonce reflet vivant du marché
l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: J.-B. Frochaux, pharmacien, Colombier. Fermé l'après-midi, reprise du service d'urgence à 18 h 30 (tél. 41 22 63).
AUVERNIER
Caveau des Abbesses: bar-dancing.
COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 15, L'Affaire Thomas Crown.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais elle cause...
Galerie 2016: peintures de Carlo Aloe.

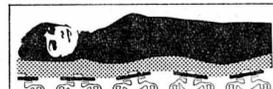
Dormir c'est la santé!

Le nombre des personnes qui dorment mal et se lèvent de mauvaise humeur augmente chaque année. Pour jouir d'un sommeil véritablement réparateur, vous disposez aujourd'hui de nombreuses possibilités. Mais plus que toute autre chose, il importe de choisir un lit de qualité et d'écouter les conseils du spécialiste expérimenté lors de votre achat. Posez-lui des questions, ses réponses vous donneront l'impression de ressentir un sommeil bienfaisant! Sachez aussi qu'aucune autre maison d'ameublements n'est mieux en mesure de résoudre sérieusement et avantageusement vos problèmes de lits que la plus ancienne maison suisse spécialisée dans ce domaine, disposant de ses propres ateliers et du plus grand choix d'Europe: Pfister ameublements s.a.

LATTOFLEX — le lit parfait pour un sommeil sain

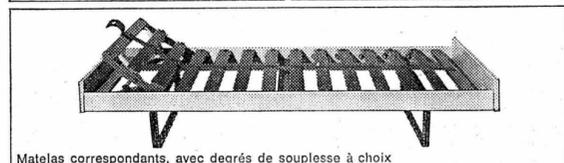


Elimine les douleurs dorsales



Chaque élément porteur s'adapte à votre corps

Flexibilité des lattes réglable
Protection caoutchouc contre le bruit



Matelas correspondants, avec degrés de souplesse à choix

Essayez votre futur lit!
Pour ce faire notre CENTRE DU LIT est l'endroit idéal. Vous y trouverez aussi les couvertures, couvre-lits, coussins et duvets assortis. Nous livrons également aux hôtels, maisons de vacances, pensions, etc.

Pfister ameublements sa

Divans à lattes en toutes largeurs et longueurs, également avec pied mobile — notre spécialité! (Selon illustration) Prix à l'emporter: divan et matelas, l'ensemble seul. **98.—**

Là où la place est suffisante, le divan double sera préféré au lit à étages. (Selon illustration) Prix à l'emporter: complet seul. **202.—**

Que ce soit pour une chambre d'enfants, le travail ou d'amis, le lit escamotable est une solution idéale et pratique. (Selon illustration) Prix à l'emporter: complet seul. **460.—**

Le lit pliable — un lit de secours idéal — disparaît dans votre armoire. Les visites imprévues sont les bienvenues! (Selon illustration) Prix à l'emporter: complet seul. **105.—**

Le lit à étages est particulièrement apprécié dans les chambres d'enfants et les maisons de vacances. Peut être installé séparé ou en angle. Div. modèles, prix à l'emporter: complet des. **260.—**

Pourquoi en rêver seulement? Amourchez-vous des lits «Chérie»!
Vous devez choisir votre lit à l'élegance française là où on vous présente vraiment le choix le plus beau et le plus varié d'Europe. Dans le Centre du Lit Pfister ameublements. Lits «Chérie», n. 190 x 140 cm, incl. matelas et couvre-lit, déjà des 590.—, 780.— etc.

Extraordinaire collection de lits rembourrés français exclusifs, de lits en fer forgé romantique, de lits de style classiques, de lits à échelons rustiques, de lits cannés élégants, de ravissants lits à baldaquins — en toutes dimensions — tous à des prix avantageux! Avec coiffeuses assorties, charmants fauteuils de boudoir, luminaires poétiques, etc.

L'armoire-lit pivotant montre pendant la journée son côté confortable. Vaste choix en programmes d'armoires-lits.

Dans une pièce qui sert à la fois de salle de séjour et de chambre à coucher, l'armoire-lit est une solution idéale. Combinable en plusieurs sortes de bois.

BIENNE Place du Marché-Neuf 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHATEL Terreaux 7

A vendre

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT 1 lit d'enfant, 1 pouce-pouce, 1 divan et 2 fauteuils. Bas prix. Tél. 31 33 69.

DIVANS-LITS et literie, en bon état. Téléphone (038) 57 13 31, heures des repas.

TABLE LOUIS XV, ovale, en noyer. Téléphone 25 05 83, après 18 heures.

TABLE DE MALADE. Tél. 25 05 83, après 18 heures.

TABLE RONDE; 1 commode; 1 lit de fer, pliable; 1 lit d'enfant. Tél. 25 66 32.

BELLE CUISINIERE ELECTRIQUE Neff, soignée, 200 fr. S'adresser à Gyax, Fausses-Brayes 9, 3me étage, dès 18 heures.

UNE COQUE DE VOILIER Fireball prête à accastiller, 1000 fr. Avec plans et licence. Tél. 31 32 44.

CHARPENTE et toiture complète, pour hangar, 8 x 13 m, parfait état, à enlever immédiatement. Tél. 31 10 43.

BOULE A LAVER, excellent état. Téléphone 25 21 30.

LIT 1 PLACE, avec matelas, entourage clair, complet. Parfait état, bas prix. Tél. 24 56 49.

CUISINIERE ELECTRIQUE Le Révo, 3 plaques, bon état, 100 fr. Tél. 31 32 65, heures des repas.

4 PNEUS 165-14, neufs, rabais 20 %. Téléphone (038) 25 55 45.

POUR COLLECTIONNEUR, vu démonstration, qui achèterait à particulier petit lot de pièces argent presque toutes neuves? A débarrasser aussi: pièces commémoratives argent, neuves, «Confoederatio Helvetica 1863-1963, 5 fr. Dominus Providedit», insignes, médailles souvenirs manifestations diverses. Ecrire à P.R. 1971, poste restante, Neuchâtel.

PETIT SALON en bon état, 150 fr. Téléphone 33 13 24, dès 19 heures.

3 COMPLETS D'HOMME en parfait état, taille moyenne 50 à 52, très bas prix. Tél. 33 13 24, dès 19 heures.

PIANO DROIT D'OCCASION. Tél. 51 13 19.

VELO DAME Allegro; machine à laver Hoover. Tél. 31 26 69, à midi.

MACHINE A LAVER Hoovermatic avec cuisson, 100 fr. Rue de l'Eglise 6, 2me gauche. Tél. 25 33 18, le matin.

VELO D'HOMME, en parfait état de marche. Tél. 25 02 33.

CASSETTES COMPACT enregistrées tout genre de musique: populaire, chansons, danse, pop, etc. Tél. 51 35 23.

CUISINIERE électrique; différents meubles. Vendredi entre 9 et 12 h, et de 14 à 17 h. Parcs 57, parterre.

ARMOIRE ANCIENNE en chêne, hauteur 130, largeur 125, profondeur 45 cm, 2 portes. Tél. 31 53 91.

CIREUSE, 120 fr.; antenne de télévision; 2 fauteuils classiques, 80 fr.; rayonnage, 15 fr. Tél. 25 37 90 (dès midi).

TONDEUSE A GAZON LOCKE-5, peu utilisée. Tél. (038) 55 18 41.

SALON 3 PIECES avec canapé-lit, pour cause de départ; état de neuf. Prix à discuter. Tél. 51 32 91.

COURS DE LANGUE en français pour personne de langue allemande. Prix intéressant. Tél. 25 91 30, heures de bureau.

MACHINE A ECRIRE électrique marque IBM Standard, bon état de marche, (cause non-emploi), bas prix. Tél. 25 91 30.

La maison

LANGLOIS DE BLOIS

exposera ses modèles de

TAPISSERIES

(Gobelins)

du 21 avril au 30 avril

chez

SCHWEIZER INNENDEKORATION

Ensemblier

Grand choix de sièges de styles français, etc.

Theaterplatz 5 / Hotelgasse 8, 3011 Berne. Tél. (031) 22 48 34.

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug

Musique Neuchâtel

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Lausanne

AUGMENTATION DE CAPITAL 1971

de Fr. 75 000 000.— à Fr. 90 000 000.—

En vertu de la décision de son Conseil général du 17 mars 1971, ratifiée par le Conseil d'Etat du canton de Vaud le 19 mars 1971 le Crédit Foncier vaudois a décidé de porter son capital-actions de Fr. 75.000.000 à Fr. 90.000.000 par l'émission de

30 000 actions nouvelles au porteur de Fr. 500.— nominal chacune

Nos 150 001 à 180 000

afin d'adapter les fonds propres de l'établissement au développement de son activité.

Les actions nouvelles sont créées jouissance 1er janvier 1971. Elles seront munies des coupons Nos 16 et suivants, le coupon No 16 donnant droit au dividende pour l'exercice 1971. Elles seront assimilées à tous égards aux actions anciennes.

Leur cotation sera demandée aux bourses de Lausanne, Bâle, Genève et Zurich.

Les actions nouvelles sont offertes en souscription aux actionnaires actuels

du 15 au 28 avril 1971, à midi

aux conditions suivantes:

1. Le prix de souscription est fixé à Fr. 529.40, plus timbre fédéral d'émission de 2 %, soit Fr. 540.— net par action.
2. Cinq actions anciennes de Fr. 500.— nominal donnent le droit de souscrire à une action nouvelle de Fr. 500.— nominal, au prix indiqué ci-dessus.
3. Le droit de souscription est exercé contre remise du coupon No 15 et du bulletin de souscription prévu à cet effet, auprès de nos sièges et agences, ainsi qu'aux sièges, succursales et agences des établissements suivants:

Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale de Bâle
Caisse hypothécaire du canton de Genève
Banque Cantonale de Zurich

Les droits de souscription qui n'auront pas été exercés jusqu'au 28 avril 1971 seront prescrits et les coupons périmés.

4. La libération des actions nouvelles doit avoir lieu jusqu'au 5 mai 1971 au plus tard.
5. Notre établissement servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente des droits de souscription.
6. Les actions nouvelles pourront être retirées aux domiciles de souscription dès leur parution.

Lausanne, le 14 avril 1971.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
H. CUGNY H. FINK

Banque Asiatique de Développement

(Asian Development Bank)

Emission d'un emprunt 7% 1971 de francs suisses 40 000 000

Le produit de cet emprunt sera inclus dans les ressources ordinaires de la banque.

Modalités de l'emprunt

Titres et coupons: Obligations au porteur de fr.s. 1000.— et fr.s. 5000.— valeur nominale, munies de coupons annuels au 30 avril. Le premier coupon arrivera à échéance le 30 avril 1972.

Durée: 15 ans au maximum.

Remboursement: Tranches d'amortissement à partir de 1973 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%.

Impôts: Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, que seraient établis ou levés, dans ou par les états membres de la Banque Asiatique de Développement.

Service financier de l'emprunt: En francs suisses librement disponibles sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Prix d'émission: 99% net.

Délai de souscription: Du 15 au 21 avril 1971, à midi.

Prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

| | | |
|--------------------------|--|--|
| Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse | Crédit Suisse |
| Banque Leu SA | Banque Populaire Suisse | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichols |

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Offres d'emplois

QUELLE GENTILLE JEUNE FILLE, âgée d'au moins 17 ans, viendrait passer ses vacances à la campagne, chez de jeunes agriculteurs, pour aider au ménage et garder les enfants (2 et 4 ans)? Piscine tout près. Mme Maffli, Saules. (Val-de-Ruz). Tél. (038) 36 13 20.

GYMNASIENNE PREPARANT BAC, cherche étudiant pour l'aider en mathématiques. Tél. 42 10 08.

JE CHERCHE DAME DE MENAGE seulement pour le matin, samedi-dimanche exceptés, ainsi que JEUNE FILLE pour travaux ménagers, nourrie et logée. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

QUEL ETUDIANT donnerait leçons d'arithmétique à un enfant de 10 ans? Téléphone 31 49 82.

Demandes à louer

CHAMBRE OU MANSARDE indépendantes, non meublées, sans confort. Urgent. Tél. 33 25 81.

PROFESSEUR à l'Université d'Ottawa, désirant passer une année dans la région, cherche appartement meublé de 2-3 pièces à partir du 1er juin. Téléphoner (le matin), au centre de calcul de l'Université, No 24 50 24.

STUDIO OU 2 PIECES meublé, est cherché par jeune homme. Tél. 25 04 44, M. Ducret.

Divers

CHIEN Setter irlandais, rouge, à donner contre bons soins à personne habitant la campagne ou possédant grand jardin. Rueille Vaucher 9, le soir, après 7 heures. Tél. (038) 25 42 78.

A louer

CHAMBRE, de préférence, à deux jeunes filles, quartier est. Tél. 25 59 42.

CHAMBRE confortable, Tél. 24 39 70, de 9 à 12 heures.

SERRIERES, BELLE CHAMBRE, avec confort, à monsieur, immédiatement. Téléphone 31 42 25.

CHAMBRE, tout confort, à monsieur. Téléphone 25 27 42.

CHAMBRE et pension à prix modéré. Téléphone 31 16 12.

TRES JOLI STUDIO centre ville, cuisinette, douche, 235 fr. à démobiliser, libre le 1er mai, pour environ 6 mois. Tél. 24 55 66, interne 268, dès 8 heures.

CHAMBRE AU CENTRE, à jeune homme sérieux. Tél. 24 15 06, dès 18 heures.

BOUDRY, POUR LE 24 MAI, appartement de 3 pièces, confort, 326 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à 154-770 au bureau du journal.

CHAMBRE à monsieur, absent si possible le week-end. Tél. 25 46 43.

CHAMBRE MEUBLEE à jeune homme sérieux. Tél. 25 98 57.

APARTEMENT de 3 pièces, confort, libre le 24 avril. Adresser offres écrites à 154-771 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

DAME GARDERAIT ENFANTS depuis 2 ans, région Peseux, Carrels ou Deurrens. Tél. 31 40 89.

URGENT, ETUDIANTE ferait du baby-sitting. Tél. 24 05 20.

MUSICIEN DONNERAIT LEÇONS de piano à domicile (Neuchâtel et environs). Adresser offres écrites à 154-769 au bureau du journal.

VENDEUSE QUALIFIEE cherche place dans boutique ou magasin de disques, pour le 15 mai. Adresser offres écrites à CP 842 au bureau du journal.

JEUNE SECRETAIRE connaissance parfait français-allemand, bonnes notions anglais-italien, cherche place à la demi-journée. Libre dès le 1er mai. Adresser offres écrites à ES 844 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, 24 ANS, permis de conduire, cherche travail à la demi-journée dès le 15 juillet. Adresser offres écrites à GV 846 au bureau du journal.

Demandes à acheter

PLUSIEURS CATELLES, couleur bleu de mer uni, dimensions 26 x 23 cm environ. Tél. 25 30 02.

CARAVANE, 4 places, de particulier, 2000 à 2500 fr., au maximum. Tél. 57 11 87.

VELO DE DAME, en bon état. Tél. 25 82 02.

5. — **COMMEMORATIFS**, écus de tir, 1 et 2 centimes dès 1850. Tél. 41 32 26, heures des repas.

Gonset



Vedette de la mode, cette chemise à petits dessins plaît aux femmes, tenue idéale, elle est aussi très avantageuse.

Chemise mi-sport, poche poitrine, légèrement cintrée, ciel, brun, 37 à 42

12.90

seulement

Coop se dépense pour vous

Votre question :

La ristourne

Diverses lettres de lecteurs concernent la ristourne.

En effet, il y a encore peu de temps, beaucoup de femmes tenaient à la ristourne, car, pour maintes ménagères — bien que cela semble incroyable —, c'était la seule possibilité de disposer d'un peu d'argent personnel. De nouveaux sondages d'opinion ont montré que cette tendance n'est plus si marquée. C'est pourquoi, chez Coop, depuis quelque temps, le problème est intensivement discuté.

Comme vous le savez, il existe déjà, en certains endroits, des magasins

Coop qui vendent à prix nets, comme par exemple à Kreuzlingen ou Genève. Nos centres Do-it-yourself de Bâle, Kreuzlingen et Genève vendent également à prix nets. Ceci est également valable pour les magasins Coop-discount encore existants.

Une décision concernant la modification de notre politique de ristourne ou touchant l'échéance d'une éventuelle suppression de celle-ci n'a pas encore pu être prise.

Nous reviendrons sur ce problème, dans ces pages mêmes, dès que les décisions qui s'y rapportent auront été prises.

COOP SUISSE
Boîte aux lettres PR
Boîte postale 1285
4002 Bâle

7/71

Articles de camping

de notre assortiment

Matelas de plage ou pour lit de camp, noyau en mousse de polyéther. Etoffe de décoration, dessous en PVC, avec sac en étoffe solide 23.—

Lit de camp à 3 pieds, en tube d'acier avec sommier à ressorts, tissu multicolore . . . 45.—

Parasol, 180 cm de diamètre, en plastique, avec volants et franges . 49.—

Fauteuil de jardin, recouvert de nylon, blanc, rouge, jaune pieds en tube d'acier, accoudoirs cordés en plastique . . . 20.—

Fauteuil JUWEL, pliable, tube d'acier zingué, rembourré . . . 19.80

Poussette de camping, légère, pliable, peu encombrante, avec pneus ballon et freins, support pour les pieds et dossier amovibles . . . 55.—

Dans tous les centres Coop

Une mini-réforme seulement

On ne peut guère nommer autrement les décrets simplifiés concernant les soldes. Tout de même, ils apportent quelque lumière dans les galimatias qui constituent les soldes. Les produits alimentaires et diverses autres choses d'usage courant sont d'ailleurs complètement éliminés dans ce décret. Ceci n'est pas grand-chose, c'est toutefois mieux que rien... un timide début. On pourrait dire que la camisole de force demeure mais que le col se déboutonne!

Coop attend maintenant des autorités compétentes que la révision du qua-

trième alinéa de la loi concernant la concurrence déloyale (soldes et primes) soit immédiatement prise en main.

En fait, cette révision doit apporter la libéralisation — depuis longtemps souhaitée et venue à échéance — de la loi sur les soldes, en libérant toutes les opérations de stimulation à la vente — y compris les soldes de fin de saison et après inventaire — et la limitation de l'obligation nécessaire pour obtenir un permis de liquidation complète ou partielle des stocks.

ECONOMIE ET FINANCES

SWISSAIR EN 1970 Des conditions difficiles

ZURICH.— L'année 1970, qui a vu se multiplier les attentats contre la sécurité des transports aériens et les taux d'accroissement du trafic baisser tandis que les coûts d'exploitation continuaient d'augmenter rapidement, a mis les compagnies aériennes occidentales, et notamment Swissair, à rude épreuve. MM. J.F. Guggelmann, président et W. Berchtold, délégué du conseil d'administration de Swissair, S.A. suisse pour la navigation aérienne, déclarent, dans le rapport sur l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 1970, qui vient d'être publié, que notre compagnie aérienne nationale « a dû assurer son exploitation dans des conditions plus difficiles » qu'auparavant.

PERTE DE DEUX APPAREILS

Swissair a déploré la perte de deux appareils, le DC 8 détourné sur Zarka (Jordanie) puis détruit par les feddayin le 12 septembre et le Coronado qui explosa en vol au-dessus de Wuerenlingen le 21 février. A la suite de ces événements, les mesures de sécurité destinées à protéger les liaisons aériennes de notre pays ont été considérablement renforcées.

Les dépenses supplémentaires qui en ont résulté et le manque à gagner corrélatif représentent une somme de 25 millions environ.

Un DC-8-62 et quatre DC-9-32 ont été livrés à Swissair au cours de l'exercice. L'affrètement, durant les mois d'été, d'un BAC-111, biréacteur, et le maintien en exploitation des biréacteurs « Caravelle », ont permis de compenser partiellement le manque à gagner provoqué par la perte des deux appareils susmentionnés.

Le total du bilan s'est élevé à 1336 millions contre 1165 millions 800,000 fr. en 1969. Les recettes se sont élevées à 1226 millions 980,000 fr. Le bénéfice net est de 34 millions 300,000 fr., soit 2 millions 800,000 fr. de plus qu'en 1969.

Le tonnage-kilométrique offert a augmenté l'an dernier de près de 19% par rapport à l'année précédente et s'est élevé à 1149 millions 100,000 tonnes-kilomètres. Les tonnes-kilomètres vendues se sont accrues dans une moindre mesure, à savoir de 12%, pour atteindre 586 millions 700,000 tonnes-kilomètres. Le coefficient moyen de chargement dans le trafic de ligne a reculé de 54% en 1969 à 51% en 1970. La moyenne annuelle des frais de production par tonne-kilomètre offerte a été de quatre-vingts centimes au cours de l'exercice écoulé, contre quatre-vingt-un centimes en 1969. Les revenus par tonne-kilomètre utilisée ont toutefois légèrement diminué.

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 23 avril à Zurich le versement d'un dividende inchangé de 30 francs par action pour les 781,323 anciennes actions nominatives et au porteur ainsi qu'un dividende de 22 fr 50 par action pour les 97,665 actions nominatives et au porteur émises en 1970. Il proposera également le versement de 5,072,408 fr. au fonds de réserve statutaire. L'attribution de 3 millions aux institutions de prévoyance du personnel de Swissair et le report du solde de 2,526,805 fr. à compte nouveau. (ATS)

VITA, Compagnie d'assurances sur la vie

En 1970, la production globale de la VITA en nouvelles assurances de capitaux en cas de vie ou de décès, fut de 530 millions 500,000 francs (+ 23% par rapport à 1969). Pour les assurances de rente le niveau demeura à peu près le même que l'exercice précédent. L'assurance maladie marque pour sa part un léger recul. 48% de la production nouvelle de la société ont été réalisés en Suisse.

En ce qui concerne les demandes de crédit hypothécaire il a fallu en refuser du fait qu'elles étaient plus nombreuses. Les comptes de l'exercice se soldent par un excédent net de 81,3 (68,4) millions de francs. Un montant de 78 (65) millions de francs en est prélevé en faveur du fonds de participation des assurés. En outre, 200,000 fr. sont affectés à la réserve pour catastrophes et crises. Le bénéfice net disponible se chiffre à 3 millions 136,730 francs et l'attribution au fonds général de réserve s'élève à 1 million 200,000 francs. Le dividende, sur le capital versé de 15 millions de francs, est fixé à nouveau à 8%, soit 1 million 200,000 francs. Le solde de 736,730 francs est reporté à compte nouveau.

Le rapport annuel 1970 de VELEDES

Perspectives du commerce de détail

Le rapport annuel 1970 de l'Association (VELEDES) cite les résultats d'une enquête statistique qui porte sur 142 magasins alimentaires. La statistique Veledes, qui englobe des entreprises de toutes grandeurs, réparties sur l'ensemble du territoire suisse, fait état d'une augmentation moyenne du chiffre d'affaires de 3,23%. On constate que les magasins plus importants enregistrent des augmentations de chiffre d'affaires supérieures à cette moyenne alors que les ventes d'un certain nombre de magasins de petites surfaces sont stationnaires. La diminution constante dans la rotation des stocks provient des achats en plus grandes quantités provoqués par les conditions « cost-plus ».

Il est à prévoir que le nombre des magasins indépendants continuera à diminuer mais que le chiffre d'affaires des points de vente restant augmentera considérablement. Les perspectives pour les magasins alimentaires vendant également un assortiment réduit de produits non alimentaires sont bonnes. M. T. C.

NEUCHÂTEL

| | 13 avril | 14 avril |
|-------------------------|----------|----------|
| Banque nationale . . . | 595.— d | 600.— d |
| Crédit foncier neuchât. | 680.— o | 700.— o |
| La Neuchâteloise as. g. | 1510.— o | 1475.— d |
| Gardu | 175.— o | 170.— d |
| Cortailod | 4500.— d | 4500.— d |
| Cossonay | 2300.— d | 2350.— d |
| Chaux et ciments . . . | 525.— d | 570.— d |
| Dubied | 1725.— d | 1725.— d |
| Ciment Portland . . . | 3400.— o | 3400.— o |
| Dubied | 5875.— o | 5900.— o |
| Interfood port. | 1100.— d | 1100.— d |
| Tramways Neuchâtel . | 450.— d | 450.— d |
| Navigation Ntel priv. | 65.— d | 65.— d |
| Girard - Perregaux . . | 915.— d | 950.— d |
| Paillard port. | 430.— d | 430.— d |
| Paillard nom. | 125.— d | 125.— d |

LAUSANNE

| | | |
|--------------------------|--------|---------|
| Banque cant. vaudoise | 1010.— | 1010.— |
| Crédit foncier vaudois | 860.— | 855.— |
| Innovation | — | 322.— |
| Romande d'électricité . | — | — |
| Ateliers constr. Vevey | 625.— | 625.— o |
| La Suisse-Vie ass. . . . | 2900.— | 2900.— |
| Zyma | — | 3825.— |

GENÈVE

| | | |
|--------------------------|--------|---------|
| Grand Passage | 420.— | 425.— |
| Charmilles port. | 1200.— | 1200.— |
| Charmilles nom. | — | 230.— d |
| Physique port. | 590.— | 600.— |
| Physique nom. | 440.— | 450.— |
| Alko | 105.50 | 106.— |
| Phillips | 57.— | 56.50 |
| Royal Dutch | 172.50 | 181.50 |
| Monte-Edison | 5.35 d | 5.25 |
| Olivetti priv. | 17.95 | 17.40 |
| Allumettes B | 93.— d | 91.— d |
| S. K. F. B | 300.— | 298.— |

BALE

| | | |
|----------------------------|---------|---------|
| Pirelli internat. | 226.— d | 226.— |
| Baloise-Holding | 189.— d | 189.— d |
| Ciba - Geigy port. | 2885.— | 2865.— |
| Ciba - Geigy nom. | 1875.— | 1880.— |
| Ciba - Geigy bon | 2720.— | 2700.— |
| Sandoz | 4365.— | 4385.— |
| Hoffmann-L. R. 1/10 . | 18750.— | 18775.— |

ZURICH

| | | |
|---------------------------|----------|--------|
| Swissair nom. | 617.— | 620.— |
| Swissair port. | 710.— | 712.— |
| Union banques suisses | 4080.— | 4100.— |
| Société banque suisse . | 3310.— | 3325.— |
| Crédit suisse | 3400.— | 3415.— |
| Banque pop. suisse . . . | 2095.— | 2095.— |
| Bally | 1310.— d | 1330.— |
| Electro Watt | 2505.— | 2495.— |
| Motor Colombus | 1500.— | 1495.— |
| Réassurances Zurich . . | 250.— | 254.— |
| Winterthur ass. nom. | 950.— | 950.— |
| Zurich ass. | 4510.— | 4510.— |
| Alu. Suisse port. | 3040.— | 3055.— |
| Alu. Suisse nom. | 1440.— | 1440.— |
| Brown Boveri | 1545.— | 1545.— |
| Saurer | 1700.— | 1680.— |
| Fischer | 1510.— | 1520.— |
| Landis & Gyr | 1630.— | 1640.— |
| Lonza | 2730.— | 2280.— |
| Nestlé port. | 3505.— | 3500.— |
| Nestlé nom. | 2395.— | 2395.— |
| Sulzer | 3550.— | 3560.— |
| Oursina port. | 1490.— | 1475.— |
| Oursina nom. | 1475.— | 1475.— |
| Alcan | 98.25 | 97.— |
| Am. Tel. & Tél. | 216.— | 215.50 |
| Canadian Pacific | 299.50 | 300.— |
| Du Pont | 615.— | 620.— |
| Eastman Kodak | 344.— | 339.— |
| Ford Motor | 272.— | 269.— |
| General Electric | 507.— | 507.— |
| General Motors | 371.— | 367.— |
| I. B. M. | 1542.— | 1538.— |
| International Nickel . . | 192.— | 191.50 |
| Kennecott | 163.50 | 163.— |
| Litton | 133.— | 130.50 |
| Std Oil New-Jersey . . . | 350.— | 350.— |

BULLETIN BOURSIER

13 avril 14 avril

| | | |
|-------------------------|---------|--------|
| Union Carbide | 202.50 | 206.50 |
| U. S. Steel | 142.50 | 142.50 |
| Machines Bull | 70.75 | 72.50 |
| Italo-Argentina Cia . . | 30.25 | 29.75 |
| Sodac | 129.— | 129.— |
| A. E. G. | 224.— | 221.— |
| Farben. Bayer | 168.50 | 165.50 |
| Farbw. Hechst | 220.— | 215.— |
| Mannesmann | 186.— d | 183.50 |
| Siemens | 261.— | 253.— |

PARIS

| | | |
|--------------------------|--------|--------|
| Air liquide | 395.10 | 395.— |
| Aquitaine | 532.— | 530.— |
| Cim. Lafarge | 232.80 | 232.30 |
| Citron | 101.50 | 100.50 |
| Fin. Paris Bas | 248.80 | 246.— |
| Fr. des Pétr. | 158.10 | 158.90 |
| L'Oréal | 1885.— | 1900.— |
| Machines Bull | 96.— | 97.20 |
| Michelin | 1386.— | 1385.— |
| Péchiney | 183.10 | 181.— |
| Perrier | 247.60 | 251.50 |
| Peugeot | 240.— | 240.— |
| Rhône - Poulenc | 226.30 | 227.50 |
| Saint - Gobain | 146.70 | 145.20 |

LONDRES

| | | |
|---------------------------|--------|--------|
| Anglo American | 310.— | 307.— |
| Brit. & Am. Tobacco . . | 328.50 | 326.50 |
| Brit. Petroleum | 414.50 | 415.50 |
| De Beers | 228.— | 225.— |
| Electr. & Musical | 177.— | 177.— |
| Imp. Chemical | 257.— | 254.— |
| Imp. Tobacco | 78.— | 77.50 |
| Rio Tinto | 244.— | 240.— |
| Rolls Royce | — | — |
| Roan C.M. | 227.50 | 232.50 |
| Shell Transp. | 337.— | 337.— |
| Western Hold. | 907.50 | 897.50 |
| Zam. Anglo-Am. | 190.— | 189.— |

FRANCFORT

| | | |
|-------------------------|--------|--------|
| A.E.G. | 188.50 | 185.50 |
| Audi NSU | 183.50 | 173.50 |
| Bad. Anilin | 156.90 | 156.50 |
| B.M.W. | 232.50 | 227.— |
| Daimler | 371.— | 369.50 |
| Deutsche Bank | 354.50 | 355.— |
| Dresdner Bank | 273.50 | 270.— |
| Farben. Bayer | 141.50 | 140.— |
| IG Farben | 185.— | 181.50 |
| Karstadt | 392.— | 389.— |
| Kaufhof | 276.— | 273.— |
| Mannesmann | 156.— | 154.80 |
| Siemens | 218.50 | 213.50 |
| Volkswagen | 204.— | 199.— |

Cours communiqués sans engagement par le Crédit Suisse

NEW-YORK

| | 13 avril | 14 avril |
|----------------------------|----------|----------|
| Allied Chemical | 28-1/4 | 29-5/8 |
| Alumin. Americ. | 60-3/4 | 61-5/8 |
| Am. Smelting | 26-3/4 | 27 |
| Am. Tel. & Tel. | 50-3/8 | 50-3/4 |
| Anacosta | 21-1/2 | 23 |
| Boeing | 21-1/2 | 22-3/4 |
| Bristol & Myers | 64-3/4 | 66 |
| Burroughs | 129-5/8 | 129-1/2 |
| Canadian Pacific | 78 | 78 |
| Caterp. Tractor | 51-7/8 | 51-1/2 |
| Chrysler | 29-1/4 | 30-1/2 |
| Coca-Cola | 101-1/4 | 99-3/8 |
| Colgate Palmolive | 49-7/8 | 49-3/4 |
| Control Data | 67 | 57-1/4 |
| C.P.C. int. | 34-1/2 | 34-7/8 |
| Dow Chemical | 90-1/4 | 90-1/4 |
| Du Pont | 44-3/4 | 44-1/4 |
| Eastman Kodak | 79 | 79-1/4 |
| Ford Motors | 62-3/8 | 62-7/8 |
| General Electric | 118-1/2 | 119-7/8 |
| General Foods | 41 | 41 |
| General Motors | 85-7/8 | 86-1/2 |
| Gillette | 43-1/8 | 42-7/8 |
| Goodyear | 31-7/8 | 32 |
| Gulf Oil | 33-3/8 | 33-3/4 |
| I.B.M. | 358 | 358-3/4 |
| Int. Nickel | 44-5/8 | 45 |

La tendance

NEW-YORK (AP). — Les achats des organismes institutionnels ont contribué mercredi à faire progresser le marché des valeurs, malgré quelques prises de bénéfices en fin de séance.

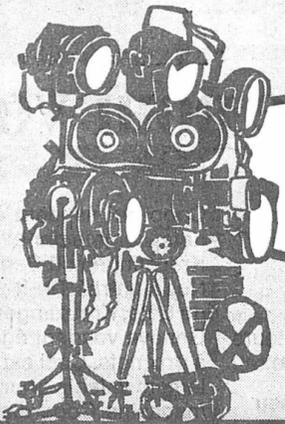
Billets de banque étrangers

Cours du 14 avril 1971

| | Achat | Vente |
|--|-------|-------|
| | | |

en V.O. l'érotisme dans le monde

REFLEX



DÉS AUJOURD'HUI • SEXYCOLOR • TITRÉ FR.-ITAL. • DEUTSCH GESPR. • 18 ANS

PROSTITUTION AUJOURD'HUI

PROLONGATION
quelques jours encore

2^{me} SEMAINE

OU ? POURQUOI ? A QUEL PRIX ? COMMENT SE PROSTITUENT-ELLES ? LA RÉALITÉ DÉPASSE L'IMAGINATION SUR CE MÉTIER HORIZONTAL DE L'AMOUR VÉNAL !

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ QU'ÀUX ESPRITS MURS QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour. cass. TF 14.07.61. SPECTATEURS PRÉVENUS : DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

★ bio

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

2^{me} semaine

Claude LELOUCH
« Les voyous d'aujourd'hui sont des gens qui évoluent dans notre société sans se faire remarquer. Ce qui ne les empêche pas de monter des « coups » extraordinaires. »

Musique de Francis LAI

Beaucoup d'humour et de « suspense »
Un vrai divertissement

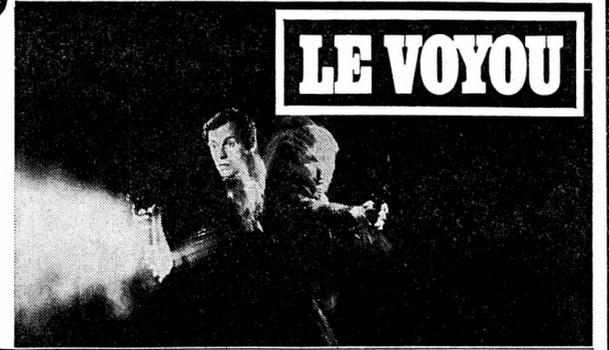
Jeudi, vendredi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi 14 h - 20 h 30 - 22 h 45

Dès 16 ans

Toutes faveurs suspendues

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

LE VOYOU



LE PREMIER POLICIER ET LE MEILLEUR FILM DE LELOUCH

APOLLO

Tous les jours 15 h. et 20 h. 30
Samedi et dimanche 14 h. 45 et 20 h. 30

avec **SERGE REGGIANI** et...

18 ans

L'affiche
la plus prestigieuse
du cinéma
français
1971...

**COMPTES
A REBOURS**



**JEANNE MOREAU
SIMONE SIGNORET
MICHEL BOUQUET
CHARLES VANEL**

Marcel BOZZUFFI - Jean DESAILLY - AMIDOU

Un film policier... cousu main!

Samedi 17 h 30 Sabato
Dimanche 17 h 30 Domenica

**TOMAS MILIAN in
O' CANGACEIRO**

(LA LEGIONE DEI TEMERARI)

**Senza pietà contro il
terrore e l'ingiustizia!**

COLOR **PARLATO ITALIANO** 16 ans
sous-titres français-allemand

ARCADES

25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 h
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

16 ANS

**TROP TARD
POUR LES HÉROS**

avec **Michael Caine, Cliff Robertson, Henry Fonda**

PATRIOTISME, HÉROÏSME, DES MOTS SANS SIGNIFICATION
POUR DES HOMMES DÉSEMPARÉS, LANCÉS DANS UNE MISSION
QU'ILS N'AVAIENT PAS VOULUE...
UN MONUMENT DE L'INUTILE !

DES SOLDATS TORTURÉS PAR LA PEUR, DIRIGÉS
PAR LEUR SEUL INSTINCT DE CONSERVATION.
UN RÉQUISITOIRE IMPITOYABLE
CONTRE LA GUERRE.



Après les « 12 salopards » un nouveau film d'action de **Robert Aldrich**

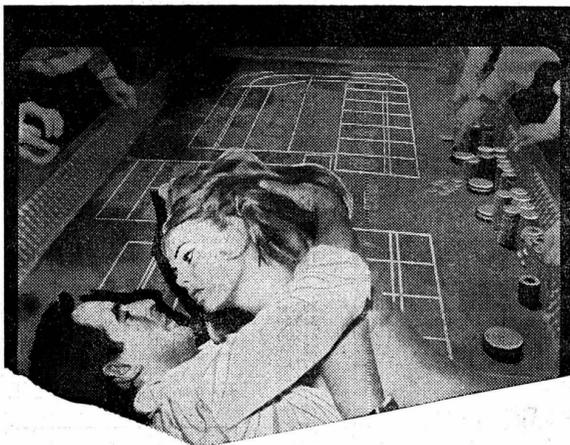
STUDIO

25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - MERCREDI 15 h
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

18 ANS

**Seul contre
la mafia**



JOHN CASSAVETES, l'inoubliable dur des « 12 salopards »

BRITT EKLAND, GABRIELE FERZETTI

dans

LES INTOUCHABLES

UN « POLICIER » PALPITANT QUI A POUR CADRE
LA CAPITALE DU JEU : **LAS VEGAS**

« Une exceptionnelle interprétation de J. CASSAVETES qui fait évoquer un grand disparu :
HUMPHREY BOGART ! » (F. Buache, Tribune de Lausanne.)

**P
A
L
A
C
E**

T
É
L.
2
5
5
6
6
6



« KOLOSSAL » « HENAURME » FOU RIRE
BOURVIL — DE FUNÈS

DANS

LA GRANDE VADROUILLE

La chevauchée fantastique du cinéma comique

2^{me} SEMAINE **TOUT EN COULEURS** **PROLONGATION**

TOUS LES SOIRS
à 20 h 30

JEUDI, MERCREDI à 15 h
SAMEDI, DIMANCHE, à 14 h 45 - 17 h 30

DÈS 12 ANS

**LE JARDIN JOYEUX
RÉOUVERTURE**

le lundi 19 avril 1971 Enfants de 3 à 6 ans.
Travaux manuels, jeux éducatifs, rythmique et promenades
Développement rapide de la personnalité de votre enfant.
Encore quelques places de libres.
Tél. 24 06 26 ou 33 41 81.
Avenue du 1er-Mars 20, Neuchâtel.

**CARROSSERIE
D'AUVERNIER**

répare vite et bien...

L. Grosjean Tél. 31 45 66



La maison du **TROUSSEAU**

M. HUGUENIN

1er-Mars 14 rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55

OUVERT

tous les jours et le soir
sur rendez-vous



**LES ARTICLES
MULTI-PLIC**

présentés à la TV sont en vente au
CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 — Neuchâtel

Écritaux en vente au bureau du journal

Actualité suisse et romande

BERNE SOUMET AUX CANTONS LE PROJET DES EXPERTS TOXIQUES: les dispositions prises visent à assurer la plus grande protection de l'homme et des animaux

Des bandes de couleur pour différencier la classe des produits

BERNE (ATS). — Le département fédéral de l'intérieur vient de remettre aux cantons et aux milieux intéressés, pour avis, le projet élaboré par une commission d'experts, d'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur le commerce des toxiques (loi sur les toxiques) adoptée par les Chambres fédérales le 21 mars 1969.

Outre le champ d'application et les définitions, le projet règle en particulier l'inscription des substances et des produits dans la liste des toxiques, le droit de faire le commerce des toxiques, et les mesures de protection. Toutes les dispositions visent à assurer dans la plus large mesure possible la protection de l'homme et des animaux, en réservant le commerce des toxiques aux hommes de métier et en attirant l'attention de l'usager sur le danger que présentent les toxiques par des mises en garde, une caractérisation particulière, des emballages et des récipients spéciaux ou par d'autres mesures.

LES GRANDES LIGNES
La loi fédérale sur le commerce des

toxiques régit une matière très technique en constante évolution, si bien qu'un grand nombre de détails doivent être réglés dans les dispositions d'exécution. Ainsi, le champ d'application doit être précisé et les notions utilisées dans la loi, telles que la notion très large de « commerce des toxiques » définies.

Les dispositions relatives à la liste des toxiques en fixent la forme, le contenu et les principes concernant l'inscription des substances et des produits ainsi que les critères de classification et la documentation à soumettre pour la déclaration. L'essentiel de ces dispositions consiste en ce que chaque substance et chaque produit doivent être appréciés en tenant compte de tous les éléments qui peuvent le rendre dangereux. On peut ainsi tenir compte du fait que la forme sous laquelle les substances et les produits sont offerts et la nature de l'emballage peuvent avoir une influence quant au danger qu'ils présentent.

COMMERCE: AUTORISATION DIFFÉRENCIÉE
Le droit de faire le commerce des toxi-

ques est réglé par un système d'autorisation différencié. Les autorisations sont délivrées pour les toxiques que le titulaire doit manipuler et qu'il connaît. De cette manière est réalisé le principe de la loi selon lequel le commerce des toxiques doit être mis entre les mains d'hommes de métier.

L'acquisition occasionnelle de quelques toxiques forts est possible au moyen d'une fiche de toxique, tandis qu'un livret de toxiques est prévu pour les acquéreurs de toxiques forts à titre professionnel. Une autorisation particulière, délivrée sur base d'un examen, est nécessaire pour la lutte contre les parasites au moyen de gaz très toxiques. Outre la possibilité d'interdire l'emploi de certains toxiques à des fins déterminées, déjà prévues dans la loi, l'ordonnance précise les formes de délivrance interdites par la loi, telles que colportage, libre service et débits en plein air.

Le chapitre des mesures de protection contient des dispositions sur la nature, la caractérisation des emballages et des récipients et sur les inscriptions qui y figurent, sur la caractérisation des toxiques eux-mêmes, leur dénomination, leur utilisation, leur délivrance, les mesures pour les rendre inoffensifs, la réclamation, des dispositions pour empêcher des erreurs ou des tromperies. Ces mesures sont conçues de telle manière que le service fédéral de l'hygiène publique a la possibilité de tenir compte des nouveautés techniques dans le domaine des emballages, des récipients, etc., sans modifier l'ordonnance d'exécution.

MISES EN GARDE

Parmi les mesures de protection il est intéressant de relever qu'à l'avenir les emballages et les récipients devront porter une bande couleur correspondant au danger que présente leur contenu et attirant l'attention de l'usager sur la classe du toxique. Sur cette bande figurent la classe de toxiques et la teneur en toxiques de même que les textes de mise en garde. Pour les toxiques des classes 1 et 2 (toxiques très forts et forts) il est prévu une bande noire avec le symbole de la tête de mort. Pour ceux de la classe 3 (toxiques moyennement forts) une bande jaune et pour ceux des classes 4 et 5 (toxiques faibles à très faibles) une bande rouge. A l'avenir, la publicité en faveur des pro-

duits toxiques devra également préciser qu'il s'agit de toxiques.

Les dispositions finales et transitoires qui fixent les délais à observer pour s'adapter aux nouvelles dispositions sont également importantes. L'ordonnance d'exécution apportera des nouveautés et exigera des transformations pour de nombreux milieux. Elle a été élaborée par une grande commission d'experts dans laquelle les milieux intéressés étaient représentés.

Les augmentations de prix du pétrole algérien n'auront que peu d'effets en Suisse

Zurich (ATS). — Les augmentations de prix du pétrole algérien annoncées par le président Boumediène n'auront que peu d'effets sur les prix des produits pétroliers en Suisse, a déclaré mercredi l'Union pétrolière à Zurich. Le pétrole algérien coûtait 2,08 dollars, puis 2,85 dollars après les augmentations de prix décidées par le gouvernement en juillet dernier. Il coûtera maintenant 3,60 dollars le baril.

dant exclure toute adaptation de prix car la part des produits importés représente 60 % de la consommation et le quart des importations provient de France, principal client de l'Algérie.

Les conséquences financières de la conférence sur le pétrole de Téhéran de février dernier ne se sont pas encore fait pleinement sentir. Cependant, le prix de l'essence a déjà été augmenté selon les sociétés de un à deux centimes. Il est en outre certain que l'accord de Tripoli n'a pas encore eu de conséquences.

Réd. — Selon l'Union pétrolière, les accords de Téhéran et de Tripoli coûteront à la Suisse 1,7 milliard de francs ces cinq prochaines années.

SUISSE ALÉMANIQUE

Crise à Radio Berne

BERNE (ATS). — Le directeur de Radio-Berne, M. Max Bolliger, a déclaré à un représentant de l'ATS qu'il existait une crise de confiance, depuis une année environ, au sujet du chef de la division « Information » de la Radio alémanique, M. Heinz Roehowski. Il a été reproché à ce dernier un manque de rigueur dans la direction de la division et les organes responsables de la SSR, ainsi que la direction de Radio-Berne, se sont vu contraints de prendre des mesures immédiates sur le

plan pratique. M. Bolliger a précisé que cette crise n'avait aucune implication politique et ne concernait que le seul chef du département de l'information. Il ne saurait être question d'intrigues à Radio-Berne, a tenu à déclarer enfin M. Bolliger. Un article de l'hébdomadaire zuricois « Die Weltwoche » vient d'évoquer le même sujet. Selon ce journal, une confrontation a eu lieu en présence des directeurs de la Radio alémanique et du studio de Berne entre M. Heinz Roehowski et les chefs des rubriques de politique étrangère, nationale et d'information générale, en qualité de délégués de la division « Information ». Au cours de cette réunion, affirme l'auteur de l'article de la « Weltwoche », les chefs de rubrique ont accusé le chef de la division d'« incompétence » et demandé des mesures énergiques pour améliorer la direction de ce département.

La centrale nucléaire de Beznau I de nouveau en service

BADEN (ATS). — La centrale nucléaire de Beznau I est à nouveau entrée en service dans la nuit de mardi à mercredi après une interruption de neuf jours. Les travaux de réparation ont ainsi été faits dans les délais prévus.

Pour un deuxième programme TV sur la troisième chaîne

ZURICH (ATS). — La direction régionale de la Société de radiodiffusion et de télévision suisse alémanique et rhéto-romanche a décidé récemment qu'il faut maintenir la proposition d'introduire un deuxième programme sur la troisième chaîne sous la responsabilité de la SSR. Elle estime que les émissions de ce deuxième programme doivent débuter le 1er janvier 1974. Après des études approfondies, des décisions devront être prises jusqu'au 30 mars 1973 sur la structure de ce programme, en ce qui concerne les moyens financiers, les effectifs du personnel et la production. Il faudra, ce faisant, tenir compte également des vœux des différents groupes de téléspectateurs ainsi que des conditions de réception dans certaines régions.

Indépendamment de la structure de ce programme et de son organisation, la direction de la Société de radiodiffusion et de télévision suisse alémanique et rhéto-romanche estime que sa réalisation par les organes de la région est préférable à une solution de centralisation.

Les rédacteurs de la revue FOCUS acquittés

ZURICH (ATS). — La deuxième division du tribunal de district de Zurich a libéré mercredi matin le rédacteur responsable, en octobre 1970, du magazine FOCUS, et le chef d'édition de l'accusation de publications obscènes. Les frais de procédure ont été mis à la charge des accusés. A la suite d'une ordonnance tendant à un non-lieu du procureur du district, un recours avait été déposé par le ministère public fédéral, qui avait lui-même soulevé une décision du ministre public du canton de Zurich de porter plainte.

Les deux accusés, qui étaient défendus par un étudiant en droit, ont plaidé non coupables et demandé leur acquittement. En plaidant, l'étudiant a souligné le fait que les concepts de morale et de bonnes mœurs ont évolué rapidement ces temps derniers. Le tribunal a unanimement suivi le défendeur et a tenu compte en outre du fait que les images incriminées étaient plutôt humoristiques et que le nombre des abonnés de la revue peut être considéré comme restreint.

Où en est l'affaire Caritas?

LUCERNE (ATS). — La préfecture de Lucerne-Ville a confirmé, mercredi, que la plainte déposée le 30 janvier dernier par un avocat de Klotten contre l'ex-directeur de Caritas, M. Peter Kuhn, contre le président de la conférence des évêques suisses et contre « tout responsable éventuel » de la mauvaise gestion qui a été reprochée à la direction de cette organisation de bienfaisance, avait été jugée recevable. Jusqu'à présent, on pensait que le juge d'instruction pouvait décider l'ouverture d'une enquête judiciaire ou attendre les résultats de la commission d'enquête interne.

Du fait qu'une plainte a été déposée et acceptée par les autorités judiciaires de la préfecture, il résulte que deux commissions auront maintenant à s'occuper de cette affaire: la commission interne que dirige un juge fédéral, M. Max Stoffel, de Lausanne-Herrliberg, et un juge d'instruction du for qui doit être désigné dans quelques jours. Il faudra cependant attendre un certain temps avant qu'un rapport final puisse être publié.

Le conseiller fédéral Graber invité en Finlande

BERNE (ATS). — Sur l'invitation de M. Vaino Leskinen, ministre des affaires étrangères de Finlande, le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique fédéral, se rendra en mai à Helsinki pour une visite de trois jours. Dans une nouvelle datée d'Helsinki annonçant la visite en Finlande du conseiller fédéral Graber, l'agence ouest-allemande DPA indique que le ministre finlandais des affaires étrangères n'a pas donné, mercredi, de détails sur le programme de la visite. L'agence précise que M. Vaino Leskinen a renouvelé en l'occurrence l'invitation adressée à l'époque par M. Ahti Karjalainen, ancien ministre finlandais des affaires étrangères, à l'occasion de son voyage en Suisse, à M. Willy Spuhler, alors chef du département politique fédéral.

Première mondiale à Grindelwald

GRINDELWALD (ATS). — Le film de télévision « All about George » a été présenté mercredi après-midi à Grindelwald en première mondiale en présence de Marshall Thompson, qui a écrit le scénario et tenu le premier rôle, de l'actrice Ursula von Wiesse et de O. Staufner, directeur de la production. George est un gigantesque chien Saint-Bernard, qui tient un rôle important dans le film, semant partout une grande confusion.

Le film a été produit par InterTel Télévision S.A., à Zurich, sur mandat de la radio et télévision bavaroises à Munich, de la Société suisse de radiodiffusion ou télévision (SSR), à Berne, de la Marchal Thompson Production, à Los-Angeles, et de Telepool, à Zurich.

Incendie de forêt près de Berthoud

BERTHOUD (ATS). — Un incendie a éclaté mardi en fin d'après-midi dans une forêt proche de Berthoud. Des passants ont tenté d'éteindre le feu qui s'étendait rapidement dans les buissons très secs. Alertée peu après 18 heures, la police s'est immédiatement rendue sur les lieux avec un camion-pompe et a réussi à éteindre le sinistre.

Il avait sauvé 50,000 juifs de la chambre à gaz L'ancien consul suisse Charles Lutz recevra-t-il le prix Nobel de la paix?

SAINT-GALL (ATS). — Le centre international de réhabilitation de Scheffau, dans le district allemand de Lindau, qui œuvre pour la réhabilitation de certaines personnes autrefois poursuivies en justice pour des motifs politiques, a décidé de demander à M. Franz Heule, ministre d'Etat bavarois chargé des affaires fédérales, de faire les démarches nécessaires à Oslo pour proposer l'attribution du Prix Nobel de la paix à l'ancien consul suisse Charles Lutz. Ces démarches bénéficieront de l'appui de l'Organisation sioniste mondiale, de la Ligue internationale des droits de l'homme, de la grande loge suisse Alpina, et de plusieurs personnalités. En 1944, M. Lutz qui se trouvait à Budapest, s'était fermement opposé à l'Obersturmbannführer » Adolf Eichmann, alors responsable de la « solution finale » du problème juif, sauvant ainsi de la chambre à gaz plus de 50,000 juifs et réussissant à les prendre sous sa protection jusqu'à la libération de la capitale hongroise.

PROPOSE PLUSIEURS FOIS
M. Lutz, qui, dès la fin de la guerre et jusqu'à sa retraite en 1961, a été consul de Suisse à Vorarlberg (Autriche) et vit actuellement à Berne, a déjà été proposé plusieurs fois, dans les années soixante, pour le prix Nobel de la paix. Une invitation du premier ministre israélien l'attribuait de son nom à une rue d'Haïfa, la grande croix du mérite de la République fédérale d'Allemagne et la bourgeoisie d'honneur de

sa commune d'origine, Walzenhausen (Ag), ont été, jusqu'à présent, les seules marques publiques de reconnaissance qui lui aient été témoignées. On s'est à nouveau souvenu de lui il y a quelques semaines, lors de la campagne de réhabilitation menée en Suisse et dans le sud de l'Allemagne en faveur de Paul Gruninger, ancien capitaine de la police saint-galloise à qui on doit le sauvetage de nombreux réfugiés.

C'est en 1939, que M. Lutz s'était acquis la bienveillance des autorités nazies en obtenant que les 2500 Allemands internés à Jérusalem soient plus humainement traités. Il a profité de cette bienveillance en 1944, à Budapest, lorsque, après négociations avec Eichmann, il a réussi à se voir confier plus de 50,000 juifs promis à l'extermination. Il a alors logé ses protégés dans un quartier bien délimité de la ville, a obtenu que ce ghetto soit protégé par la Wehrmacht contre les attaques des racistes fanatiques tant Hongrois qu'Allemands, a fait accorder à « ses » juifs des sauf-conduits individuels ainsi qu'un passeport collectif, et est ainsi parvenu à sauver la vie de tous ces gens destinés à la chambre à gaz et à leur faire passer sans encombre les derniers mois dramatiques de la Seconde Guerre mondiale. Après la libération de Budapest, en avril 1945, un tiers d'entre eux ont émigré en Australie et au Canada, un autre tiers en Palestine, tandis que les autres restaient en Hongrie.

La Suisse exécutera un projet d'irrigation et d'animation rurale dans une île indonésienne

BERNE (ATS). — L'ambassadeur Muller a signé, le 8 mars, à Djakarta, un accord avec les autorités indonésiennes, aux termes duquel la Suisse exécutera un projet d'irrigation et d'animation rurale au sud de l'île Sulawesi, annonce un communiqué du département politique fédéral.

La région, au nord de Makassar, se prête remarquablement bien à la culture du riz. Jusqu'à maintenant, cependant, une seule récolte annuelle était possible car le terrain, pendant la saison sèche, devenait inexploitable en raison du manque d'eau.

Désormais, l'eau du fleuve Maros, qui coule à proximité, sera pompée et irriguera les champs. Cela permettra de compter

sur une deuxième récolte annuelle. Simultanément seront créées sur ce grand pèri-mètre de 400 ha des conditions favorables à un important développement agricole. Le ministère indonésien de l'Agriculture mène déjà dans la même région des campagnes de recherches et de vulgarisation agricole.

Pour les deux premières années du projet, le Conseil fédéral a libéré un montant de 1,360,000 francs à la charge du crédit de programme de coopération technique. Ce montant permettra de couvrir les frais d'affectation de deux experts suisses, les frais d'acquisition de quatre pompes diesel ainsi que le coût des installations pour le traitement des produits agricoles et leur stockage.

Mont-Blanc: pas trace des corps des deux Tessinois

CHAMONIX (AFP). — Les recherches qui ont continué mercredi matin sur le « Petit plateau », dans la face nord du Mont-Blanc, pour retrouver Roberto Manghini, de Lugano, et son compagnon Gabriele Petazzi, de Bellinzona, sont demeurées sans résultat.

Les gendarmes de Chamonix et leur chien « Barry » ont reçu mercredi l'aide du chien d'avalanche suisse « Til », conduit par son maître, le Valaisan Christina.

Il est maintenant probable que les deux alpinistes ont été précipités par des blocs de glace, au fond de la « Courbe maudite » et l'espoir de retrouver leurs corps a considérablement diminué. En effet, ce secteur est très fréquemment crevasse et bombardé par des avalanches arrivant de tous côtés.

SAUVANT

Notre liste de mariage... vous pouvez la déposer chez nous. En plus, nous vous remettrons un magnifique livre plein d'idées utiles à votre futur foyer

RUE ST. HONORÉ 3 — NEUCHÂTEL

VALAIS

AU-DESSUS DE SION SEPT GRANGES DÉTRUITES PAR LE FEU

SION (ATS). — Un incendie vient de détruire à Hérémece, au-dessus de Sion, sept granges situées en dehors de la localité et servant à abriter du fourrage. Le feu avait été mis à une étendue d'herbe sèche et s'est propagé sur plusieurs milliers de mètres carrés avant d'atteindre ces bâtiments agricoles. Il y a pour plus de 80,000 francs de dégâts.

Chute mortelle à Brigue

(c) Mercredi, alors qu'il était occupé sur un transformateur en gare de Brigue, M. Walter von Gunten, domicilié à Spiez, a perdu l'équilibre et fit une chute de plusieurs mètres. Le malheureux alla s'écraser au sol. Il fut si grièvement blessé qu'il succomba quelques instants plus tard à l'hôpital de Brigue.

GENEVE

Camion français en sens interdit sur la semi-autoroute à Cointrin: un mort

(c) La semi-autoroute qui relie l'autoroute à Cointrin a été mercredi matin le théâtre d'un terrible accident mortel: le quinzième depuis le début de l'année sur les routes genevoises. Un camion français conduit par M. André Giriens, domicilié à Cessy (Ain), s'est engagé à contresens sur la chaussée après avoir franchi la ligne de sécurité. Il a alors embouti une petite voiture qui roulait correctement en sens inverse et au volant de laquelle se trouvait M. Théophile Widmer, 48 ans, boucher à Coppet (Vaud). L'auto fut catapultée dans un fossé, tandis que le poids lourd s'arrêtait un peu plus loin. Surpris par la manœuvre du camion, M. Widmer n'avait pas eu le temps de réagir, ni de freiner, ni de tenter un écart. Le malheureux a été tué sur le coup. L'enquête tend à faire ressortir que le conducteur français n'a pas compris la signalisation, qui ne prête pourtant pas à équivoque, du moins à cet endroit. Il a été inculpé d'homicide par négligence, et mis en état d'arrestation.

Un « stop » brûlé: trois blessés

(c) Route de Vireloup, entre Chambésy et Versoix, une automobiliste, Mme Jacqueline Stembell, domiciliée à Chambésy, n'a pas respecté un signal « stop » et a coupé la route à une voiture française pilotée par M. Marcelin Prost, habitant Polly, en France voisine. Inévitable, la collision fut aussi très violente. L'auto française fut projetée contre un tas de briques. Des deux véhicules complètement démolis on a dégagé trois blessés grièvement atteints et qui furent hospitalisés d'urgence. Il s'agit de deux pilotes et d'un enfant de 11 ans, Marco van Desandt, qui se trouvait dans la voiture fautive. Tous les blessés ont des jambes ou des bras cassés, des lésions multiples et de fortes commotions cérébrales.

PORTES SPECIALES automatiques ou manuelles

- basculantes
- pliantes
- coulissantes
- en accordéon pour garages, parkings, entrepôts, usines, etc.

MAX DONNER & CIE SA
30, PORTES-ROUGES
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 01

Ateliers de Construction et Menuiserie métallique

DONAX

Fondée en 1928



BANQUE COURVOISIER S.A.

NEUCHÂTEL

fbg de l'Hôpital 21 Tél. (038) 24 64 64

LIVRETS DE DEPOT

| | |
|---------|---------|
| A | B |
| 4 3/4 % | 5 1/4 % |

BONS DE CAISSE

| | |
|---------|---------|
| A | B |
| 5 1/2 % | 5 3/4 % |
| à 3 ans | à 5 ans |

CHANGE
aux meilleures conditions

Guichets ouverts le samedi matin

Parking à disposition

Pompidou aurait choisi de ne pas prendre la responsabilité d'une rupture avec Alger

« Le choix est simple », faisait dire mercredi matin au président Pompidou le destinataire humoristique du « Figaro », Jacques Faizant : « Ou on va à Canossa ou on va à bicyclette » après le nouveau « coup d'état » du colonel Boumedienne.

qu'il s'agisse de l'Élysée publié six heures après la réunion du conseil interministériel et qui se borne à annoncer que M. Hervé Alphand serait aujourd'hui jeudi à Alger pour communiquer au président Boumedienne « la position arrêtée par le gouvernement français sur les relations franco-algériennes ».

Aucun porte-parole officiel n'a voulu fournir la moindre indication sur cette « position française ». M. Hervé Alphand

qui connaît maintenant cette « position » a opposé le silence le plus complet et un visage hermétique aux questions des journalistes.

Cependant, la thèse selon laquelle la France a choisi de ne pas prendre la responsabilité de rompre semble étayée par le fait que M. Hervé Alphand savait dès avant le mini-conseil des ministres qu'il

retournerait à Alger et par la définition donnée de source officielle, mais compétente, du résultat du conseil interministériel de mercredi midi : « La définition d'une stratégie globale de la France » dans le problème des rapports franco-algériens.

Devant le refus des autorités gouvernementales françaises, les observateurs politiques émettent deux hypothèses sur le contenu des instructions que le négociateur français emporta à Alger.

L'UN OU L'AUTRE

On bien le gouvernement français passe l'éponge sur le « diklat » pétrolier algérien et s'emploie à restaurer une certaine coopération par le règlement des autres problèmes : achat de vin algérien, fournitures de produits alimentaires pour l'Algérie, coopération scientifique et culturelle, assistance industrielle, etc.

On bien il tente d'obtenir des concessions du président Boumedienne dans le domaine pétrolier, telles que garanties d'approvisionnement, assouplissements financiers et

augmentation de l'indemnisation aux compagnies pétrolières nationalisées, afin de maintenir la coopération « exemplaire ».

AU PIED DU MUR

Le contenu de la position française ne sera annoncé en France que ce matin vers onze heures au moment même où M. Hervé Alphand sera reçu par M. Bouffé, le ministre algérien des affaires étrangères.

Selon une source officielle, le souci de la France est de mettre clairement au point la nature des relations franco-algériennes dans tous les domaines et d'éviter l'enlisement dans de nouvelles et interminables négociations. Il semblerait donc que le président Pompidou ait choisi de mettre Alger au pied du mur en forçant le président Boumedienne à choisir entre la coopération, ce qui sous-entend l'octroi réciproque de certains privilèges ou les relations normales d'État à État, ce qui impliquerait la dénonciation par la France d'accords de coopération qu'elle est seule à respecter.



Quelques-uns des otages après qu'ils eurent été libérés. (Téléphoto AP)

Treize heures ensemble ou l'histoire d'un fric-frac

NEW-YORK (AFP). — Trois bandits masqués de passe-montagne ont enlevé le directeur d'une succursale de banque et, après l'avoir gardé prisonnier dans la maison de son beau-frère avec 13 autres personnes, parents et amis, à Staten Island, durant toute la nuit de lundi à mardi, l'ont conduit mardi matin à sa banque, à Brooklyn, et se sont fait remettre la somme de 250.000 dollars.

Une fois en possession de cet argent, les deux bandits armés qui avaient conduit, à bord de son auto, le directeur de banque jusqu'à Brooklyn, téléphonèrent à leur complice de le rejoindre à un certain endroit, cependant que les otages demeuraient enchaînés aux tuyaux du chauffage central.

L'opération qui a duré plus de 13 heures, s'est déroulée sans un accrocs. Les voleurs avaient tout prévu et ils

s'étaient même munis d'une boîte de peinture noire à vaporisateur qu'ils utilisèrent pour empêcher la caméra de télévision du système antivol de la banque de fixer les images.

Avant de quitter les lieux, ils enchaînèrent le directeur de banque et trois de ses employés qui étaient arrivés entre-temps pour prendre leur travail.

« Tout s'est passé comme dans un bon film policier anglais », a déclaré après coup le directeur de banque. « Les bandits semblaient être parfaitement au courant des plans de la banque, ils connaissaient mon prénom, celui de ma femme et, en définitive toute ma famille et mes amis, qu'ils ont gardés prisonniers toute la nuit ».

UN FAIT PAR JOUR

Le vin de Boumedienne

Boumedienne viole la vérité. Des preuves ? Nous en avons trop, mais voici la dernière. Le 2 mars 1971, interviewé par un confrère français, le chef de l'État algérien déclara : « Je tiendrai la promesse d'indemnisation que j'ai faite. Ce n'est pas une promesse vague. D'ailleurs, j'ai toujours tenu mes promesses »...

Au cours d'une carrière déjà longue - et Hitler mis à part - je ne me souviens pas qu'un homme politique ait été capable d'une telle duplicité. Tout de même, Boumedienne aurait-il l'audace de prétendre qu'il a honoré les dispositions des accords franco-algériens de juillet 1965 ? Ces accords, nous en avons le texte devant nous et nous venons de les relire. Ces accords, ils les a tous trahis, qu'il s'agisse du pétrole, de la coopération culturelle, des investissements et j'en passe...

Une nouvelle preuve de la bonne foi de Boumedienne ? Il s'agit de la même interview, au chapitre des indemnités : « Je suis prêt à reprendre la négociation pour définir les conditions d'indemnisation des sociétés. Oui, le problème le plus urgent est la reprise des négociations ». Boumedienne disait cela il y a un peu plus d'un mois. Dans son discours de mardi, il y claque les portes.

Mais aujourd'hui, c'est du vin de Boumedienne dont je voudrais parler. L'homme fort d'Alger parle d'arracher ses vignes. Les Français riraient de bon cœur si ce vin d'Algérie n'avait un goût de sang.

Le vin d'Alger ? La belle affaire ! Comme si Boumedienne ignorait que les Français, il y a belle lurette, ont cessé d'en boire. Le vin d'Alger ne paraît plus sur les tables françaises que comme l'élément d'un coupage où entrent pour une très large part certains crus du centre de la France et surtout de ce Midi qui grogne. Le vin d'Algérie ? Il n'est vraiment vendu que dans deux ou trois départements bretons. A Alger, on ne devrait pas l'oublier.

Boumedienne peut arracher ses vignes. Il évitera aux Français d'arracher les leurs. Car dans ce pays, on a pendant des années, sous les anciennes républiques, arraché des vignes pour que puisse entrer le vin d'Algérie.

Oui, ce vin d'Algérie a un goût de sang et les Français qui n'ont pas tous perdu la mémoire n'oublient pas qu'en 1907, la IIIe République a failli sombrer dans une révolution sanglante à cause justement du vin d'Algérie. Oui, en mai 1907, à Pampelonne, les vignerons de Narbonne, un dizaine de départements français entrèrent en rébellion, appelèrent des régiments à pacifier avec l'émeute. Le 9 juin 1907, lors du fameux serment de Montpellier, lorsque fut signé le « pacte des gueux » ils étaient 800.000 - je dis bien 800.000 - à demander justice pour le vin du Midi, à protester contre « l'inondation de vin d'Algérie ». Il y eut des morts par dizaines et des condamnés au bagne. Un régiment tua plusieurs de ses officiers. Voilà la véritable et douloureuse histoire du vin d'Algérie et voilà pourquoi, pour ceux qui sont soucieux de connaître la géographie politique de la France pendant plus de 50 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement du gaullisme, toutes les villes de ce Midi furent aux mains des social-communistes. En signe de protestation contre la répression.

Ceci est une autre histoire et celle qui nous occupe est bien plus proche de nous. Et elle atteste, qu'à nouveau, Boumedienne prend avec la vérité des libertés singulières. Boumedienne a vendu en 1969, 16 millions d'hectolitres de vin à la France et 5 millions à l'URSS. Les stocks algériens avant la récolte de 1970 étaient de 2 millions d'hectolitres. C'était peu. On ne fabrique pas une autre politique avec des réserves aussi dérisoires qui ne permettraient même pas d'approvisionner les nouveaux clients privilégiés. Arracher les vignes ? Mais, par Dieu, on se demande si Boumedienne connaît bien ses propres statistiques. Les chiffres de source officielle algérienne prouvent que la récolte de vin de 1958 se situait autour de 15 millions d'hectolitres et celle de 1970 à 8 millions. Prévision pour 1971 : 6 millions d'hectolitres. Arracher la vigne ? Pourquoi Boumedienne a-t-il ordonné en janvier de planter 15.000 ha de vignes de cuve ? L'Algérie sera-t-elle seulement demain en mesure d'honorer ses livraisons courantes ? N'est-ce pas la vraie raison de la mauvaise humeur de Boumedienne ?

A tel point qu'il oublie qu'au titre du rabiot sur le « gros rouge » Paris lui adressa, il y a peu, un beau chèque de 231 millions... L. GRANGER

Le dialogue de sourds s'éternise dans l'irritante question du canal de Suez



Il n'y a pas que des risques de guerre, des inondations consécutives à des pluies torrentielles continuent de sévir dans différents pays du Proche-Orient. Et ici, les chars du roi Hussein se frayent un chemin dans une des rues d'Amman, atteinte par la crue. (Téléphoto AP)

NEW-YORK (Reuters). — Interviewés par la chaîne de télévision américaine CBS, Mme Golda Meir, premier ministre israélien, et le général Moshe Dayan,

Le Texas menacé de sécheresse

HOUSTON (AFP). — Le Texas, le second en superficie des Etats américains, après l'Alaska, est menacé par une des plus terribles sécheresses de son histoire. Depuis sept mois il n'a pratiquement pas plu sur la majeure partie du territoire de cet Etat. On n'avait pas vu cela depuis la grande sécheresse de 1956, qui avait ruiné nombre d'agriculteurs.

L'absence de pluie s'accompagne de tempêtes de poussières analogues aux tempêtes de sable du Sahara, à cela près que le sable est remplacé par la terre desséchée arrachée au sol par le vent. Il y a déjà eu plus d'une vingtaine de ces tempêtes depuis le début de l'année. Certaines d'entre elles se sont fait sentir jusqu'à Dallas, qui est pourtant à quelque 300 kilomètres des régions les plus touchées.

La récolte texane de blé d'hiver, évaluée à une centaine de millions de dollars, est déjà considérée comme perdue, mais les deux principales ressources agricoles, le coton et l'élevage, seront gravement menacés si la sécheresse se prolonge.

Le gouverneur de l'Etat, M. Preston Smith, a déjà déclaré l'état d'urgence dans 60 comtés et a demandé à l'administration cinq millions de dollars pour aider les agriculteurs.

ministre de la défense, ont déclaré qu'Israël était prêt à coopérer totalement avec l'Egypte pour assurer la réouverture du canal de Suez, mais que les troupes israéliennes ne se retireraient pas des rives du canal.

S'il s'agit de régler le problème du canal, nous sommes prêts à coopérer à 100 % et à faire tout ce qui est nécessaire pour rouvrir le canal, pour qu'il fonctionne à nouveau, a déclaré Mme Golda Meir. Mais, a-t-elle ajouté « nous ne devons pas céder » en l'absence d'accords de paix honnêtes et réels avec nos voisins concernant des frontières que nous croyons des garanties de paix ».

Israël, a déclaré Dayan, accueillerait bien quiconque serait employé à la réouverture du canal. « Nous serons très hospitaliers », a-t-il dit. « Mais pourquoi nous retirerions-nous ? Ce n'est pas nécessaire pour rouvrir le canal ».

LE COURTIER

Cependant, les Etats-Unis, de défenseur traditionnel d'Israël qu'ils étaient, sont devenus un « honnête courtier » entre ce pays et la RAU pour faciliter la réouverture du canal de Suez, a expliqué le porte-parole du département d'Etat, M. McCloskey.

De toute évidence, nous avons de bonnes relations avec les deux parties, a-t-il expliqué. Nous avons des contacts séparés avec chacune d'elles et, si Israël nous demande de transmettre « quelque chose » à la RAU, nous le ferons.

Si les combats reprennent sur le canal de Suez, Israël doit s'attendre que « les pilotes soviétiques jouent leur rôle, comme ils l'ont fait dans le passé, pour la défense aérienne du territoire égyptien », a déclaré le général Yariv, chef des ser-

Rhume de cerveau et grippe vaincus ?

CHICAGO (AP). — Un nouveau médicament antiviral, le NPT-10,381, peut guérir en 48 heures le rhume de cerveau, la grippe et la varicelle, a annoncé mercredi son créateur, le Dr Paul Gordon, de l'école de médecine de Chicago.

L'annonce a été faite au cours de la réunion annuelle de la fédération des sociétés américaines de biologie expérimentale.

Le Dr Eric Brown, président du département de microbiologie de l'école de médecine de Chicago, a déclaré : « Nous sommes très intéressés par ce composé, parce que c'est le premier agent antiviral efficace semblant avoir de vastes applications sur les humains ».

Le gouvernement argentin a approuvé le médicament en date du 8 avril, mais il n'a pas été encore reconnu d'utilisation générale par les Etats-Unis.

Les médecins argentin lui ont reconnu des effets « étonnants » sur les maladies à virus, chez les humains et chez les animaux. Selon les expériences, il n'a pas d'effets toxiques.

MALADIE INCONNUE

FORT WORTH (Texas) (AP). — Kelley Mitchell, une fillette de dix-sept mois, est décédée d'une affection inconnue jusqu'à ce jour de la science médicale qui désormais portera son nom : la maladie Kelley Mitchell.

Elle était en butte à des hémorragies intestinales massives, et a subi 13 interventions chirurgicales qui lui procurèrent une rémission d'un mois seulement.

« Nous n'avons aucune idée de la cause de cette maladie », a déclaré un chirurgien du centre de recherches de l'hôpital d'Ohio, spécialisé dans les affections gastriques des nouveau-nés.

Ceylan demande l'aide militaire des Etats-Unis et de la Russie

COLOMBO (AFP). — Le gouvernement cingalais a obtenu l'assistance militaire de pays amis en ce qui concerne les besoins pressants de l'armée et le premier ministre a remercié ces nations de leur aide, a annoncé la radio de Ceylan.

On sait que l'Inde a prêté de nombreux hélicoptères pour mettre fin à l'insurrection et que des armes et des munitions sont arrivées à Ceylan il y a quelques jours, venant de Singapour. D'autre part, le gouvernement cingalais a demandé des armes et des munitions ainsi que des hélicoptères aux Etats-Unis, apprend-on mercredi de source informée. Des armes et des munitions ont également été demandées à l'Union soviétique. Enfin, outre les appareils prêtés par l'Inde, deux hélicoptères sont arrivés du Pakistan, apprend-on.

Quant aux forces navales, cinq frégates indiennes se trouvent dans les eaux territoriales de l'île. Deux croisent au large de l'île et les trois autres devant le port de Colombo.

En ce qui concerne les opérations militaires, on apprend que les forces armées se sont heurtées mardi aux insurgés à Maho, à environ 110 km de Colombo, tuant dix d'entre eux.

De source digne de foi on affirme que la Corée du nord soutient activement les insurgés, mais on ajoute que Pyongyang sert de couverture à un autre pays.

Le gouvernement indien a reconnu mercredi qu'il fournissait « une assistance » au gouvernement cingalais dans sa lutte contre les rebelles de l'île.

Chou En-lai laisse entendre qu'il aimerait se rendre aux Etats-Unis

par John Roderick de l'agence A.P.

Au cours de la réception ménagée aux joueurs de tennis de table américains, M. Chou a déclaré que de nombreux journalistes américains avaient exprimé le désir de venir en Chine, mais qu'il devait y avoir un premier groupe. « Ils viendront par fournées », a-t-il dit, ajoutant que des journalistes d'autres pays seraient également admis.

Il a aussi donné à penser qu'il souhaitait peut-être visiter l'Amérique du Nord, déclarant que c'était la zone des régions du monde qu'il ne connaissait pas.

Dans le courant de la conversation, comme M. Charles Wyles, chef de l'équipe britannique, lui disait qu'il serait le bienvenu s'il revenait à Londres, M. Chou a rappelé qu'il y avait 50 ans qu'il n'avait pas remis les pieds dans la capitale britannique et que ça faisait 17 ans depuis qu'il était allé à Genève.

tant que des journalistes d'autres pays seraient également admis.

Il a aussi donné à penser qu'il souhaitait peut-être visiter l'Amérique du Nord, déclarant que c'était la zone des régions du monde qu'il ne connaissait pas.

Dans le courant de la conversation, comme M. Charles Wyles, chef de l'équipe britannique, lui disait qu'il serait le bienvenu s'il revenait à Londres, M. Chou a rappelé qu'il y avait 50 ans qu'il n'avait pas remis les pieds dans la capitale britannique et que ça faisait 17 ans depuis qu'il était allé à Genève.

NOUVEAU DÉPART

M. Chou a également déclaré que, pendant la révolution culturelle, les Chinois n'avaient guère eu l'occasion d'aller à l'étranger.

« A partir d'aujourd'hui, nous ferons de notre mieux pour donner satisfaction aux amis et organisations amicales qui nous ont adressé des invitations ».

M. Chou a posé pour une photo officielle avec chacune des délégations, avant de prendre le thé en leur compagnie, se déplaçant de groupe en groupe pour bavarder avec eux.

LE « BON » VIEUX TEMPS

M. Chou, que j'avais connu à l'époque de Yenan et qui m'avait reconnu, s'est alors tourné vers moi et faisant allusion à un retour en Chine de journalistes américains, m'a dit : « M. Roderick, vous avez ouvert la porte ».

J'ai répondu que la présence de journalistes américains, en Chine continentale, pourrait conduire à une plus profonde compréhension entre nos deux pays.

John RODERICK

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Marée noire : le plan ORSEC est déclenché

CHERBOURG (AP). — Le plan ORSEC a été déclenché mercredi vers 22 h 30 sur la côte est de la Manche où les premières nappes de mazout ont fait leur apparition à la pointe de Saire. De nouveaux stocks de détergents étaient attendus de Brest et de Lorient dans le courant de la nuit.

Remous dans une prison piémontaise

NOVARA, Piémont (AFP). — Vingt-quatre heures à peine après la révolte dans la prison de Turin, une trentaine de détenus de Novara (Piémont) ont manifesté violemment, mercredi après-midi, pour réclamer une réforme du code pénal.

Après la « promenade », ils ont refusé de rentrer dans l'édifice, ont incendié une porte, puis une cellule, en hurlant des slogans contre les lenteurs de la justice et le système des maisons de peine. Deux cents agents de police, accourus sur les lieux, ont été accablés à coups de briques, de pierres et d'objets hétéroclites. Deux d'entre eux ont été légèrement contusionnés. L'ordre a été rétabli un peu plus tard.

Septième satellite français

PARIS (AP). — La France, troisième puissance spatiale mondiale, procédera ce matin à partir du centre spatial guyanais de Kourou au lancement de son septième satellite D-2a.

Cette opération sera faite au moyen de la fusée Diamant-B opérationnelle dont la qualification en vol a été assurée en 1970 par deux premiers essais technologiques qui ont abouti à la satellisation des charges utiles « Dial-Wika » (10 mars) et « Peole » (12 décembre).

L'Autriche reconnaîtrait Pékin

VIENNE (AP). — Des négociations ont été engagées à Bucarest, entre les ambassadeurs autrichien et chinois en Roumanie, en vue de l'établissement de relations diplomatiques entre Vienne et Pékin, a révéillé un porte-parole du ministère autrichien des affaires étrangères.

Le porte-parole a toutefois refusé de donner des détails, déclarant qu'une trop grande publicité risquait de nuire aux négociations.

Baisse du taux d'escompte danois

COPENHAGUE (AFP). — La Banque nationale du Danemark a décidé mercredi de baisser le taux d'escompte danois de 8 à 7,5 %. Cette mesure, prise en accord avec le gouvernement et annoncée par la banque elle-même, prendra effet à partir d'aujourd'hui.

C'est la deuxième baisse du taux de l'escompte danois depuis le début de l'année. La première avait eu lieu le 20 janvier, à cette époque le taux passa de 9 % à 8 %.

Cette nouvelle baisse a été décidée pour réduire l'écart entre le taux d'escompte danois et ceux des autres pays, notamment la Grande-Bretagne et la RFA.

Difficultés pour Lunokhod

MOSCOU (AFP). — L'équipage terrestre de « Lunokhod » a dû lui faire faire une série de manœuvres complexes afin de lui permettre de sortir du nouveau cratère de quelque dizaines de mètres de diamètre dans lequel Pèngin avait pénétré il y a quelques jours, annonce l'agence TASS.

Le terrain au fond de ce cratère, tantôt très accidenté, parsemé de petites et de grosses pierres, tantôt très meuble, a constitué un obstacle pour Pèngin qui n'arrivait même plus à avancer et plusieurs manœuvres ont été nécessaires pour le tirer de ce mauvais pas.

Après le procès de Burgos

SAINT-SÉBASTIEN (AP). — La police a confirmé mercredi que 56 personnes ont été arrêtées et jugées au pays basque pour subversion, à la suite du procès de Burgos.

Les autorités ont révélé que la plupart des personnes arrêtées étaient des étudiants et des jeunes gens qui avaient participé aux manifestations antigouvernementales et qui avaient diffusé de la propagande communiste en novembre et en décembre.

Les vacances des Tchéques

PRAGUE (AFP). — L'agence de voyages tchécoslovaque « CEDOK » vient de supprimer tous ses voyages organisés à destination des pays non socialistes et de la Yougoslavie.

Les personnes qui s'étaient inscrites pour ces voyages ont reçu un avis d'annulation « pour des raisons techniques » non précisées, accompagné du remboursement des acomptes qu'elles avaient déjà versés.

Seuls les voyages organisés pour des collectivités (entreprises, organisations de jeunes, etc.), seront maintenus.

Vers un nouvel exploit spatial soviétique ?

BELGRADE (AP). — Le correspondant à Moscou de l'agence yougoslave Tanyoug rapporte de sources soviétiques généralement bien informées que le lancement d'un nouveau véhicule spatial habité interviendra prochainement en Union soviétique.

Il semblerait en fait qu'il s'agisse du lancement simultané de deux vaisseaux spatiaux dont les équipages tenteraient de former une station orbitale permanente.

AMÉRIQUE

Retour de Peron en Argentine ?

BUENOS-AIRES (AFP). — Le retour du général Peron en Argentine serait accepté par les forces armées a déclaré le secrétaire général de la confédération générale du travail M. Rucci, à la suite d'une entrevue avec le général Lanusse.

Selon le secrétaire de cette organisation de tendance péroniste, le chef de l'Etat aurait donné son accord pour que l'ancien président qui se trouve actuellement à Madrid, puisse regagner son pays.

Nouvel « exploit » des Tupamaros

MONTEVIDEO (AFP). — Le ministre uruguayen de l'intérieur a confirmé officiellement que les responsables de l'enlèvement de l'industriel Ricardo Ferrer Terra sont des Tupamaros.

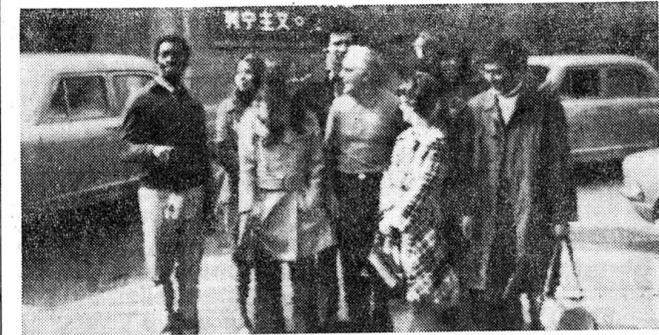
La police, qui n'a toujours trouvé aucune trace des ravisseurs, a précisé qu'une trentaine de Tupamaros avaient dû participer à l'enlèvement. Il s'est révélé également que cinq voitures avaient été volées pour l'enlèvement et que leurs chauffeurs avaient été séquestrés pendant l'opération.

ASIE

Les forces américaines en Asie

WASHINGTON (AP). — Dans les milieux proches du département de la défense, on déclarait que la puissance aérienne américaine en Asie du Sud-Est sera probablement concentrée en Thaïlande d'ici à l'été de l'année prochaine.

Ce sera à cette époque que prendra fin le soutien militaire direct des Etats-Unis aux forces sud-vietnamiennes.



L'équipe de tennis de table américaine à Pékin. (Téléphoto AP)

Ulbricht, l'enfant chéri de Moscou

BONN (AP). — La position de M. Ulbricht, chef du P.C. est-allemand, s'est trouvée renforcée au sein du bloc soviétique à la suite du 24me congrès du P.C.U.S., estimant les experts ouest-allemands.

Cette situation, selon Bonn, risque d'entraîner la politique d'ouverture à l'Est du chancelier Willy Brandt, car M. Ulbricht constitue le principal obstacle à ses efforts.

Le chef du P.C. est-allemand, partisan d'une politique de fermeté à l'égard de la RFA aurait maintenant l'appui de Moscou.

Le document soumis par les Soviétiques

aux cours de la dernière réunion des Quatre sur Berlin montre que l'Union soviétique a considérablement durci sa position concernant la conclusion d'un accord.

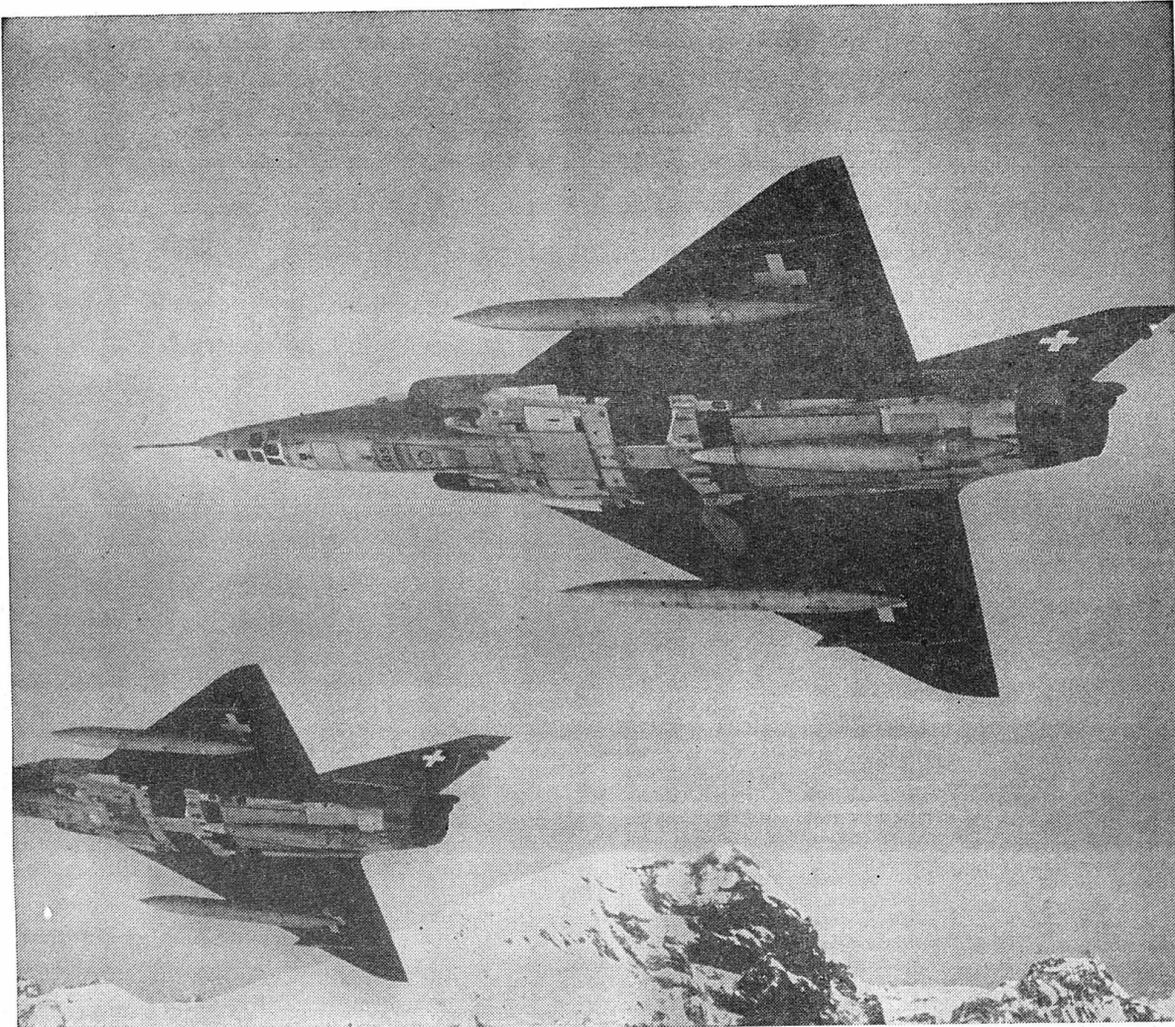
Or, le gouvernement de Bonn a déclaré qu'une amélioration de la situation à Berlin constitue la condition préalable à la ratification des traités conclus avec Moscou et Varsovie.

Les observateurs ouest-allemands font remarquer que le discours prononcé par M. Ulbricht au congrès du P.C.U.S. a renforcé le statut spécial dont celui-ci jouit auprès des autres dirigeants communistes d'Europe de l'Est.

Spécial horlogerie

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTELPARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE
FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN



Patrouille de Mirages III RS

L'AVENIR, C'EST TON METIER!

Pour chaque jeune fille comme pour chaque jeune homme, choisir une profession est souvent difficile. Nous ignorons quelles sont vos aptitudes, mais nous pouvons vous faire une suggestion.

Comme tous les jeunes d'aujourd'hui, vous êtes attiré par des métiers dynamiques et ouverts au progrès.

L'industrie horlogère suisse a besoin de forces neuves, car elle est quotidiennement confrontée avec les problèmes du futur.

Dans de nombreux secteurs, elle est en mesure de vous offrir des possibilités intéressantes en vous permettant d'apprendre, puis d'exercer, un métier captivant.

Demandez, au moyen du coupon ci-dessous, la brochure illustrée que nous avons éditée. Il y a des chances qu'elle puisse vous aider à trouver votre voie...

BON: Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure «L'avenir, c'est ton métier»

| | |
|-----|-----------------------|
| Nom | Prénom |
| Rue | No postal et localité |
| Age | Ecole |

Ebauches SA, Direction Générale, 2001 Neuchâtel



250^{me}
ANNIVERSAIRE
de la naissance
de Pierre
Jaquet-Droz



DERNIER MAILLON DE LA CHAÎNE
C'EST AUSSI LE PLUS IMPORTANT :

LE DÉTAILLANT

La montre
qu'il vous faut
chez votre horloger
spécialiste



44700 Sidéral
Fiberglass
étanche, automatique,
Visodate Fr. 100.-



42586
étanche, Visodate
acier ou plaqué or
Fr. 120.-



38518 PR 516
étanche, automatique,
Visodate
acier ou plaqué or
Fr. 290.-



17586
étanche
acier ou plaqué or
Fr. 165.-

44620 PR 516 étanche, automatique, Visodate, plaqué or ou acier inox. Fr. 180.-
autres modèles PR 516 dès Fr. 120.-

TISSOT

Le numéro d'identification gravé sur
chaque Tissot atteste que cette mon-
tre, fabriquée et contrôlée dans nos
usines en Suisse, possède une gar-
antie de 12 mois honorée par nos
agents généraux du monde entier.

En vente chez :

Le Locle :

W. Glauser, place du Marché
P. Matthey, D.-J.-Richard 31

La Chaux-de-Fonds :

Mayer-Stehlin, L.-Robert 57
Ph. de Pietro (succ. M. Ruedi)
L.-Robert 74

Neuchâtel :

E. Michaud, place Pury
F. Robert, rue du Seyon 5
P. Sauvant, Saint-Honoré 3

Couvet :

R. Martinet, 22, rue Saint-Gervais

Il y a quelque temps, un authenti-
que Peau-Rouge poussait la porte du
magasin Palladium. Au cours de la con-
versation, il raconta qu'il était de Ca-
roline du Nord. L'homme voulait une
montre. Il en eut une. Mais pas n'im-
porte laquelle. Pour l'horloger qui l'ac-
cueillait, il avait fallu déterminer exac-
tement les besoins de ce client, trou-
ver un article qui convienne à la fois
à sa bourse et à sa personnalité... Ce-
ci pour dire qu'il est sans doute plus
difficile de vendre, et de bien vendre,
que de fabriquer un article donné. Ces
quelques réflexions, recueillies au cours
d'un entretien avec le joaillier neuchâ-
telois Eric-P. Kropf, vous prouveront
que le métier d'horloger-joaillier
n'est pas si simple et qu'il requiert
maintes qualités, une parfaite connais-
sance de nombreuses branches et une
réelle psychologie.

Fabriquer des montres n'est rien, en-
core faut-il les vendre. Mais comment ?

● Le client est roi. Au vendeur d'être un as

Déjà, qu'attend le public du détaill-
ant ? Pour M. Kropf, le client suisse
est le plus exigeant du monde. On l'ap-
précie d'autant plus que son attitude
contraint le détaillant à lui offrir un
service qualitativement impeccable. Le
client demande à l'horloger-joaillier des
vitrines très soignées, léchées, très sub-
jectives et variées. Il faut lui procurer,
passé le seuil du magasin, une certai-
ne atmosphère de confort et de détente
en même temps qu'il éprouve une im-
pression de précision, impression liée
à la branche.

Le public demande un large choix de
montres. Bien informé, il connaît géné-
ralement les modèles les plus récents, il
sait à quel type ils appartiennent, de
quelle famille technique ils se réclament.
Le client veut un article de qualité
mais il ne l'exprime pas formellement :
pour lui, la qualité doit couler de sour-
ce. Du vendeur. Il attend un accueil
assez personnalisé de la compétence.

— Je me souviens que lors d'un cours
de vente, poursuit M. Eric P. Kropf, on
nous avait dit que la conquête d'un
client ressemblait beaucoup à celle d'une
jolie femme : dans chaque cas, il faut
d'abord rassurer, puis intéresser et passion-
ner et, enfin, remporter la victoire...

Au détaillant donc, de décèler quelle
montre il faut à tel client. Par une sor-
te de travail en fourchette, il doit dé-
jà deviner avec une faible marge d'er-
reur, quel prix le client veut mettre et,
dans cette gamme, trouver l'article qui
correspondra le mieux à ses besoins et
à sa personnalité. Le client attend de
son vendeur, qui finit par devenir son
ami, un conseil et des raisons de pen-
ser que ce conseil est objectif.

● Les montres, qui les achète ?

On sait que 96 à 97 % de la pro-
duction suisse de montres est exportée.
Du solde, 60 % sont acquises par des
étrangers en séjour en Suisse. Elles par-
tiront, elles aussi, 40 % restant, soit en-
viron 800,000 montres, demeurent à la dis-

position du marché intérieur. En moyen-
ne, le Suisse change de montre tous
les sept ans, tous les deux à cinq ans
s'il est âgé de 20 à 40 ans. En Suisse,
beaucoup d'enfants portent très tôt une
montre. A l'âge de 10 ans, un enfant
sur trois en possède une. Avant l'âge
de 15 ans, il y en a deux sur trois et
la proportion des adultes (95 personnes
sur cent ont une ou plusieurs montres)
est atteinte dès l'adolescence.

Dans l'ordre, le Suisse demande une
montre qui soit étanche, automatique
(ici, deux cas sur trois) et, enfin, calen-
drier. Il aime une esthétique moderne,
d'un dessin très pur même s'il peut être
un peu dur, et, généralement, une mon-
tre assez massive. La Suisse, elle, pré-
fère une montre qui soit belle, qui fas-
se de l'effet, qui n'ait pas besoin d'être
huilée, vérifiée, et, si possible, qui...
contienne un mouvement ! Il n'est pas ra-
re en effet, de voir, des femmes porter
au poignet une montre arrêtée. Q'importe,
du moment qu'elle est jolie !

Le point de vente, la région où il se
trouve ont une influence sur le genre
de l'article demandé. En Suisse alémani-
que, les préférences vont à la montre
automatique, et étanche cela va de soi
mais d'aspect sérieux. Plus on descend
vers le sud, plus la forme et l'esthéli-
que entrent en ligne de compte. En Ita-
lie, par exemple, l'approche de la mon-
tre est différente : en plus de son esthé-
tique, on attend d'elle qu'elle flatte
l'amour-propre. C'est d'ailleurs dans ce
pays que, proportionnellement à sa po-
pulation, se vendent le mieux les mon-
tres de grand luxe. En Suisse, les Ita-
liens sont les meilleurs clients de l'in-
dustrie horlogère suisse. Suivent les Fran-
çais, les Allemands et les Américains
du nord.

● Quand achète-t-on des montres, et pour qui ?

Les ventes de montres sont assez bien
étalées dans l'année mais il y a des pé-
riodes de pointe, ainsi avant les Fêtes
pascales, avant Noël et les départs
vacances. Une montre sur deux, ou pres-
que, est achetée pour être offerte. Dans
ce cas, la valeur moyenne est plus éle-
vée que celle des montres que l'on
achète pour son plaisir et son usage per-
sonnels.

● De quoi demain sera-t-il fait ?

On connaît les trois générations de
montres électroniques. Mais après ? Pour
M. Eric-P. Kropf, il faudra compter
avec les montres-radio, celles mues par
ondes hertziennes, les montres-télévision
et celles à affichage direct ou électro-
nique. Cependant, la montre électro-
nique ne tuera pas la montre mécanique.
Au contraire, elle en deviendra le com-
plément. On aura tendance à posséder
l'une et l'autre, la première fonctionnant
sans dépendre de son utilisateur. Quand
à l'esthétique, elle suivra le flux et le
reflux de la mode. Un jour, l'industrie
horlogère devra faire de l'anti-Katman-



M. Eric-P. Kropf : le client est roi, au vendeur d'être un as...

(Avipress - J.-P. Baillod)

dou», offrir sur le marché des montres
assorties à ce qui succédera au genre
pop et hippie. Mais quelle que soit la
mode ou l'inclination du moment, il y
aura toujours de très belles montres, pla-
tes ou fines, riches et pures, vivantes et
nobles.

Reste le côté pratique. Demain, ce se-
ront les supermontres, très complètes
comme l'est actuellement le chronogra-
phe automatique avec dateur, deux to-
talisateurs, une règle à calcul et une ta-
belle de conversion. La montre sera con-
çue comme un tout : son esthétique, son
boîtier et son bracelet devront être les
pièces intégrantes d'un ensemble. Enfin,
à quand la montre couverte par une as-
surance perte-vol-casse et d'autres ven-
dues avec abonnement-échange standard,
du genre de l'échange de diamants qui
se pratique chez quelques joailliers ?

Et puis, où les porter ? Au poignet
et au gousset, bien sûr mais aussi à la
ceinture, à la cheville, à l'oreille. Il est
probable également qu'il sera inutile de
regarder sa montre : elle indiquera l'heu-
re par un procédé acoustique ou par con-
tact sur la peau. Enfin, il faudra com-
pter avec la civilisation des loisirs puis-
qu'il est prévu que dans une vingtai-
ne d'années, l'homme disposera au moins

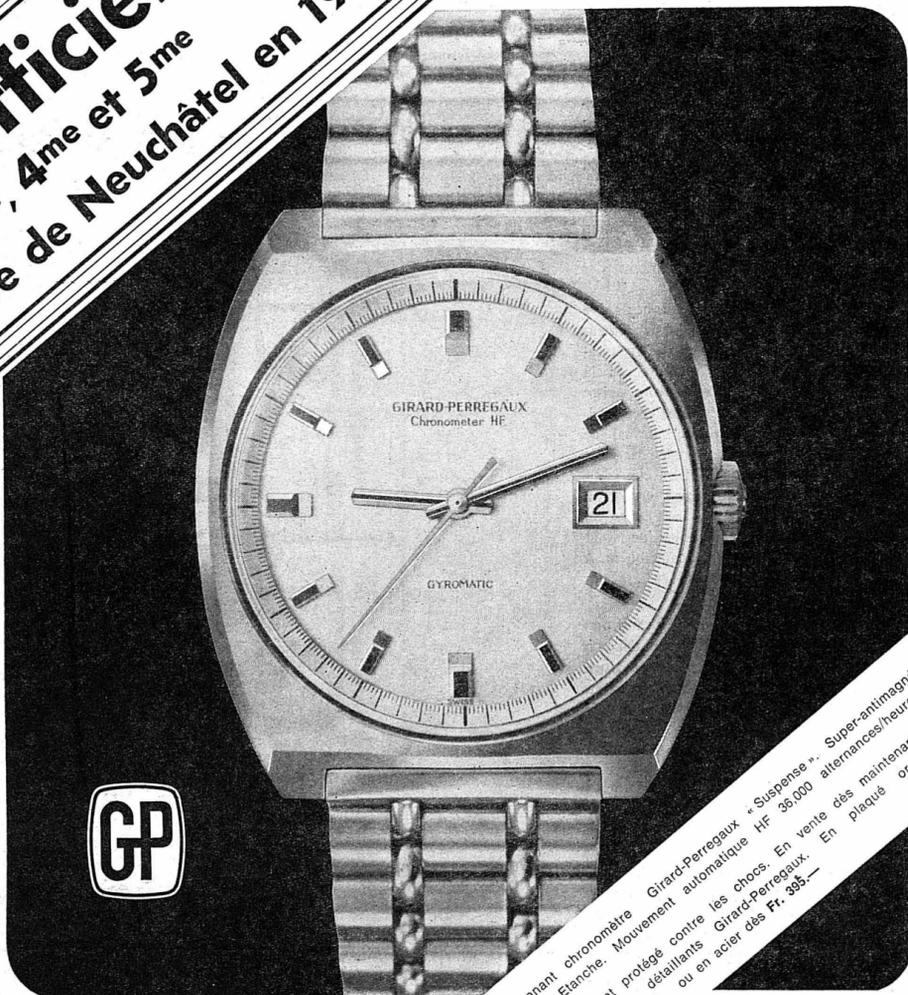
de trois jours de détente par semaine.
La voie est donc naturellement ouver-
te à des montres destinées aux « loisirs
spécialisés » : yachting, alpinisme, auto-
mobilité, parachutisme, autres sports,
etc...

● Horloger-conseil : un très vieux métier à pratiquer avec modernisme

Le succès d'un produit, on le forge
déjà à la fabrique mais aussi, et surtout
au niveau du détaillant. L'horloger-con-
seil, s'il doit savoir personnaliser le
client, est paradoxalement un homme po-
lyvalent. On lui demande de connaître :
le rhâbillage, la bijouterie, la réparation
et la transformation, la gemmologie, l'or-
fèvrerie et la coutellerie, la pendulerie
et les styles. Il doit parler plusieurs lan-
gues, être psychologue, ne rien mécon-
naître de la publicité, de la promotion
des ventes et des relations publiques, de
l'économie, de la gestion et de la déco-
ration.

Pour s'astreindre à un tel programme
et le dominer, une seule recette. C'est
la meilleure : l'homme doit aimer son
métier. C'est comme cela qu'il vous fait
aimer votre montre.

C'est officiel:
1^{er}, 2^{me}, 3^{me}, 4^{me} et 5^{me}
à l'Observatoire de Neuchâtel en 1970



L'étomant chronomètre Girard-Perregaux « Suspense ». Super-antimagnétique. Étañche. Mouvement automatique HF 36.000 alternances/heure. Spécialément protégé contre les chocs. En vente dès maintenant chez les détaillants Girard-Perregaux. En acier dès Fr. 395.— En plaqué or.

Des chronomètres-bracelet Girard-Perregaux de production standard, lauréats des épreuves chronométriques 1970 de l'Observatoire de Neuchâtel

Dans une étonnante démonstration d'habileté technique et d'efficacité productrice, des chronomètres-bracelet Girard-Perregaux absolument standard occupent les cinq premières places des épreuves chronométriques de l'Observatoire de Neuchâtel.

Des modèles Girard-Perregaux, chronomètres haute-fréquence (36.000 alt/h), d'une précision exceptionnelle, ont été prélevés en fabrique, au hasard, par des délégués de l'Observatoire.

Ces chronomètres ont été soumis pendant 39 jours à une série de tests dynamiques reproduisant les épreuves les plus sévères subies par une montre au poignet: grands écarts de température, chocs répétés et champs magnétiques.

Dans le passé, les mouvements étaient spécialement mis au point pour le Concours. Leur ressemblance avec des montres standard était aussi éloignée que celle d'un bolide de course avec une voiture familiale.

Aujourd'hui, les règlements ont changé et les tests s'effectuent sur des montres standard, telles qu'elles sortent quotidiennement de fabrication.

Publiés récemment par l'Observatoire de Neuchâtel, ces résultats sont un témoignage éloquent du haut degré de perfection qui a toujours été l'objectif principal de Girard-Perregaux depuis sa fondation, il y a 180 ans.

Le classement :

- Premier, Girard-Perregaux.
- Deuxième, Girard-Perregaux.
- Troisième, Girard-Perregaux.
- Quatrième, Girard-Perregaux.
- Cinquième, Girard-Perregaux.

Des montres identiques sont maintenant en vente chez tous les horlogers détaillants Girard-Perregaux. Ces spécialistes vous présenteront en outre une large gamme d'autres modèles Girard-Perregaux. Tous construits avec le même soin minutieux pour une précision durable.

Choisissez aujourd'hui la montre la plus précise.

C'est officiellement une Girard-Perregaux.

En vente chez :

PALLADIUM

10, RUE SAINT-MAURICE - NEUCHÂTEL

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

SOMMAIRE

- L'importance de l'horlogerie dans l'industrie neuchâteloise, par M. René MEYLAN, conseiller d'Etat, chef du département de l'industrie page V
- L'industrie horlogère suisse aujourd'hui, par M. Blaise CLERC, président de la Chambre suisse de l'horlogerie page VII
- L'Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères, par M. Claude ROBERT, directeur de l'UBAH page VII
- Le produit terminé suisse face à la concurrence étrangère et le rôle de la Fédération horlogère comme organisation de service, par M. Gérard BAUER, président de la Fédération horlogère suisse page IX
- Le développement des montres à batterie, par M. André BEYNER, directeur technique d'Ebauches S. A. page XI
- L'utilité d'un contrôle officiel du produit terminé, par M. Roger PAYOT, directeur du Contrôle technique suisse des montres page XIII
- La recherche horlogère : LSRH et CEH, par M. Claude-Henri CHABLOZ page XV
- Pourquoi la formation professionnelle dans l'industrie horlogère ? par M. Claude-Henri CHABLOZ page XXI
- La formation professionnelle dans l'industrie horlogère, par M. Jean-Claude GRESSOT, chef de service « Formation professionnelle » de la Chambre suisse de l'horlogerie page XXV
- Le rôle et le développement d'Ebauches S.A., par M. François Du PASQUIER, directeur général page XXVII
- Un secteur en pleine mutation : L'industrie suisse des cadrans, par M. Tony SCHEIDEGGER, secrétaire général de l'Association suisse des fabricants de cadrans page XXVIII
- Le rôle et le développement d'Ebauches S.A. page XXIX
- Dernier maillon de la chaîne, c'est aussi le plus important : Le détaillant, par M. Eric-P. KROPP page XXXI

LE VOYAGE EN ESPAGNE

C'était le 4 avril 1758. Il neigeait. Ce jour-là, une «carriole» quitte la Chaux-de-Fonds. A l'intérieur, trois hommes : Pierre Jaquet-Droz, son beau-père, Abraham-Louis Sandoz et un jeune ouvrier, Jacques Gévril. Il y a aussi autre chose : une horloge avec carillon, jeu de flûtes ou serinette, un «mouvement perpétuel» c'est-à-dire une horloge fonctionnant sans avoir besoin d'être remontée, le «Nègre», une autre pendule ornée d'un jaquemart frappant sur un tube lorsqu'on lui demande l'heure, une cigogne mécanique, un chien placé près d'une corbeille de fruits qui aboie lorsqu'on lui enlève un, une pendule longue ligne avec orgue ou jeu de flûtes et, enfin, une pendule animée, aux mécanismes minutieux, le «Berger».

Le voyage dura quarante-cinq jours. Ils passeront par l'itinéraire classique qui est devenu, aujourd'hui, celui des vacances : par Morteau, par Pontarlier, Lyon, Nîmes, Béziers, la Junquera et Barcelone. Le 22 mai, enfin, ils arrivent à Madrid et Pierre Jaquet-Droz devra attendre jusqu'au 2 septembre pour pouvoir présenter ses «ouvrages» au roi d'Espagne.

«... Dès son retour au pays, écrit Charles Perregaux, Jaquet-Droz fut un des hommes les plus considérés des Montagnes neuchâteloises. Les chefs-d'œuvre qu'il avait transportés au loin venaient d'affirmer le grand savoir et l'extrême habileté de leur auteur. Ce voyage allait



Henry-Louis Jaquet-Droz

attirer sur l'industrie montagnarde l'attention de l'étranger. Au point de vue commercial, le résultat obtenu était considérable. Jaquet-Droz rapportait de fortes sommes et de brillantes commandes. Le marché allait s'élargir pour nos pendulaires et horlogers ; les produits de leur travail pourraient se vendre plus facilement, hors des frontières de la Principauté. L'heureuse entreprise de Jaquet-Droz profitait à chacun. Les honneurs et la considération vinrent à lui tout naturellement » (*)

Pour le profane, le nom et la réputation des Jaquet-Droz restent trop souvent liés aux trois androïdes, c'est-à-dire les automates à tête humaine du Musée de Neuchâtel. Il les regarde d'un air admiratif, mais sceptique aussi. Il trouve cela très bien mais un peu désuet. En deux siècles, tant de choses ont changé. L'ère du «jet», de l'atome et de la montre électronique fait peu de cas du passé. En fait, pris par ce tourbillon, on oublie les trésors d'ingéniosité que renferment les mécanismes de ces automates qui, après avoir tourné un peu partout et même avoir été les vedettes d'un «Musée des illusions» furent acquis par un célèbre collectionneur allemand et rachetés à celui-ci par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

Mais avant les trois androïdes, c'est sans aucun doute dans ce voyage en Espagne, en 1758, dans ceux que le fils de Pierre Jaquet-Droz, Henry-Louis, fit par la suite en Angleterre où il fonda une succursale en 1774 et dans le commerce fait avec Canton et la Chine qu'il faut voir le rôle important des Jaquet-Droz : ils furent les premiers ambassadeurs de l'industrie horlogère suisse à l'étranger.

Qu'avaient-ils à offrir que n'offrent aujourd'hui encore leurs successeurs, c'est-à-dire la science et l'esprit inventif du mécanicien, la main habile du praticien ingénieux, la grâce et le cachet artistique et ce «génie mécanique» des Montagnards ? En deux siècles, les données sont restées pratiquement les mêmes : seuls la technique, la technologie et la clientèle ont changé. Les objectifs sont les mêmes.

A la veille des manifestations marquant le 250^{me} anniversaire de la naissance de Pierre Jaquet-Droz, c'est sur ce point qu'il fallait insister et M. Blaise Clerc, on le verra par la suite, le fait non sans raison.

(*) Charles Perregaux et F.-L. Perrot : «Les Jaquet-Droz et Leschot». Editions Attinger.



Vous l'avez sans doute reconnue. C'est «La Musicienne», l'un des trois célèbres androïdes des Jaquet-Droz qui, après un long tour d'Europe, devaient finalement revenir à Neuchâtel au début de ce siècle. C'est en 1774 qu'on l'a vue pour la première fois à la Chaux-de-Fonds. En date du 29 juin, un brave homme des Montagnes neuchâteloises écrivait dans son journal : «Moi et David Louis allés à la Chaux porter 9 livres de beurre. Avons vu les curiosités du sieur Jaquet. C'est un homme qui va au moulin avec un âne et qui en revient avec un sac sur l'âne et un chien qui jappe. Il y aussi des demoiselles qui dansent au son d'un clavecin joué par une demoiselle de la grosseur d'un enfant de six ans ; elle branle la tête en jouant...» Le lien entre les Jaquet-Droz d'avant-hier et l'horlogerie d'aujourd'hui est visible. Si l'œuvre des mécaniciens neuchâtelois offre une unité si parfaite et met en jeu des ressources si ingénieuses et variées, il en va de même deux siècles plus tard avec l'industrie horlogère qui apporte à son travail le même souci de perfection et de qualité, les mêmes recherches, une semblable ingéniosité. Encore faut-il la connaître ! Ce numéro spécial, réalisé à l'occasion des manifestations qui marqueront le 250^{me} anniversaire de la naissance de Pierre Jaquet-Droz, est aussi une invitation à vous faire découvrir le monde passionnant de l'industrie horlogère suisse. Car comme le brave homme de la Chaux, on en a trop souvent une image trop simpliste. (Ektachrome J.-P. BAILLOD)

Pierre Jaquet-Droz

Suite de la page XXVII

Recherche technique et assistance

Cette politique à longue échéance, Ebauches S.A. l'a également, appliquée dans d'autres secteurs, en créant, il y a maintenant plus de 20 ans, des départements électroniques et de recherches qui se sont spécialisés dans l'étude et la mise au point de garde-temps de très haute précision, apportant ainsi à la chronométrie sur le plan scientifique les moyens les plus modernes.

En 1945, c'est Ebauches S.A. qui, en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale, élaborait et développait les horloges à quartz, lesquelles atteignirent des résultats remarquables.

D'autre part, dans l'intérêt de l'industrie horlogère suisse en général, Ebauches S.A. soutient également l'activité et participe largement aux charges d'exploitation de plusieurs institutions. Citons, notamment: la Chambre suisse de l'horlogerie, le Laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH), le Centre électronique horloger S.A. (CEH), le Centre international de l'industrie horlogère suisse (CFH), le Bureau des normes industrielles de l'horlogerie suisse (NIHS), etc.

De plus, Ebauches S.A., après avoir ouvert, à New-York, le WOSIC, s'est associée à la Fédération horlogère suisse pour financer et gérer plus de vingt centres techniques et d'information qui contribuent à la formation et au perfectionnement d'horlogers-rhailleurs.

Ces centres sont en activité en Afrique du Sud, en Argentine, en Australie, au Brésil, au Canada, en Colombie, en Côte-d'Ivoire, en Espagne, aux Etats-Unis, en Grèce, à Hong-kong, en Irlande, au Japon, au Liban, au Mexique, au Nigéria, au Pakistan, au Portugal, à Singapour, et en Suisse.

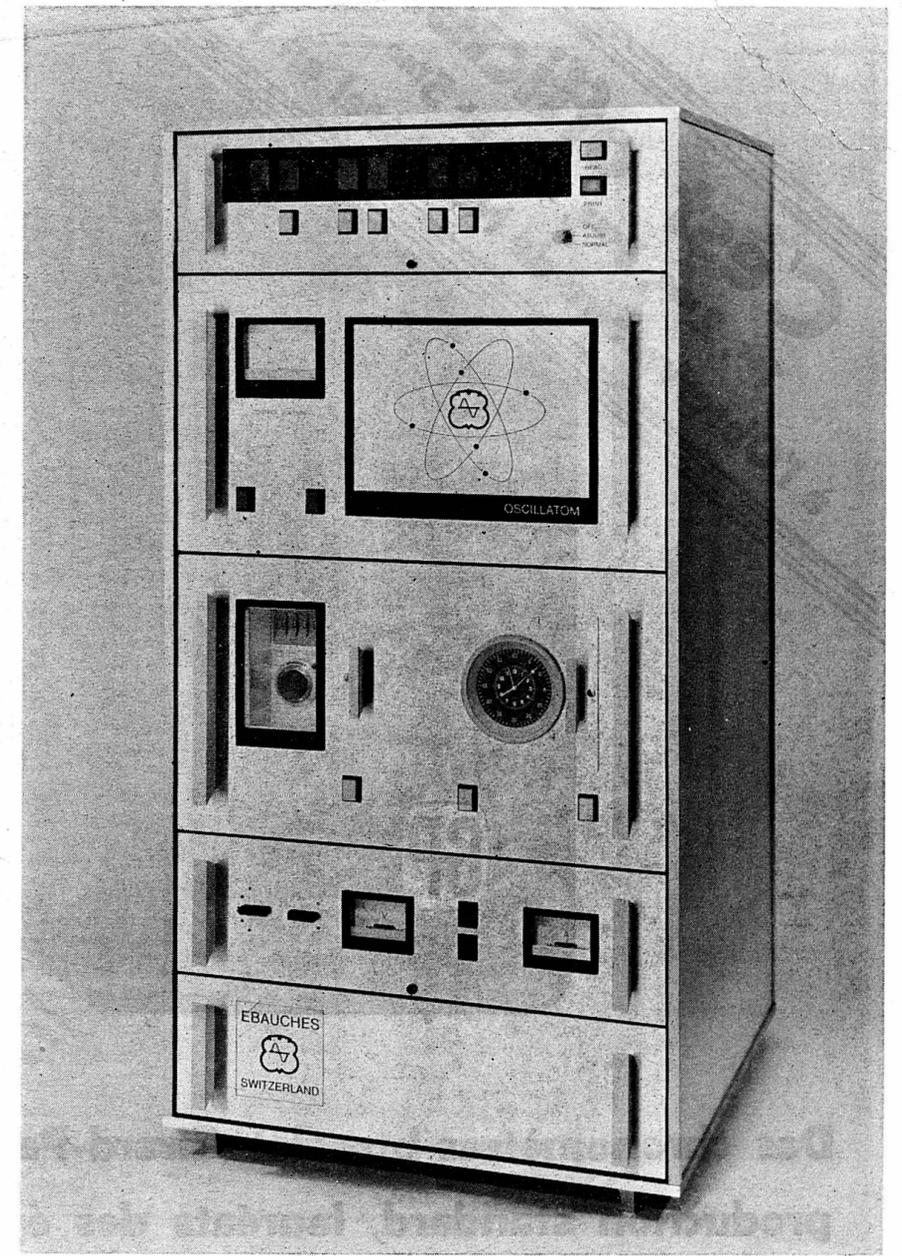
Les garde-temps électroniques

Sans pour autant renier la montre classique de grande série, qui sera sans cesse améliorée, Ebauches S.A. est entrée dans l'ère de l'électronique.

En effet, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'industrie horlogère suisse, et plus particulièrement Ebauches S.A., se sont donné pour tâche de réaliser des garde-temps électriques, puis électroniques, de haute précision. Compliqués et volumineux, ces premiers instruments purent être réduits grâce à l'application du transistor, du circuit imprimé, et bénéficièrent de tous les avantages de la miniaturisation. L'aboutissement des recherches de cette époque permet aujourd'hui la fabrication de montres-bracelets dont les performances sont extraordinaires.

Ebauches S.A., pour sa part, a entrepris, dans ses propres laboratoires, l'étude, puis la mise au point de quatre générations de nouveaux garde-temps, lesquels ont vu le jour en moins de dix ans. Ce sont: les montres électriques à contact, les montres électroniques à balancier-spiral, les montres électroniques à résonateur de flexion et les montres électroniques à quartz. Pour satisfaire la demande dans ce secteur, Ebauches S.A. a construit, à Marin, près de Neuchâtel, une usine répondant à toutes les exigences d'une technique moderne; son activité essentielle est la fabrication en série, de mouvements de montres électroniques réglés.

Ebauches S.A. a, également, créé, en 1949, son département Oscilloquartz — qui vient de se transformer en société anonyme — lequel reçut comme première mission de réaliser, pour l'Observatoire de



L'« oscillatom », d'horlogerie atomique ou césium qui ne doit varier, théoriquement, que d'une seconde en... 3000 ans !
(Photo Ebauches S. A.)

Neuchâtel, un centre horaire équipé d'horloges à quartz et de perfectionner les moyens électroniques de mesure du temps. Ce département, attaché plus spécialement à toutes les techniques touchant à la piézo-électricité, a pris rapidement de l'extension et, actuellement, sa production comprend une série com-

plète de produits électroniques dans le domaine temps et fréquences, allant des résonateurs à quartz à l'horloge atomique au césium (« Oscillatom »), en passant par les oscillateurs, les horloges et les centrales horaires à quartz, ainsi que de nombreux moyens destinés à l'automation.

PRECIMAX

Chronographe
100% étanche



PRECIMAX

PRECIMAX s.a. Neuchâtel et Genève

Agent exclusif à Neuchâtel

PIEAFIT

Joillier-orfèvre-horloger, Place Pury 7

Dans le cadre de la
QUINZAINÉ COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

les automates Jaquet-Droz fonctionneront
le mercredi après-midi 26 mai
au Musée des beaux-arts de Neuchâtel

Un secteur en pleine mutation: L'industrie suisse des cadrans

Une branche déterminante de l'horlogerie

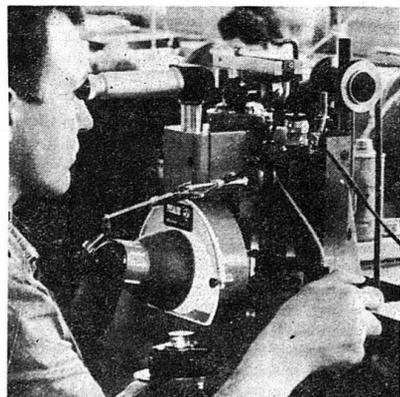
L'industrie suisse des cadrans constitue une des principales branches de l'horlogerie suisse à laquelle elle est étroitement liée économiquement et géographiquement. De Soleure à Genève, en passant par le Jura, une cinquantaine de fabriques spécialisées produisent environ soixante millions de cadrans chaque année.

Le public ignore en général l'étonnante variété des modèles qui lui sont proposés: en moyenne les séries de fabrication comportent moins de 1000 cadrans identiques. Il est évident qu'une telle diversification de la production fait obstacle à la mécanisation du travail. Cela n'empêche cependant pas la rationalisation des entreprises, qui disposent aujourd'hui des installations et des machines les plus modernes. Les cadrans vendus sur les marchés nationaux et mondiaux sont dignes de la réputation et de la confiance acquises par la « qualité suisse ».

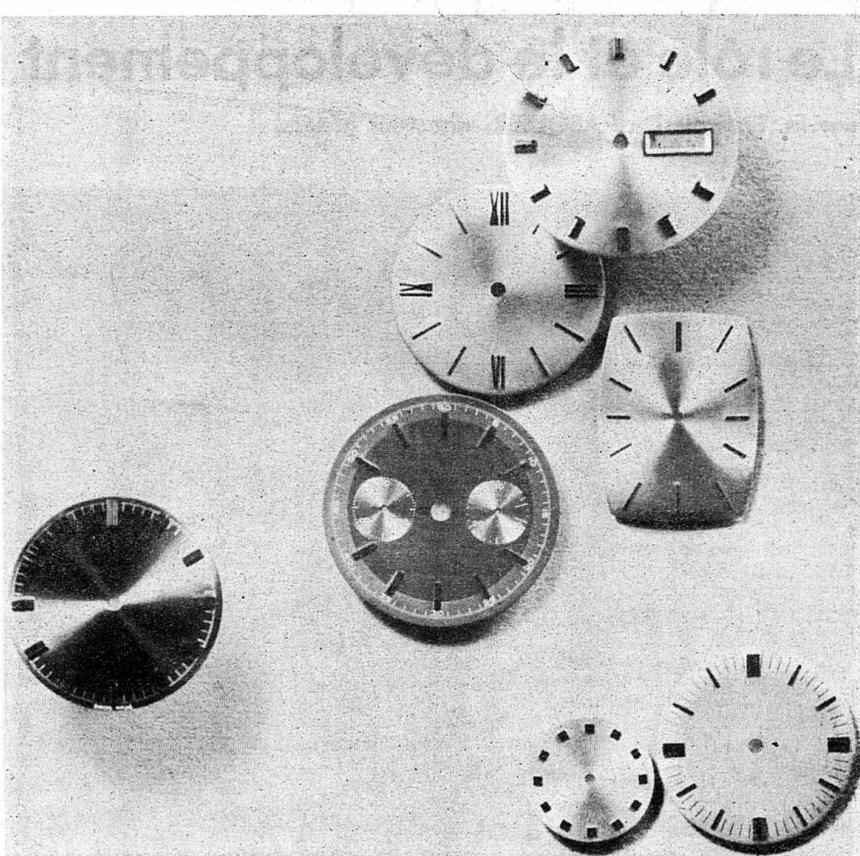
Des modifications de structure

L'évolution économique et technique entraîne également dans l'industrie des cadrans de nombreux changements structurels et une concentration des moyens dont le caractère échappe en partie au public, mais qui se traduit par d'importantes mutations.

D'autre part, les efforts constants des fabricants pour perfectionner les techniques de production, améliorant la productivité des entreprises, ont permis à l'industrie suisse des cadrans de maintenir ses prix de vente bien que les salaires aient augmenté de 50% au cours des dix dernières années et que les frais généraux soient toujours plus élevés. Les inventions propres à rationaliser la production sont très nombreuses. Preuve en est la quantité de brevets qui touchent au cadran. Ce constant effort de rationalisation se poursuit et se poursuivra avec obstination d'autant plus que la concurrence étrangère exerce une pression croissante. Pour améliorer encore sa position sur les marchés internationaux, la montre suisse doit constamment s'adapter aux goûts des acheteurs, suivre la mode tout en conservant sa qualité.



L'industrie suisse du cadran de la montre est au service d'une légendaire précision.



Le cadran de la montre est souvent déterminant dans la motivation de l'acheteur.

Une organisation professionnelle au service des fabricants

Les fabricants de cette branche sont groupés au sein de l'Association suisse des fabricants de cadrans dont le siège est à la Chaux-de-Fonds et qui compte actuellement 42 adhérents.

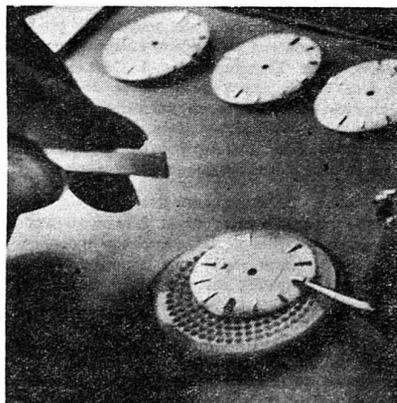
Son rôle principal est de sauvegarder les intérêts de cette importante branche horlogère et des industriels qui l'animent.

Le secrétariat assiste les membres sur les divers plans professionnels et économiques. Il dispose d'un service du contentieux et d'une documentation économique et statistique au profit des chefs d'entreprises.

Sur un plan plus général, l'Association, présidée par Monsieur le ministre Robert Kohli, s'efforce de trouver toutes solutions permettant un meilleur développement de la branche.

Un des problèmes cruciaux est d'intéresser les jeunes aux métiers et spécialités de l'industrie du cadran de la montre. Dans ce cadre, des projets de création de diplômes de technicien électroplaste et de stylistes sont en voie de réalisation.

Cette industrie, où s'allient si parfaitement la technologie de pointe et la recherche esthétique, attirera, à n'en point douter, les générations à venir.



Le travail de décalque demande un sens artistique évident, car il s'agit d'imprimer des noms et des signes divers sur le cadran de la montre.

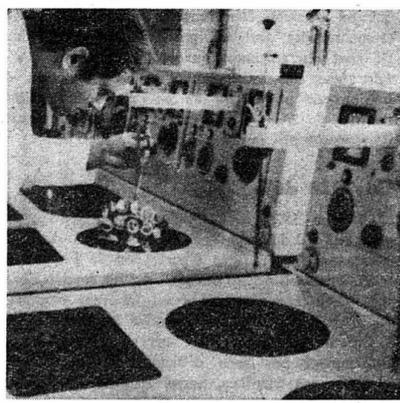
Enfin, l'Association a toujours encouragé la recherche scientifique et technique; elle y a participé dans la mesure de ses possibilités.

Pour la promotion de la montre suisse

Face à une concurrence étrangère qui exerce une pression croissante et à des problèmes de main-d'œuvre, l'industrie des cadrans perçoit plus que jamais l'utilité de se regrouper autour d'une organisation professionnelle défendant partout où cela s'avère nécessaire l'intérêt de ses adhérents.

Son destin est quoi qu'il en soit étroitement lié à celui de l'industrie horlogère suisse. L'industrie du cadran en partage les succès et les risques; elle est prête à participer avec les autres organisations horlogères à sa promotion.

Par Tony Scheidegger
Secrétaire général de l'Association suisse des fabricants de cadrans



L'électroplaste: ses connaissances en chimie et en physique font de lui un spécialiste très recherché dans l'industrie du cadran. Il compose et surveille les bains galvaniques qui donneront à la montre son aspect définitif.

L'importance de l'horlogerie dans l'industrie neuchâteloise

par René MEYLAN

Le paradoxe neuchâtelois

Le pays de Neuchâtel n'est nullement voué à un destin industriel par sa démographie ou par ses richesses naturelles. Moins encore par sa situation géographique. Adossé, du côté de la France, aux vastes étendues franc-comtoises, peu peuplées et économiquement peu actives, il se trouve, du côté de la Suisse, hors des grands axes de développement. Tout au plus les régions du pied du Jura parent-elles s'attendent, dans le passé, à tirer quelque bénéfice de leur commerce avec les bourgs florissants du Plateau.

Or chacun sait qu'en cette seconde moitié du XXe siècle, Neuchâtel fi-

gure malgré tout dans le peloton de tête des cantons industriels. Avec ses 166,000 habitants et ses 716 km² de territoire — ce qui est fort modeste — il occupe parmi eux le cinquième rang. L'indice de sa production a passé de 1960 à 1968 de 67 à 122 (1965 = 100), alors que pour la Suisse tout entière le même indice, pour la même période, passait de 78 à 112 (1965 = 100).

Ce développement paradoxal, qu'aucune loi de la nature ou de l'histoire ne dictait et que seule permit la volonté des hommes, nous le devons d'abord à l'horlogerie.

Un effort de trois siècles

C'est au milieu du XVIIe siècle qu'on fait remonter l'apparition de l'horlogerie en Suisse. De Genève, où elle s'implante aussitôt, elle essaima le long du Jura et elle s'installe dans nos Montagnes. Pourquoi? D'abord, parce que les hivers y sont rudes et les travaux agricoles suspendus plus longtemps qu'ailleurs, ce qui engage les paysans à se consacrer à des activités secondaires, notamment à celle de maréchal-ferrant. D'autre part, on ne connaît pas dans le Haut comme à Neuchâtel le régime très strict des corporations, lesquelles n'ont jamais vu d'un bon œil l'apparition de nouveaux métiers. Les maréchaux-ferrants s'inclinent de bonne heure à la grosse hor-

logerie. Dès la fin du XVIIe siècle, leur réputation s'accroît. Leur métier s'affine. Il leur permet de passer peu à peu de la fabrication de l'horloge à celle de la pendule, puis de la montre. Dès le début du XIXe siècle, nos artisans se rendent nombreux dans les foires européennes — celle de Leipzig en particulier — pour écouler leur production. Le milieu du XIXe siècle voit apparaître les machines et s'organiser le travail en fabrique. La nouvelle industrie qui s'installe modifie le visage du canton. Elle lui apporte tous les bienfaits de la croissance économique, mais aussi, c'est inévitable, ses inconvénients.

Les difficultés

D'une part, la prolifération des anciens paysans-horlogers, ainsi que l'appel en assez grand nombre à une main-d'œuvre venant d'ailleurs, donnent naissance à une classe ouvrière dont les conditions de vie, longtemps, alimenteront des conflits sociaux. Il faut beaucoup d'épreuves de force, beaucoup d'expériences négatives, accompagnées de beaucoup de misère, pour que les horlogers neuchâtelois se reconnaissent, patrons et ouvriers, comme partenaires sociaux à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Pionniers en Suisse, ils s'acheminent vers la « paix du travail ». Deux noms, ici, doivent être rappelés: celui de feu René Robert pour la FOMH, celui de M. Sidney de Coulon pour les industriels. Plusieurs, de nos jours, voient dans la paix du travail un marché de dupes, une illusion, une farce même. Sauf preuve formelle du contraire, on ne doit pas les suspecter dans leur bonne foi. Il convient toutefois d'observer qu'ils ne connaissent rien, strictement rien, de la condition ouvrière qui existait chez nous avant 1937. S'ils en avaient la moindre idée, ils appor-teraient à leur langage des nuances considérables.

D'autre part, et surtout, dès le XIXe

siècle, le développement rapide de l'horlogerie conduit notre canton à une mono-industrie de fait. Que l'horlogerie connaisse des difficultés, celles-ci se répercutent aussitôt sur les autres branches d'activité (commerce, banque, artisanat, agriculture même) et les finances des collectivités publiques se trouvent déséquilibrées en peu de temps.

« Lorsque les horlogers éternuent, le canton de Neuchâtel se mouche », observe quelque part Philippe Godet. Or l'horlogerie, plus que toute autre industrie, est sensible aux moindres fluctuations qui traversent l'économie mondiale, sans avoir sur elles la moindre prise. Elle connaît donc des crises nombreuses: on en compte treize de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. La dernière, celle des années trente, demeure en mémoire de tous ceux qui la vécurent. A cette époque, deux ouvriers neuchâtelois sur trois travaillent pour l'horlogerie. Il en résulte des conséquences catastrophiques. Dès lors, le devoir commande aux pouvoirs publics de contribuer de leur mieux à la restructuration et à la consolidation de l'horlogerie. Mais il leur commande aussi — cela n'est pas contradictoire — de diversifier le plus possible l'industrie neuchâteloise.

Aujourd'hui

Ce passé paraît bien lointain. De fait, dans une large mesure, il est réellement révolu et nous pouvons tourner la page.

Aujourd'hui, la fabrication de la montre est présente dans le canton de Neuchâtel sous tous ses aspects: fabrication des composants du mouvement (ébauches, assortiments, ba-

lanciers, spiraux, pierres, ressorts), de l'habillement (cadrans, aiguilles, boîtes), ainsi que leur assemblage. En outre, l'horlogerie a suscité l'apparition de nombre d'entreprises qui, sans s'y rattacher directement, ne dépendent pas moins d'elle: fabriques de machines, d'outils, d'appareils de mesure et de contrôle. Réalisation commune des

techniques horlogère et électronique, la montre a fait beaucoup parler d'elle depuis sa première apparition, il y a une dizaine d'années. Divers prototypes ont été mis au point par le Centre électronique horloger ainsi que par des entreprises du canton. La société Ebauches électroniques S.A. a construit, à Marin, un imposant ensemble de bâtiments et une communauté d'intérêt s'est constituée, dont font partie plusieurs entreprises neuchâteloises, pour la production et la mise dans le commerce de ce nouveau garde-temps dont les trois générations sont représentées chez nous: à balancier-spiral, à diapason et à quartz. La Chambre suisse de l'horlogerie, l'Information horlogère, l'UBAH (Union des branches annexes), le Contrôle des montres ont leur siège dans notre canton. Le Laboratoire suisse de recherches horlogères, ainsi que notre Observatoire, appuient cet effort général.

Le développement de la branche horlogère n'empêche nullement une diversification accrue, et bénéfique, de l'économie neuchâteloise. C'est ainsi qu'en 1950, selon le Bureau fédéral des



Le conseiller d'Etat René Meylan: une fois de plus, tout dépend des hommes

statistiques, l'horlogerie occupait chez nous 56,2% des salariés, 55,1% en 1960 et 52,4% en 1969.

Demain

Tout exact qu'il soit, ce tableau sommaire ne justifie aucun optimisme de commande. Le canton de Neuchâtel demeure très largement tributaire, pour sa prospérité future, de l'état de santé de son horlogerie. Or ce n'est un secret pour personne que l'industrie horlogère suisse vit une période de mutations profondes. Des privilèges, qu'on croyait immuables, s'effondrent. Des concentrations, qu'on n'imaginait pas il y a encore cinq ans, se réalisent. Envisageant l'immense brassage en cours, nous connaissons la situation de départ. Quant au point d'arrivée, nul ne peut en l'état, sauf fanfanerie, le prévoir avec exactitude.

Face à cette partie gigantesque, notre canton n'a pas que des atouts dans son jeu. Certaines de ses entreprises ont vécu, elles vivent encore, sur un passé prestigieux. En théorie, elles vantent l'économie de marché. En pratique, elles en refusent les lois et croient pouvoir, indéfiniment, s'accrocher à des situations acquises dans l'hor-

logerie. Il est à l'esprit créateur, lequel ne voit dans la confrontation avec le concurrent un mal, mais le moyen de mieux connaître ses faiblesses, en vue de les surmonter. Que les Neuchâtelois ne le comprennent pas, et ils verraient avant longtemps des concentrations s'opérer, avec siège social hors de chez nous. Ils pourraient alors se lamenter autant qu'ils le voudraient: le mal serait fait, irrémédiablement pour longtemps.

Une fois de plus, comme tout au long de l'histoire de notre canton, tout dépend d'abord des hommes: des industriels bien sûr, mais aussi des techniciens, des savants, des syndicalistes, des responsables politiques. De leur volonté. De leur talent. De leur sens du dialogue. De leur ouverture sur l'avenir. Rien de nouveau, en somme.

René MEYLAN
conseiller d'Etat
chef du département de l'industrie



L'INDUSTRIE SUISSE DE LA BOÎTE DE MONTRE EST EN CONSTANT DÉVELOPPEMENT. ELLE OFFRE DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE EN RAPPORT AVEC L'ÉVOLUTION TECHNIQUE ACTUELLE

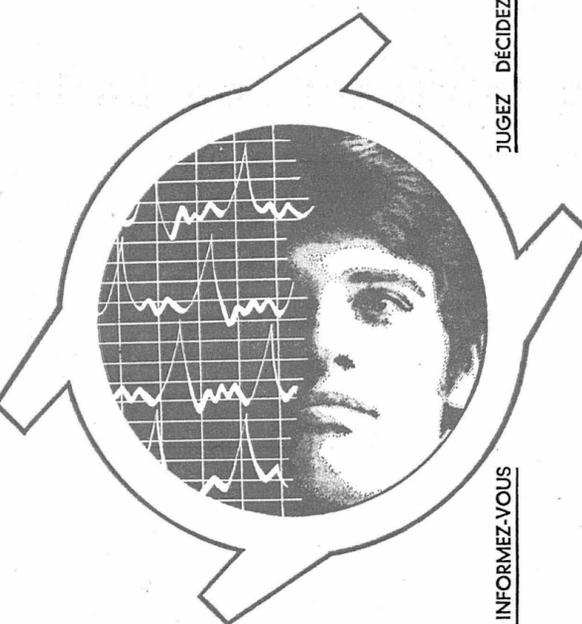
160 entreprises

+ 8 600 collaborateurs

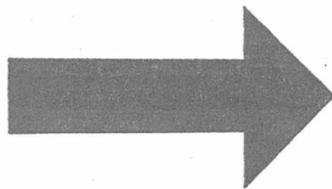
+ 65 000 000 de boîtes acier, métal et or produites par année, sans compter les articles de haute bijouterie-joaillerie

+ Fr. 260 000 000 de ventes

= INDUSTRIE DYNAMIQUE ET STABLE



EN OUTRE, IL EXISTE UNE FONDATION QUI ACCORDE UNE AIDE FINANCIÈRE AUX APPRENTIS



JUGEZ DÉCIDEZ INFORMEZ-VOUS

INFORMEZ-VOUS JUGEZ DÉCIDEZ INFORMEZ-VOUS

Tourneurs et acheveurs

Les tourneurs et acheveurs sont responsables de travaux tels que :
— confection d'échantillons, modèles, fabrication de séries pilotes et petites séries ;
— modification d'esthétique des boîtes acier, métal, or et autres perfectionnements techniques importants.

L'apprentissage de tourneur qualifié et celui d'acheveur qualifié est de 2 1/2 ans.

Mécaniciens en étampes et faiseurs d'étampes

Les mécaniciens en étampes secondés par les faiseurs d'étampes fabriquent :

- les outils de découpage permettant de donner aux métaux les formes voulues ;
- ils assurent aussi le montage des étampes sur les machines semi-automatiques et effectuent les travaux d'entretien nécessaires.

L'apprentissage de mécanicien en étampes qualifié est de 4 ans et celui de faiseur d'étampes qualifié de 3 ans.

Micromécaniciens

Les micromécaniciens conçoivent et réalisent de petits appareils, appareillages et outils de haute précision ;

- ils participent à l'amélioration constante de l'appareil de production par, notamment, la miniaturisation d'éléments techniques.

Il est de plus prévu une formation approfondie sur l'industrie de la boîte de montre - **MÉCANICIEN I N B M** - particulièrement en mécanique, électronique, machines transferts, cames et réglages.

L'apprentissage de micromécanicien qualifié est de 4 ans.

Bijoutiers

Ce sont les spécialistes du façonnage artistique des matières précieuses ;

- ils créent les merveilles que sont les montres et les bijoux de haute joaillerie.

Des orientations sont possibles sur la création :

- de boîtes de montres « bijoutier-boîtier » ;
- de chaînes en or et platine « bijoutier-chaînistes » ;
- et de la joaillerie « bijoutier-joaillier ».

L'apprentissage de bijoutier qualifié est de 4 ans.

Dessinateurs en microtechnique

L'activité des dessinateurs en microtechnique consiste à établir des plans d'ensemble et de parties de pièces en collaboration avec les départements commerciaux et de production.

L'apprentissage de dessinateur en microtechnique qualifié est de 4 ans.

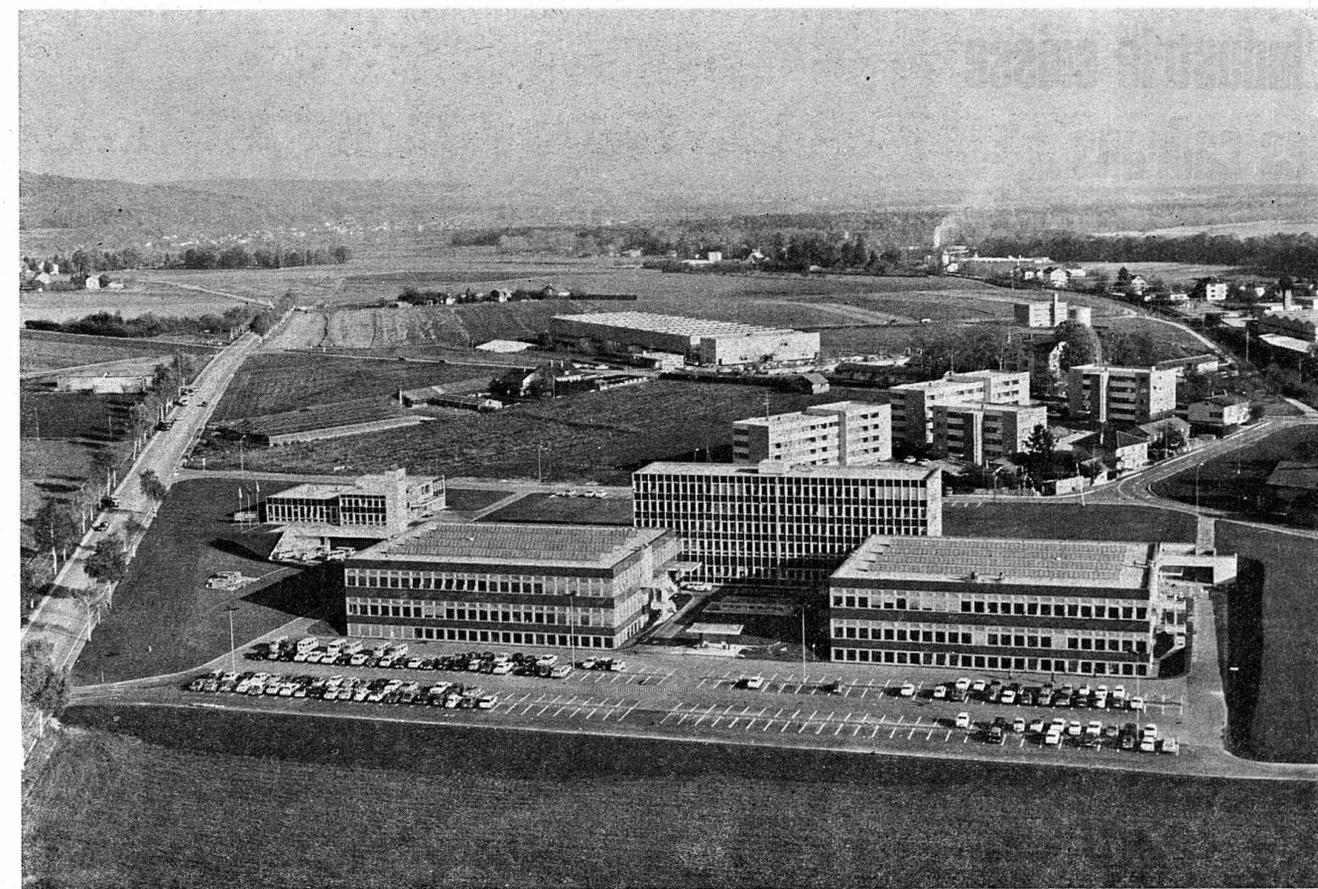
LES OFFICES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE,

LA DIRECTION DES FABRIQUES DE BOÎTES DE MONTRES ainsi que L'UNION SUISSE DES FABRICANTS DE BOÎTES DE MONTRES à BIENNE, (tél. 032 / 3 36 21)

sont à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Le rôle et le développement d'Ebauches S.A.

par M. François Du PASQUIER, directeur général



Marin, capitale de l'électronique horlogère où, vue d'avion, l'imposante usine qu'Ebauches S.A. y a construite récemment

(Photo Ebauches S.A.)

Contrairement à la définition qu'en donne le dictionnaire, le terme d'ébauche, dans l'horlogerie, n'est pas synonyme d'esquisse. Il s'agit, au contraire de l'ensemble des pièces constitutives (60 au moins) d'un mouvement de montre, lesquelles sont usinées et terminées avec la plus grande précision, souvent dans des tolérances atteignant le micron (1/1000 de mm). L'ébauche est donc l'élément fondamental de la montre : elle est, en quelque sorte, à cette dernière ce que le moteur est à l'automobile. Le bon fonctionnement et la qualité d'une montre dépendent donc, avant tout, de la manière dont est conçue l'ébauche et des soins voués à sa fabrication.

Toutefois, la création, la mise au point et la fabrication d'une nouvelle ébauche (calibre) nécessitent de longs mois d'étude et d'importants investissements, qui ne peuvent être amortis qu'au cours des ans, et qu'autorise seul un gros volume de production. Ce sont des exigences auxquelles Ebauches S.A. peut faire face, car son potentiel et sa production — 45 millions de pièces par an environ, soit l'équipement de près de 2 montres suisses sur 3 — lui permettent de répondre aux impératifs industriels de l'heure.

En 1926 déjà

C'est en 1926, sous l'impulsion des trois plus importantes fabriques suisses d'ébauches (A. Schild S.A. à Granges, la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon et A. Michel S.A., à Granges) que fut fondée Ebauches S.A. Cette concentration avant la lettre engloba, dès les premières années, une douzaine d'entreprises viables.

Un assainissement était nécessaire ; il ne se fit évidemment pas sans difficulté. Il fut l'œuvre de plusieurs personnalités, parmi lesquelles il faut citer : MM. Hermann Obrecht, Rudolf-César Schild, Maurice Robert, Adolf Michel et Sydney de Coulon, qui fut le premier directeur d'Ebauches S.A.

Neuchâtel fut choisi en tant que siège social de la

société et la direction générale d'Ebauches S.A. s'y installa, occupant en particulier, après quelques années, le bâtiment situé sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Plus de 40 ans ont passé depuis la création d'Ebauches S.A. et, à l'heure actuelle, elle groupe une vingtaine de centres de production (dont un en Allemagne et un en France), employant près de 11,000 collaborateurs, dont plus de 500 physiciens, électroniciens, ingénieurs, techniciens et spécialistes de formations diverses.

Production de masse mais de qualité

Dans les maisons affiliées à Ebauches S.A., toutes dotées de l'équipement le plus moderne, la production se mécanise à un rythme d'autant plus rapide que les laboratoires, les services techniques, ainsi que ceux des entreprises conçoivent des moyens de production originaux, construits ou améliorés dans leurs propres ateliers. Pour Ebauches S.A., il s'agit aujourd'hui, en face des impératifs économiques de l'heure, de poursuivre une politique de rationalisation et d'automatisation, et d'envisager, toujours plus, la fabrication de grandes séries, objectif vers lequel tend actuellement l'industrie dans quelque secteur que ce soit.

En outre, l'industrie horlogère doit, de plus en plus, se montrer dynamique et faire appel aux connaissances nouvelles de la science contemporaine, notamment à l'électronique pour permettre, d'améliorer sans cesse la qualité des produits et les moyens de fabrication.

Les maisons affiliées à Ebauches S.A., devant les nécessités imposées par la rationalisation, ont réduit le nombre de leurs calibres, ne conservant que ceux qui offrent le maximum de qualités techniques. Ce choix est complété et renouvelé, chaque année, par de nouveaux modèles. Ainsi, les fabricants disposent d'un éventail d'articles, allant de la plus petite mon-

tre de dame à la montre de poche, en passant par les montres automatiques, calendrier, chronographes et électroniques, les autorisant à offrir au commerce mondial des modèles pour tous les goûts, tous les usages et toutes les bourses.

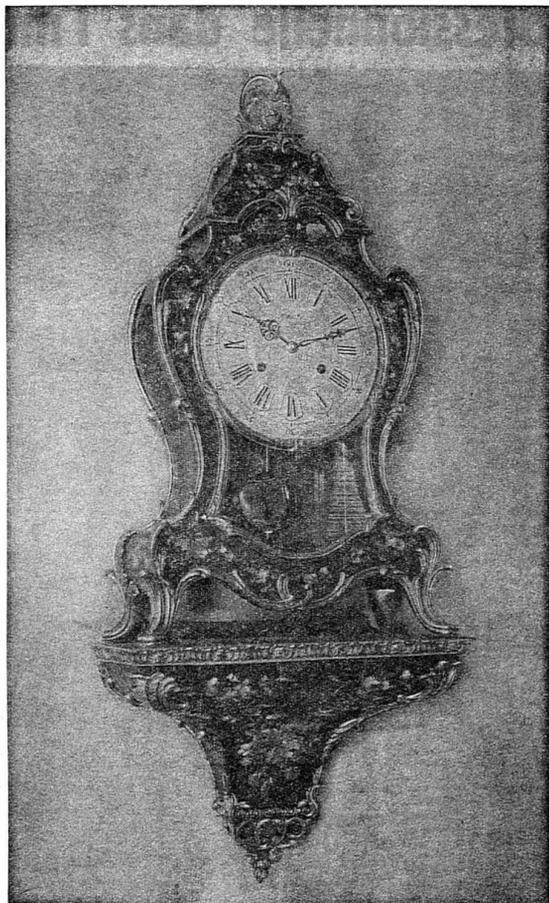
Service après-vente à l'échelle mondiale

Une des préoccupations majeures d'Ebauches S.A., au cours de ces 25 dernières années, fut d'organiser, puis de perfectionner le service après-vente des montres suisses, en mettant sur pied un organisme en mesure d'assurer la distribution, dans le monde entier, de toutes les pièces de rechange destinées aux calibres produits par les maisons affiliées à la société.

Ainsi naquit le Service des fournitures d'Ebauches S.A. Tout d'abord installé à Granges, il fut, par la suite, transféré à Neuchâtel. Disposant d'un stock impressionnant, il est à même d'approvisionner les horlogers-rhailleurs de tous pays, qui peuvent passer leurs commandes, sans aucun risque d'erreur ou de confusion, grâce à un système original de classification des pièces constitutives de la montre. Les fournitures, classées, étiquetées, rigoureusement interchangeables, sont livrées dans un emballage d'origine, garantissant leur qualité, ainsi qu'un stockage rationnel.

Ce département s'est également occupé de la mise au point d'une importante documentation technique à l'usage de l'horloger-rhailleur, laquelle comprend, notamment : un dictionnaire technologique des parties de la montre, un catalogue officiel des pièces de rhailleur, de nombreuses communications techniques, un répertoire des calibres d'Ebauches S.A., un système d'interchangeabilité (donnant les concordances de 121 fournitures pour 746 calibres ancre, soit, au total, environ 55,000 renseignements), un catalogue des axes de balanciers et tiges de remontoirs, plusieurs plaquettes, etc.

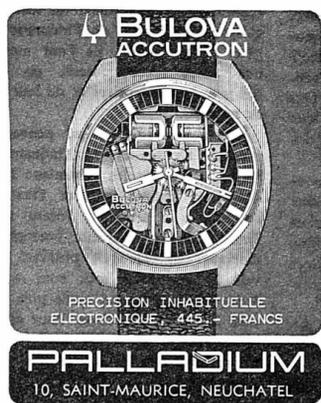
Suite en page XXIX



de Castel

TRADITION NEUCHÂTELOISE

WERMEILLE & CO S.A. SAINT-AUBIN



PALLADIUM
10, SAINT-AUBIN, NEUCHÂTEL

ANNÉE JAQUET-DROZ

La Chaux-de-Fonds

Le Locle

Pour le 250^{me} anniversaire de la naissance de Pierre Jaquet-Droz

Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds : Androïdes (Neuchâtel)
— Montres — Documents historiques — Cinéma.

Château des Monts du Locle : Horloges et pendules des Jaquet-Droz
— Documents — Cinéma.

Musée des beaux-arts du Locle : Les plus belles gravures XVIII^e des Montagnes neuchâtelaises — Documents — Généalogie.

Musée d'horlogerie des deux villes : Collections - Horlogerie 71.

Du 12 juin au 10 octobre 1971.

4-5 septembre, Fête de la montre de la Chaux-de-Fonds : Pierre Jaquet-Droz.

L'industrie horlogère suisse aujourd'hui

un artisan de son succès: Pierre JAQUET-DROZ

Avec 88,000 ouvriers et employés et une masse salariale de un milliard deux cents millions de francs, l'industrie horlogère suisse est, comme on le sait, la plus importante du monde. Elle a exporté l'an dernier, 71,44 millions de montres et mouvements, ainsi que des ébauches, des fournitures, des porte-échappements, des boîtes et de la grosse horlogerie pour une valeur totale de 2,629,000,000 de francs.

La part de l'industrie neuchâteloise n'est pas négligeable, bien au contraire. Avec 20,840 ouvriers et employés et une masse salariale de 310 millions de francs, le canton de Neuchâtel est considéré comme « le plus horloger de Suisse ». Il a exporté plus de 16 millions de montres et mouvements et produit des ébauches, des parties constitutives, ainsi que l'habillement de la montre pour d'autres régions horlogères du pays.

Dans son rapport de juin 1970, l'Office économique cantonal neuchâtelais a souligné que « toutes les activités industrielles horlogères sont représentées dans le canton » et que « l'économie horlogère neuchâteloise repose sur des pivots excessivement solides et des entreprises fortement structurées »...

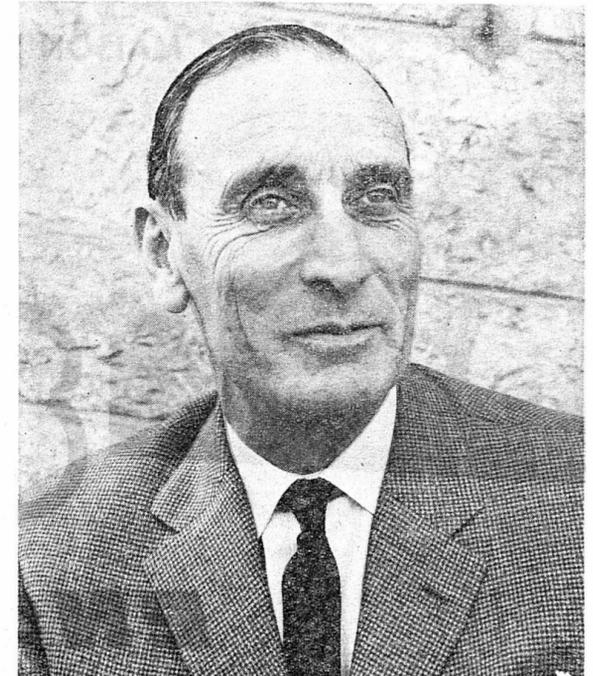
La situation particulière du canton de Neuchâtel en matière d'horlogerie est le fruit d'une longue tradition.

Au moment où Pierre Jaquet-Droz abandonnait ses études de théologie commencées à Bâle et se

faisait pendulier, l'industrie horlogère neuchâteloise comptait déjà une soixantaine d'entreprises dont la renommée s'était répandue au loin. Pierre Jaquet-Droz ne parait pas avoir apporté une importante contribution à la conception de la montre de poche car il s'était spécialisé dans la construction de pendules compliquées, d'horloges avec automate et d'automates, tels ceux que l'on peut voir au Musée d'histoire de Neuchâtel. Mais ses connaissances en chronométrie et sa célébrité ont jeté un très grand lustre sur l'industrie qui commençait à se développer dans notre canton et dont on trouvait les produits dans tous les pays d'Europe et du Moyen-Orient, en Russie, aux Indes, en Chine et au Japon.

La montre, si prestigieuse, était, pour nos voyageurs à l'étranger, la meilleure introduction. La première « ambassade » purement horlogère fut celle que Pierre Jaquet-Droz entreprit le 4 avril 1758 et qui le conduisit dans plusieurs cours d'Europe. L'exemple était donné et la tradition allait se maintenir. Aujourd'hui encore, nos fabricants d'horlogerie parcourent le monde entier. Les produits qu'ils présentent sur les marchés sont le plus grand honneur à nos entreprises, à nos chercheurs, à nos techniciens et à nos ouvriers.

Blaise CLERC
président de la Chambre suisse de l'horlogerie



M. Blaise Clerc, président de la Chambre suisse de l'horlogerie (Photo A.-L. Caldwell)

L'Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères par M. Claude ROBERT, directeur de l'UBAH

L'industrie horlogère suisse, qui exporte plus de 97 % de sa production de montres et de mouvements, a toujours été très sensible aux fluctuations économiques. Aussi, les années de crise qui ébranlèrent l'Europe après la Première Guerre mondiale eurent-elles d'importantes répercussions sur la structure de cette branche de notre économie nationale. Une réorganisation de l'ensemble de l'industrie horlogère devint nécessaire. Des initiatives furent prises, non seulement dans le secteur du produit terminé, mais également dans celui de la fabrication des pièces détachées de la montre. Elles aboutirent, le 12 décembre 1927, à la création de l'UBAH, Union des branches annexes de l'horlogerie. Formée d'abord d'entreprises individuelles, l'UBAH se transforma, dans les années 60, en une Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères, c'est-à-dire qu'elle réunit dès cette époque des groupements professionnels composés chacun de maisons spécialisées dans la production de fournitures du même type.

Il y a dix ans, l'UBAH comptait 18 groupements rassemblant environ 675 entreprises avec un effectif d'environ 29,000 travailleurs. En raison des impératifs économiques et de l'évolution structurelle qui se manifeste au sein de notre industrie horlogère, certains groupements ont été absorbés par d'autres au cours de ces dernières années et des entreprises ont disparu ou ont été englobées dans des concentrations.

Actuellement, les groupements de l'UBAH sont au nombre de douze, soit :

Aiguilles - assortiments - balanciers - boîtes - cadrans - galvanoplastie - pièces pivotées - pierres - pignons - ressorts - spiraux - verres de montres.

Ces 12 groupements représentaient, en 1970, un peu plus de 430 maisons avec un effectif de 23,000 ouvriers et réalisaient un chiffre d'affaires global d'environ 600 millions de francs, ce qui représente, approximativement, le quart de la valeur totale des exportations horlogères suisses.

Il sied de souligner en outre que l'UBAH groupe les secteurs de fabrication horlogère dans lesquels le coût de la main-d'œuvre atteint la plus forte proportion du prix de revient, les salaires pouvant en effet, dans certains cas, représenter jusqu'à 60 % du prix de la fourniture.

Pour qui n'appartient pas au monde horloger, la simple énumération des douze associations professionnelles de l'UBAH n'est peut-être pas très évocatrice et elle ne reflète pas, ou qu'imparfaitement, le rôle et l'activité de chacune d'entre elles. Sans entrer dans le détail, disons simplement que ces associations mettent à disposition des fabricants d'horlogerie les pièces détachées dont ceux-ci ont besoin pour produire les montres qu'ils distribueront ensuite sur l'ensemble des marchés étrangers.

A la base...

La place privilégiée qu'occupe depuis toujours la montre suisse dans le monde est fonction, pour une large part, de la bienfaisance, de la précision, voire de la perfection des pièces détachées de toute sorte qui ont fait l'objet d'un usinage extrêmement minutieux. Ces dernières, fabriquées selon des procédés faisant appel aux techniques les plus modernes en matière de mécanisation et d'automatisation, concourent à donner naissance à l'immense gamme de montres distribuées par les horlogers suisses, depuis le produit de haute qualité jusqu'à l'article de très bas prix. Dans certains cas, il s'agit de production fragmentée où la série atteint difficilement la centaine de pièces alors que dans d'autres la fabrication en grandes séries s'impose de plus en plus.

Pour ce qui concerne les fournitures qui influencent le choix du consommateur, c'est-à-dire les boîtes, les cadrans, les aiguilles et les verres, le désir de chaque fabricant de personnaliser la montre sortant de son atelier rend la production en grande série fréquemment impossible.

Au rôle extrêmement important que le producteur de parties détachées est appelé à jouer dans la création et la technicité des pièces qu'il fabrique, il doit pouvoir allier la souplesse d'adaptation de son appareil de production afin d'être à même d'offrir à sa clientèle les possibilités d'exécution les plus variées, aux meilleurs prix et dans les meilleurs délais, aussi bien pour les grandes que pour les petites commandes.

En sa qualité d'association économique représentant les intérêts de l'ensemble des fournisseurs de pié-

ces détachées, l'UBAH collabore naturellement avec les autres organisations de faite à la défense du patrimoine horloger, en particulier dans le cadre de la Chambre suisse de l'horlogerie.

En tant qu'organisation de service, elle offre à à ses sociétaires son appui et sa collaboration, entre autres dans les importantes questions touchant à la réforme des structures, à la rationalisation des fabrications, à la politique de promotion des pièces détachées d'origine suisse. Elle met en outre à la disposition des entreprises individuelles membres de ses groupements ses services économiques et de contentieux, d'information, d'application des conditions de vente, de paiement et d'escompte, ainsi que ses agences AVS et ALFA.

Problèmes

Les problèmes qui se posent à l'UBAH et à ses membres à l'heure actuelle sont en rapport avec les questions de main-d'œuvre et de capitaux. La pénurie de travailleurs complique en effet la tâche de tous nos industriels. Une mécanisation rationnelle atteint souvent aujourd'hui la limite du possible dans la plupart des secteurs de fabrication. On se rend compte de plus en plus que les questions de structure se posent avec une acuité renouvelée et que la nature même de l'entreprise en est modifiée. Des problèmes réellement nouveaux se posent pour lesquels les solutions traditionnelles ne sont plus satisfaisantes.

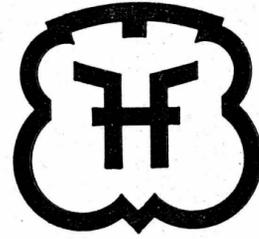
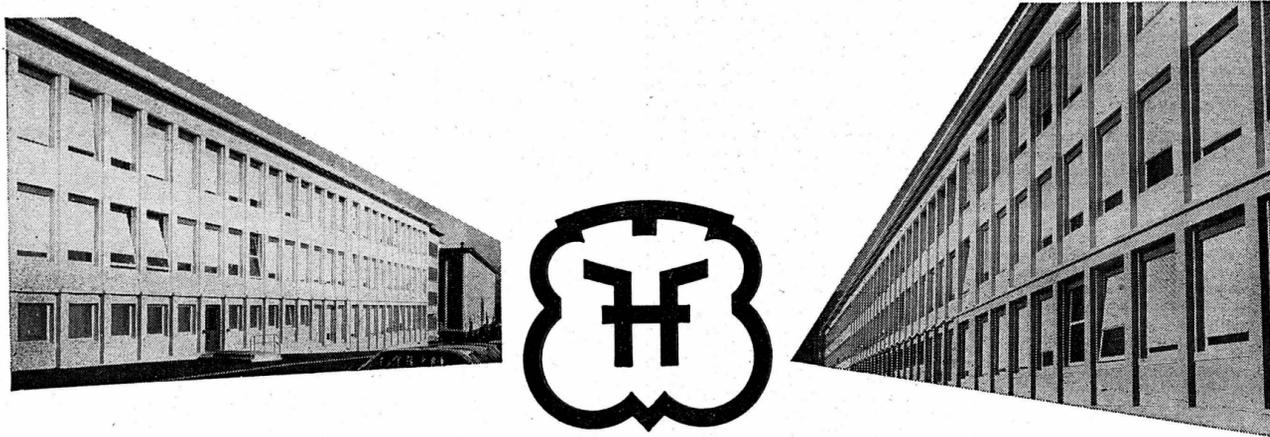
Dans les concentrations qui se créent, les problèmes de financement et de gestion sont bien différents de ceux des petites ou des moyennes entreprises. Indubitablement, l'industrie horlogère vit aujourd'hui une crise de croissance. Les difficultés nées de cette crise seront d'autant mieux surmontées que chaque responsable saura faire preuve d'une grande mobilité d'esprit et d'une complète faculté d'adaptation.

Chaque branche de l'UBAH est en présence de problèmes qui lui sont propres et, à l'intérieur de chacune d'elle, les entreprises sont elles-mêmes confrontées avec des situations très particulières.

Depuis quelques années, un vent nouveau souffle sur l'industrie horlogère et l'esprit d'initiative qui se manifeste à tous les échelons nous autorise à considérer l'avenir avec une grande confiance.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

MAISON FONDÉE EN 1793



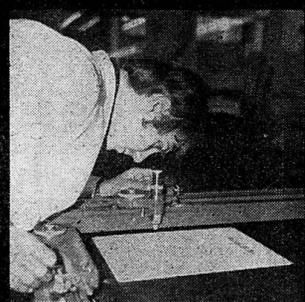
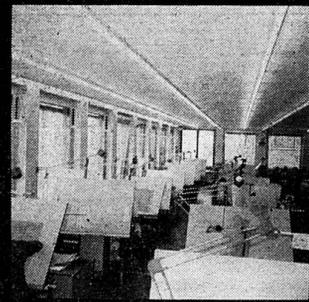
ENGAGE

Bureau de constructions horlogères :

ingénieur technicien ETS

en microtechnique.

Ayant si possible quelques années de pratique



Atelier de constructions mécaniques :

**mécanicien de précision
mécanicien en étampes
spécialiste en électro-érosion
rectifieur de profils
aide-mécanicien**

Débutant serait formé.



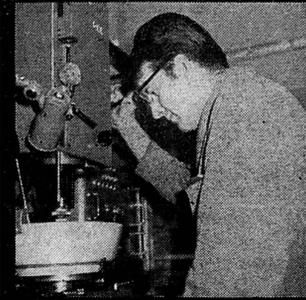
FABRICATION ÉBAUCHES

aides - décolleteurs

seraient instruits par formation rapide.

personnel masculin et féminin

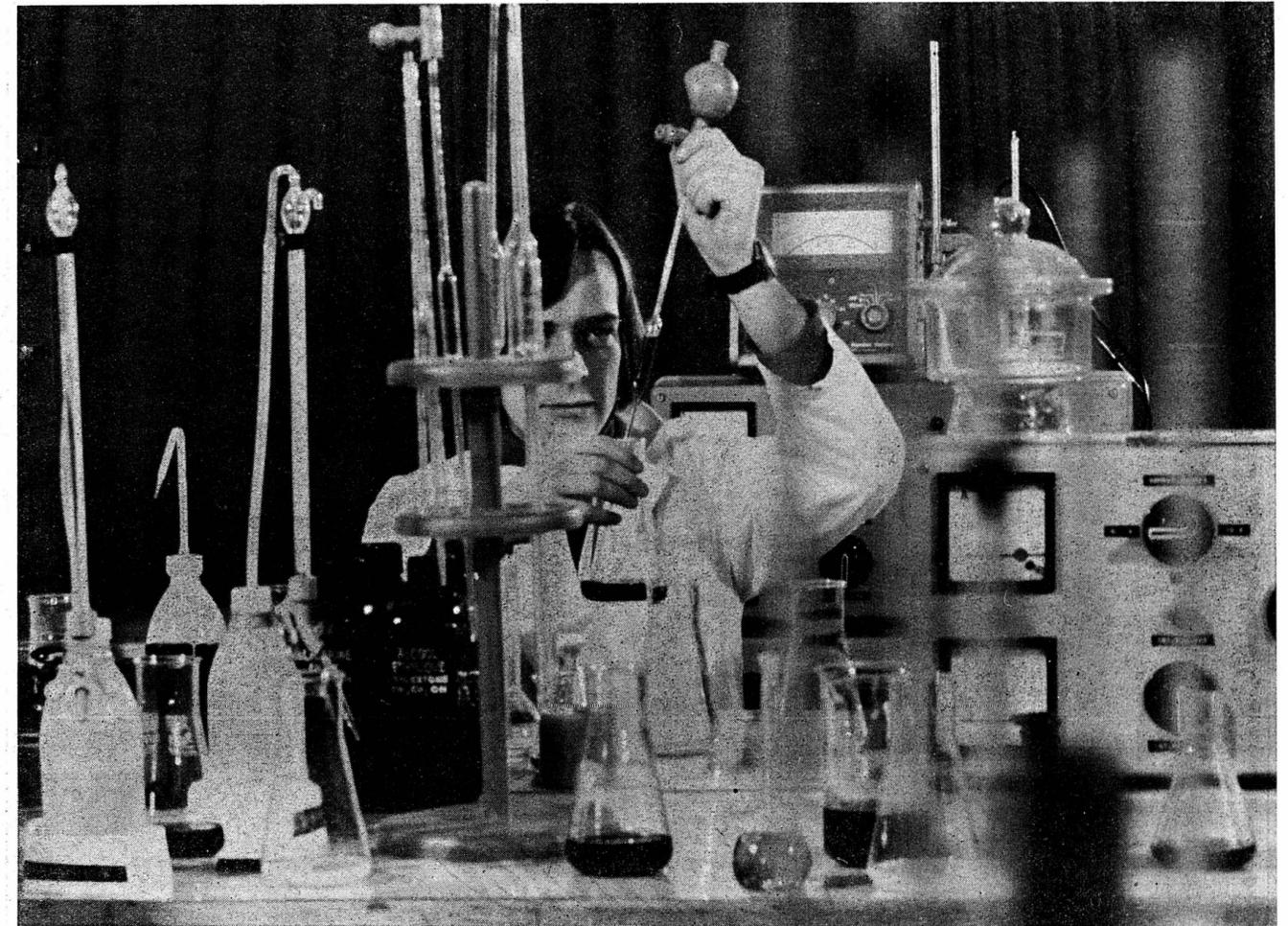
Taillage - Fraisage - Travaux sur presses.



Renseignements et inscriptions au service du personnel de l'entreprise

Tél. (038) 53 33 33

La formation professionnelle dans l'industrie horlogère



L'ÉLECTROPLASTE : en laboratoire, il prépare les bains chimiques qui lui permettront de traiter la surface des métaux et des matières plastiques pour leur donner la coloration et la résistance souhaitées

Suite de la page XXIII

Didier estime que de nombreux débouchés lui sont ouverts. Il voudrait avant tout voyager, s'enrichir au contact d'autres gens et d'autres pays, avant de revenir dans une entreprise. Mais ces voyages, il les accomplirait en tant qu'horloger. Josette désire devenir horloger-rhabilleur pour satisfaire elle aussi son goût des voyages. Elle préférerait ne pas travailler dans une entreprise.

Martine et Patrick, en tant que futurs dessinateurs en microtechnique, désirent travailler dans une entreprise. Ils estiment qu'ils seront heureux de vivre dans un bureau technique, où l'on se sent beaucoup plus libre que dans les ateliers de production.

9. Quelles sont les fonctions que vous espérez remplir dans le cadre de votre vie professionnelle ?

Ce ne sont pas les fonctions qui les préoccupent immédiatement, même si Didier pense spécialement à la recherche. Ce qui les préoccupe avant tout, et on l'a déjà vu au point 8, c'est le problème de l'entreprise. Ils seraient tous d'accord au fond de vivre dans une entreprise, à condition qu'elle soit de petite dimension. La grande entreprise représente à leurs yeux un risque grave de perdre leur personnalité. Ce que ces jeunes désirent avant tout, c'est en quelque sorte être considérés, se sentir irremplaçables dans leur travail, participer de façon personnelle au développement de l'entreprise. Ils ne veulent à aucun prix être des pions ou des numéros.

10. Qu'est-ce qui vous plaît ou vous

déplaît dans la profession que vous avez choisie ?

Leur profession leur plaît, mais ils estiment que, pour que leur avenir soit sûr, il faut qu'ils puissent, après leur apprentissage, bénéficier de la formation continue.

11. Comment jugez-vous l'industrie horlogère qui va vraisemblablement occuper une bonne partie de votre vie ? Avez-vous des inquiétudes quant à son avenir et, par conséquent, quant à votre propre avenir ?

Tous regrettent de n'avoir pas été assez informés (et de ne pas l'être encore assez) sur les structures et les possibilités de l'industrie horlogère. Ils estiment néanmoins que cette industrie est dynamique et indispensable au développement du pays. Ils sont fiers de ses réalisations et de sa réputation internationale. Ils se sentent personnellement concernés par son avenir auquel ils veulent participer dans la mesure de leurs possibilités, mais avec beaucoup d'enthousiasme. Martine et Patrick expriment quelques inquiétudes quant à la concurrence étrangère, ce qui n'est pas le cas pour Josette, Didier et Jacques-André. Martine voudrait pourtant faire suivre son apprentissage par une formation de technicienne, ceci pour avoir plus de débouchés.

12. Pensez-vous que les jeunes s'intéressent à l'industrie horlogère et qu'ils sont volontiers prêts à entreprendre un apprentissage dans ce secteur ?

Josette trouve que l'industrie horlogère est désavantagée du point de vue réputation, en raison d'un manque flagrant

d'information du public. Didier estime que les enfants ont tendance à embrasser une autre profession que celle de leurs parents. En matière horlogère, cela est naturellement sensible dans les régions où cette industrie prédomine.

Patrick regrette comme Josette que l'information soit insuffisante ou qu'elle soit mal faite. La télévision par exemple, présente plus facilement les vieux horlogers (alors que cette image rebute les jeunes) que ceux d'aujourd'hui. Les seuls articles qui paraissent dans la presse sont démoralisants, alors qu'il y aurait tant d'aspects positifs de l'industrie horlogère à mettre en évidence. Comment voulez-vous alors que les jeunes s'intéressent à l'industrie horlogère ?

Patrick voudrait que les jeunes visitent beaucoup plus les centres de formation horlogère, car ces visites leur donneraient une toute autre idée des professions horlogères.

Martine pense qu'il faudrait plus souvent organiser des visites d'usines pour les jeunes, à condition que ces visites soient bien faites et que l'on fasse une nette différence entre les postes occupés par du personnel qualifié et ceux occupés par du personnel non qualifié.

13. Quelles sont à votre avis les raisons qui éloignent ou rapprochent les jeunes de l'industrie horlogère ?

Outre le problème prépondérant de l'information, qui a été décrit au point précédent, d'autres points sont soulevés. Jacques-André se prononce en faveur du développement des clubs de loisir dans les entreprises, ceci pour apporter un élément d'humanisation auquel les

jeunes sont sensibles. Un handicap de l'industrie, aux yeux de Patrick, Josette et Didier notamment, c'est la rigidité de l'horaire; l'homme a besoin de garder une certaine liberté dans ce domaine, ce qui revient à dire que son rythme intérieur ne doit pas sans cesse être en conflit avec le rythme rigide de l'horaire industriel. Tous sont en faveur des horaires souples. Jacques-André est sensible à l'environnement et souhaite que les entreprises mettent l'accent dans ce domaine : décoration soignée à l'intérieur; à l'extérieur parcs et jardins. Tous aussi ont le sentiment que la crainte de la monotonie du travail peut éloigner les jeunes de l'industrie horlogère. Cette crainte, ils l'ont manifestée eux-mêmes précédemment, en parlant des grandes entreprises et de leur appétit de voyages.

Quant aux raisons qui peuvent rapprocher les jeunes de l'industrie horlogère, elles sont les suivantes : Jacques-André et Patrick mettent l'accent sur l'attrait de la précision. Josette souligne l'intérêt de la technicité horlogère. Didier met en valeur la propreté du travail horloger. Et tous sont unanimes à déclarer que ce qui est le plus attirant, c'est le travail lui-même. Pour eux, faire sortir l'objet de la matière, cela signifie satisfaire au besoin le plus profond de l'homme créer.

C'est le geste créateur qui donne à l'homme sa véritable dimension.

Jean-Claude GRESSOT
Chef du service

« Formation professionnelle »
de la Chambre suisse de l'horlogerie



LAMEX S.A.

1945-1970

25ans de qualité



Manufacture de bracelets plaqué or

Plaqué or galvanique de boîtes de montres

A.-M.-PIAGET 26

2300 LA CHAUX-DE-FONDS - TÉL. (039) 23 13 21



1896-1971, le 75^{me} anniversaire d'une entreprise dynamique

La Société Jean-Raoul Gorgerat-Kelek S.A.

C'est en cette année 1971 que la Fabrique JEAN-RAOUL GORGERAT-KELEK S.A. fête le septante-cinquième anniversaire de sa fondation. C'est en effet en 1896 qu'ERNEST GORGERAT, né à Boudry, a créé cet établissement d'horlogerie qui aujourd'hui encore porte son nom, à la Chaux-de-Fonds.

Dès le début, le fondateur s'attache à trouver des débouchés à l'étranger. Une maison de Londres est la première cliente. Très rapidement, d'importantes relations s'établissent avec la Société HATORI TRADING CO LTD de Tokio. RAOUL GORGERAT, fils du fondateur, entré dans l'entreprise en 1905 après des stages en Angleterre et en Allemagne, continuera de travailler avec la maison japonaise jusqu'en 1945.

En 1953, JEAN-RAOUL GORGERAT, actuel administrateur, reprend la direction de l'entreprise. Licencié en sciences économiques et commerciales de l'Université de Neuchâtel en 1947, il apporte à la maison ses connaissances en matière de gestion, d'administration et de commerce et lui donne un nouvel essor.

En ce qui concerne l'horlogerie également, la Seconde Guerre mondiale a marqué la fin d'une époque. La mise en place de nouvelles structures s'impose. En particulier, la fabrication de montres de façon artisanale semble vouée à la disparition. Il est devenu nécessaire de se convertir aux méthodes industrielles. C'est une des preuves, si besoin était, du dynamisme de l'entreprise: sans perdre de temps, il est procédé à cette reconversion.

Il n'est pas toujours facile de vaincre les habitudes; mais certain d'avoir raison, le responsable de la maison persévère dans la direction qu'il s'est fixée. En 1959, malgré les réticences des techniciens, une chaîne de montage pour la fabrication de mouvements est installée, avec la collaboration de la Fabrique d'ébauches de Fontainemelon. Ce développement implique que les canaux de vente soient assurés. A cette fin, en 1960, est fondée la Société KELEK S.A., qui assure la distribution des montres KELEK produites sur les chaînes de montage.

Les prévisions des années cinquante se sont avérées bien fondées. La direction de l'entreprise avait vu juste. Il en est résulté une expansion excellente; les perspectives à long terme montrent également que la bonne voie a été choisie.

Spécialisée depuis longtemps dans la fabrication de montres compliquées, la Société JEAN-RAOUL GORGERAT-KELEK S.A. a développé et continue de développer activement son département chronographes et montres automatiques, pour répondre à une demande toujours accrue d'articles de qualité dans ce domaine. Sa collection de montres hommes et dames est ainsi très complète. Dans le monde entier, la réputation des produits de l'entreprise n'est plus à faire. Ils y sont connus, puisque vendus partout.

Animés d'un dynamisme constant, les responsables de l'entreprise envisagent avec confiance les années qui conduiront au centième anniversaire.

*A l'occasion de son
75^{me} anniversaire
la Fabrique d'Horlogerie
Gorgerat-Kelek S.A.
va procéder dans le courant
de l'année au lancement
sur le marché
d'un
chronographe automatique*

Communiqué

Le produit terminé suisse face à la concurrence étrangère et le rôle de la Fédération horlogère comme organisation de service

par M. Gérard BAUER, président de la Fédération horlogère suisse

Une lutte toujours croissante se joue sur les marchés mondiaux opposant à la production suisse aujourd'hui encore dominante des produits d'industries jeunes ou vieilles qui cherchent à la déloger dans une lutte concurrentielle croissante de ses positions ou à en occuper de nouvelles. Elles ont, vis-à-vis de l'industrie horlogère suisse, l'important avantage de posséder un marché intérieur, qui leur sert de « banc d'essai » et qui leur permet d'amortir les pointes d'une conjoncture extérieure souvent fluctuante. Les industries horlogères étrangères sont au surplus, pour certaines d'entre elles, formées d'unités de dimensions plus grandes que celles qui ont composé jusqu'ici l'horlogerie suisse. Face aux 500 entreprises helvétiques environ, le Japon a trois maisons d'une grande dimension, les USA quelques marques de renommée mondiale, pour ne pas parler de l'URSS où toute la production est évidemment soumise à un programme unique établi par un organisme gouvernemental.

Une concurrence bénéfique

Si l'on pense aux moyens à mettre en œuvre pour réaliser une politique du produit terminée efficace, pour conquérir un marché, pour commercialiser valablement une production, moyens qui devraient recourir à des disciplines aussi différentes et nécessaires que l'étude de marché, la recherche, le développement et la promotion, on se rend compte que la petite entreprise à moins qu'elle ne dispose de produits dont elle s'est fait une spécialité se trouve quelque peu gênée face à des rivales à qui leur puissance leur permet d'investir largement, en hommes et en moyens matériels, dans tous ces secteurs clefs et sur l'ensemble des marchés internationaux. Et pourtant l'horlogerie suisse poursuit globalement sa progression sur les marchés extérieurs. Les statistiques qui soulignent la relation entre son taux de croissance et celui des exportations russes, américaines ou japonaises, et qui préoccupent vivement le profane, doivent être correctement interprétées. Elles partent généralement, en effet, de la fin de la guerre et comparent les chiffres d'une industrie qui n'en a pas souffert — la Suisse — à ceux de nations industrielles qui, dans les années de l'après-guerre, ont dû repartir souvent de zéro et rebâtir leurs économies ruinées par les hostilités. La concurrence, qui entend déloger l'horlogerie suisse du quasi-monopole dont elle a bénéficié pendant les quelques années de l'après-guerre est antérieure à la guerre et le degré de concurrence aujourd'hui atteint aurait été avant si les hostilités n'avaient pas eu lieu. Cette concurrence, loin d'être nouvelle, est normale, elle doit être bénéfique à notre industrie.

Celle-ci, n'en a pas souffert au point de perdre son avance puisqu'elle continue année après année à se développer. Mais à ne plus être la seule, elle apprend jour après jour qu'elle doit intensifier encore cet effort incessable de recherche dans la qualité, la précision qui ont créé et assis sa réputation dans le lancement de nouveaux produits. Elle sait qu'elle doit arrêter sa politique du produit avec vigueur et la modifier sans perdre son image, avec beaucoup de flexibilité. Elle sait surtout que son adaptation à un environnement, tant économique, technologique, que sociologique, en pleine évolution, commande une révision constante de ses forces productives, ce qui est plus aisé — de nombreuses expériences le prouvent — au sein de groupes importants que dans le cadre de firmes gigantesques.

Dans cette mouvance constante l'activité d'une association professionnelle, telle la FH, consiste entre autres, à favoriser la coopération entre les entreprises, notamment en lançant des programmes collectifs chaque fois que ces derniers s'avèrent nécessaires et efficaces eu égard à la complexité des problèmes à résoudre, à l'importance des investissements nécessaires. Il ne s'agit nullement de suppléer à l'action individuelle plus efficace, mais de définir des actions où l'action de l'entreprise puisse s'associer à un effort collectif. Dès l'instant où les entreprises sont en mesure de reprendre à leur propre compte les programmes lancés par la FH, ou de les abandonner parce que devenus inutiles, celle-ci trouvera d'autres domaines d'action concertée susceptibles d'accélérer, directement ou non, le développement de l'horlogerie suisse sur un plan ou sur un autre. A titre d'illustration de ce mode de procéder de la FH, il faut mentionner trois exemples de programmes communautaires, qui s'inscrivent dans les secteurs des études de marché, des actions promotionnelles et de la recherche scientifique.

Etudes de marché

Les études de marché effectuées dans le passé l'étaient soit par l'organisation professionnelle, soit par les maisons individuelles, sans lien logique dans le temps les unes avec les autres. Tout en présentant maints points d'intérêt, les premières se révélaient souvent trop théoriques pour être utilisables, et les secondes trop particulières et hétérogènes pour permettre des comparaisons dans le temps ou dans l'espace et décider des actions dépassant le court terme.

La Fédération horlogère a défini et entrepris, il y a quelques mois, un programme d'analyses de marchés, qui devrait éviter ces deux écueils. Partant de

la constatation qu'il existe sur chaque marché un certain nombre de points communs à toutes les marques suisses qui s'y écoulent, certaines difficultés analogues, certaines caractéristiques attachées au concept « montre suisse » et non seulement à telle ou telle marque, il a été possible de déterminer un domaine où le sondage pouvait sans autre se faire collectivement.

Il s'agissait, pour ce faire, de convaincre les maisons « leader » et concurrentes sur un marché donné de participer ensemble au sondage et d'en partager les frais souvent élevés. Pour certaines de ces maisons au reste, cette solution est la plus aisée car leurs ressources ne leur permettraient pas toujours d'entreprendre exclusivement par leurs seules forces des opérations aussi coûteuses. Il faut, en effet, préciser que les maisons « leader » sur un marché ne sont pas forcément les marques les plus importantes et les plus connues en Suisse. Indépendamment des grandes marques, qui se retrouvent pratiquement dans tous les marchés, il y a des marques moins répandues ou même ignorées en Suisse qui bénéficient grâce à leurs persistants efforts et à ceux de leurs distributeurs, en tel endroit du monde d'une grande résonance. Pour les grandes marques, l'économie réalisée par une étude en commun, permet de procéder à des analyses spécialisées, qui greffées sur l'enquête générale, mettent en relief tel ou tel aspect plus particulier, et permettent dans les actions à conduire à « coller » davantage aux conditions existantes ou à venir, des marchés considérables.

XXX

De telles enquêtes de marché nécessitent un organe de coordination et de gestion, qui est chargé par la communauté ad hoc des intéressés, de concevoir, de réaliser et de gérer le programme. Le service des études économiques de la FH remplit de telles fonctions. Il se charge de trouver sur le marché à étudier un institut spécialisé qui opérera sur le terrain et lui communiquera les résultats bruts de l'enquête.

Ceux-ci sont traités et stockés électroniquement à la FH. On les commente avant de les transmettre aux entreprises participantes de manière que tout fabricant, puisse en saisir la portée et les exploiter opérationnellement. Chaque maison peut demander, en plus des résultats globaux de l'enquête, une ventilation spéciale pour ses propres marques qui lui sera facturée sur la base du temps requis pour la ventilation sur ordinateur.

Outre le gain de temps et d'argent réalisé par l'étude concertée d'un « tronc commun », celle-ci permet une analyse standardisée et systématique des différents marchés. Les études de marchés, opérées selon le même principe peuvent en effet être comparées les unes aux autres et font ainsi apparaître les divergences et les points communs existant entre les différents marchés. Elles pourront aussi être comparées dans le temps, chaque étude de marché devant être réétudiée périodiquement.

Deux études sont actuellement en cours en Espagne et au Brésil. Elles seront terminées au cours du premier semestre 1971. Le programme pour les deux années à venir englobe dix autres marchés et l'on compte, une fois l'organe et la méthode bien rodés, effectuer chaque année six enquêtes au minimum, compte tenu des révisions mentionnées plus haut.

Actions promotionnelles

En Australie, deux montres vendues sur trois sont d'origine suisse. Mais elles sont évidemment concurrencées par des marques étrangères qui consolident leurs positions par de grands efforts promotionnels. Les montres suisses, elles, sont vendues jusqu'ici sans l'appui d'aucune publicité mis à part deux ou trois marques les plus connues.

Il paraît évident que leur imperméabilité à la concurrence serait plus solide si les plus importantes d'entre les marques soit une dizaine ou une quinzaine se situant notamment dans la catégorie des articles de prix moyens, entreprenaient une campagne promotionnelle d'envergure. Les considérations ont amené le centre d'information de la FH de Sydney à organiser, d'octobre à décembre 1970, une campagne collective groupant 14 marques suisses et leurs importateurs australiens. L'opération s'est déroulée simultanément à la télévision, dans les journaux et chez les horlogers bijoutiers.

Le programme de télévision a consisté à produire ensemble des spots publicitaires individuels de trente secondes, axés sur la montre automatique. Ce programme s'étendit sur une période de deux mois et a comporté la diffusion de 100 spots par les stations de Melbourne et Sydney. Ce système communautaire a permis d'obtenir des conditions de productions très avantageuses pour une publicité, qui restait cependant individuelle.

Quant à la campagne publicitaire, elle a été concentrée sur 4 publications importantes diffusées à l'échelle nationale de l'ensemble du territoire de l'Australie. Le contenu: d'une part 12 annonces collectives développant le thème de la montre automatique et, d'autre part, les annonces individuelles des marques qui participaient à la promotion. Comme pour la télévision, chaque marque a gardé son caractère individuel

dans le cadre de la promotion collective, en tirant parti de l'impact de cette dernière et en bénéficiant d'une production en série. Ici encore, l'effort a été important, puisque plus de 60 pages entières parurent dans ces magazines durant une période de cinq semaines environ.

Un concours enfin, organisé en collaboration avec Swissair et l'Office national suisse du tourisme qui offrait en guise de premier prix un voyage et séjour en Suisse pour deux personnes, était diffusé par les magazines dans lesquels se déroulait la campagne publicitaire; pour y participer, les concurrents devaient se rendre chez un bijoutier et y faire estampiller leur bulletin de participation. Un certain matériel d'étalage était mis à la disposition de ces mêmes bijoutiers qui, en fin de compte, étaient les meilleurs garants du succès de cette campagne grâce à la mise en valeur dans leurs vitrines des articles promus à la télévision et dans la presse.

L'ensemble de l'opération était financé, à la fois, par la FH, les fabricants suisses intéressés et, dans une mesure très appréciable, par leurs agents en Australie. C'est cette combinaison des trois forces et les économies engendrées par une production en commun, ainsi que l'adoption d'un budget important avec les media publicitaires intéressés, qui ont permis de donner à cette campagne une dimension encore jamais vue à l'échelle du marché australien.

La recherche et le développement

La Foire de Bâle de l'année passée présentait au public les vingt versions individuelles du calibre à quartz Beta 21, fruit des recherches communautaires du Centre Electronique Horloger S.A. Le Centre avait reçu le mandat lors de sa création il y a quelques années seulement, d'élaborer un garde-temps électronique. Il avait pour objectif l'adaptation de la micro-électronique aux produits horlogers. Les domaines d'activité concernant notamment l'étude de nouveaux oscillateurs à haute fréquence tels que quartz et la réalisation de circuits intégrés.

Au concours de l'Observatoire de Neuchâtel 1967, le premier prototype de montre à quartz du monde élaboré par le CEH pulvérisait les records de précision, frisant la perfection absolue. Le même exploit se renouvelait au concours de l'Observatoire de Genève 1967 puis aux deux mêmes épreuves l'année suivante.

Du prototype, il fallait passer à une présérie industrielle, puis au stade de la commercialisation. En mai 1969, une cinquantaine de fabricants réunis en une communauté d'intérêts groupèrent leurs efforts pour procéder à l'exploitation industrielle du calibre Beta 21. Ceci a posé, l'on s'en doute, des problèmes ardues de tout ordre, mais les solutions ont été trouvées. Elles ne sont bien sûr valables que pour le lancement d'un produit aussi radicalement nouveau que la montre à quartz; elles ont permis dans le même temps à chaque maison de marquer très rapidement de son originalité les produits mis sur le marché. Témoins les vingt versions différentes présentées à la Foire de Bâle 1970, marquées chacune d'une individualité propre, habillées de formes diverses et frappées de leur marque particulière.

Quant au CEH, il ne saurait en rester à cette réalisation. A l'aube d'une nouvelle génération de montres, des solutions différentes doivent encore être mises au point. C'est à cela qu'il se consacrera, ainsi qu'au moyen de réaliser des montres électroniques bon marché.

Une organisation de services

A ces trois exemples d'action, l'on pourrait en joindre bien d'autres qui illustrent le rôle nouveau d'organisation de services que s'est fixé la FH, à la suite de la libération de l'industrie horlogère de l'introduction de l'état et du régime contrôlé qui l'avaient caractérisée au cours de ces dernières décennies et de la réforme des structures qui a opéré en signant l'organisation professionnelle précitée.

D'institution normative et réglementaire qu'elle était à son origine, celle-ci est devenue, à mesure que changeait le visage de l'industrie horlogère, une fédération, dont les grandes options sont décidées par les adhérents et en fonction de leurs besoins. Ils occupent au sein des organes statutaires de la FH une place correspondant à leur importance dans le produit terminée, soit individuellement, soit par groupes librement constitués.

Ainsi la volonté sociale émane-t-elle de l'industriel lui-même qui, sur ce plan comme sur les autres agit dorénavant dans un climat de pleine liberté et de totale responsabilité. Cette liberté est le seul régime qui convienne à une industrie aussi exportatrice qu'est l'industrie horlogère, aussi exposée à la concurrence mondiale, et qui lui permette non seulement d'affirmer ses positions, mais bien de les améliorer constamment aux différents niveaux de la recherche, du développement, de la production et de la distribution.

Une organisation de service, concert d'idées et réalisateur d'actions concertées avec l'entreprise individuelle, seule, correspond aux besoins de cette industrie du produit terminée, engagée jour après jour dans la compétition mondiale.

Gérard BAUER

DANS L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

- b) la formation d'ingénieur-technicien ETS en microtechnique est accomplie au Technicum neuchâtois (divisions du Locle et de la Chaux-de-Fonds);
- c) les formations préparatoires de cadres en général, ainsi que celles de technicien, d'horloger-praticien et de régleuse, peuvent être acquises à l'école d'horlogerie et de microtechnique du

Locle et à celle de la Chaux-de-Fonds;

d) les formations d'horloger praticien et de régleuse peuvent être acquises à la classe d'horlogerie de Fleurier;

e) les autres formations de l'organigramme (fonctions diverses de production notamment), peuvent être accomplies en entreprises, avec cours complémentaires dans une école professionnelle.

③ Organigramme des professions horlogères

Les indications données jusqu'ici éclairent la structure de cet organigramme, qui donne une image des professions horlogères par rapport aux différents secteurs de production des entreprises, au sein desquels elles sont appelées à être exercées. (Voir ci-dessous)

Pour tout renseignement complémentaire sur les professions horlogères, on peut s'adresser à la
Chambre suisse de l'horlogerie
65, Avenue Léopold-Robert
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 21 11 61

Chambre suisse de l'horlogerie

Secteurs de production

Recherche, conception et bureau technique

Prototypes, amélioration et adaptation de l'appareil de production

Parties constitutives de la montre

Assemblage d'une montre

Vente et entretien des montres

Esthétique d'une montre

Les professions de l'industrie horlogère

Formations diverses de production (4 ans)

Ecoles de métiers à plein temps ou industrie (1 an et demi à 3 ans d'apprentissage)

Employée de bureau technique

Faiseur d'étampes

Electroplaste

Décolleteur

Tourneur de boîtes
Acheveur de boîtes

Régleuse
Horloger-praticien

Formations préparatoires de cadres (4 ans)

Ecoles techniques
Ecoles de métiers à plein temps
Formation industrie/écoles

Dessinateur en micro-technique

Technicien (5 ans de formation)

Micromécanicien

Mécanicien en étampes

Métiers des techniques
mécaniques, électriques et électroniques

Mécanicien-INBM (Industrie de la boîte de montre)

Horloger complet

Horloger-régleur

Horloger-rhabilleur

Styliste

Bijoutier

Promotion technique

Ecoles techniques supérieures (5 ans et demi d'études)

Ingénieur-technicien ETS en microtechnique

Ingénieurs-techniciens ETS en techniques mécaniques, électriques, électroniques et en chimie

Promotion scientifique

Université ou Ecole polytechnique

Ingénieur en microtechnique (4 ans d'études)

Ingénieurs diplômés en techniques mécaniques, électriques et en physique

➔ Possibilités d'accéder à un autre niveau de formation

④ Les professions horlogères et les jeunes

Il est intéressant de connaître l'opinion des jeunes à l'égard de l'industrie et des professions horlogères. Dans cette optique, la Chambre a interrogé, le 26 janvier 1971, cinq apprentis de 1^{re} année, qui accomplissent leur formation à l'école d'horlogerie et de microtechnique de la Chaux-de-Fonds. Trois de ceux-ci Josette, Jacques-André et Didier font un apprentissage d'horloger, alors que Martine et Patrick font un apprentissage de dessinateur en microtechnique. Ils ont tous répondu très librement et de façon spontanée aux questions qui leur étaient posées.

1. Etes-vous nés de parents horlogers ?

C'est le cas de Didier, Martine et Patrick.

2. Quels étaient vos goûts lorsque vous étiez plus jeunes ?

Patrick et Jacques-André étaient très sensibles à la nature, le premier désirant devenir agronome, le second guide de montagne. Didier, quant à lui, a toujours aimé les arts. Ils restent tous les trois fidèles à ces goûts, même s'ils ne les ont pas réalisés au niveau de leur choix professionnel, en en faisant leur principal violon d'Ingres.

3. Vers quel âge à peu près avez-vous pensé à votre choix professionnel ?

Cette préoccupation, d'abord très diffuse, a abouti à une prise de conscience qui a eu lieu au cours de la dernière

année d'école. Cette prise de conscience n'a pas été facile, en ce sens que diverses craintes se faisaient jour : crainte des examens, crainte de commencer une formation sans être sûr d'arriver au but, crainte de choisir quelque chose qui ne plaît pas. Ces craintes étaient dues pour la plupart à une méconnaissance des métiers, et les 5 jeunes interrogés sont unanimes à mettre l'accent sur la nécessité d'organiser de façon systématique des stages préprofessionnels, dont le but est de permettre de bien motiver un choix professionnel, par une bonne information, et de tranquilliser les esprits.

4. A quelle profession rêviez-vous, lorsque vous étiez plus jeunes ?

La réponse à cette question se retrouve partiellement au point 2. Didier pensait à la découverte, à l'exploration, Patrick désirait devenir ingénieur-forestier ou agronome, Jacques-André voulait être guide ou navigateur, Martine visitait l'enseignement (à cause des vacances), Josette pensait à la profession d'esthéticienne.

5. Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à entreprendre une formation horlogère ?

Didier avoue que ses goûts ont évolué au cours de l'adolescence et qu'il a pu les adapter à la réalité. Pour Jacques-André aussi l'adolescence a coïncidé

avec une prise de conscience très rapide de ses responsabilités ; il aurait bien voulu continuer des études, mais ne s'en sentait pas les capacités ; suivant ce que seront son apprentissage et sa vie professionnelle, il reviendra peut-être à ses goûts personnels, brevets de professeur de ski et de guide, Patrick laisse venir ; il fera dans quelques années le bilan de sa vie professionnelle pour savoir s'il y restera fidèle ou s'il envisagera éventuellement de devenir maître de sports.

De façon générale, les filles et les garçons interrogés ont choisi la voie horlogère après une visite du Technicum, qui les a passionnés. Les garçons ont une préférence pour la journée de la porte ouverte du Technicum, les filles préfèrent les visites organisées par l'école ou l'orientation professionnelle.

6. Avez-vous passé par l'orientation professionnelle ? Si oui, ce contact a-t-il été déterminant pour votre choix professionnel ?

Oui, ils ont tous passé par l'orientation professionnelle, et ce contact a été déterminant pour Josette, Didier et Martine.

7. Votre apprentissage correspond-il à ce que vous en attendiez ? Etes-vous déçus ou satisfaits ?

Patrick avoue les difficultés, aujourd'hui dominées, qu'il a éprouvées en passant du régime de l'école à celui du Technicum. Jacques-André abonde

dans le même sens et exprime des craintes quant au second saut à faire, entre le Technicum et l'industrie. Didier avait quelques idées fausses sur son apprentissage ; il pensait qu'il travaillerait tout de suite sur des montres, alors qu'il y avait une base à acquérir tout d'abord (limage, tournage, etc). Tous sont de l'avis de Didier et estiment aujourd'hui que cette formation de base était nécessaire et qu'elle leur a donné de l'assurance. Ils étaient effrayés au départ par le nombre de machines qu'ils devaient connaître, mais ils se sont rapidement familiarisés avec leurs outils de travail.

Ils sont tous satisfaits de leur apprentissage, sont fiers des progrès qu'ils ont rapidement accomplis. Les apprentis horlogers sont particulièrement fiers de la pièce-école qu'ils ont à réaliser au cours de leur apprentissage.

Ils aimeraient cependant qu'une plus grande démocratisation existe au Technicum, dans le domaine du financement des apprentissages.

8. Pensez-vous que l'industrie horlogère répond à votre attente, dans le domaine professionnel ?

Jacques-André ne désire pas travailler dans une entreprise. En tant que futur horloger-rhabilleur, il préférerait être occupé dans un magasin d'horlogerie et, si possible, se mettre un jour à son compte.

Suite en page XXV



75 ans
KELEK

Nouveaux modèles créés pour son jubilé

Fabrique d'horlogerie Gorgerat
KELEK S.A.
spécialiste en montres chronographes et sport
137, rue Jardinière
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 50 23

en vente au
PALLADIUM
10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1 Activité de la commission « Formation professionnelle » de la Chambre suisse de l'horlogerie

Suite de la page XXI

La Chambre a été chargée par l'industrie horlogère suisse de s'occuper des problèmes de formation professionnelle, au niveau des apprentissages et des études techniques. C'est ainsi qu'une commission « Formation professionnelle », composée des représentants des différents secteurs industriels intéressés et des représentants des centres de formation, fut créée en 1962.

2 Règlements d'apprentissage

La commission « Formation professionnelle » de la Chambre se pencha tout d'abord sur les problèmes d'apprentissage, en collaboration avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Il était en effet indispensable de supprimer certaines formations, devenues caduques ou par trop spécialisées, de revaloriser certains métiers, en les adaptant aux besoins actuels, de créer entièrement certaines professions, lorsque l'évolution technique de l'industrie horlogère l'exigeait.

C'est ainsi que, depuis mars 1967, l'OFIAMT a promulgué toute une série de nouveaux règlements : horloger complet, horloger-praticien, régleuse, micro-mécanicien, dessinateur en microtechnique, électroplaste. Tous ces règlements sont sanctionnés par un certificat fédé-

ral de capacité. Quelques règlements restent encore à promulguer au cours des prochains mois, celui de mécanicien en étampes notamment.

Une des caractéristiques des nouvelles professions horlogères est leur polyvalence. On ne peut plus aujourd'hui songer à mettre sur pied une formation dont l'exercice ne soit possible que dans un cadre très étroit. C'est pour répondre à cette nécessité que la commission « Formation professionnelle » a conçu des professions utiles à un nombre élevé de types de production horlogère et même à des entreprises extra-horlogères, s'occupant notamment d'appareils et d'outillage de précision.

Une deuxième caractéristique réside dans le fait que les jeunes qui, pour différentes raisons, entreprennent une formation horlogère de 3 ans seulement, ne sont pas limités par leur choix professionnel. S'ils en ont le désir et les capacités, ils peuvent entreprendre ensuite une formation préparatoire de cadres de 4 ans et, par là, accéder même aux niveaux de technicien, d'ingénieur-technicien ETS en microtechnique et d'ingénieur en microtechnique. Il n'y a donc plus de cloisons étanches entre les différents niveaux de formation.

Une troisième caractéristique importante, c'est l'ouverture des professions horlogères aux jeunes filles, alors que, pendant trop longtemps, ces professions

étaient considérées comme une chasse gardée des jeunes gens. Il n'y a plus aucune raison aujourd'hui d'opérer une discrimination née des préjugés du passé en matière d'activité féminine.

3 Relations publiques

En même temps qu'elle revalorisait les professions horlogères, la commission « Formation professionnelle » devait s'occuper de l'information du grand public. Il était important en effet de donner à ce dernier des informations objectives sur les professions horlogères et de tenter de corriger dans certains cas certaines impressions tendancieuses ou inadaptées. Un vaste programme de relations publiques a donc été lancé par la Chambre à partir de 1966. Cette campagne ne vise pas le recrutement, qui est du domaine des entreprises, mais tente de créer un meilleur climat entre le public et les professions horlogères.

Les campagnes entreprises jusqu'ici peuvent avoir un but didactique déter-

miné : donner des renseignements précis sur les professions horlogères, à travers des séances d'information, la projection de diapositives ou de films, la diffusion de documents et de matériel d'information, des informations de presse, etc. Elles peuvent aussi avoir un caractère culturel bien marqué, ce qui revient à dire au cas particulier que leur but n'est pas d'informer, mais de donner une image attrayante de l'industrie horlogère, dans un cadre pédagogique approprié : exposition de dessins d'enfants, disque, film d'animation, etc. Les moyens didactiques et culturels ne manquent pas, mais il faut les utiliser de façon complémentaire, dans la mesure où on peut renseigner sans créer parallèlement un terrain favorable aux informations que l'on désire transmettre, et vice-versa.

Les campagnes de relations publiques de la Chambre en matière de formation professionnelle ont été entreprises avant tout au niveau de l'orientation professionnelle, du corps enseignant, de la jeunesse et des entreprises horlogères.

2 Centres de formation horlogère dans le canton de Neuchâtel

Si ces centres existent dans de nombreux cantons (Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Vaud, Valais, Fribourg, Genève, Tessin), le canton de Neuchâtel est particulièrement bien pourvu, puisqu'il possède quatre établissements d'enseignement, et qu'il donne

des possibilités de formation en entreprises. Si l'on considère l'organigramme des professions horlogères, on peut indiquer les lignes directrices suivantes : a) la formation d'ingénieur en microtechnique est enseignée à l'université de Neuchâtel ;

Le développement des montres à batterie

par M. André BEYNER, directeur technique d'Ebauches S.A.

Les applications de l'électricité à la mesure du temps datent pratiquement de la première moitié du XIXe siècle. Dès que furent connues les lois de l'électromagnétisme et de l'électrodynamisme, plusieurs physiciens les appliquèrent pour entretenir le mouvement sinusoïdal d'un pendule et construisirent les premiers garde-temps électriques. Une seconde étape essentielle fut franchie après l'invention de la lampe triode en 1910. L'entretien de pendules, de diapasons, de quartz au moyen des phénomènes électroniques commença dès 1919. Un troisième pas significatif débuta avec la mise au point du transistor en 1948. L'horlogerie électronique de petit volume fait son apparition vers 1950. Le développement conjoint de sources d'énergie de petit format, la miniaturisation des composants électroniques, l'intégration des circuits, la maîtrise des matériaux magnétiques à hautes performances, ont permis le développement de garde-temps nouveaux allant de la montre-bracelet à batterie aux horloges atomiques.

Le but de ce bref exposé est de faire un survol sur l'état actuel de la technique dans le domaine des montres à batterie.

Les principales réalisations actuelles

Nous avons résumé sous forme de ce tableau les caractéristiques principales des réalisations actuelles. Il ne s'agit pas d'un tableau exhaustif. Il ne donne qu'une série d'exemples significatifs, car en Suisse de très grands efforts sont faits par de très nombreuses sociétés, en particulier dans la montre à quartz. Parmi celles qui ont annoncé leurs projets figurent par ordre alphabétique : le Centre électronique horloger et les membres de la Communauté Béta 21, soit 20 entreprises horlogères ; la Compagnie des montres Longines ; Ebauches S.A. et Omega, Louis Brandt & Frère S.A.

Toutes les montres à batterie actuellement disponibles sur le marché sont alimentées par une batterie électrochimique soit à l'oxyde de mercure, soit à l'heure par le procédé classique d'un cadran et d'aiguilles. Ce tableau mentionne 3 types de résonateurs, à savoir le système balancier-spiral, le diapason, le quartz. Pour ces divers résonateurs, nous avons noté les facteurs de qualité respectifs (Q) et l'ordre de grandeur de la précision d'une montre équipée d'un tel résonateur ($\Delta T/T$).

Au point de vue électronique, le tableau mentionne trois catégories bien distinctes. Tout d'abord les systèmes d'entretien électriques à contact. On ne les rencontre qu'associés au système balancier spiral. Les systèmes électroniques exécutés avec des composants discrets interviennent actuellement aussi bien pour des montres à balancier spiral que pour des montres à diapason et pour des montres à quartz. Les dispositifs électroniques réalisés avec des circuits intégrés partiellement ou complètement ne se rencontrent pour le moment que dans des montres à quartz. Dans ce tableau, nous avons fait figurer quelques réalisations typiques dans toutes ces versions, aussi bien pour des montres hommes que pour des montres dames.

Dans l'état actuel des choses, le prix de revient augmente en passant du balancier au diapason, et du diapason au quartz. Il augmente aussi, bien pour le résonateur que pour l'électronique associée. Etant donné cependant que la précision augmente de la même manière, on peut vraisemblablement en déduire que pendant un certain temps encore,

| MONTRES A BATTERIE - PRINCIPALES REALISATIONS ACTUELLES | | | | | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------|------------------|------------------------|--|
| Type d'affichage | Type de résonateur | Type de circuit associé | Principales réalisations (Exemples) | | Q | $\Delta T/T$ Porter | Fiabilité |
| | | | Homme | Dame | | | |
| MECANIQUE Type analogique par cadran et aiguilles | Balancier-spiral | Electrique-contact | LIP R 148 TIMEX 40 PUW 1000 | TIMEX 900 | 100 à 400 | $\approx 10^{-4}$ | Lubrification contact |
| | | | ESA 9154 CITIZEN XB JUNGHANS ATO CHRON | ESA-LIP 9190 CITIZEN IC 12 | | | Lubrification |
| | Diapason non compensé | ELECTRONIQUE Composants discrets | BULOVA 214-218 | Bulova Mini-acutron | 2.000 à 10.000 | $\approx 10^{-5}$ | La lubrification n'intervient plus essentiellement |
| | compensé | | ESA 9162 | | | | |
| | Quartz diapason | | SEIKO QUARTZ - ASTRON | | | | |
| | barreau | ELECTRONIQUE Circuits intégrés | Longines Ultra-quartz | | 30.000 à 100.000 | $\approx 10^{-6}$ | |
| lentille | CEH β 21 | | | | | | |
| | | | Oméga Méga-quartz | | > 500.000 | | |

ces divers types de montres à batterie présenteront un intérêt commercial simultané. Le tableau ne mentionne pas la date d'introduction des diverses réalisations. Rappelons simplement que les premières montres à contact datent d'une quinzaine d'années, que les montres électroniques à balancier ou à diapason datent d'une dizaine d'années et que les montres à quartz sont apparues pour la première fois au Concours de l'Observatoire de Neuchâtel en 1967.

Dans le domaine des montres de dames, les réalisations sont beaucoup plus récentes ; il faut y voir là l'influence des difficultés de miniaturisation.

Dans la montre-bracelet, chaque fois qu'on a passé d'une catégorie de montre à batterie à la suivante, la question s'est posée de savoir si la nouvelle venue allait éliminer économiquement la précédente. Cette question, on se l'est posée au moment de l'apparition des montres transistorisées (à balancier ou à diapason) par rapport à la montre électrique à contact. Actuellement, on se la pose en ce qui concerne les montres à fréquence sonore par rapport aux montres à quartz. Nous sommes d'avis que la réponse à cette question se trouve dans la capacité de progrès technologique que peuvent réaliser les unes par rapport aux autres les diverses générations de montres à batterie.

Si les divers types de produits, de par la nature des choses et l'état de la technique, aboutissent à des prix de revient nettement stratifiés, alors ces diverses générations coexisteront dans la mesure où la performance sera croissante lorsque le prix s'élève. Cette situation est actuellement celle que nous connaissons pour les quatre catégories de montres à batterie énumérées ci-dessus. A moins d'un bouleversement technique, cette réalité des prix de revient des diverses catégories de montres devrait, semble-t-il, se prolonger encore plusieurs années.

Mais il est indispensable de demeurer constamment à jour et de promouvoir, pour chacune des catégories, le maximum de progrès technique afin d'éviter une lacune dans le catalogue des produits qu'une industrie comme l'industrie horlogère suisse doit avoir.

Les tendances probables

Ces remarques permettent de dégager avec une assez bonne probabilité de réalisation, les tendances suivantes :

— parallèlement à la montre mécanique, dont il faut avec plaisir et à juste titre souligner les progrès, les montres à batterie verront leur marché s'accroître certainement ;

— l'existence de plusieurs types de montres à batterie se maintiendra tant que l'indice performance-prix de chaque catégorie sera déterminant ;

— l'introduction progressive de montres électroniques à quartz faisant appel à une micro-électronique intégrée, de très haute performance, sera certainement l'une des caractéristiques des dix prochaines années ;

— la commercialisation des montres électriques et électroniques de dames se développera.

Parallèlement à ces tendances, il est à peu près certain que des progrès notables verront le jour dans le domaine des sources d'énergie. Les batteries électrochimiques actuelles ne sont pas au bout de leurs possibilités technologiques. On peut en attendre certainement un accroissement de capacité et une amélioration des performances d'étanchéité et de stockage.

Ces améliorations seront profitables à l'ensemble des montres à batterie. D'autres types de sources d'énergie sont activement étudiées, en particulier les batteries nucléaires. Elles auraient l'avantage d'une durée de vie probablement supérieure aux batteries électrochimiques. Toutefois, les problèmes de sécurité vis-à-vis de la radio-activité, les problèmes de miniaturisation sont les principaux soucis des chercheurs dans ce secteur.

Le domaine de l'affichage de l'heure est lui aussi l'objet de soins très attentifs de la part des laboratoires. Les montres des diverses catégories actuelles sont en réalité des produits hybrides. Il serait nécessaire de pouvoir afficher électriquement l'heure pour réaliser un produit ayant une certaine unité technologique. Actuellement, l'approche de l'affichage électronique semble se po-

lariser sur deux directions : l'emploi de diodes électroluminescentes, d'une part, l'utilisation des phénomènes de diffusion dynamique dans les cristaux liquides, d'autre part. Il est très vraisemblable qu'on verra des réalisations de l'un et de l'autre type, tout d'abord sous forme de pendulettes, puis, si les problèmes de fabrication et les problèmes de consommation de ces systèmes d'affichage peuvent être résolus, la montre-bracelet entièrement électronique pourra devenir une réalité.

Le travail nécessaire pour promouvoir un nouveau produit

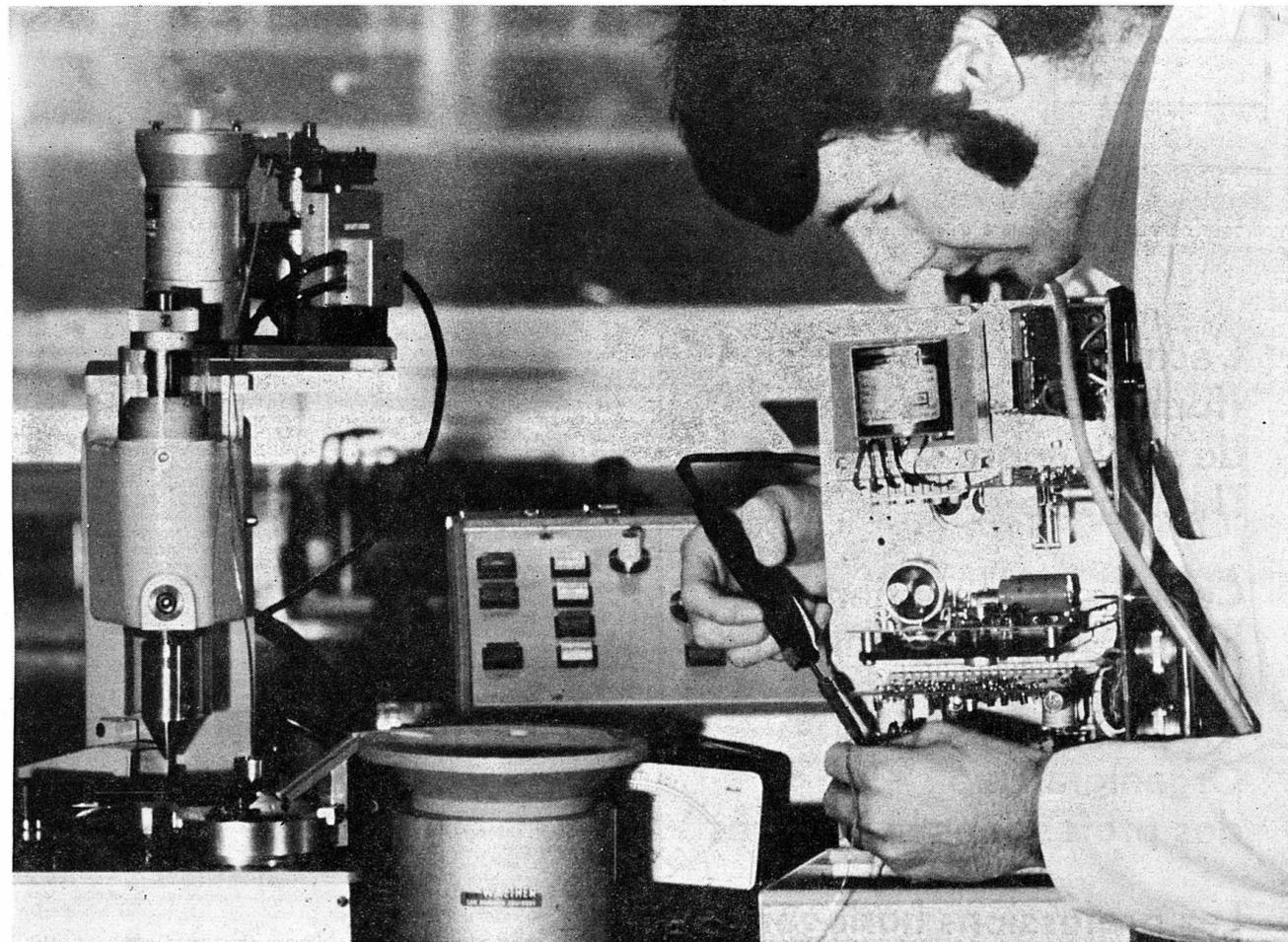
Il n'est peut-être pas inutile, en terminant l'énumération de ces quelques réflexions, de rappeler sommairement ce que représente la mise sur le marché d'un produit nouveau.

Il faut non seulement avoir maîtrisé, au stade du développement du produit, l'ensemble des problèmes que constitue la mise au point des prototypes, mais il faut encore maîtriser tout le processus de fabrication de série. Ensuite de quoi il est nécessaire d'organiser la distribution et le service après-vente d'une façon complète.

Dans le secteur du service après-vente simplement, cela représente un effort très grand pour les quatre types de montres à batterie mentionnés dans le tableau ci-dessus. Il faut absolument qu'un produit nouveau ait une sécurité de fonctionnement aussi grande que possible et l'un des facteurs de progrès le plus incontestable sera certainement la diminution progressive des raisons d'intervention, lors du service après-vente, dans le produit proprement dit. Notre civilisation technicienne par effet de paradoxe, s'intéressera de moins en moins à l'entretien technique des produits de masse qu'elle engendre. Cet entretien risque en effet d'être beaucoup trop coûteux par rapport au prix du produit proprement dit.

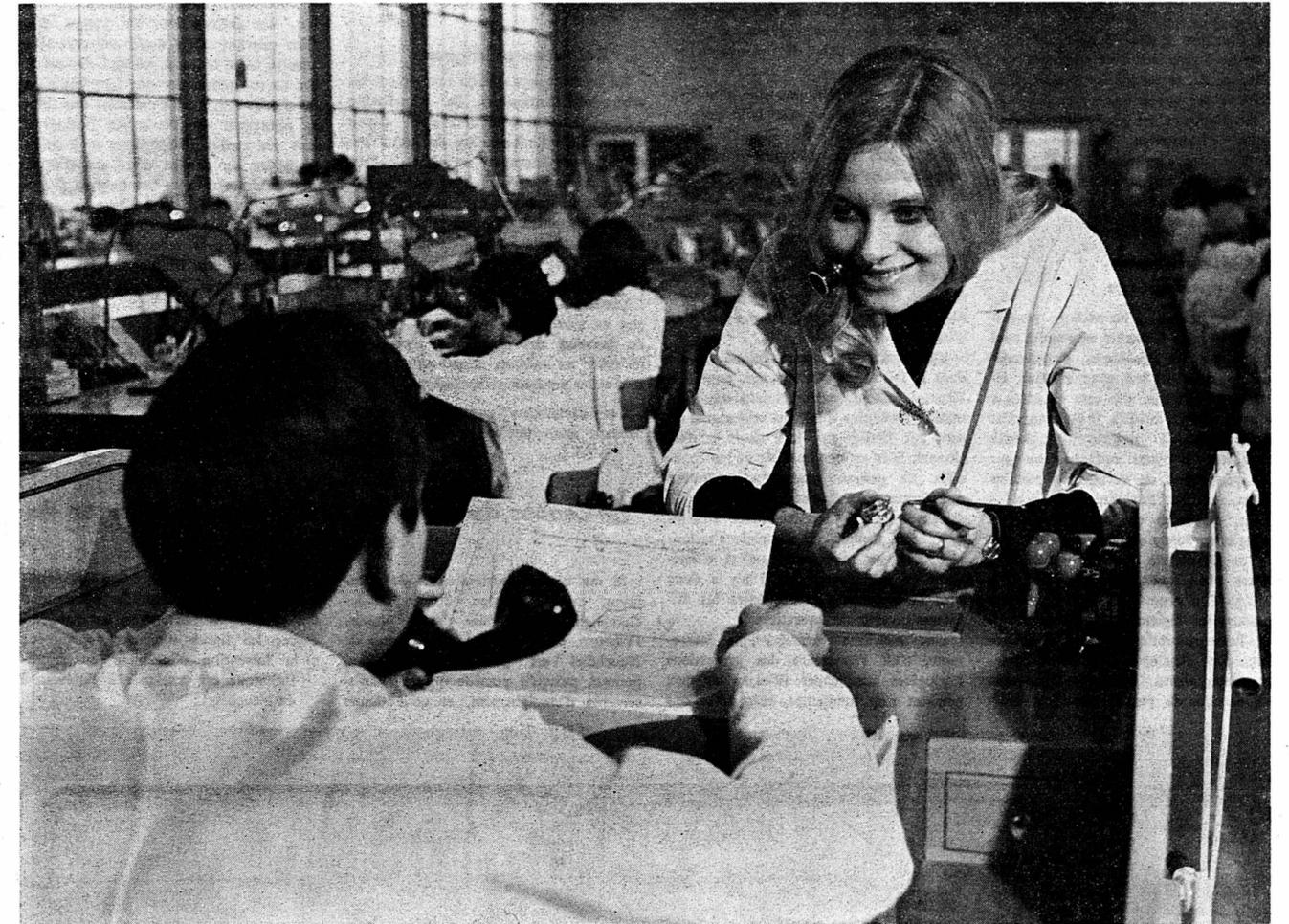
Nous sommes donc non seulement tenus par la promotion de l'innovation, mais obligés de réaliser des produits « sans histoire ».

André BEYNER



Lui, c'est le MICROMECHANICIEN. Il construit des dispositifs de production automatiques, destinés à la fabrication en série des garde-temps. Ces dispositifs peuvent être hydrauliques, pneumatiques, électriques ou électroniques

Pourquoi la formation professionnelle dans l'industrie horlogère? par M. Claude-Henri CHABLOZ



L'HORLOGER COMPLET. Il est appelé à diriger une chaîne d'assemblage et à organiser rationnellement, suivant les méthodes modernes de production, le travail de l'équipe placée sous sa responsabilité.

- ① L'activité de la commission «formation professionnelle» de la Chambre suisse l'horlogerie
- ② Centres de formation horlogère dans le canton de Neuchâtel
- ③ Organigramme des professions horlogères
- ④ Les professions horlogères et les jeunes

Le cliché est connu: l'industrie horlogère n'évolue pas. Dès lors, pourquoi tant se préoccuper de former le personnel?

Les articles fort documentés qui composent ce numéro spécial démentent cette affirmation qui a pourtant la vie dure. Oui, l'industrie horlogère évolue et même à une rapidité telle qu'il n'est pas besoin de regarder loin en arrière pour s'en rendre compte. Si, il y a seulement 10 ans, les métiers principaux s'intitulaient: horloger complet, horloger régleur, horloger rhabilleur. On constate que la constellation de spécialistes auxquels les entreprises ont recours s'est singulièrement élargie depuis. Notre industrie a toujours besoin d'hommes du domaine horloger proprement dit. Cependant l'automatisation de la production, seule garante de qualité et de quantité, l'utilisation de techniques nouvelles et la solution scientifique de problèmes traités jusqu'ici de manière empirique, l'amène à utiliser les services de collaborateurs de la mécanique, de l'électricité, de la physique, de la chimie, de la métallurgie, etc. Si ces diverses spécialités sont déjà largement enseignées dans les écoles professionnelles, techniques et polytechniques, ainsi que dans nos universités, leur utilisation pour nos domaines miniaturisés requiert une orientation particulière de l'étudiant.

Il était donc nécessaire que la Chambre suisse de l'horlogerie se préoccupe de structurer cet ensemble de professions pour en faire un tout harmonieux. Sous l'efficace présidence de M. Pierre DuBois, un travail intense de remise en

ordre fut accompli par de très nombreux groupes dans le cadre de la Commission de la formation professionnelle. Ces divers travaux permirent d'établir l'organigramme de formation dont on trouvera un aperçu ci-dessous.

Mais cette commission se préoccupe aussi d'améliorer l'image de l'horlogerie aux yeux de la population et des jeunes en particulier, ceci en vue de favoriser l'entrée de ces derniers dans notre métier. Nous sommes en effet conscients que des idées préconçues cachent parfois la vraie nature de cette industrie dont le dynamisme est bien réel.

Les bases étant solidement établies, il s'agit maintenant de les faire évoluer au rythme des nécessités, tant en modifiant ce qui doit l'être, qu'en intégrant les nouvelles professions demandées par les changements des procédés de fabrication. Un effort particulier devra être fait dans le domaine de la formation continue pour que le personnel en activité puisse se recycler en permanence.

Ainsi, en dépassant le cliché rappelé au début de cette introduction, on constate combien est grand le besoin de formation. Nous pouvons répondre donc par l'affirmative à notre question et même aller plus loin: il est nécessaire de se préoccuper de la formation du personnel de l'horlogerie, car c'est à la fois la marque de la vitalité de cette industrie et le garant de son développement futur.

Claude-Henri CHABLOZ

SANDOZ of Switzerland montres et chronomètres

Automatique
 Calendrier
 Jour
 25 rubis
 Incabloc
 Seconde au centre
 REMISE EN DATE
 ULTRA RAPIDE



COMPAGNIE DES MONTRES SANDOZ S.A.
 50, av. Léopold Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds

HOME WATCH CO LTD
 NEUCHÂTEL

MONTRES - BRACELETS
 MÉTRONOMES DE POCHE
 RÉVEILS MINIATURES



ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS DES PIÈCES PIVOTÉES NEUCHÂTEL

LISTE DES MEMBRES

| Sociétaires | Adresses | Localités |
|--|----------------------|--------------------------------|
| Axhor S.A., administration et usine principale | D.-Jeanrichard 1 | 2056 Dombresson |
| succursale de Fleurier | Wissbächlistrasse 18 | 2114 Fleurier |
| succursale de Granges (SO) | | 2540 Granges (SO) |
| succursale de Saint-Martin | | 2055 Saint-Martin |
| succursale de Spiva | | 2543 Lengnau |
| Baume S.A. | | 2724 les Breuleux |
| Bœnzli Robert | | 2056 Dombresson |
| Diacon Albert | | 2056 Dombresson |
| Feller Frères | Wandfuhstrasse 28 | 2540 Granges (SO) |
| Gafner Georges | | 2056 Dombresson |
| Juvef Arthur & Cie, S.A. | | 2117 la Côte-aux-Fées |
| Meier Werner G.m.b.H. | Bettlachstrasse 275 | 2540 Granges (SO) |
| Mougin-Béguin & Cie | | 2056 Dombresson |
| Pivotages Aux Frères S.A. | | 2206 les Geneveys-sur-Coffrane |
| Renata S.A. | | 4403 Ilingen (BL) |
| Schaad Geschwister | | 2544 Bettlach |
| Schneider-Hegi S.A. | | 4436 Oberdorf (BL) |
| Sonval S.A. | | 2615 Sonvilier |
| Vuilleumier, les Fils de Camille | Industrie 2 | 2720 Tramelan |
| Vydiax S.A. | Jacob-Brandt 61 | 2300 la Chaux-de-Fonds |

Neuchâtel, mars 1971

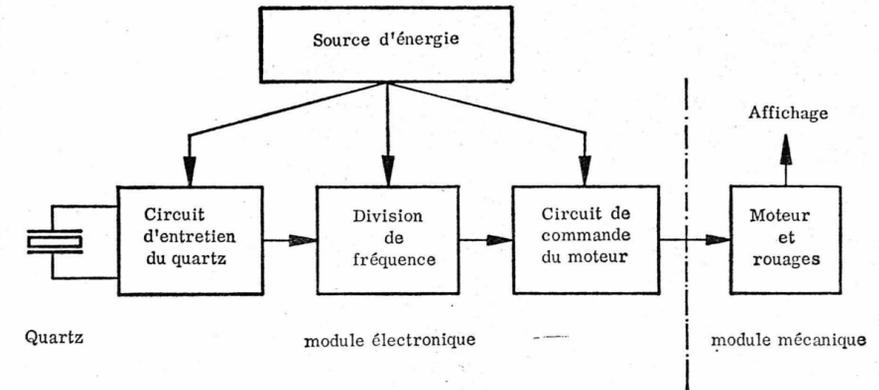
Une réalisation originale :

La montre-bracelet à quartz de Girard-Perregaux

Présentée dans une première version à la Foire de Bâle 1970, la montre électronique à quartz Girard-Perregaux était à l'époque le fruit d'une collaboration technique entre l'entreprise neuchâteloise et des fournisseurs français d'éléments électroniques.

Telle qu'elle sera présentée à la Foire de Bâle 1971, elle constituera une deuxième version se différenciant de la précédente, notamment par une partie électronique plus intégrée encore, un cristal de quartz encapsulé oscillant à 32,768 Hz, une consommation d'énergie réduite à 5 micro-ampères, ménageant les ressources de la pile. Certains éléments du module électronique sont de provenance américaine, mais les parties mécaniques, le micromoteur du système pas à pas, ont été conçus, comme l'ensemble du mouvement, par les services de recherche et technique de Girard-Perregaux. La précision attendue est de l'ordre de la minute par an.

L'originalité de cette réalisation réside non seulement dans sa conception mais aussi dans le fait qu'elle est la preuve même de l'efficacité d'une équipe restreinte d'ingénieurs-électroniciens, de techniciens-horlogers, de spécialistes de l'habillage de la montre et d'horlogers, placés depuis des années au coude à coude de la collaboration technique. Les moyens mis en œuvre correspondent à l'importance de la mission : évoluer peu à peu vers l'électronique, tout en perfectionnant au maximum la



Le schéma fonctionnel de la montre à quartz de Girard-Perregaux

montre mécanique, adapter la main-d'œuvre ou en former aux nouvelles techniques, conserver en définitive la capacité concurrentielle du produit.

Tout ceci témoigne, en ces temps d'accélération du progrès et d'innovations dans tous les domaines, d'une volonté évidente de rester à la pointe de ce-

te évolution technologique. L'effort de Girard-Perregaux parmi d'autres entités horlogères méritait d'être relevé.

J.-Cl. JAGGI
administrateur de
GIRARD-PERREGAUX S. A.

L'utilité d'un contrôle officiel du produit terminé

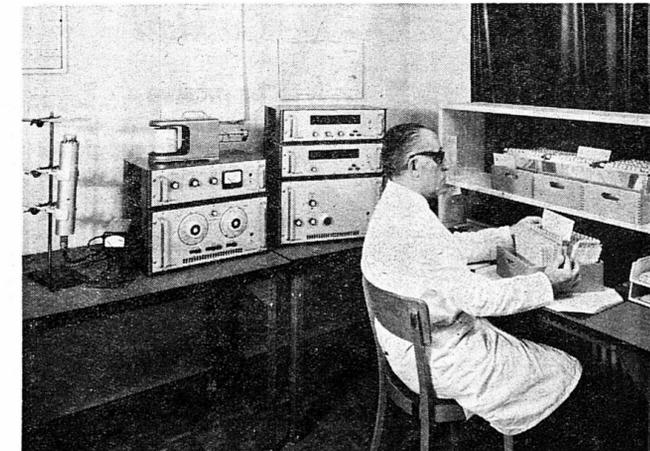
par M. Roger PAYOT, directeur du Contrôle technique suisse des montres

Chacun le sait, la montre suisse jouit à l'étranger d'un prestige unique, résultant du travail actif et soigné de nos horlogers, des Neuchâtelois tout particulièrement. Cette réputation existe depuis que nous fabriquons des montres et il n'y a pas de raison qu'elle disparaisse, à moins que le niveau qualitatif de notre production soit dépassé par celui de nos concurrents qui réalisent d'énormes progrès dans ce domaine. Nous nous en sommes rendu compte en 1958 lorsque la Fédération des fabricants suisses d'horlogerie (F. H.) entreprit une étude et constata que parmi un échantillonnage de quelque milliers de nos montres, certaines d'entre elles passaient avec difficulté les normes françaises de qualité, les seules existantes dans le monde à l'époque... La F. H. réagit immédiatement en créant, dès 1960, un contrôle facultatif des montres et mouvements terminés, qui devint officiel et fédéral dès 1962, avec le nouveau statut légal de l'horlogerie qui, comme chacun le sait, arrive à échéance à la fin de cette année.

Les expériences et les résultats acquis au cours de ces dix dernières années, par le Contrôle technique suisse des montres (C. T. M.), ont encouragé les responsables de notre industrie à proposer un nouvel arrêté fédéral d'une durée de 10 ans, créant un « Institut pour le contrôle officiel de la qualité ». Ce projet a été accepté par le Conseil national le 17 décembre dernier, puis par le Conseil des Etats le 4 mars, chaque fois à une très forte majorité.

Ce contrôle final des montres et mouvements de montres, centralisé et étatique, est-il, en définitive, la solution la meilleure pour l'avenir et le développement de notre grande industrie? Plusieurs parlementaires ont posé la question et certains d'entre eux ont même prétendu que ce système entraverait la libre concurrence indispensable à une économie libérale.

Si la clientèle apprécie cette libre concurrence, elle sait aussi que son choix est souvent habilement dirigé par une publicité experte utilisant des superlatifs



Le centre de contrôle C.T.M. de la radio-activité des cadrans lumineux des montres

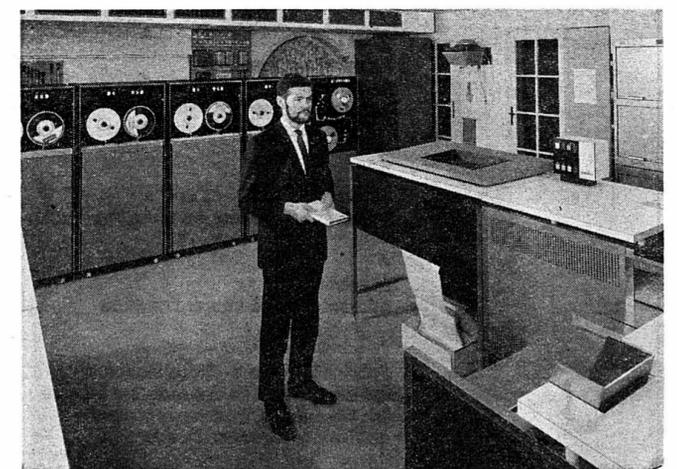
ne correspondant pas toujours à la réalité. On recherche le prix le plus bas pour être compétitif, parfois même au détriment de la qualité, en souhaitant que la renommée du « Swiss Made » permette de vendre la montre. Cette tactique dangereuse pourrait, en se généralisant, rapidement détruire notre « goodwill » sur les marchés étrangers. Ainsi les erreurs d'une minorité pourraient être fatales à la majorité.

La peur du gendarme

L'acheteur ne connaît généralement pas les caractéristiques techniques qualitatives de la montre. Il apprécie l'aspect, le prix, la garantie éventuelle ; quant à la qualité, il est condamné à faire confiance au « Swiss Made », voire à la marque. On comprend qu'une industrie tout entière ait intérêt à s'imposer une règle de jeu qui garantira au consommateur une qualité meilleure que celle provenant d'un autre pays. Il faut dès lors centraliser l'organisme de contrôle qu'on pourrait par ailleurs confier à l'industrie elle-même. Les expériences acquises en-

tre autres dans le domaine des parties constituantes de la montre permettent de douter de l'efficacité d'un contrôle confié à l'initiative privée. Le droit public et, hélas ! la peur du gendarme sont seuls garants d'un organisme neutre et efficace.

Quatre des douze centres de contrôle institués en Suisse dès 1962 se trouvent dans notre canton : Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Locle et Fleurier. La direction a son siège à Neuchâtel où s'exécutent tous les travaux administratifs et les calculs au moyen d'un ordinateur électronique. Le C. T. M. occupe en permanence une cinquantaine d'employés dans tout le pays, qui contrôlent chaque année, sur des chronocomparateurs près d'un demi-million de montres choisies par échantillonnage sur les 70 millions vendues à l'étranger. Un service d'aide technique aux fabricants est à disposition de ceux qui recherchent une amélioration de leurs produits, alors que des statistiques mensuelles et annuelles permettent à chaque producteur de juger de sa qualité par rapport à l'ensemble des montres fabriquées dans notre pays.



Le nouveau centre électronique de calcul du C.T.M. : les bandes perforées reçues quotidiennement des douze centres de contrôle y sont analysées.

L'horlogerie de demain et l'électronique font ménage commun

OSCILLOQUARTZ S.A.

FABRIQUE D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Brévards 16
2002 Neuchâtel 2
Tél. (038) 25 85 01

5, route de la Neuveville
2525 le Landeron
Tél. (038) 51 33 53



engage pour participer à son extension dans l'électronique et l'horlogerie

A NEUCHÂTEL

INGÉNIEURS TECH. ETS (électronique)
MONTEURS D'APP. ÉLECTRONIQUES
RADIO-ÉLECTRICIENS
MÉCANICIENS DE PRÉCISION
DESSINATEURS - CONSTRUCTEURS
AGENTS DE FABRICATION

Veuillez adresser vos offres à OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel, 2002 Neuchâtel, ou téléphonez-nous aux numéros susmentionnés.

AU LANDERON

ÉBAUCHEURS
MÉTALLISERS
AGENTS DE FABRICATION
EMPLOYÉE DE FABRICATION
OUVRIERS, OUVRIÈRES
DAMES ET DEMOISELLES

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
2002 NEUCHÂTEL - SUISSE

CYMA
36000
ultraspeed

La montre
automatique
qui s'approche
le plus près
de la précision
absolue

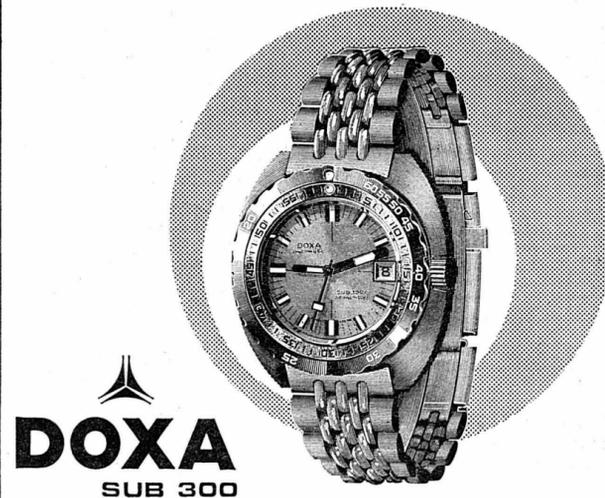


(étanche, automatique, date,
avec bulletin officiel
de chronomètre)

**ERNEST
BOREL**
Cocktail

La montre
de précision
au cadran magique
qui vous séduira

(étanche, automatique
avec date)

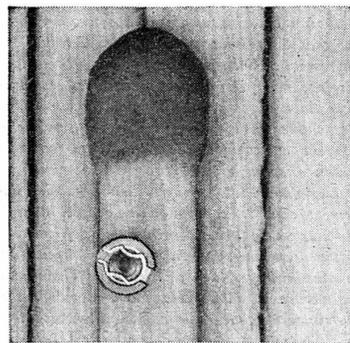


Une « super-montre » testée aux limites
du possible

(étanche 300 mètres, automatique avec date)



Portescap contribue au prestige et à l'avenir de l'industrie horlogère



Le pare-chocs incabloc (grandeur réelle: 1,1 mm) équipe
actuellement 400 000 000 de montres à ancre à rubis.

Carrefour de la micromécanique et
de l'électronique, Portescap est la plus
grande entreprise de La Chaux-de-
Fonds, centre international de l'hor-
logerie industrielle et d'exportation.
Elle occupe plus de 1300 personnes.

Largement diversifiée, sa production
exige:
Un département de recherche
groupant une cinquantaine de spécia-
listes, un service de formation
assurant plus de 12 000 heures de
cours par an, l'application de moyens
et de techniques d'avant-garde.

Portescap propose à l'horlogerie des
solutions industrielles modernes en
lui apportant des produits de très haut
niveau technique.

L'entreprise se développe selon quatre
directions principales:

- 1 Composants pour l'horlogerie
pare-chocs, chatons combinés,
raquetteries
- 2 Appareils et machines
équipements pour l'industrie
et le commerce horloger
machines pour l'automatisation
- 3 Horlogerie
porte-échappement, moteurs pas-à-pas
- 4 Micromoteurs
micromoteurs à courant continu

Fabricant du pare-chocs incabloc,
qui équipe le 80% des montres à ancre
à rubis suisses, Portescap a triplé son
chiffre d'affaires en dix ans.



La recherche horlogère: LSRH et CEH

3 Les réalisations

Suite de la page XV

Le Laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH)

Au cours des décennies, le LSRH a
accumulé un « know how » considérable.
C'est dans ce réservoir de connaissances,
souvent très pratiques, que viennent ré-
gulièrément puiser les fabricants. Les
700 à 800 demandes de renseignements,
d'essais et d'études qui lui sont adressées
annuellement en témoignent éloquemen-
t. Les progrès réalisés de cette fa-
çon par l'industrie n'ont en général pas
été très spectaculaires; ils se sont faits
plutôt par petites touches successives.
Pour ne citer que quelques exemples, le
LSRH est certainement à l'origine de
nombreuses améliorations dans des do-
maines aussi divers que les traitements
thermiques des alliages, les dépôts gal-
vaniques, la lubrification et l'influence de
facteurs extérieurs, tels que la tempéra-
ture, la pression, l'humidité et les chocs,
sur la marche des montres.

Par ses recherches sur les horloges ato-
miques, le LSRH s'est fait un nom sur
le plan international et il entend le con-
server à l'avenir également. Plus récem-
ment, il a enregistré des succès dans le
secteur des matériaux où il a notamen-
t amélioré et généralisé des procédés
de traitements de surface destinés avant
tout à lutter contre le frottement, l'usure
et la corrosion. Ces réussites lui ont valu
de devenir, aussi en dehors de l'hor-
logerie, un partenaire recherché par des
entreprises suisses et étrangères de renom-
mée mondiale. En outre, l'organisation

européenne de recherches spatiales
(ESRO) lui a confié des contrats de re-
cherche. Aujourd'hui il devient possible
d'élaborer des matériaux, souvent com-
plexes, spécifiquement adaptés à la fonc-
tion qu'ils doivent remplir. Le LSRH
continuera à porter un accent très mar-
qué sur ce genre de développements.

Le Centre électronique horloger S.A. (CEH)

Bien que le CEH ait à peine dix ans
d'existence, ce dernier a obtenu un cer-
tain nombre de résultats très encourage-
ants pour l'ensemble de l'industrie hor-
logère suisse.

Nous citerons parmi ceux-ci:

- la réalisation d'une pendulette ré-
ceptrice qui dépend de l'émission d'un
signal horaire, celui de Prangins. Le mé-
canisme est déclenché par les impulsions
reçues chaque seconde. Le signal spécial
émis chaque minute remet le mécanisme
à l'heure, s'il y a lieu, ce qui permet
à la pendulette de fonctionner dans des
conditions de réception relativement dé-
favorables. En cas d'arrêt de l'émetteur
elle a une autonomie de marche propre:
- la montre-bracelet électronique, sys-
tème « Swissonic », à résonateur sonore
dont la fabrication a été confiée à l'in-
dustrie;
- la montre-bracelet électronique, sys-
tème quartz (calibre Béta 2. 1) du monde qui
a pulvérisé tous les records de précision
au 102me concours international de l'Ob-
servatoire chronométrique de Neuchâtel
en 1967. Cette montre-bracelet est en
train d'être commercialisée par l'indus-
trie horlogère.

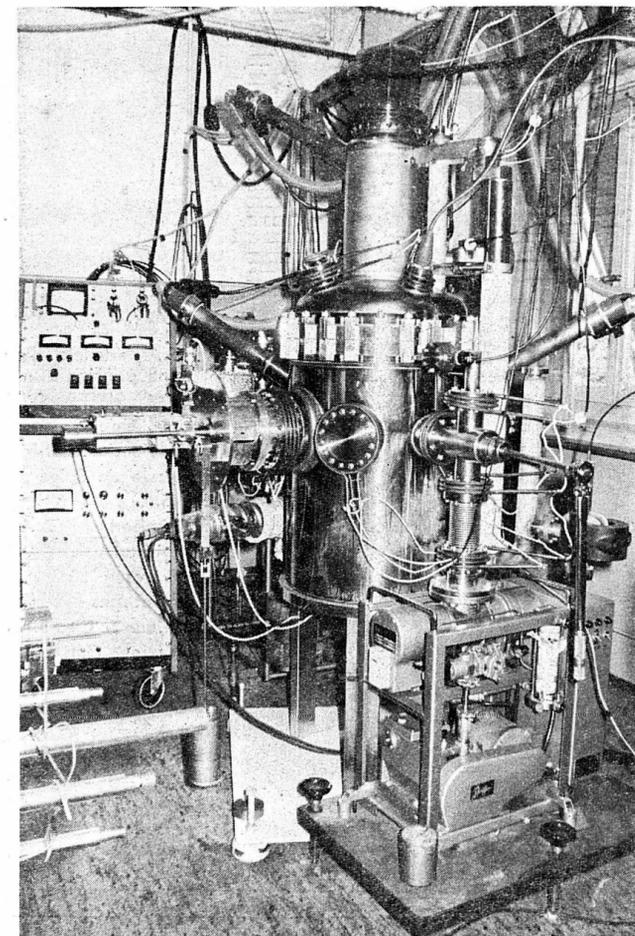
4 Les perspectives

Une organisation solide, efficace, du-
rable est nécessaire pour coordonner l'ac-
tivité des chercheurs. Aussi les présidents
du Laboratoire suisse de recherches hor-
logères (LSRH) et du Centre électronique
horloger S.A. (CEH) ont-ils été amenés
à examiner si le moment n'était pas
venu de rapprocher les diverses institu-
tions techniques communes de l'industrie
horlogère, nées au cours des ans pour
des buts bien définis.

Cette étude achevée en juin 1969 con-

cluait à la nécessité d'une meilleure
structuration de la recherche horlogère.

Sur la base des propositions faites par
une commission d'étude, dont les travaux
commencés en automne 1969 ont été ter-
minés en avril 1970, un groupe de juristes
a préparé à l'intention des organes
des organisations horlogères et des insti-
tuts concernés (LSRH, CEH, Centredec)
les textes juridiques indispensables con-
cernant le financement, les travaux sous
mandat, la répartition des fruits de la



Cet appareillage est destiné à l'étude des surfaces sous un vide très poussé
reçues quotidiennement des douze centres de contrôle y sont analysées

recherche ainsi que les statuts. Parallè-
lement, une fiduciaire a procédé à une
expertise comptable et fiscale. Elle a pré-
senté ses conclusions à la fin de l'année
1970. Enfin, un bureau d'actuaire a été
chargé d'une étude en vue d'une harmo-
nisation des institutions de prévoyance

sociale en faveur des collaborateurs des
instituts concernés. En outre des travaux
préparatoires ont été entrepris en vue de
la construction d'un bâtiment de labo-
ratoires dans la région de Pierre-à-Bot,
sur un terrain appartenant à la Ville de
Neuchâtel.

Le comité de patronage des fêtes commémoratives

Le comité de patronage des fêtes commémoratives du
250me anniversaire de la naissance de Pierre
Jaquet-Droz comprend le conseiller fédéral Pierre
Grabner, chef du département politique fédéral,
Berne; le ministre Maurice Herzog, ancien secré-
taire d'Etat à la jeunesse et aux sports, député-maire
de Chamonix, président de l'Union interparlemen-
taire franco-suisse, président-directeur général de
la Société de l'horlogerie française; le conseiller
d'Etat et aux Etats Carlos Grosjean, président du
gouvernement de la République et du canton de
Neuchâtel; Jean-Claude Duvanel, conseiller com-
munal de Neuchâtel; Maurice Payot, président de
la Ville de la Chaux-de-Fonds; René Felber, pré-
sident de la Ville du Locle et conseiller national;
le conseiller aux Etats Blaise Clerc, président de la
Chambre suisse de l'horlogerie, la Chaux-de-Fonds
et Neuchâtel; le conseiller national Adrien Favre-
Bulle, Saint-Blaise; le conseiller national André
Sandoz, la Chaux-de-Fonds; le conseiller national
Gaston Clottu, président de l'Institut neuchâtelois,
Saint-Blaise; le conseiller national Jean-Pierre
Dubois, la Chaux-de-Fonds; MM. Jean-Georges Va-
cher, président du Grand conseil neuchâtelois, Cres-
sier; André Perret, président du Conseil général de
la Chaux-de-Fonds; Marcel Quartier, président du
Conseil général du Locle.

Le ministre Gérard Bauer, président de la Fédéra-
tion suisse des associations de fabricants d'horlo-
gerie; Jacques Baumgartner, directeur de l'Office
économique neuchâtelois; René Berger, président
de l'Association des détaillants du district de la
Chaux-de-Fonds; Marcel Bezençon, directeur gé-
néral de la Société suisse de radiodiffusion; Charles
Blum, président de l'Association industrielle et pa-
tronale du district de la Chaux-de-Fonds; Fritz
Bourquin, directeur général des PTT; Philippe
Braunschweig, directeur général de Portescap, mem-
bre du comité du « Club 44 »; Maurice Calame, pré-
sident de l'Office neuchâtelois du tourisme; René
Calame, président des Fabricants d'horlogerie du
district du Locle; Laurent Carrel, président de
l'Union des Associations de fabricants de pièces dé-
tachées horlogères (UBAH); Jacques Cornu, pré-
sident du Fonds Maurice Favre pour le Musée inter-
national d'horlogerie « L'Homme et le Temps »;
Maxime Crevoisier, président du Syndicat patronal
des producteurs de la montre de la Chaux-de-Fonds,
Val-de-Ruz et Neuchâtel; Maurice Ditisheim, pré-
sident du bureau de la Chaux-de-Fonds du Contrôle
fédéral des matières précieuses; Hubert Donner, dé-
puté au Grand conseil, directeur de la Chambre
neuchâteloise du commerce et de l'industrie; Léo
Du Pasquier, administrateur-délégué d'Ebauches S.A.;

René Gindrat, président de l'Association des
commerces de détail du district du Locle; André
Grisel, juge fédéral; Adolphe Hatt, secrétaire de la
FOMH du district du Locle; Raymond Huguenin,
président de l'Union ouvrière de la Chaux-de-Fonds;
Werner Kaempfen, directeur de l'Office national
suisse du tourisme; Kurt Ledermann, chef de la
section horlogère du département fédéral de l'Eco-
nomie publique; Jean-Pierre Méraz, directeur de la
radio romande; André Neier, secrétaire de la
FOMH; René Perrin, juge fédéral; Max Petitpierre,
ancien président de la Confédération et de la Cham-
bre suisse de l'horlogerie; Albert Rais, ancien juge
fédéral, ancien président de la Chambre suisse de
l'horlogerie; Pierre Raymond-Sauvin, président du
Cartel syndical cantonal neuchâtelois; René
Schenker, directeur de la Télévision romande;
Werner Sørensen, recteur de l'Université de Neu-
châtel; Paul Tuotey, administrateur-délégué des
Fabriques d'assortiments réunies; Frédéric Wal-
thard, secrétaire général du département fédéral de
l'économie publique; Jacques Wavre, président de
la Chambre neuchâteloise de l'industrie et du com-
merce; Louis-Georges Weibel, président de l'Asso-
ciation patronale du district du Locle et Charles
Wittwer, directeur de la Chambre suisse de l'horlo-
gerie.

HUGUENIN + FOLLETÈTE

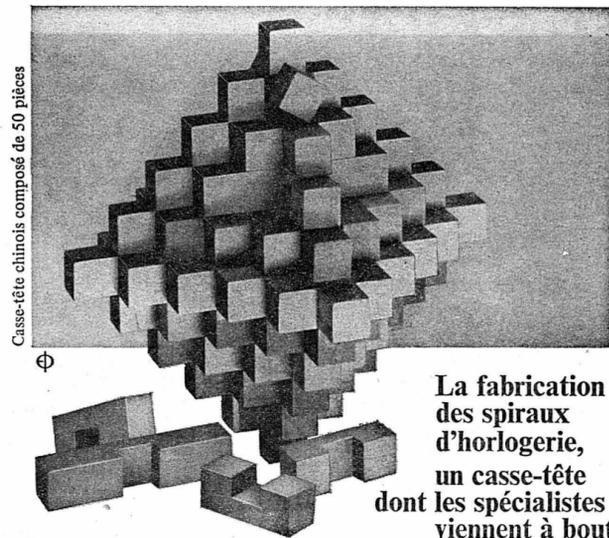
fabriquent depuis
plus de 25 ans

DES VERRES DE MONTRES

DES BOÎTES ET
DES CABINETS
DE PENDULES

EN MATIÈRE PLASTIQUE

PORTES-ROUGES 163
NEUCHÂTEL



La fabrication
des spiraux
d'horlogerie,
un casse-tête
dont les spécialistes
viennent à bout

Fixé sur le balancier, le spiral règle la distribution de la force motrice au rouage de la montre mécanique. Sans lui, aucune exactitude possible. En silence, il contracte et déroule ses spires 160 à 190 millions de fois par an. Quoique souvent quatre fois plus mince qu'un cheveu, il se révèle d'une résistance étonnante.

Avec une régularité extraordinaire, le spiral d'horlogerie supporte le froid, la chaleur, les secousses, les champs magnétiques, l'humidité, la sécheresse. Son inaltérable précision sous toutes les latitudes signifie que son fil arachnéen de métal comporte, dans chacune de ses molécules, les éléments capables de faire face aux exigences aussi contradictoires que celles de la plongée sous-marine et du vol sur la lune.



GROUPE DES FABRICANTS SUISSES DE SPIRAUX

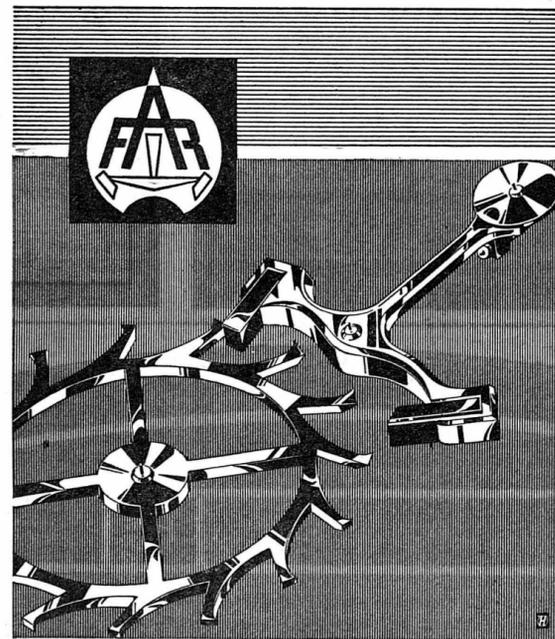
CH-2301 La Chaux-de-Fonds



VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

VOUS SEREZ ÉTONNÉS
DE LA GRANDE VARIÉTÉ DE NOS ARTICLES
ET NOS PRIX VOUS CONVAINCRONT

VENTE ET FABRICATION
RUE NUMA-DROZ 141
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 22 22 26



**LES FABRIQUES
D'ASSORTIMENTS RÉUNIES**
LE LOCLE (SUISSE)

La recherche horlogère : LSRH et CEH

① Pourquoi la recherche en commun ?

Les exigences que la recherche appliquée et les travaux de développement posent aux entreprises qui s'y vouent ne peuvent généralement pas être abordés, et encore moins menés à chef par une société opérant isolément. Aujourd'hui l'innovation est devenue l'enjeu et le moteur de la compétition. Or, dans notre pays où dominent les entreprises petites et moyennes, leurs bénéfices sont en général insuffisants pour financer seuls une recherche efficace. C'est donc par l'union que l'on pourra faire vivre des instituts de recherche collective propres à assurer des tâches d'intérêt général de la profession.

Le Laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH) a été l'un des premiers centres de recherche communautaire créés en Suisse et en Europe ; le Centre électronique horloger S. A. (CEH) dont la volonté des actionnaires a fait une institution solide et efficiente, se voue à une tâche particulière d'une importance essentielle. Diverses grandes entreprises ont reconnu que les efforts parallèles qu'elles peuvent déployer dans le domaine de la recherche conservent toute leur signification ; ces efforts, elles les poursuivent tant individuellement que collec-

tivement — en participant aux travaux des communautés qui ont été constituées. Ainsi donc, à côté de l'action collective subsiste une authentique compétition dans le secteur de la recherche ; chacune des entreprises qui s'y livre conserve la chance d'ouvrir des voies nouvelles ou d'atteindre la première l'objectif visé.

Un autre avantage de la recherche collective réside dans la possibilité d'atteindre d'emblée la dimension permettant l'effort optimum. Ce qu'on pourrait appeler la taille critique pour une activité donnée n'a jamais de valeur absolue mais dépend, entre autres, de facteurs extérieurs à l'entreprise envisagée comme la proximité d'autres laboratoires, d'industries ou d'instituts universitaires actifs dans des domaines semblables. De plus les contacts personnels entre chercheurs, à condition qu'ils s'exercent librement permettent d'accélérer les travaux.

Parmi les caractéristiques de la recherche en commun, il faut aussi retenir le fait que dans une industrie aussi dispersée que l'industrie horlogère, une institution de recherche collective, représentative d'un secteur économique facilite les rapports de l'industrie avec l'Université et avec l'Etat.

② Les instituts en commun de l'industrie horlogère

● Le Laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH)

Le LSRH fête cette année son cinquantième anniversaire. Ses fondateurs ont donc effectivement fait œuvre de pion-

nier à l'époque. Parti sur des bases extrêmement modestes, initialement en tant que cellule incorporée à l'Institut de physique de l'Université, il prit toujours plus d'ampleur au fur et à mesure que l'industrie put apprécier l'appui qui pouvait lui venir d'un institut groupant sous un

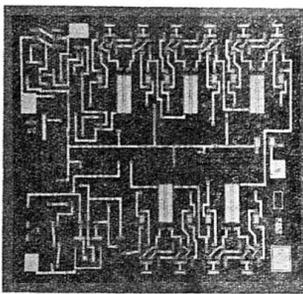
même toit des spécialistes de diverses disciplines (physiciens, chimistes, physico-chimistes métallurgistes ; ingénieurs horlogers, mécaniciens et électroniciens), dotés d'un équipement expérimental qui n'était plus à la portée d'une entreprise seule.

Le LSRH compte aujourd'hui une centaine de collaborateurs, dont un tiers environ possède une formation universitaire ou polytechnique. Ce personnel est groupé en deux divisions dont les appellations, « chronométrie » et « matériaux », reflètent les deux principaux pôles de la recherche au LSRH. Ces divisions se fractionnent à leur tour en départements, dont chacun a bien une mission déterminée à remplir, mais qui sont complémentaires les uns des autres et qui s'épaient mutuellement de la façon la plus efficace.

L'activité du LSRH se déroule sur deux plans, celui des recherches dites générales, à savoir celles qui préparent l'avenir de l'industrie, et celui des mandats particuliers, qui eux constituent l'aide immédiate ou à brève échéance aux fabricants. De plus, quelques collaborateurs apportent leur contribution à l'enseignement universitaire, spécialement dans le cadre de la formation des ingénieurs en microtechnique à la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel. D'autres encore prêtent leur concours à de nombreuses commissions scientifiques et techniques.

● Le Centre électronique horloger S.A. (CEH)

Créé le 30 janvier 1962 par la Chambre suisse de l'horlogerie, la Fédération horlogère suisse, Ebauches S.A. et



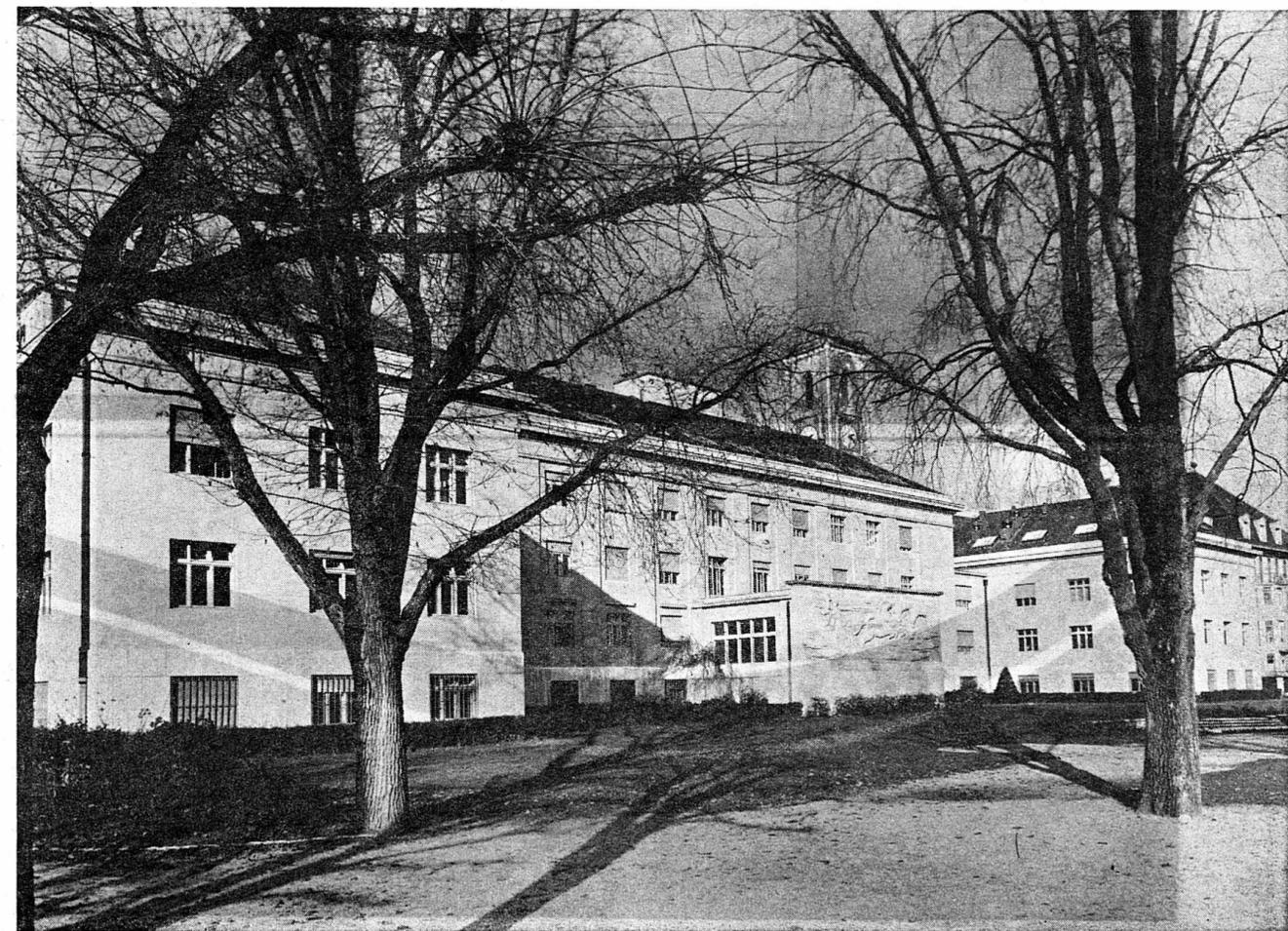
Un circuit intégré du calibre Beta 2.1

ASUAG, le Centre électronique horloger S.A. (CHE) a pour but l'organisation de la recherche scientifique horlogère principalement par l'étude et la mise au point de garde-temps nouveaux. Le Centre peut entreprendre des recherches dans le domaine de l'électronique, la cybernétique et la micromécanique ; il se propose notamment d'étudier les sources d'énergie, les systèmes oscillants ou de comptage, la miniaturisation des circuits et l'analyse des problèmes posés par les garde-temps.

Les travaux sont financés par 30 actionnaires, organisations de l'industrie horlogère et entreprises qui ont souscrit à un engagement de 20 millions de francs pour une période de cinq ans, jusqu'à la fin de 1971.

Au premier janvier 1971, le CEH bénéficiait de la collaboration de 94 collaborateurs dont 23 possèdent un diplôme universitaire.

Suite en page XIX



Le bâtiment abritant le Laboratoire suisse de recherches horlogères et une partie du Centre électronique horloger

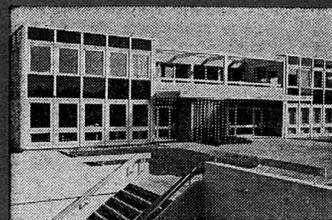


C'est à Marin... dans un complexe industriel ultra-moderne que se trouve le centre mondial de l'horlogerie électronique. Entreprise d'avant-garde dans la recherche de l'exactitude absolue qui, avec ses succursales de La Chaux-de-Fonds, du Landeron et de Montilier, est la seule au monde à produire trois générations de mouvements de montres électroniques, des réveils qui ne se remontent jamais et des mouvements électroniques pour radios et tableaux de bord.

Dans un cadre agréable, on y trouve aussi:



1.



2.



1. grand parking pour plus de 300 voitures
2. réfectoire avec sa propre équipe de cuisine pour plus de 250 repas par service
3. véhicules pour le transport du personnel non motorisé
4. infirmière et assistante sociale
5. crèche et garderie pour plus de 100 bébés et enfants jusqu'à 7 ans.

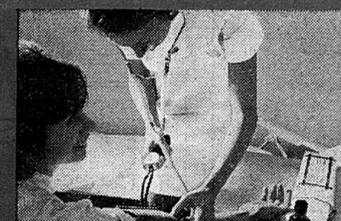


3.



4.

5.



EBAUCHES ELECTRONIQUES SA



DERBY SWISSONIC